This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 821,765

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

PRESENTED BY
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

13,50
359

MÉMOIRES ET RÉFLEXIONS

DU

MARQUIS DE LA FARE

IL A ÉTÉ TIRÉ

Trente exemplaires numérotés sur papier de Hollande

Prix : 7 francs.

Paris. — Impr. E. CAPIOMONT et V. RENAULT, rue des Poitevins, 6.

MÉMOIRES ET RÉFLEXIONS

DU

MARQUIS DE LA FARE

SUR LES PRINCIPAUX

ÉVÉNEMENTS DU RÈGNE DE LOUIS XIV

ET SUR LE CARACTÈRE DE CEUX QUI Y ONT EU LA PRINCIPALE PART

PUBLIÉS

AVEC UNE ANNOTATION HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE
ET LITTÉRAIRE

ET UN INDEX ANALYTIQUE

PAR

ÉMILE RAUNIÉ

PARIS

G. CHARPENTIER ET Cie, ÉDITEURS

13, RUE DE GRENELLE, 13

—

1884

DC
125
.L16
1984

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

MARQUIS DE LA FARE

Le véritable chemin de la félicité n'est et ne peut être autre que la vérité et la vertu.
(Mêmoires de La Fare.)

Dans son étude sur le marquis de La Fare, Sainte-Beuve a consigné une observation fort judicieuse qui lui était inspirée par le caractère de ce personnage : « Il y a souvent en l'homme, écrivait-il, un défaut dominant et profond, un vice caché qui se dissimule, qui est honteux de paraître ce qu'il est, qui aime à se déguiser dans la jeunesse sous d'autres formes séduisantes, à se donner des airs de noble et belle passion : attendez, laissez les années venir, le vice caché va s'ennuyer des déguisements et des détours, ou, si vous l'aimez mieux, il va hériter de ces autres passions éphémères qui se jouaient devant lui ; il va les dévorer et grossir en les absorbant en lui-même et en les engloutissant : alors on le verra se démasquer tout à la fin, et se montrer crûment

sans plus de honte, laid, difforme, et, pour tout dire, monstrueux. »

La Fare est un exemple frappant de la justesse de cette remarque. Il y avait en lui un défaut capital qui, se développant avec les années, l'absorba tout entier et annula les brillantes qualités dont la nature l'avait doué, c'était la paresse. La paresse lui fit manquer sa destinée; il eut pu devenir un officier distingué ou brillant écrivain, tandis qu'il n'a laissé que le souvenir d'un homme d'esprit et d'un joyeux épicurien. Si son nom a survécu à l'oubli, c'est grâce à quelques pièces de vers et surtout à quelques pages de *Mémoires* échappées à sa voluptueuse et indifférente oisiveté.

Charles-Auguste, marquis de La Fare, issu d'une ancienne famille du Languedoc, naquit en 1644, au château de Valgorge, en Vivarais. Il fit son entrée dans le monde à l'âge de dix-huit ans ; on l'accueillit avec une faveur marquée, et Louis XIV auquel il fut présenté au mois de décembre 1662, lui témoigna quelque inclination, Le marquis avait plaisir à se rappeler cet heureux début dans la vie : « Ma figure, disait-il, qui n'étoit pas déplaisante, quoique je ne fusse pas du premier ordre des gens bien faits, mes manières, mon humeur et mon esprit qui étoit doux, faisoient un tout qui plaisoit assez au monde, et peu de gens en y entrant ont été mieux reçus. » Honoré de de l'amitié de madame de Montausier, et recommandé par le souvenir de son père qui s'était dis-

tingué dans la guerre de Catalogne, à la tête du régiment de Languedoc et avait bien mérité le grade de lieutenant général, le jeune courtisan était en droit d'espérer un brillant avenir. Lorsque la France, au printemps de l'année 1664, envoya à l'Empereur, menacé par les Turcs, un secours de 6,000 hommes, sous le commandement du comte de Coligny, La Fare était mestre de camp du régiment que son père avait commandé. Le premier, il s'avisa de demander au Roi la permission d'aller rejoindre comme volontaire cette petite armée, et la noblesse suivit son exemple avec un tel enthousiasme que Louis XIV dut régler par un édit le nombre de ceux qu'il autorisait à faire la campagne. Après s'être distingué à la bataille du Saint-Gothard qui amena la conclusion de la paix, il reprit le chemin de la France; mais il fut arrêté à Vienne par un duel dans lequel il servait un de ses parents et reçut deux blessures. Aussitôt guéri, il rentra dans sa famille, en Languedoc, au lieu de reparaître à la cour, car la rigueur des lois sur le duel qui étaient alors sévèrement appliquées, ne laissait pas de lui causer quelque inquiétude. Mais il avait pour excuse de s'être battu à l'étranger; la protection des maréchaux de Villeroi et de Grammont et de madame de Montausier, acheva de le justifier et il obtint la permission de revenir à la cour, au mois d'avril 1665. Non seulement le Roi ne lui témoigna aucun mécontentement, mais encore il ne tarda pas à lui donner une marque évidente de

sa bienveillance. Lorsqu'il forma à la fin de cette année, une compagnie de gendarmes pour le Dauphin, son fils, ce fut La Fare qu'il choisit parmi toute la noblesse de la cour pour lui en donner le guidon. « J'avoue que je n'ai jamais été si aise, et que je crus être en faveur, remarquait-il plus tard ; mais je vis bientôt que je m'étois trompé. » Il ne s'était pas trompé cependant, et il ne tenait qu'à lui de tirer avantageusement parti de la bonté et de l'estime du Roi ; mais il n'eut ni la sagesse, ni l'habileté, ni l'humeur nécessaires pour faire fortune à la cour.

Les guerres de Dévolution et de Hollande, fui fournirent l'occasion de se distinguer et il fit toutes les campagnes de 1667 à 1677 ; devenu successivement enseigne et sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes, il servit tantôt en Flandre, tantôt sur les bords du Rhin. A Senef, il eut l'honneur de contribuer à la victoire par une charge vigoureuse effectuée sous les violentes décharges du canon et de la mousqueterie, et resta pendant huit heures avec sa compagnie « exposé dans un petit espace à la portée du pistolet, au feu de cinq pièces qu'on chargeoit souvent à cartouches, et de l'infanterie que les ennemis avoient dans les bois. » Aussi reçut-il, sur le champ de bataille même les félicitations du grand Condé. A la fin de cette campagne, la gendarmerie reçut l'ordre de marcher en Allemagne pour fortifier l'armée de Turenne, et La Fare alla camper un mois sur la Sarre, pour rétablir ses soldats dont le maré-

chal voulait faire son avant-garde. Après quoi il fut détaché avec 400 chevaux qu'il commandait sous les ordres du chevalier de Sourdis, pour éclairer la marche de l'armée, et jamais service ne fut plus pénible, car il fallait passer toutes les nuits à cheval pendant un hiver fort rude. Il prit une part active aux batailles de Mulhausen et de Turckheim, et, après la mort de Turenne, termina l'expédition avec Luxembourg.

Les trois généraux sous lesquels il avait servi, ne manquèrent pas de remarquer son courage, son sang-froid et sa décision dans les moments difficiles, et ils l'apprécièrent à sa juste valeur. Turenne même qui l'honorait d'une bienveillante familiarité, n'avait pas dédaigné de le consulter sur l'issue de la campagne qu'il allait entreprendre en Alsace, et le jeune sous-lieutenant prouva par sa réponse qu'il avait déjà ce coup d'œil et cette expérience militaire nécessaires à un bon officier.

Aussi Luxembourg, demanda-t-il qu'il fût fait brigadier, avancement mérité, et justifié d'ailleurs par celui qu'avaient obtenu plusieurs autres officiers qui comptaient moins de services; mais il se heurta à l'inflexible volonté de Louvois. Le tout puissant ministre n'aimait guère La Fare, qui ne s'était jamais mêlé à la foule de ses courtisans, et il avait de plus, contre lui un de ces griefs personnels que l'on oublie difficilement : c'était d'avoir été son rival auprès de la maréchale de Rochefort, au vu et au su de toute la

cour. Petite-fille de la marquise de Sablé, la maréchale que Saint-Simon nous peint comme « belle et encore plus piquante, toute faite pour la cour, pour les galanteries, pour les intrigues, l'esprit du monde à force d'en être, peu ou point d'ailleurs et toute la bassesse nécessaire pour être de tout et en quelque sorte que ce fût » avait été, d'après le bruit public, fort goûtée par le chancelier Le Tellier. Louvois hérita de l'amour de son père, et trouvant la maréchale à son gré ne voulut point souffrir qu'elle lui fût disputée ; de là son aversion pour La Fare.

Dans une circonstance analogue, le marquis avait eu la sagesse de s'effacer ; il était sur le point de courtiser madame de Montespan, lorsqu'il comprit que le Roi avait des vues sur elle, et il n'insista pas. S'il ne céda pas à Louvois, c'est sans doute qu'il trouvait un malin plaisir à contrecarrer cet homme dont le caractère altier et l'humeur despotique ne lui inspiraient aucune sympathie.

Peut-être aimait-il réellement la maréchale ; c'est ce qui semble résulter du témoignage de madame de Sévigné. La spirituelle marquise le qualifie d'*amoureux transi* et se dit dégoûtée de sa passion. « Elle est trop grande et trop esclave, ajoute-t-elle ; sa maîtresse ne répond pas au plus petit de ses sentiments ; elle soupa chez Longueil à une musique ; le soir même qu'il partit. Souper en compagnie quand son amant part et qu'il part pour l'armée, me paroît un crime capital ; je ne sais pas si je m'y connois. »

Quelques mois après elle écrit encore : « La Fare est la merveille de nos jours ; il est venu faire un voyage ici pour admirer la laideur de sa dame. » Par contre, La Fare a pris soin de nous instruire qu'il y avait plus de coquetterie de part et d'autre dans cette liaison que de véritable attachement, mais cette appréciation tardive d'un amour sans succès peut paraître à bon droit suspecte.

Quoi qu'il en soit, la passion dont il avait fait étalage pour la maréchale, brisa la carrière militaire de La Fare ; Louvois répondit par un refus formel à la demande de Luxembourg ; il ajouta même que La Fare *avait raison, mais que cela ne servirait de rien.* En présence de cette volonté nettement arrêtée, il n'y avait plus à compter sur aucun avancement, et le marquis poussé tout à la fois par la haine du ministre, par le méchant état de ses affaires, et par la paresse, se résolut à quitter le service. Au mois de mai 1677, avec l'agrément du Roi, il vendit sa charge de sous-lieutenant de gendarmes au marquis de Sévigné, enseigne de la même compagnie. Cette brusque retraite le perdit dans l'esprit de Louis XIV qui ne la lui pardonna point ; aussi lorsqu'il demanda quelques années après à entrer dans la maison du Dauphin, fut-il rudement repoussé.

Aux motifs qui avaient décidé La Fare à rentrer dans la vie privée, il convient d'ajouter l'amour qu'il éprouvait alors pour une femme qui le méritait. Cette femme était la charmante La Sablière, dont le nom

reste inséparable pour la postérité de celui de La Fontaine qu'elle recueillit chez elle et honora d'une généreuse protection. Douée de tous les dons de la beauté et de l'esprit, aussi modeste que savante, aussi bienveillante que distinguée, madame de La Sablière avait fait de sa maison le rendez-vous des jeunes seigneurs les plus aimables et les plus galants ; Lauzun, Rochefort, Brancas, La Fare, Chaulieu, étaient les hôtes assidus de son salon. Mais avec tous ses charmes elle ne réussit pas à fixer son mari, riche financier et poète en même temps, homme de plaisir et d'esprit qui n'avait guère d'amour que pour ses maîtresses. La dame ne se montra pas indocile à l'exemple que celui-ci lui donnait, et ses beaux jours s'écoulèrent dans une galanterie décente et discrète, sur laquelle La Sablière qui avait beaucoup à se faire pardonner, eût le bon goût de fermer les yeux. La plus vive, la plus sérieuse de ses liaisons, fut celle qu'elle entretint durant plusieurs années avec La Fare; ce fut aussi la dernière. La Fare répondit tout d'abord à son attachement avec une telle passion, que l'on crut, d'après madame de Sévigné, que madame de La Sablière manquerait plus tôt de persévérance que son amant. Au début il ne quittait point sa maîtresse de la journée entière, et chantait, croyant sa passion éternelle :

Je sers une maîtresse illustre, aimable et sage,
Amour tu remplis mes souhaits,

Pourquoi me laissais-tu, dans la fleur de mon âge
Ignorer ses vertus, sa grâce, ses attraits ?

Mais son enthousiasme ne dura pas ; un an à peine écoulé, il commençait à se lasser de cette vie qu'il devait qualifier plus tard *d'insipide* et il abrégeait insensiblement ses visites.

« La Sablière aime toujours son cher Philadelphe, écrivait à ce propos madame de Sévigné à sa fille ; il est vrai qu'ils ne se voient pas du tout si souvent afin de faire vie qui dure et qu'au lieu de douze heures par exemple, il n'est plus chez elle que sept ou huit ; mais la tendresse, la passion, la distinction et la parfaite fidélité sont toujours dans le cœur de la belle ; et quiconque dira le contraire, aura menti. »

Puis la passion du jeu et la paresse aidant, La Fare multiplia ses absences jusqu'au moment où madame de La Sablière se sentant sacrifiée résolut de prévenir une désertion imminente en s'éclipsant la première et se retira aux Incurables. C'est encore madame de Sévigné qui nous a raconté le triste dénouement de cette liaison qui avait tant occupé le monde ; et le beau rôle, il faut en convenir, ne fut point pour La Fare.

« Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame de La Sablière ; c'est la bassette ; l'eussiez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée ; c'est par cette

prostituée de bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration. Le moment était venu que cette passion devoit cesser et passer même à un autre objet; croiroit-on que ce fut un chemin pour le salut de quelqu'un que la bassette? Ah! c'est bien dit; il y a cinq cent mille routes où il est attaché. Elle regarda d'abord cette distraction, cette désertion, elle examina les mauvoises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à Saint-Germain, où il jouoit, les ennuis, les ne savoir plus que dire; enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prend sa résolution; je ne sais ce qu'elle lui a coûté, mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même; et sans avoir quitté sa maison où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonçoit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme ceux des malades qu'elle sert. Les supérieurs de cette maison sont charmés de son esprit; elle les gouverne tous; ses amis la vont voir, elle est toujours de la très bonne compagnie. La Fare joue à la bassette;

Et le combat finit faute de combattants.

« Voilà la fin de cette grande affaire qui attiroit l'attention de tout le monde; voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme; elle n'a point dit les bras croisés : J'attends la grâce ; mon Dieu que ce discours me fatigue! eh! mort de ma vie! elle saura bien vous préparer les chemins, les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs; tout sert et tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît. »

Cette rupture inattendue fit grand bruit dans le monde et La Fare fut généralement blâmé de sa légèreté ; madame de Coulanges, entre autres, ne pardonna pas à l'amant infidèle : « Elle maintient, écrivait madame de Sévigné, que La Fare n'a jamais été amoureux; c'étoit tout simplement de la paresse, de la paresse et de la paresse, qui a fait voir qu'il ne cherchoit chez madame de La Sablière que la bonne compagnie... Elle ne le salue plus et dit qu'il l'a trompée. » D'ailleurs, ajoutait-elle, « il n'y a qu'elle qui se plaigne ; La Sablière a pris son parti en jolie et spirituelle personne. »

Tandis que madame de la Sablière expiait noblement une vie de plaisirs en consacrant au soulagement des malheureux ses dernières années, l'indifférent et voluptueux La Fare allait se consoler des disgrâces de la bassette auprès de la Champmeslé. Encore la joyeuse société de la belle actrice qui avait charmé Boileau, Racine et La Fontaine,

ne fut-elle pas le pire de ses passe-temps; bientôt il ne rougit pas de descendre aux plus vulgaires amours, et de s'en vanter :

De Vénus Uranie en ma verte jeunesse
Avec respect j'encensais les autels
Et je donnais l'exemple au reste des mortels
De la plus parfaite tendresse.

Cette commune loi qui veut que notre cœur
De son bonheur même s'ennuie
Me fit tomber dans la langueur
Qu'apporte une insipide vie.

Amour, viens, vole à mon secours,
M'écriai-je, dans ma souffrance;
Prends pitié de mes tristes jours.
Il m'entendit, et par reconnaissance
Pour mes services assidus
Il m'envoya l'autre Vénus
Et d'amours libertins une troupe volage
Qui me fit à son badinage.

Heureux si de mes ans je puis finir le cours
Avec ces folâtres amours.

Ce fut entre ces folâtres amours et la société de quelques amis que La Fare partagea dès lors sa vie. Il avait connu dans la maison de madame de La Sablière, un disciple de Chapelle, homme du monde, et joyeux épicurien comme lui, tout rempli de belles lettres et poète à ses heures, l'abbé de Chaulieu qui

mangeait gaiement ses revenus ecclésiastiques dans sa petite maison de l'enclos du Temple, rendez-vous d'une société aussi spirituelle que désordonnée. La conformité de leurs goûts et de leurs caractères forma entre eux une étroite amitié, dont la mort de La Fare devait seule, au bout de trente ans, interrompre le cours. Chaulieu s'est peint lui-même à nous, en traçant le portrait de La Fare : « C'étoit, a-t-il dit, un homme qui joignoit à beaucoup d'esprit simple et naturel, tout ce qui pouvoit plaire dans la société; formé de sentiment et de volupté, rempli surtout de cette aimable mollesse et de cette facilité de mœurs qui faisoit en lui une indulgence plénière sur tout ce que les hommes faisoient et qui, de leur part, en eurent pour lui une semblable... Les siècles auront peine à former quelqu'un d'aussi aimables qualités et d'aussi grands agréments. » Il n'est aucun de ses traits qui ne fut commun aux deux amis.

Désormais inséparable de Chaulieu, La Fare fut introduit par lui chez MM. de Vendôme, dont l'abbé était l'intendant, le conseil et le favori; il devint tour à tour l'hôte du château d'Anet, de la maison de M. le Duc à Saint-Maur et de l'hôtel de Bouillon.

Mais c'est au Temple qu'il revenait avec plus de plaisir. « Quelle satisfaction pour deux hommes doués au même degré d'esprit et d'agréments de se trouver ainsi unis et quel charme pour ceux qui étoient à portée de jouir de leur société! Aussi la maison de l'abbé devint-elle le rendez-vous de tout ce qu'il y

avoit de plus aimable à la cour et de plus distingué dans la république des lettres. Monsieur Rousseau, qui, dès ce temps-là, étoit à juste titre à la tête de cette dernière et que MM. de La Fare et de Chaulieu avoient admis dans leur plus intime société, en faisoit tour à tour et en partageoit les délices. Combien de fois a-t-il chanté ces délicieux soupers du Temple où l'esprit n'étoit que sentiment; la plaisanterie, gaîté; l'érudition, amusement et la critique, instruction badine; où jamais il ne fut question de ces dissertations pédantesques, ni de propos affectés, ni de ces locutions nouvelles qui font honte au sens commun et qui sont devenues le langage presque universel. Tout y respiroit le bon goût [1]. »

Quelques stances adressées par Rousseau à l'abbé pour l'engager à quitter la campagne nous présentent une peinture fidèle de ces « délicieux soupers. »

Crois moi : suis plutôt l'exemple
De tes amis casaniers,
Et reviens goûter au Temple
L'ombre de tes marronniers.

Dans ce salon pacifique
Où président les neuf Sœurs
Un loisir philosophique
T'offre encor d'autres douceurs.

Là nous trouverons sans peine
Avec toi le verre en main

1. Préface des œuvres de l'abbé de Chaulieu. (Édition de 1716.)

L'homme après qui Diogène
Courut si longtemps en vain.

Et dans la douce allégresse
Dont tu sais nous abreuver
Nous puiserons la sagesse
Qu'il chercha sans la trouver.

La Fontaine qui comptait souvent parmi les convives, en a rappelé également le souvenir dans une lettre au duc de Vendôme :

Nous faisons au Temple merveilles :
L'autre jour on but vingt bouteilles...
Jusqu'au point du jour on chanta,
On but, on rit, on disputa,
On raisonna sur les nouvelles,
Chacun en dit et des plus belles
Le grand prieur eut plus d'esprit
Qu'aucun de nous, sans contredit ;
J'admirai son sens, il fit rage.
Mais malgré tout son beau langage
Qu'on était ravi d'écouter,
Nul ne s'abstint de contester.

Cette joyeuse société, d'ailleurs, ne donnait pas tout au plaisir ; elle avait ses ambitions et ses calculs. Lorsque, au mois de septembre 1686, pendant que Louis XIV était assez malade d'une opération, Vendôme, Chaulieu et La Fare imaginèrent d'offrir à Monseigneur une fête brillante qui coûta 100,000 livres, c'était moins pour se divertir que pour s'assurer la faveur de l'héritier présomptif du trône. Mais ce furent des frais en pure perte ; le Dauphin attendit vainement une couronne qu'il ne devait

jamais porter et continua, comme par le passé; à n'avoir aucune part du gouvernement. Les velléités passagères d'ambition que La Fare avait un moment éprouvées ne résistèrent pas à cette déception.

Depuis 1784, il était capitaine des gardes de Monsieur, frère du Roi; mais il n'y avait pas plus à compter sur ce prince que sur le Dauphin; Louis XIV écartait son frère des affaires avec un soin jaloux. Le marquis ne retira d'autre avantage de sa charge que la bienveillance d'un maître aimable, qui lui laissa en mourant une pension de 4,000 livres et l'amitié du futur régent, auquel ses enfants furent plus tard redevables de leur brillante fortune, et qui lui fournit libéralement les 45,000 livres nécessaires pour acheter un régiment à l'aîné. Aussi est-ce sans regret qu'il se replongea plus que jamais dans cette paresse dont il vantait si éloquemment les bienfaits à son fidèle Chaulieu, et par laquelle il fut conduit jusqu'au dernier degré de l'intempérance et du libertinage. L'exemple du grand-prieur, qui « ne s'étoit jamais couché depuis trente ans que porté dans son lit ivre-mort, coutume à laquelle il fut fidèle le reste de sa vie, » n'avait pas été d'ailleurs étranger à ce résultat.

Ce que furent les dernières années de La Fare, une lettre écrite par le chevalier de Bouillon à Chaulieu va nous l'apprendre.

« Je fus voir hier M. le marquis de La Fare, où son nom de guerre: *M. de La Cochonière*, croyant que

c'étoit une heure propre à rendre une visite sérieuse; mais je fus bien étonné d'entendre dès la cour des ris immodérés, et toutes les marques d'une bacchanale complète.

« Je poussai jusqu'à son cabinet, et je le trouvai en chemise, sans bonnet, entre son *Rémora* et une autre personne de quinze ans, son fils; l'abbé versant des rasades à deux inconnus; des verres cassés, plusieurs cervelas sur la table et lui assez chaud de vin. Je voulus, comme son serviteur, lui en faire quelque remontrance; je n'en tirai point d'autre réponse que: ou buvez avec nous, ou allez, etc..... J'en acceptai le premier parti et en sortis à six heures du soir quasi ivre-mort. Si vous l'aimez, vous reviendrez incessamment voir s'il n'y a pas moyen d'y mettre quelque ordre; entre vous et moi, je le crois totalement perdu. »

Chaulieu ne s'inquiétait pas autrement de cette lettre où il ne voyait qu'un beau *tableau de Téniers* et répondait plaisamment en proposant que

Le savant maître de police
Dans chaque quartier établisse
Bureaux où l'on fasse chanson
Qui serve à corriger le vice.
Des bureaux qu'on établira,
Le premier, au bord de la Seine,
A l'hôtel de Bouillon sera,
Et quatre fois dans la semaine
Pour le bien public s'ouvrira.
Le chevalier chansonnera

Quiconque le méritera,
Et fera vers sur la bedaine
Du *Céladon de Rémora*,
Si qu'enfin le corrigera ;
Mais je crois plutôt que sa peine
Et que son temps il y perdra.

Rien de plus fondé que cette dernière supposition; le *Céladon* de *Rémora*, désormais incorrigible, était bel et bien perdu, comme l'annonçait le chevalier de Bouillon, et moins d'une année après, une indigestion l'emportait à l'âge de soixante-huit ans; (3 juin 1712.) C'est à l'occasion de sa mort, la seule où il se soit occupé de La Fare que Saint-Simon écrivait dans ses *Mémoires :*

« Deux hommes d'une grosseur énorme, de beaucoup d'esprit, d'assez de lettres, d'honneur et de valeur, tous deux fort du grand monde et tous deux plus que fort libertins moururent en même temps et laissèrent quelque vide dans la bonne compagnie; Cominges fut l'un, La Fare l'autre.....

« La Fare, démesuré en grosseur, étoit capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans après l'avoir été de Monsieur, et croyoit avec raison avoir fait une très grande fortune. Qu'auroit-il dit s'il avoit vu celle de ses enfants: l'un avec la Toison et le Saint-Esprit, l'autre très indigne évêque-duc de Laon? Il avoit trop d'esprit pour n'en avoir pas été honteux. La Fare étoit un homme que tout le monde aimoit, excepté M. de Louvois, dont les manières lui avoient

fait quitter le service. Aussi, souhaitoit-il plaisamment qu'il fût obligé de digérer pour lui. Il étoit grand gourmand et au sortir d'une grande maladie, il se creva de morue et en mourut d'indigestion.

« Il faisoit d'assez jolis vers, mais jamais ni en vers ni en prose, rien contre personne. Il dormoit partout les dernières années de sa vie. Ce qui surprenoit, c'est qu'il se réveilloit net et continuoit le propos où il se trouvoit, comme s'il n'avoit pas dormi. »

Être appelé *M. de la Cochonière* et crever d'une indigestion de morue, c'est là, on en conviendra, une triste fin pour un homme d'esprit qui fut aussi un galant homme. Voilà donc où la paresse avait conduit, en fin de compte, le protégé de madame de Montausier et l'amant infidèle de madame de La Sablière.

L'amitié de Chaulieu et ses regrets suivirent La Fare par delà la tombe, et les sentiments que l'abbé exprimait dans une lettre adressée à la duchesse de Bouillon nous révèlent toute l'étendue de son attachement :

« La Fare n'est plus. J'ai vu mettre le comble aux amertumes de ma vie par la mort du plus tendre et du plus fidèle ami qui fut jamais. Le penchant, la conformité dans les façons de penser, la sympathie dans tous nos goûts et même dans nos défauts nous avait unis. Pendant quarante ans la raison n'a cessé d'approuver et de cimenter une union qu'un penchant aveugle avait commencée. Rien de tout cela

n'existe plus, et je ne songerais pas à chercher même à le remplacer, si je ne vous avais plus. Vous savez trop, madame, combien vous avez été chère à mon cœur; mais enfin, quelque médiocre que soit ce bien, mon pauvre ami l'a toujours partagé avec vous et vous n'avez pas même dédaigné ce partage, et d'entrer en tiers dans une amitié qui, avec ses agréments, a trouvé de l'estime. Que cette mort vous rend précieuse pour moi. Elle réunit en vous seule au monde toutes mes affections et tout le bonheur de ma vie. Il n'est que vous seule qui puissiez me donner les consolations que je ne trouve point, ni dans ma philosophie, ni dans l'empressement que j'ai retrouvé dans tous mes amis en cette triste occasion.

Qui me console excite ma colère,
Et le repos est un bien que je crains,
Mon deuil me plaît et doit toujours me plaire;
Il me tient lieu de celui que je plains..... »

Un autre ami, resté anonyme, composa pour le défunt, suivant l'usage du temps, cette épitaphe poétique, qui forme avec la lettre de Chaulieu la seule oraison funèbre à laquelle La Fare aurait eu droit de prétendre.

Ci-gît un homme incomparable
De tout le monde regretté,
Jamais de rien trop entêté;
Toujours d'un caractère aimable,
Il fut convive infatigable,
Et tout pétri de volupté;

D'une douce société
Et d'un tour d'esprit agréable.
Né pour la joie il l'aima fort,
Selon lui personne n'eut tort;
Il en a laissé la maxime.
Grands dévots, apprenez de lui
A ne pas tomber dans le crime
De juger toujours mal d'autrui.

La Fare avait épousé, le 3 novembre 1684, Louise-Jeanne de Lux de Ventelet, dont il eut quatre enfants : deux fils, Philippe-Charles, né en 1685 et Étienne-Joseph, né en 1691 et deux filles. Si les fils ne furent guère plus sages que leur père, ils eurent du moins plus d'habileté, et parcoururent tous deux avec succès la carrière des honneurs. Mais la jeunesse de l'aîné et la vie entière du cadet se ressentirent du triste exemple qui leur avait été donné. La Fare, qui traduisait à ses moments perdus, Tibulle et Lucrèce, Horace et Virgile, ne lisait guère Juvénal, sans quoi peut-être se fût-il souvenu du sage conseil donné par le satirique :

Maxima debetur, puero reverentia, si quid
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos.

et eût-il évité à ses enfants le déplorable spectacle de son inconduite. Philippe-Charles son fils aîné, qui lui succéda dans sa charge de capitaine des Gardes du Corps, figura parmi les roués du Régent, dont il partageait les orgies. S'il faut en croire l'auteur de

la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, il y faisait même preuve de beaucoup d'entrain. Un jour, à la suite de certain souper où Philippe d'Orléans avait imaginé de griser les dames pour connaître leur caractère dans le vin, « La Fare proposa de montrer une lanterne magique de sa composition; on prépara l'appartement et il fit passer en revue une partie des gravures de l'Arétin, sur lesquelles il avait fait des couplets analogues. » Ce fut au sortir de ce souper, que le Régent, fortement étourdi, supplia instamment son capitaine des gardes de lui couper la main; La Fare eut encore assez de raison, malgré son ivresse, pour ne pas accéder à ce désir saugrenu, et si Philippe lui en voulut le lendemain, ce ne fut pas à cause de son refus, mais parce qu'il avait eu l'imprudence de divulguer cette singulière aventure.

Comme tous ses familiers, d'ailleurs, et plus encore La Fare fut comblé de faveurs; on le vit successivement colonel du régiment de Normandie (1716), lieutenant général du Languedoc (1718), maréchal de camp (1720), et chargé d'une mission en Espagne d'où il rapporta la Toison d'or (1721). Sa carrière ne fut point arrêtée par la mort de son protecteur; nommé commandant en chef de la province du Languedoc en 1724, il fut reçu chevalier des ordres du Roi en 1731, et obtint trois ans après le titre de lieutenant général. Il fit en Alsace, les campagnes de 1743 et 1744, devint chevalier d'honneur de l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse,

future Dauphine, et en 1746 il était maréchal de France. Mais il ne jouit pas longtemps de ces honneurs, et mourut le 4 septembre 1752, de la petite vérole qu'il avait gagnée lorsque son service l'appelait auprès du Dauphin, atteint de la même maladie. Avec lui s'éteignit la descendance mâle de La Fare, car son frère, l'évêque de Laon était déjà mort depuis neuf ans.

Encore un personnage bien singulier que ce fils cadet du marquis ! Au dire de Saint-Simon qui le traite avec le dernier mépris, il avait assez mal débuté dans la vie ; mais il suppléa à la moralité par la souplesse et l'intrigue et il réussit. « C'était un misérable deshonoré par ses débauches et par son escroquerie que personne ne voulait ni voir ni regarder et que M. le duc d'Orléans chassa du Palais-Royal pour avoir volé cinquante pistoles... Pour sortir d'un état si pitoyable, ce rebut du monde fit le converti, frappa à plusieurs portes pour être ordonné prêtre sans pouvoir y parvenir. Enfin il trouva un prélat plus traitable par la conformité de conduite. » Une fois prêtre, La Fare pouvait prétendre aux dignités ecclésiastiques ; l'exemple de l'abbé Dubois n'était pas fait pour le décourager ; il se lança avec ardeur dans les luttes religieuses provoquées par la Bulle *Unigenitus*, devint zélé constitutionnaire, gagna la confiance du cardinal de Bissy et de Languet de Gergy, évêque de Soissons, qui le nomma grand vicaire de son diocèse, et trouva

moyen d'échanger deux abbayes dont il était pourvu contre le siège épiscopal de Viviers. Pour lui Viviers n'était qu'un pis aller dont il comptait se défaire promptement; les circonstances le servirent au gré de ses désirs, car il le garda dix mois à peine. Le Régent avait nommé l'un de ses bâtards, l'abbé de Saint-Albin, à l'évêché de Laon, auquel était attachée la dignité de pair ecclésiastique; mais l'abbé qui était fils d'une comédienne, La Florence, et non reconnu, ne put faire ses preuves au Parlement et dut quitter son siège d'évêque, duc et pair pour l'archevêché de Cambrai. L'on offrit la dignité vacante à Belzunce que recommandait son admirable dévouement pendant la peste de Marseille ; Belzunce refusa. La Fare qui n'attendait qu'une occasion favorable intrigua fortement et fut nommé ; il resta près de vingt ans à Laon et y mourut « abhorré et banqueroutier, après avoir de gré ou de force escroqué tout son diocèse qu'il avoit d'ailleurs dévasté. » La mort l'avait surpris le 23 avril 1741, au château de Léchelle près de Guise, ce qui lui valut de la part de quelqu'un de ses paroissiens cette plaisante épitaphe :

Ci-gît qui jusqu'à la potence
Tôt ou tard serait parvenu ;
Mais la Parque, par indulgence,
A Léchelle l'a retenu.

Si quelque chose peut nous surprendre, de la part de La Fare étant donné son caractère, ce n'est pas qu'il ait laissé des *Mémoires* inachevés, mais bien qu'il ait eu l'idée d'écrire ces *Mémoires;* car la gravité de l'historien s'accorde mal avec la vie de dissipation dans laquelle il s'était plongé. Il faut croire, sans doute, que lorsque l'âge eût quelque peu calmé son ardeur pour le plaisir, les jouissances matérielles ne suffirent pas à satisfaire son esprit, et, en épicurien délicat, il chercha de plus nobles distractions dans l'emploi des talents que la nature lui avait départis et dont il n'avait pas encore songé à faire usage. Ce fut dans ses dernières années qu'il prit la plume pour rédiger ses *Mémoires* et qu'il composa quelques poésies légères, à l'exemple de Chaulieu.

Lorsqu'il entreprit d'écrire ces *Mémoires*, ce n'était pas un simple abrégé du règne de Louis XIV qu'il projetait, mais une véritable histoire universelle. Il avait dessein de faire « comme un tableau de la vie humaine » et de montrer « ce que les hommes pensent, ce qu'ils font et ce qu'ils sont capables de faire, et d'en juger par ce qu'ils ont fait. » Ce vaste plan était même inspiré par une grande pensée philosophique; il devait « présenter des objets réels, où chacun puisse se reconnoître et reconnoître les autres; et peut-être arrivera-t-il, ajoutait La Fare, que, mettant devant les yeux cette multitude de routes différentes que les hommes prennent pour arriver à leur bonheur, les plus simples, et les plus

droites seront suivies, sinon par la plus grande et la plus sainte partie. » Ce rôle de moralisateur, il faut en convenir, était au moins singulier de la part de La Fare ; on ne l'en eût guère cru capable, s'il n'avait pris soin de nous en instruire lui-même. Cette ambition d'ailleurs ne fut pas de longue durée et n'eut aucun résultat ; il y avait loin chez La Fare de l'intention à l'action ; et ici, comme toujours, la paresse l'emporta. Après s'être livré à des considérations quelque peu emphatiques sur les principes généraux de la différence qui existe dans la vie et dans les pensées des hommes, après avoir esquissé un aperçu général du caractère du dix-septième siècle, et avoir relaté les faits marquants du règne de Louis XIV, jusqu'à la paix de Ryswick, La Fare laissa tomber la plume et interrompit son récit. La composition même des *Mémoires* nous révèle le motif, probable de ce brusque arrêt ; tandis que l'auteur retrace en détail et avec précision les événements dont il fut témoin ou acteur, il passe avec plus d'indifférence et de rapidité sur l'époque qui suivit l'abandon de sa carrière militaire ; on voit, dès lors que son œuvre l'intéresse médiocrement. Il l'avait commencée, sans aucune arrière-pensée de réputation, et seulement pour sa satisfaction personnelle ; du moment où elle ne remplissait plus son objet il renonçait tout naturellement et sans regret à la poursuivre.

En dépit de la négligence avec laquelle ils furent composés et des imperfections qu'ils présentent, les

Mémoires de La Fare ne méritent nullement la sévérité avec laquelle ils ont été parfois traités. Pour juger l'œuvre on a trop tenu compte du caractère de l'auteur; ainsi a fait Voltaire. « Cet homme qui dans le commerce était de la plus grande indulgence, écrivait-il, n'a presque écrit qu'une satire. Il était mécontent du gouvernement; il passait sa vie dans une société qui se faisait un mérite de condamner la cour et cette société fit d'un homme très aimable un historien quelquefois injuste. » Il ne faut pas oublier en lisant cette appréciation que Voltaire rédigea son *Histoire du Siècle de Louis XIV* à un point de vue tout différent de celui auquel s'était placé La Fare. Ce qu'il en avait surtout retracé, c'était le côté brillant; l'éclat des conquêtes du Roi, le luxe de la cour, la beauté des œuvres littéraires en captivant son admiration lui firent négliger le revers de la médaille. Le dernier éditeur des *Mémoires*, M. C. Moreau, signale également les « erreurs de jugement et les incertitudes de fait d'un ouvrage qui n'avait peut-être pas reçu la dernière main, même dans ce qui nous en a été conservé, » et voit dans cette circonstance « un nouveau motif de ne le lire qu'avec la plus extrême réserve. »

Il s'en faut que cette appréciation soit justifiée; aux yeux de tout lecteur impartial et bien informé les *Mémoires* paraîtront parfois incomplets ou superficiels mais non injustes ou généralement inexacts. Ils ont leurs mérites propres, que l'un des maîtres de

la critique moderne a pris soin de mettre en évidence avec autant de discernement que d'équité :

« La Fare, écrivait Sainte-Beuve dans ses *Causeries du lundi*, a laissé des *Memoires* sérieux, intéressants, d'un jugement ferme, élevé, indépendant et qui le classent au premier rang des esprits éclairés d'alors. Le préambule m'en rappelle un peu ceux des *Histoires* de Salluste ; comme ce Romain dissolu auquel il a pu penser pour plus d'une raison, La Fare commence par établir quelques principes de morale et de philosophie ; mais il les pose avec une netteté tout épicurienne en débutant hardiment par un mot de Rabelais. Ces premières pages renferment en peu d'espace bien des résultats de réflexion et d'expérience. Le siècle est envisagé dans son ensemble et dans ses différentes vicissitudes d'esprit et de mœurs d'une façon qu'on ne supposerait point possible à cette date, de la part de quelqu'un qui le voit d'aussi près et pour ainsi dire à bout portant. Louis XIV avec son principe de monarchie absolue asiatique y est jugé sans illusion ; les diverses fautes de sa politique sont marquées avec un rare bon sens. On a dit que La Fare avait le ton d'un frondeur ; je ne le trouve pas. Il est sévère, mais non pas léger, ni injuste. Il va en tout aux raisons solides et prend avec précision la mesure des hommes. Il fait même à ses ennemis personnels, comme Louvois, toute la part qui leur est due.....

« Les *Mémoires* dans les trop courts récits et les

portraits qu'ils renferment sont plein d'esprit, de finesse, de bonne langue et tous les jugements qu'il fait des hommes sont à considérer. Ce que Saint-Simon dit en débordant, La Fare le dit d'un mot en courant, mais on a la note la plus juste... La Fare a un malheur, il n'est pas assez de son siècle lequel fut un grand siècle, il n'en aime ni l'esprit, ni le courant général, ni la direction ; il n'en voit que les excès et les inconvénients... Il n'écrit que par occasion et au hasard ; il n'est pas assez curieux, il n'est pas assez informé, il ne fait pas son affaire de savoir tout. Il ne travaille pas assez pour arriver à écrire des mémoires un peu longs et complets ; la plume lui tombe des mains avant la fin, et c'est dommage ; il était si capable de bien juger et de donner sur les hommes qu'il a connus de ces traits qui restent et qui fixent en peu de mots la vérité du personnage. »

Les œuvres poétiques de La Fare n'ont plus guère aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité, bien qu'elles renferment quelques morceaux pleins de grâce et de naturel. L'auteur s'était mis assez tard à la poésie ; il fut l'imitateur et le disciple de Chaulieu, mais sans avoir ni la même vivacité, ni le même feu d'imagination. Ses vers élégants et faciles ne furent pour lui qu'un agréable passe-temps et il ne faut point leur

donner plus d'importance qu'il ne le faisait lui-même lorsqu'il écrivait :

Présens de la seule nature,
Amusements de mon loisir,
Vers aisés par qui je m'assure
Moins de gloire que de plaisir,
Coulez enfants de ma paresse.
Mais si d'abord on vous caresse
Refusez-vous à ce bonheur ;
Dites qu'échappés de ma veine,
Par hasard sans force et sans peine
Vous méritez peu cet honneur.

Ils renferment cependant des morceaux où le naturel et la grâce servent d'ornement à des pensées ingénieuses et délicates ; tel est par exemple le madrigal sur madame de Caylus, qui fut la première inspiration de sa muse sénile[1]. Il faut rappeler encore son ode sur *la Paresse* dont quelques strophes méritent d'être citées :

Je chante tes bienfaits favorable Paresse,
Toi seule dans mon cœur as rétabli la paix,
C'est par toi que j'espère une heureuse vieillesse
Tu vas me devenir plus chère que jamais.

Ah ! de combien d'erreurs et de fausses idées,
Détrompes-tu celui qui s'abandonne à toi !
De l'amour du repos les âmes possédées
Ne peuvent reconnoître et suivre une autre loi.

1. Cf. Notre édition des *Souvenirs de madame Caylus*. Introduction, p. XXIV.

Tu fais régner le calme au milieu de l'orage,
Tu mets un juste frein aux plus folles ardeurs ;
Tu peux même élever le plus ferme courage
Par le digne mépris que tu fais des grandeurs...

De la tranquillité compagne inséparable,
Paresse, nécessaire au bonheur des mortels,
Le besoin que l'Europe a d'un repos durable
Te devroit attirer un temple et des autels.

Il en est de même de l'ode sur la *vieillesse d'un philosophe voluptueux* où les vœux formés par le poète donnent une image fidèle de sa vie et de ses sentiments :

Nectar qu'on avale à longs traits,
Baume que répand la nature,
Sur les maux qu'elle nous a faits,
Maîtresse aimable d'Épicure,
Volupté, prête ton secours,
Et viens défendre ma vieillesse
Des langueurs et de la tristesse
Qui noircit la fin de mes jours.

Viens donc, non telle qu'avec bruit
Parmi la débauche égarée
Tu m'accompagnois jour et nuit
De pampre et de myrte parée,
Mais sage et sans emportement
Fais aux fureurs de la jeunesse
Succéder la délicatesse
D'un voluptueux sentiment.....

Ainsi puissé-je mollement,
Et d'une âme toujours égale,
Profitant de chaque moment
Attraper mon heure fatale,
Où, content de ne plus souffrir
Cent maux dont elle nous délivre;
Je cesse seulement de vivre,
Sans sentir l'horreur de mourir.

Ajoutons pour en finir avec la muse de La Fare qu'il fut également l'auteur d'un drame lyrique *Penthée*, dont Philippe d'Orléans avait fait la musique, et que ses amusements poétiques lui ont valu une place dans le *Temple du goût*, où Voltaire ne l'a point séparé de son ami Chaulieu;

La Fare, avec plus de mollesse
En baissant sa lyre d'un ton
Chantoit auprès de sa maîtresse
Quelques vers sans précision,
Que le plaisir et la paresse
Dictaient sans l'aide d'Apollon.

Comment et par qui les *Mémoires de La Fare* furent-ils livrés à la publicité, on l'ignore absolument. Gaspard Fritsch qui les imprima pour la première fois à Rotterdam en 1716, n'a fourni aucune indication à ce sujet et les deux éditions données à Amsterdam, en

1745 et 1749, par J.-F. Bernard ont observé le même silence.

De nos jours ils n'ont été réimprimés que dans les *Grandes collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France* publiées successivement par Petitot et Monmerque et par Michaud et Poujoulat, collections peu accessibles à la majorité des lecteurs ; il nous a donc paru intéressant de les publier à nouveau. Nous avons reproduit scrupuleusement le texte de l'édition originale qui fut évidemment tirée d'un manuscrit autographe, et nous avons conservé en même temps les notes ajoutées à celle de 1745, en les signalant par une indication spéciale (A. N.). Ces notes généralement instructives, rectifient ou complètent sur divers points de détail les assertions de La Fare ; mais elles ne peuvent suppléer ni à la brièveté de ses récits, ni à la concision dont l'auteur a parfois fait preuve. Il était donc indispensable de recourir aux autres témoignages contemporains, et nous avons largement puisé dans les mémoires du temps, toutes les fois qu'il pouvait être utile de compléter, de confirmer ou de corriger les jugements et les réflexions de La Fare. C'est le rapprochement et la comparaison des témoignages les plus divers, qui peuvent seuls permettre de se former une opinion raisonnée et équitable sur les hommes et les choses du passé. Nous avons employé, en un mot, pour les *Mémoires de La Fare* le système d'annotation historique précédemment mis en usage pour notre édition

des *Souvenirs de madame de Caylus.* Ce système, nous espérons l'appliquer tour à tour aux écrits de l'abbé de Choisy, de madame de La Fayette, de Gourville, du marquis de Lassay et d'autres historiens dont les Mémoires sont dignes à tous égards de captiver l'attention des érudits et de servir à l'instruction et au délassement des lettrés.

ÉMILE RAUNIÉ.

AVERTISSEMENT

DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1716).

On a vu, depuis plusieurs années, tant d'ouvrages faits à plaisir, et attribués à des personnes qui n'y avoient pas eu la moindre part, sous le titre de Mémoires, *etc., qu'on a cru devoir avertir le public que ceux-ci ont été réellement écrits par un officier de distinction, qui n'est mort que depuis quelques années.*

Quoiqu'il ait pris assez de précautions pour n'être pas connu, il sera difficile qu'il ne le soit pas, pour peu qu'on fasse attention à certaines particularités qu'il rapporte; c'est pourquoi on ne s'est fait aucun scrupule de le désigner par les lettres initiales de son nom.

Je ne dis rien à l'avantage de cet ouvrage; c'est au lecteur à en juger. Ceux qui haïssent la flatterie, et qui aiment la liberté, y verront avec plaisir, que dans tous les pays du monde on trouve des personnes assez nobles, assez hardies pour penser librement, et même pour oser écrire la vérité aux dépens de tout ce qui en peut arriver.

Il paroît que l'auteur de ces Mémoires *avoit dessein de nous mener jusqu'à la fin de la dernière guerre : mais il finit tout d'un coup à la paix de Ryswick. Il a laissé quelques autres ouvrages qu'on donnera dans la suite au public, si l'on remarque que celui-ci soit de son goût.*

MÉMOIRES ET RÉFLEXIONS

DU

MARQUIS DE LA FARE

INTRODUCTION

C'est avec raison, ce me semble, que Frère Jean disant au bon Pantagruel : *Nous autres moines, hélas! n'avons que notre vie en ce monde.* Pantagruel lui répondit : *Eh! que diable ont de plus les rois et les princes?* Chacun effectivement n'a que certain nombre de jours ; il n'est question que d'en faire usage. Ainsi je ne veux point examiner physiquement la vie de l'homme et les causes de son peu de durée, je ne songe point à la prolonger. On pourroit vouloir la rendre plus innocente et meilleure par des préceptes de morale : mais je suis presque persuadé de leur inutilité, et je crois que chacun a dans soi les principes du bien et du mal qu'il fait, contre lesquels les conseils de la philosophie ont peu de pouvoir. Celui-là seul est capable d'en profiter, dont les dispositions se trouvent heureusement conformes à ces préceptes, et l'homme qui a des dispositions contraires agit

contre la raison avec plus de plaisir, que l'autre n'en a à lui obéir.

Quel est donc mon dessein ? C'est de faire comme un tableau de la vie humaine. Il ne s'agit pas ici de ce que les hommes doivent penser et faire; il s'agit de ce qu'ils pensent, de ce qu'ils font et de ce qu'ils sont capables de faire, et d'en juger par ce qu'ils ont fait. Tous les livres ne sont que trop pleins d'idées; il est question de présenter des objets réels, où chacun puisse se reconnaître et reconnaître les autres : et peut-être arrivera-t-il que mettant devant les yeux cette multitude de routes différentes que les hommes prennent pour arriver à leur bonheur, les plus simples et les plus droites seront suivies, sinon par la plus grande, au moins par la plus saine partie. C'est ce qui a fait dire que le livre du monde étoit le plus utile de tous les livres, parce que c'est le seul qui peut par expérience montrer le véritable chemin de la félicité, qui n'est et ne peut être autre que la vérité et la vertu.

CHAPITRE I

DES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA DIFFÉRENCE QUI SE TROUVE DANS LA VIE ET DANS LES PENSÉES DES HOMMES.

La première distinction qui se doit faire dans l'homme, c'est celle de l'esprit et du corps : mais sans nous arrêter à une chose, qui est peut-être plus difficile qu'on ne pense, et regardant l'homme comme un tout composé de ces deux parties, je crois voir en lui trois principes généraux de toutes les actions, qui font trois genres de vie différents. Je le regarde comme agissant ou par son appétit purement naturel, ou par les passions que les objets excitent en lui, ou enfin par la raison, qui, à ce qu'on prétend, le distingue des autres animaux. Ces trois principes ont fait dès la naissance du monde, et font encore à présent, qu'il y a trois sortes de vies parmi les hommes.

La première, celle des nations que nous appelons barbares, qui ne songent qu'à satisfaire leurs appétits naturels, vie plus communément innocente que la nôtre. La seconde, celle de presque tout le monde, qui ne songe qu'à satisfaire ses passions ; celui-ci son avarice, celui-là son ambition, et cet

autre son ardeur pour les voluptés. La troisième vie est de ceux qui, sous le titre de philosophes ou de gens de bien, prétendent par la raison réformer les deux autres ; et ceux-là sont en petit nombre, plus propres à la contemplation qu'à l'action, et à critiquer le monde qu'à le corriger.

Mais cette diversité de principes qui a introduit dans la vie des hommes ces trois principales différences que je viens de remarquer, est non seulement dans la nature humaine en général, mais dans chaque homme en particulier ; de sorte qu'il n'y en a point qui ne pense tous les jours agir conformément, ou à ses appétits naturels, ou à ses passions, ou à sa raison ; et de là vient le peu d'uniformité qui se trouve dans la vie, et qu'on les voit, comme a dit un de nos poètes,

Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc [1],

donnant tout, tantôt à leurs appétits et à leurs

1. La Fare commente et amplifie les réflexions de Boileau sur la versatilité de l'homme :

> Voilà l'homme en effet : il va du blanc au noir,
> Il condamne au matin ses sentiments du soir :
> Importun à tout autre, à soi même incommode,
> Il change à tous moments d'esprit comme de mode ;
> Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
> Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.
>
> (Sat. VIII).

Voltaire dira de même en parlant du duc de Joyeuse :

> Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
> Il prit, quitta reprit la cuirasse et la haire.
>
> (Henriade).

passions, et tantôt à la raison, qui n'est plus raison dès qu'elle est outrée, et qui jette l'homme dans des égarements aussi dangereux que ceux de ses passions ; ce qui fait qu'il ne faut point s'étonner de cette bigarrure qui se trouve dans le monde, puisque la souveraine qui devroit y mettre l'ordre est souvent celle qui gâte tout par sa faiblesse et par son incertitude : en sorte qu'il seroit à souhaiter que les hommes suivissent plutôt leurs premiers mouvements que leurs réflexions ; car les bons feroient le bien plus purement, et les méchants seroient plutôt et plus généralement reconnus.

Il y a trois autres principes moins généraux de la prodigieuse diversité qu'on voit dans les pensées, et par conséquent dans la vie des hommes ; le tempérament, la fortune et l'habitude. Beaucoup de gens prétendent que c'est au tempérament qu'on doit attribuer toutes nos actions ? que les véritables sources de la fortune de chacun sont dans son tempérament ; que la vertu même n'a point d'autre fondement, et que cette prétendue liberté qu'on dit que nous avons de bien et de mal faire, n'est qu'une chimère. Il semble que l'astrologie judiciaire favorise cette opinion ; car s'il est vrai qu'après avoir bien observé le moment de la nativité de quelqu'un, un habile astrologue peut prédire tout le tissu de la vie, ce ne peut jamais être que parce que certaines conjonctions des astres forment un certain tempérament, qui déterminent l'homme à

certaines actions, celui qui connoît parfaitement ces conjonctions et leurs influences, doit presque deviner ce qu'un homme fera, par ce qu'il est capable de faire, et prévoir même par là les accidents qui lui doivent arriver. Mais laissant à part cette science frivole, et ne voulant pas aussi ravir tout d'un coup à l'homme sa liberté, disons seulement que si le tempérament ne fait pas tout, il entre dans tout; qu'on est amoureux, qu'on est ambitieux, qu'on est vertueux et dévot même, chacun selon son tempérament et c'est ce qui fait qu'il ne se trouve pas deux personnes qui soient rien de tout cela de la même manière. Passons à la fortune. Je crois qu'il n'y a personne qui n'ait senti par lui-même, qu'on pense et qu'on agit différemment dans la bonne et la mauvaise fortune, dans les richesses et dans la pauvreté. De cela seul, je crois qu'on peut conclure que les grands princes, les favoris, les ministres, les gens extraordinairement riches sont, comme pour ainsi dire, des gens d'une autre nature que le commun des hommes. Et en vérité personne ne peut avoir quelque commerce avec eux sans s'en apercevoir. Il faut avouer aussi, que non seulement eux, mais tout le reste du monde, prend l'esprit de son état; le bourgeois et le laboureur, le soldat et le marchand, ont tous des idées différentes de la même chose; et ce que l'un fait sans scrupule, l'autre, pour quoique ce pût être, ne voudroit y avoir pensé. Cette différence

de sentiments va encore plus loin; chaque profession et chaque métier, le médecin et l'architecte, le meunier et le cordonnier ont chacun l'esprit particulier de leur profession, comme le jésuite, l'augustin et le cordelier ont celui de leur ordre; en sorte qu'un aveugle de bon sens, qui les entendroit sans les voir, ne devroit pas s'y méprendre. Il y a une autre espèce de gens qui prétendent s'accommoder avec toutes sortes d'esprits, et entrer dans les pensées de chacun, comme si c'étoient les leurs propres. Ce sont les courtisans et les flatteurs : j'entends par là tous ceux qui prétendent avoir l'esprit plus souple que les autres : mais ils sont tous marqués au même coin, aisés à reconnoître, et plus méprisables, en ce qu'ils n'ont rien de vrai, et point de sentiments qui leur soient propres. C'est une troupe de vils et fades approbateurs, imitant bien plus souvent les choses mauvaises que les bonnes[1].

1. Il ne faudrait pas croire que La Fare traite avec trop de rigueur ce monde de la cour et des courtisans au milieu duquel il avait vécu. Si vous demandez à La Bruyère quelle est son opinion à ce sujet, le grave moraliste vous répondra : « L'on se lève à la cour et l'on se couche sur l'intérêt; c'est ce que l'on digère le matin et le soir, le jour et la nuit; c'est ce qui fait que l'on pense, que l'on parle, que l'on se tait, que l'on agit; c'est dans cet esprit qu'on aborde les uns et qu'on néglige les autres, que l'on monte et que l'on descend; c'est sur cette règle que l'on mesure ses soins, ses complaisances, son estime, son indifférence, son mépris.

« Deux sortes de gens fleurissent dans les cours et y dominent dans divers temps : les libertins et les hypocrites; ceux-là

Ces trois principes de la diversité des pensées et des actions humaines se réduisent à l'habitude; principe sourd et lent, mais certain. On peut

gaiement, ouvertement, sans art et sans dissimulation; ceux-ci finement, par des artifices, par la cabale. »

Mais celui qui se montre le plus sévère pour la cour et ses familiers, c'est, comme La Fare, un courtisan, fils et frère de courtisans, le marquis d'Argenson : « Le plus grand vice des gouvernements monarchiques, dit-il, est ce qu'on appelle *la cour*. A commencer par le monarque, c'est là où se puisent tous les vices et d'où ils se répandent comme la boîte de Pandore. La flatterie s'y déguise en sagesse et en amour, les poisons s'y raffinent et la vertu y est méprisée. Il est certain qu'*il n'y a pas un homme de bien à la cour;* si quelqu'un y commence sa réputation par la probité, bientôt il se dégrade. L'estime et celui qui en est l'objet s'infectent des mœurs générales. Les deux idoles y sont la fortune et la mode : comment veut-on que leur culte ne se ressente pas toujours des caprices et des vices qui leur sont propres?

« Un fin courtisan est un homme d'une fourberie déliée, qui fait plus de mal à ceux dont il dit le plus de bien, qui poignarde ceux qu'il caresse, qui veut grand mal et en fait autant qu'il peut au prince qu'il semble adorer, qui fuit les dangers, qui recherche la mollesse, qui sacrifie tout à l'argent, et l'argent à un vain luxe, qui irrite les modes, qui veut enchérir sur les financiers pour la dépense et sur les moyens pour en avoir, qui est haut avec les faibles et bas avec les plus puissants que lui, qui s'écarte chaque jour davantage de la vieille franchise gauloise. A quoi donc sont bons les courtisans, et pourquoi les conserver et encourager même leur travail, comme on le fait aujourd'hui? Cependant ce talent, cette pratique sont devenus tellement en faveur, qu'on ignore le succès avec des qualités contraires, et qu'on se moque de ceux qui veulent se soutenir et s'avançer par la vertu. »

La conclusion naturelle de ces sages réflexions, c'est que « les courtisans sont la perte du roi comme prince et comme homme, des mœurs, des finances, de la discipline, de tout gouvernement, *tam in capite quam membris.* »

presque dire que chaque homme fait toujours la même chose, jusque-là qu'il ne peut pas comprendre qu'on fasse autrement. J'ai vu des gens faire l'amour à la montre, et toujours à la même heure. Quelque chose de mauvais vient à plaire par habitude; et comme chacun envisage chaque chose sous différentes circonstances, il n'est pas étonnant qu'ils aient de différentes pensées. C'est aussi par le moyen de l'habitude que l'éducation a quelque pouvoir de changer les hommes; car à force de les tourner toujours du même côté, on les plie, pour ainsi dire, comme des chevaux qu'on dresse. Tout ce que je viens de dire est si connu, qu'il n'en faut pas parler davantage.

CHAPITRE II

IDÉE GÉNÉRALE DE CE SIÈCLE, SON CARACTÈRE ET SES CHANGEMENTS.

Ces principes supposés, il est nécessaire non seulement que les hommes en détail se conduisent différemment; mais aussi que l'esprit et le caractère de tous les siècles soient différents entre eux, car la ressemblance qui se trouve dans les passions des hommes et dans les événements qu'elles produisent, n'empêche pas cette différence. Il seroit donc à souhaiter, que dans chaque siècle il y eût des observateurs désintéressés des manières de faire de leur temps, de leurs changements, et de leurs causes : car on auroit par là une expérience de tous les siècles, dont les hommes d'un esprit supérieur pourroient profiter. On me dira que l'histoire donne cette expérience, mais comme elle est plus chargée des événements que des réflexions, que d'ordinaire on n'y présente les hommes que tout à fait en beau, ou tout à fait en laid, qu'on y parle fort souvent de gens qu'on n'a que peu ou point connus, et que par mille considérations différentes un historien ne s'avise point de

dire ce qu'il en pense, l'histoire ne peut nous donner cette expérience vraie et utile que je cherche, et vient à n'être plus qu'une compilation de faits arrangés selon l'ordre du temps, qui ne peut contribuer à faire ce tableau varié et raisonné de la vie humaine, qui est mon but. Je sais bien que je n'ai pas connu à fond tous les gens de mon temps : mais je dirai au moins avec vérité et liberté tout ce que je pense de ceux que j'ai connus ; et je vais commencer par donner une idée de l'esprit qui a régné en France pendant la vie du Roi, et des divers changements arrivés sous ce règne.

Il faut pour cela prendre la chose d'un peu plus loin, et remarquer que le seizième siècle fut un siècle de trouble et de division. L'autorité royale fut souvent méprisée et presque éteinte. Les intrigues du cabinet, les guerres de la Religion, l'esprit de Catherine de Médicis, le changement fréquent des Rois et du gouvernement, la faveur et les grands établissements que se disputèrent la maison de Montmorency et celle de Guise, donnèrent lieu à quantité de petites guerres qui recommencèrent souvent, à beaucoup d'intrigues, à des cruautés extraordinaires, et à un grand abus que les grands seigneurs firent de leur autorité. Comme il y avait beaucoup de chemins différents pour la fortune, et des moyens de se faire valoir, l'esprit et la hardiesse personnelle furent d'un grand usage, et il fut permis d'avoir le cœur haut et de le sentir. Ce

fut le siècle des grandes vertus et des grands vices, des grandes actions et des grands crimes. Après que celui qui fut commis en la personne d'Henri III eut laissé à Henri IV non pas un trône où il n'y eût qu'à monter, mais une couronne à conquérir, il éprouva pendant le reste de ce siècle tout ce que la rébellion lui pouvoit faire essuyer.

Ce fut au commencement du dix-septième siècle qu'il se vit maître paisible de son royaume : ce fut aussi là que commença l'esprit qui règne encore aujourd'hui. Henri IV qui avoit vu de ses propres yeux les désordres du siècle précédent, et qui en connoissoit la cause, voulut y remédier ; et la première chose qu'il eut en vue fut l'abaissement des grands seigneurs[1]. Mais comme on ne va point d'une extrémité à l'autre sans passer par un milieu, il commença seulement par ne leur donner plus de part au gouvernement, ni à sa confiance[2] et choisit de gens qu'il crut fidèles, et de peu d'élévation.

Le dévouement aux volontés du prince com-

1. La nonchalance d'Henri III, prince adonné à ses plaisirs, avoit enhardi les seigneurs de sa cour. Il négligea de mettre un frein à leur ambition quand il en étoit encore temps. Lorsqu'il voulut l'entreprendre, *il trouva*, comme dit un historien, *la porte close, se vit chassé de sa maison, et ceux qu'il avoit trop supportés établis à sa place, qui lui donnèrent des coups de bâton, dont il devoit les abattre d'heure* (A. N.).

2. Une des grandes fautes qu'avoit commises Henri III, c'étoit le peu de soin qu'il avoit pris de discerner ses amis de ses ennemis, en donnant sa confiance sans aucun choix (A. N.).

mença à être un grand mérite, et presque le seul : mais comme ce prince étoit jeune, bon et sage, il tempéra toutes choses, de manière qu'il mourut fort regretté et adoré de ses peuples [1].

La reine Marie de Médicis, sa femme, fit ce qu'elle put pour maintenir l'autorité royale, et se servit du maréchal d'Ancre, honnête homme et libéral, à ce que j'ai ouï dire à des gens de ce temps là [2]. Les courtisans commencèrent à devenir rampants auprès de ce favori ; et quoiqu'il eût des ennemis considérables [3], il ne périt que par la

1. Il étoit dans sa cinquante-huitième année lorsqu'il fut assassiné. Il mourut, en effet, regretté et adoré de ses peuples, qui perdoient un roi doué de toutes les qualités qui font les bons princes et grands monarques. Cependant il eut, jusqu'à sa mort, une infinité d'ennemis parmi ses sujets ; et, comme le dit un écrivain moderne, il n'y a pas même eu de tyran contre qui l'on ait plus souvent conspiré (A. N.).

2. Le maréchal d'Ancre étoit naturellement bienfaisant et il avoit désobligé peu de personnes. Sa mémoire ne fut rendue odieuse que pour justifier la manière dont on l'avoit fait mourir. Il auroit paru étrange que le Roi lui-même eût trempé ses mains dans le sang de son ministre, ayant les voies de la justice pour le faire punir. Il falloit représenter ce ministre avec de noires couleurs et, d'un autre côté, faire voir qu'il s'étoit rendu si puissant, que son maître fut obligé de se défaire de lui par cette voie (A. N.).

3. Concini ou le maréchal d'Ancre, avoit voulu perdre le prince de Condé. Ensuite, il avoit travaillé à la ruine des ducs de Bellegarde et d'Epernon ; tous ensemble, avec les ducs de Guise, de Mayenne et de Bouillon, conspirèrent contre le maréchal. C'en étoit plus qu'il ne falloit pour faire périr un étranger qui n'avoit d'autre appui que la Reine-mère. Un esprit de vengeance animoit ces seigneurs. L'ambition et l'avarice de Luynes, qui vouloit avoir part à la dépouille du maréchal, le portèrent

faveur naissante du jeune de Luynes, qui s'étoit insinué dans les bonnes grâces de Louis XIII[1].

à le détruire dans l'esprit du Roi. Le prince, encore jeune, donna aisément dans le piège et consentit à tout ce qu'on lui demanda (A. N.).

D'après les *Mémoires de Brienne* (le fils), Richelieu aurait pu, s'il l'avait voulu, sauver le maréchal d'Ancre, en révélant à temps le complot tramé contre lui :

« Richelieu, comme chacun sait, dut les commencements de sa fortune au maréchal d'Ancre; il avoit par son crédit obtenu l'emploi de secrétaire d'État, quand le Roi, poussé secrètement par de Luynes, son favori, et depuis longtemps las du joug du maréchal, résolut de s'en défaire. L'entreprise, quoique toujours très mystérieusement conduite, avoit échoué déjà plusieurs fois. Richelieu n'étoit encore alors qu'évêque de Luçon et secrétaire d'État; il étoit logé chez le doyen de Luçon, lorsque Février remit au doyen un paquet de lettres, en lui

1. Saint-Simon explique comment de Luynes avait su profiter de l'isolement dans lequel on tenait le jeune roi pour capter sa faveur. « On eut soin, dit-il, d'écarter toutte la cour de luy. C'estoit un crime si connu et si redoutté d'approcher seulement de son appartement, qu'il n'y voyoit que quelques valets bien choisis par ceux de sa mère et qu'on changeoit dès l'instant que les inquiétudes de ceux qui gouvernoient la reine en prenoient le plus léger ombrage. M. de Luynes fut l'unique courtisan qui put avoir leur attache pour amuser l'ennuy du Dauphin toujours enfermé dans son appartement, et qui eut assez d'adresse pour se maintenir dans la liberté de l'approcher..... Il fut ainsy très longtemps l'unique ressource du jeune prince dans sa réclusion et les duretés sans nombre qu'il éprouvoit. Il seroit surprenant que Luynes n'en eust pas profité, luy qui y avoit tourné touttes ses vues et qui n'eust pas saisi l'esprit et le cœur d'un enfant à qui on laissoit à peine voir le jour et qu'on ne s'appliquoit qu'à abattre par la solitude, l'ignorance et la plus austère contrainte et captivité dont Luynes étoit le seul qui l'approchast et qui inventoit des amusements d'oiseaux et de voleries pour luy faire passer le temps dans cette espèce de prison. » (*Parallèle des trois rois Bourbons.*)

Ce favori, quoique sans expérience pour les affaires, se fit faire connétable. Il éleva ses parents et ses amis, et continua d'abaisser les grands seigneurs, à qui pourtant il restoit encore de grands établisse-

recommandant de le porter à l'instant à son évêque. Il étoit plus de onze heures du soir. Richelieu venoit de se mettre au lit quand le paquet lui fut rendu; il l'ouvrit, et parmi ces lettres s'en trouvoit une dans laquelle on lui donnoit avis que le maréchal d'Ancre seroit assassiné le lendemain. Le lieu, l'heure, le nom des complices et toute l'entreprise s'y trouvoient si bien circonstanciés, que l'avis venoit assurément de gens bien instruits : un des conjurés pouvoit seul avoir écrit ce billet. L'évêque de Luçon ne parut pas y ajouter foi. Il tomba dans une méditation profonde qui dura quelques minutes, puis mettant le paquet sous son chevet : *Rien ne presse*, dit-il au doyen de son église, *la nuit portera conseil*. Cela dit, il se recoucha et s'endormit. Le lendemain, à son réveil, il apprit l'assassinat de son bienfaiteur, et se repentit, mais trop tard, de l'avoir laissé égorger. Le doyen de Luçon ne put s'empêcher de lui en faire le reproche. Richelieu s'excusa mal : comment l'eût-il pu faire? N'étoit-il pas coupable, en quelque sorte, de la mort du maréchal? C'est de feu Gomberville, à qui Février avoit dit la chose, que je l'ai su. J'en parlai depuis à mon père : il m'assura que ce fait étoit vrai, qu'il le tenoit de Février lui-même.

« L'ayant alors prié de me dire ce qu'il pensoit de la conduite qu'avoit tenue l'évêque de Luçon, il ajouta que la chose parloit d'elle-même et n'avoit pas besoin de commentaire. Est-ce, lui dis-je, que le cardinal de Richelieu n'étoit pas fâché d'être défait du maréchal d'Ancre? En doutez-vous? reprit-il. Il jugeoit bien dès lors ce qui devoit arriver et ne se trompa pas. Le duc de Luynes, qui se fit connétable sans avoir jamais tiré l'épée que contre des cerfs et des sangliers, ne donnoit aucun ombrage au cardinal; mais jamais il n'eût été premier ministre tant qu'auroit vécu le maréchal d'Ancre; et celui-ci se seroit bien gardé de lui procurer le chapeau. Il falloit donc, pour venir à ses fins, laisser tuer son ami, puisque aussi bien son heure étoit venue, et quoique, selon les règles de l'amitié et de la charité chrétienne, l'action de l'évêque de Luçon ne

ments. Après sa mort Louis XIII, à la persuasion de la Reine sa mère, mit dans le conseil le cardinal de Richelieu[1], alors évêque de Luçon, qui s'en rendit

puisse se justifier, selon les maximes de Machiavel et de la politique humaine, je la crois bonne encore, que je ne l'approuve pas. »

Le fait raconté par le jeune Brienne et l'explication que son père lui en donnait paraissent indiscutables, si l'on tient compte de la situation respective de Concini et de Richelieu au moment du complot. « L'évêque de Luçon, lisons-nous dans les *Mémoires du maréchal d'Estrées*, ne fut pas longtemps secrétaire d'État, sans être considéré comme un homme rare, d'un mérite extraordinaire, ce qui donna bientôt de la jalousie au maréchal d'Ancre. Richelieu ne tarda pas à s'en apercevoir, et il reconnaît lui-même dans ses *Mémoires* que, dès ce moment, il ne compta plus sur la *bienveillance* de son ancien protecteur. La *Relation de la mort du maréchal d'Ancre* nous apprend d'ailleurs que, trois jours avant l'assassinat, Richelieu envoya son beau-frère auprès du favori de Luynes « pour le prier de vouloir bien assurer le roi de son service et de son obéissance, et que ce qui l'avoit obligé d'accepter la charge de secrétaire d'État avoit été seulement pour avoir plus de moyens de le servir. » Il résulte de ces témoignages divers que Richelieu, après avoir pris ses mesures pour n'être pas enveloppé dans la disgrâce du maréchal d'Ancre, ne fit rien pour la prévenir, puisqu'elle servait ses projets ambitieux.

1. « La Reine-mère ayant élevé à la dignité de premier ministre le cardinal de Richelieu, son favori après le maréchal d'Ancre, elle le regarda comme sa créature, et crut qu'elle régneroit toujours par lui; mais elle se trompa, et fit une expérience cruelle du peu de fidélité qui se rencontre en ceux qui ont une ambition démesurée. Je ne sais quels sujets elle eut de se plaindre de lui, et peu de personnes les ont sus; j'ai ouï dire seulement que, n'en étant pas satisfaite, elle voulut le perdre, et crut que ce lui seroit une chose aisée, et que personne ne trouveroit à redire qu'étant maîtresse de son ouvrage, elle le détruisît quand elle le voudroit. » (*Mém. de M^me^ de Motteville.*)

Les motifs de plainte de la Reine contre le cardinal, auxquels madame de Motteville fait allusion, se trouvent rapportés

bientôt le chef et le maître [1] : celui-ci, d'un esprit

dans le *Journal de Richelieu*. (*Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, tome V.)

1. Dans l'un de ses écrits inédits les plus remarquables, le *Parallèle des trois rois Bourbons*, Saint-Simon qui a pris à tâche de faire de Louis XIII un grand prince, s'efforce de revendiquer pour lui une certaine part dans le gouvernement :

« Les grandes choses, écrit-il, qui ont rendu son règne si glorieux sont généralement attribuées au puissant génie du cardinal de Richelieu. Je ne prétends pas luy vouloir contester d'avoir esté en ce genre le plus grand homme que les derniers siècles ayent produit, mais il n'est pas moins vray qu'aucune des grandes choses qui se sont exécutées de son temps ne l'ont esté qu'après avoir esté délibérées entre le Roy et Richelieu dans le plus profond secret. Qui donc peut dire puisqu'il n'y avoit point de tiers, quelle part chacun d'eux a eue à les concevoir le premier, à les digérer, à décider sur la manière de diriger et exécuter ; lequel des deux a ajouté, diminué, corrigé?... On ne peut avec justice oster à Louis XIII une très grande part à tout ce qui s'est conceu et exécuté de grand pendant son règne, et qu'en mesme temps il n'estoit pas possible que toute la gloire n'en revînt dès lors à Richelieu et ne luy soit depuis demeurée. Quel comble de gloire pour Louis XIII de la savoir également mériter et mespriser ; et que cette sorte de gloire est héroïque et unique ! »

Cette argumentation paradoxale ne résiste pas à l'examen des faits; Saint-Simon malgré son enthousiasme pour Louis XIII, s'en rendait assurément compte, puisqu'il ajoutait : « De conclure aussy que Richelieu n'eust pas un très grand crédit sur l'esprit du Roy, ce seroit une autre extrémité fort vicieuse. Il le servoit si bien et si grandement, il le soulageoit de tant de détails, il luy servoit si utilement de plastron à tant de choses embarrassantes qu'il estoit bien naturel que Louis se portast aisément à suivre ses conseils en grand, et à faire d'ailleurs ce qu'il désiroit... Le maistre et le ministre estoient donc tellement distincts que chacun d'eux demeuroit en sa place et tellement un par la confiance et par l'expérience qui la fortifioit sans cesse qu'il n'est pas possible de distinguer dans le gouvernement ce qui venoit de l'un ou de l'autre. »

vaste et hautain, entreprit en même temps l'abaissement total des grands seigneurs, celui de la maison d'Autriche, et la destruction des religionnaires[1]; et s'il ne parvint pas à l'entière exécution de toutes ses entreprises, il leur donna de tels commencements, que depuis nous en avons vu l'accomplissement[2]. Ce fut pour lors que tout le monde prit l'esprit de servitude; et les contradictions que ce cardinal eut de la part de la Reine, sa bienfaitrice[3], de la part de feu Monsieur, héritier

1. Pour un si grand dessein, il falloit un homme de ce caractère. La hauteur d'un ministre qui est assez heureux pour pouvoir se maintenir par lui-même, abat à la fin et atterre les hommes les plus fiers et déconcerte les projets de ceux qui voudroient fomenter des rébellions (A. N.).

2. On vit dans le cardinal de Richelieu toute la pénétration d'un esprit consommé dans la prudence politique. Ne pensons pas que les grands succès de Louis XIV et ceux de ses ministres soient des ouvrages de leur façon et des projets de leur invention : ce ne furent que de simples exécutions des plans concertés et préparés de longue main par le cardinal de Richelieu et dus au premier branle que cette Éminence leur avoit donné durant son ministère (A. N.).

3. « La Reine-mère avertit le Roi que le cardinal étoit amoureux de la Reine sa femme. Cet avis fit son effet, et le Roi en fut vivement touché. Il parut même être disposé à chasser le cardinal et demanda à la Reine-mère qui on pourroit mettre à sa place dans le ministère; elle hésita et ne lui osa nommer personne, soit qu'elle appréhendât que ses créatures ne lui fussent pas agréables, ou qu'elle n'eût pas pris ses mesures avec celui qu'elle vouloit y établir. Cette faute de la Reine-mère causa sa perte et sauva le cardinal. Le Roi, paresseux et timide, craignit le poids des affaires et de manquer d'un homme capable de l'en soulager; et le cardinal eut tout le temps et tous les moyens nécessaires pour dissiper la jalousie du Roi et pour

présomptif de la couronne, de celle de M. de Cinq-Mars, et des autres qui approchoient le Roi, ne lui ayant servi qu'à faire éclater ses vengeances, et à abattre tout ce qu'il y avoit de plus grand, il vit tout le monde soumis. Il faut dire la vérité, qu'avec cette jalousie qu'il avoit de l'autorité royale et de la sienne, qu'il en croyoit inséparable, il aima et récompensa la vertu [1] partout où elle ne lui fut pas contraire [2], et employa volontiers les gens de mérite ; ce qui fit qu'on s'avisa de tâcher d'en acquérir. Il mit, avant que de mourir, dans le conseil du Roi le cardinal Mazarin [3], étranger, de

se garantir des mauvais offices de la Reine-mère. Cependant il n'oublia rien pour la fléchir, ne se voyant pas encore en état de la détruire. Elle, de son côté, fit semblant de se réconcilier sincèrement avec lui ; mais la haine dura toujours entre eux. » (*Mém. de La Rochefoucauld.*)

1. Un ministre qui aime la vertu et qui récompense le mérite, est un trésor pour un État. Il force insensiblement les hommes à devenir bons. En ouvrant au mérite le chemin de la fortune, il détermine ceux qui ont quelque talent à ne s'occuper que des moyens de s'élever et de se soutenir par les belles voies qu'il leur montre (A. N.).

2. « Tout ce qui n'étoit pas dévoué à ses volontés étoit exposé à sa haine, et il ne gardoit point de bornes pour élever ses créatures, ni pour perdre ses ennemis. » (*Mém. de La Rochefoucauld.*)

3. « Les grandes affaires qu'il avoit traitées avec le cardinal de Richelieu lui avoient fait concevoir depuis une si grande estime pour lui, que dans la pensée qu'il avoit de l'établir son successeur, il lui avoit donné toutes les instructions nécessaires pour servir la France, à laquelle il l'avoit obligé de se donner tout entier, afin de suivre ses maximes et de s'y perfectionner. Tout le monde savoit qu'il avoit été nommé dans la déclaration

beaucoup d'esprit, qui peu de temps après la mort de Louis XIII[1], et par l'amitié que la reine Anne d'Autriche eut pour lui, se trouva le maître des affaires, et le chef du conseil pendant une longue minorité. Le souvenir de la persécution que le cardinal de Richelieu avoit faite à la Reine[2], à Mon-

du feu Roi comme premier ministre, parce que ce grand homme avoit assuré le Roi, avant que de mourir, qu'il ne connoissoit plus personne que lui pour remplir cette place. » (*Mémoires de madame de Motteville*, éd. Charpentier, tome I^er^, p. 118.)

1. Il mourut le 14 mai 1643, dans la quarante-deuxième année de son âge et la trente-troisième de son règne. Avant sa mort, il avoit déclaré Anne d'Autriche, sa femme, régente du royaume et lui avoit confié l'éducation de son fils. Il avoit nommé le duc d'Orléans, son frère, lieutenant général du royaume sous la direction de la Reine, et avoit établi un conseil de régence pour l'administration des affaires (A. N.).

Une épitaphe satirique que l'on a attribuée, sans fondement d'ailleurs, au grand Corneille, résume avec autant de concision que d'énergie l'histoire de Louis XIII.

Sous ce marbre repose un monarque françois,
Que ne sauroit l'envie accuser d'aucun vice.
Il fut et le plus grand et le meilleur des rois;
Son règne fut pourtant celui de l'injustice.
Sage en tout, il ne fit jamais qu'un mauvais choix,
Dont longtemps nous et lui portâmes le supplice :
L'orgueil, l'ambition, l'intérêt, l'avarice,
Revêtus de son nom nous donnèrent des lois.
Vainqueur de toutes parts, esclave dans sa cour,
Son tyran et le nôtre à peine sort du jour,
Que dans la tombe même il l'oblige à le suivre.
Jamais pareils malheurs furent-ils entendus?
Après trente et trois ans sur le trône perdus,
Commençant de régner, il a cessé de vivre.

2. Ces persécutions, s'il faut en croire les témoignages contemporains, eurent pour cause première le mépris avec lequel

sieur, et à tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le royaume, fit que chacun pensa à se relever pendant cette minorité. Monsieur, qui prétendoit être le tuteur légitime de son neveu, M, le prince de Condé pour lors duc d'Enghien, qui venoit de gagner la bataille de Rocroy, M. de Beaufort, qui étoit fort bien avec la Reine régente, l'évêque de Beauvais[1], le duc de la Rochefoucault, créature de

Anne d'Autriche avait accueilli les témoignages de la passion que Richelieu éprouvait pour elle.

« Le cardinal, nous dit dans ses *Mémoires* le comte de Brienne (le fils), étoit éperdûment amoureux, et ne s'en cachoit point, d'une grande princesse. Le respect que je dois à sa mémoire m'empêchera de la nommer. Le cardinal avoit eu la pensée de mettre un terme à sa stérilité, mais on l'en remercia civilement... La déclaration amoureuse fut faite dans toutes les formes. La princesse la traita toujours de pantalonnade, et ses dédains, assaisonnés du sel de la plaisanterie, aigrirent tellement ce prélat orgueilleux, que, depuis, son amour se changea en haine. » Madame de Motteville confirme cette assertion : « On veut, écrit-elle, que le cardinal de Richelieu ait eu pour la Reine plus d'amour que de haine, et que, ne la voyant pas portée à lui vouloir du bien, soit par la vengeance, ou soit pour la nécessité à se servir de lui, il lui rendit de mauvais offices auprès du Roi. Les premières marques de son affection furent les persécutions qu'il lui fit; elles éclatèrent aux yeux de tous; et nous verrons durer cette nouvelle manière d'aimer jusqu'à la fin de la vie du cardinal. »

1. « L'évêque de Beauvais, dit madame de Motteville, ne soutenoit pas les affaires avec la force et la capacité qu'un premier ministre doit avoir; et la Reine, qui sortoit d'une grande oisiveté, et qui de son naturel étoit paresseuse, se trouva tout à coup accablée d'un si grand fardeau. Elle ne fut pas longtemps sans connoître qu'elle manquoit de secours et qu'il lui étoit impossible de gouverner un État aussi grand que la France, ni démêler toute seule les intérêts des par-

la Reine, et madame de Chevreuse qu'on croyoit le mieux dans son esprit [1], voulant tous faire valoir

ticuliers ni des grands du royaume, qui sont fort différents; et il est certain qu'il faut un grand temps pour examiner ce détail qui fait de la peine aux plus beaux esprits qui ne sont point accoutumés au travail, et qui n'ont aucune connoissance des affaires.

« Ce qui donnoit un plus grand chagrin à la Reine étoit l'envie de satisfaire, autant qu'elle le pourroit, ceux qui lui demandoient justice sur les pertes qu'ils prétendoient avoir faites sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui étoient en grand nombre et qui étoient difficiles à contenter. Dans cet intervalle de dégoût et d'embarras, le cardinal Mazarin, nommé par le feu Roi pour un de ceux de son conseil, fut assez heureux pour être destiné et ensuite choisi par elle pour remplir cette place. » Les talents de Mazarin, son génie pour l'intrigue, et l'empire qu'il prit insensiblement sur l'esprit et le cœur d'Anne d'Autriche, le rendirent bientôt tout-puissant, au détriment de ses rivaux, que la reine sacrifia sans regret. Ainsi, comme l'a judicieusement remarqué madame de Motteville, « cette volage à qui les païens, sous le nom de la Fortune, ont donné de l'encens, voulant à son ordinaire se moquer de ceux qui la suivent, les abandonna pour se donner tout entière à un étranger, et l'élever tout d'un çoup du premier échelon au plus haut où un particulier puisse monter, le mettant au-dessus des princes et des grands du royaume. » (*Mémoires*, éd. Charpentier, chap. v, 1643.)

1. « Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, étoit fille du duc de Montbazon; mariée d'abord au connétable de Luynes, elle épousa le duc de Chevreuse en secondes noces. On dit qu'elle étoit extrêmement belle étant jeune, mais comme je ne l'ai vue que depuis son retour de Flandre, et qu'alors elle avançoit en âge, je n'ai rien remarqué en elle de sa première beauté. Pour de l'esprit et du cœur elle en avoit plus que femme au monde; elle écrivoit une lettre et tout ce qu'elle vouloit d'une manière si sensée et si juste que jamais personne n'a mieux écrit d'affaires : elle y excelloit. En fait d'intrigues, le cardinal de Mazarin (ce que je vais dire est bien fort) a plu-

leurs prétentions, aussi bien que beaucoup d'autres concurrents, gens de grandes espérances par l'appui de ceux que je viens de nommer ; il étoit impossible qu'on ne vît naître de cette situation beaucoup de divisions, et que l'autorité royale ne souffrît une grande diminution pendant la longue minorité d'un jeune Roi, et la régence d'une Reine opiniâtre, qui vouloit maintenir un étranger malgré les parlements, les princes, et presque tout le monde. Ce fut donc un temps de licences, d'intrigues de cour, de galanterie, que tout le temps de cette régence : car la Reine elle-même étoit galante, et les femmes avoient beaucoup de part aux affaires. Il arriva aussi que la guerre étrangère qu'on avoit avec les Espagnols [1], et la guerre civile

sieurs fois avoué qu'elle en savoit plus que lui. Elle avoit la réputation de ne pardonner jamais à ses ennemis. Elle a longtemps gouverné la Reine : elle a souffert pour elle, avec un courage au-dessus de son sexe, la plus cruelle persécution qui fût jamais : errante dans les pays étrangers, et demandant pour ainsi dire son pain de cour en cour ; toujours agitée et jamais moins en repos que lorsque, malgré elle, on la forçoit de s'y tenir. Enfin, plutôt que de finir en paix le reste de ses jours, dès qu'occupée des Colbert, elle vit luire le premier rayon de leur fortune naissante, elle fit alliance avec eux, et maria son petit-fils à la fille d'un homme qui n'auroit jamais cru, dix ans auparavant, pouvoir faire ses filles duchesses. Il fallut écraser pour cela le pauvre M. Fouquet : elle le sacrifia sans scrupule à l'ambition de son compétiteur. » (*Mémoires de Brienne.*)

1. A la nouvelle de la maladie de Louis XIII, les Espagnols, se promettant de sa mort une division parmi les grands du royaume de France, avoient fait avancer vers les frontières,

formèrent de bons officiers ; et que l'art de la guerre, qui s'étoit perfectionné par le grand Gustave, roi de Suède, fut porté jusqu'à nous par ses généraux après sa mort, et surtout par le duc de Weimar, de qui Mr. de Turenne l'apprit, Mr. le Prince de son côté, ayant commencé la guerre avec Gassion, qui avoit servi Gustave, et étant d'ailleurs d'un génie admirable, se perfectionna en Allemagne dans les campagnes qu'il fit sous lui avec M. de Turenne, contre les Mercy et les Tilly généraux habiles qu'avoit pour lors l'empereur. Mais ce qu'il y a à remarquer, c'est que tout le monde étoit séparé en gens de guerre, et en gens de cour ; et que pendant que les premiers étoient en campagne, ceux-ci faisoient la guerre dans le cabinet, à la réserve des principaux, et de quelques autres au-dessous d'eux, qui étoient de tous métiers [1]. Il est aisé de comprendre, comme quo

sous la conduite de don Francisco de Mello, une armée de 26,000 hommes, et avoient investi la ville de Rocroy dans l'espérance qu'elle leur donneroit une libre entrée dans la France. Mais le duc d'Enghien les força dans leurs retranchements, leur tua 6,000 hommes, fit quelques prisonniers, demeura maître de toute l'artillerie et de tout le bagage, et signala par cette victoire les premiers jours du règne de son jeune maître. Cette bataille se donna le 19 mai 1643 (A. N.).

1. Ces derniers génies sont les plus excellents : savoir gagner des batailles et prendre des villes est un métier bien essentiel à un État pour son soutien et pour son affermissement. Concerter dans le cabinet et dans le conseil du prince des inventions et des adresses politiques, c'est le moyen de prévenir des événements fâcheux et d'éviter de fausses levées de boucliers

chacun alors par son industrie pouvoit contribuer à sa fortune et à celle des autres : aussi les gens que j'ai connus, restés de ce temps-là, étoient la plupart d'une ambition qui se montroit à leur première vue, ardents à entrer dans les intrigues, artificieux dans leurs discours, et tout cela avec de l'esprit et du courage [1]. Je vais dire présentement comment les choses ont changé peu à peu.

Après que le cardinal Mazarin, homme d'un esprit souple [2] et délié, que ses passions ne détour-

Une méditation profonde et, s'il faut ainsi dire, une mélancolie politique, épargnent souvent du sang et de l'argent. Mais les hommes d'un mérite universel sont d'un prix inestimable. La France foisonnoit alors en génies extraordinaires, tant en bien qu'en mal, capables des plus grands vices et des plus grandes vertus, que la politique du cardinal déterminoit au bien, c'est-à-dire à sa volonté. Car telle est la morale des grands hommes qui se trouvent revêtus d'un grand pouvoir : *Sit pro ratione voluntas* (A. N.).

1. Il n'y a que les Français qui aient cette capacité de se prêter tout à la fois à des passions si différentes : l'amour, la gloire et la vengeance. Mais la politique du cardinal Mazarin sut les faire opter. Il leur occasionna des appas et des attraits vers les passions les plus douces et les plus tendres. Ce stratagème italien d'amollir les courages par les plaisirs et par la volupté, lui réussit assez heureusement ; il fit, par cette conduite, que les divisions ne furent ni si grandes ni si implacables. Son ministère fut pour ainsi dire assaisonné d'un aigre-doux, qu'il sut parfaitement bien ménager. Il obtint quelquefois par la force ce qu'on auroit refusé à sa douceur, et quelquefois il eut par la douceur ce qu'il n'auroit jamais pu avoir par la force ; les François sont trop sociables pour ne pas se laisser gagner par une de ces deux voies (AN.).

2. Souple pour plier plutôt que de rompre ; délié pour s'insinuer et pour profiter des occasions qui, quoique souvent de

noient jamais de suivre son intérêt[1], se fut servi de l'habileté, de la fermeté de la Reine[2], d'un reste de l'autorité royale, qu'il sut faire valoir à propos, pour obliger M. le Prince à sortir de France, et pour terminer la guerre civile par le secours de M. de Turenne, le plus grand capitaine de son temps, il employa ce même général dans la guerre étrangère, et par ce moyen se vit en peu de campagnes redouté des ennemis de l'État, aussi bien que de ses ennemis particuliers : ce cardinal jouit pendant quelques années du fruit de ses travaux, c'est-à-dire, d'une autorité qui ne recevoit

peu d'apparence, deviennent pourtant d'une grande conséquence quand on sait bien ménager (A. N.).

1. Grand avantage de déterminer ses passions à ce que l'on veut. L'avantage seroit néanmoins plus grand si l'on prenoit le parti d'amortir les passions qui détournent les ministres, comme les autres hommes de leurs devoirs les plus importants. (A. N.).

2. Cette fermeté de la reine n'était en somme qu'une obéissance passive aux volontés du premier ministre : le témoignage de madame de Motteville ne laisse aucun doute à cet égard :

« La Reine, dit-elle, étoit éclairée sur tout ce qu'on appelle la droite raison; mais, enfin, malgré ses lumières naturelles, elle étoit aveugle, d'un aveuglement volontaire et fort blâmable. Sa volonté a toujours été soumise à celle de son ministre, et sa raison cédoit quasi toujours aux volontés de cet heureux homme, dès le moment qu'il vouloit la combattre. Son équité et sa justice perdoient de leur force aussitôt que la passion ou l'intérêt de celui qui la conseilloit en étoient les juges. Et pour notre malheur, quand son opinion se trouvoit contraire à celle de son ministre, l'estime qu'elle avoit pour lui, et la défiance qu'elle avoit d'elle-même, faisoient qu'elle ne la soutenoit pas, et qu'elle soumettoit la sienne très facilement. » (*Mémoires*, éd. Charpentier, t. I^er^, p. 152.)

aucune contradiction [1] : car quoique le Roi parvînt à un âge où il pouvoit prendre connoissance de ses affaires, les obligations qu'il lui avoit, l'habitude, la soumission à ses volontés qu'il avoit contractée dès son enfance, et sa timidité naturelle, l'empêchèrent de se mêler des affaires pendant la vie du cardinal ; et quoiqu'on ait dit qu'il commençoit à s'en lasser, je doute qu'il eût de longtemps secoué ce joug. Pendant les dernières années du ministère du cardinal, la cour lui fut entièrement soumise ; mais comme il avoit eu besoin de tout le monde, il ménagea le mieux qu'il put et les uns et les autres. Il promit beaucoup et ne tint guère [2], gouverna le monde plus par l'espérance que par la crainte. On lui fit faire à lui-même beaucoup

1. Je pense que la voie de l'autorité seroit la meilleure manière de conduire les peuples. Mais il faudroit que celui qui est à leur tête eût lui-même un amour dominant pour l'ordre et un attachement inviolable pour la vérité et pour la vertu. Il est quelquefois trop long et souvent inutile d'user de ménagements et de vaines persuasions. Le gouvernement des hommes est comme une grande machine, dont toutes les roues, quelque nombreuses qu'elles puissent être, doivent dépendre d'un seul ressort ; la machine, une fois montée, marchera durant des siècles entiers sans se déranger ; mais si vous affaiblissez le ressort, elle se dérangera au premier instant. Le cardinal Mazarin avoit parfaitement compris ce mécanisme. Un seul mot dit à l'oreille et souvent inculqué à son élève, pouvoit assurer la bonté du ressort. « *Souvenez-vous*, disait-il au roi, *de vous respecter vous-même et l'on vous respectera.* » Ce seul mot contient toute la force et toute l'énergie du mécanisme dont nous venons de parler (A. N.).

2. L'auteur satirique de la *Juliade* se montre plus sévère à cet

de choses en le menaçant. Enfin ce fut un homme qui, avec une autorité suprême, compta un peu avec le genre humain : du reste il eut des amis avec qui il vecut familièrement, il introduisit les plaisirs et les jeux, et amollit par là les courages. Surtout, comme il avoit été fort embarrassé autrefois de se trouver sans argent quand il sortit de France, il ne songea pour lors qu'à en amasser, et fit une espèce de trafic de toutes les charges du royaume; en un mot il ne se fit plus rien sans argent. D'un autre côté M. Fouquet, surintendant des finances, ayant pour but d'occuper un jour la première place, et par défiance aussi du cardinal, avec qui l'abbé Fouquet son frère l'avoit brouillé, ne songea qu'à se faire des créatures, et répandit beaucoup d'argent dans la cour. Cela y mit de la magnificence et de la joie : les vieux courtisans, et les plus considérables, ne songèrent qu'à se maintenir dans la familarité et les bonnes graces du cardinal, ce qui leur donnoit une grande distinction, et les jeunes qu'à se divertir et à jouir des

égard que La Fare pour Mazarin dont toute la vie n'est à ses yeux qu'une perpétuelle fourberie :

Il fourba dès sa naissance,
Il fut fourbe dans son enfance,
Plus fourbe dans sa puberté.....,
Fourbe à Rome, fourbe à Casal,
Fourbe dans sa basse fortune,
Mais quand par grâce non commune
Pour cardinal on l'eût choisi
Il devint fourbe cramoisi.

bienfaits de M. Fouquet. Quelques-uns s'attachèrent au jeune Roi, et s'en trouvèrent bien dans la suite.

Le mariage [1] et la paix furent enfin conclus en même temps; Monsieur [2], oncle du Roi, mourut. Monsieur, frère du Roi, épousa la princesse d'Angleterre; la cour revint à Paris où l'on fit une superbe entrée à la Reine; et au printemps suivant, le cardinal mourut [3], à Vincennes avec toute la fermeté possible [4]; laissant une succession [5] immense et

1. Le fameux traité des Pyrénées, conclu dans l'île des Faisans, sur la rivière de Bidassoa, fut signé le 7 novembre 1659, et ce ne fut que le 3 juin 1660 que le mariage du roi fut fait par procureur à Fontarabie. Le 7 du même mois, le roi d'Espagne remit l'infante sa fille à Louis XIV, et le 9, le mariage fut célébré à Saint-Jean de Luz (A. N.).

2. Il étoit âgé de cinquante-deux ans lorsqu'il mourut à Blois le 2 février 1660. Ce prince étoit né avec de belles inclinations, mais elles ne furent pas cultivées. Les maîtres qu'on lui donna le gâtèrent par leur indulgence; les favoris, dont il ne pouvoit se passer, lui firent commettre une infinité de fautes. Mais comme il ne se conduisoit que par les lumières d'autrui, il semble qu'on ne doit mettre sur son compte ni le bien ni le mal qu'il fit (A. N.).

3. Sa mort arriva le 9 mars 1661 (A. N.).

4. D'autres disent avec toute l'indifférence possible. Il mourut, dit le comte de Bussy-Rabutin, paraissant ne songer à l'autre monde que par manière d'acquit (Voyez, à ce sujet, les remarques sur les *Mémoires de Joly*, édit. de 1734.) (A. N.).

5. Les richesses qu'il avoit amassées alloient à plus de 100 millions. Il avoit ainsi atteint au souverain bien, selon l'idée d'Aristote, vrai Mazarin de son temps. Ce pédagogue politique du plus grand prince de l'antiquité, pensoit que celui-là étoit parvenu au souverain bien qui avoit acquis les plus hautes connoissances et qui pouvoit vivre et mourir dans l'abondance.

On dit que le comte Mazarin eut de grands scrupules par rap-

une grande réputation[1]. Jusque ici j'ai parlé par ouï

port à ses grandes richesses, et qu'il couroit risque de mourir sans absolution si le Roi ne lui avoit fait don de tout ce qu'il lui avoit volé. En effet, ce prince lui fit expédier, le 6 du même mois de mars 1661, un brevet par lequel il lui donnoit tout ce qu'il avoit acquis pendant son ministère. Mais, à bien peser les choses, on trouvera que le scrupule du cardinal regardoit le temps plutôt que l'éternité. Il pensoit moins au compte qu'il avoit à rendre à Dieu qu'à celui que le Roi pourroit demander à sa famille lorsqu'il seroit mort. L'exemple de ce qui étoit arrivé à la mort du maréchal d'Ancre l'alarmoit sans doute. Cependant le maréchal d'Ancre étoit mort infiniment moins riche que le cardinal Mazarin (A. N.).

L'abbé de Choisy nous explique dans ses *Mémoires* comment le roi fut amené à faire don à Mazarin des richesses qu'il avait accaparées, et le plus souvent au détriment du trésor.

« Le cardinal, dit-il, ne passoit pas pour avoir une conscience fort timorée. Néanmoins ses scrupules augmentoient à mesure que la mort approchoit. Un bon théatin, son confesseur, lui dit net qu'il seroit damné, s'il ne restituoit le bien qu'il avoit mal acquis. *Hélas!* dit-il, *je n'ai rien que des bienfaits du roi.— Mais*, reprit le Théatin, *il faut bien distinguer ce que le roi vous a donné d'avec ce que vous vous êtes donné vous-même. — Ah! si cela est*, dit le cardinal, *il faut tout restituer*. Colbert vint là-dessus, et, étant consulté, conseilla au cardinal de faire une donation testamentaire de tous ses biens en faveur du roi; qu'il ne manqueroit pas, vu son bon cœur, de les lui redonner sur-le-champ. L'expédient plut à Son Éminence, il falloit peu de chose pour calmer ses remords. Il fit la donation le troisième mars; mais il fut deux jours fort en peine, parce que le roi, qui l'avoit acceptée, ne disait mot. *Ma pauvre famille*, s'écrioit-il dans son lit devant Colbert, Roze et Bernouin, son premier valet de chambre (je le sçais de Roze), *ah! ma pauvre famille n'aura pas de pain*. Colbert le réconfortoit et lui rapporta enfin, le 6 du mois, la donation du roi, qui le remettoit en possession de ses richesses immenses. »

1. « Jamais homme, écrit Bussy-Rabutin dans ses Mémoires, n'eut une si heureuse naissance que celui-là, il étoit né gentilhomme romain, il avoit étudié dans l'université de Sala-

dire : présentement je vais dire ce que j'ai vu.

Louis XIV, âgé d'environ 23 ans, s'appliqua aux affaires avec beaucoup d'ardeur; et comme le cardinal dans les dernier temps l'avoit surtout mis en garde contre la familarité des Français, et ne

manque, où s'étant un jour fait faire son horoscope, on l'avoit assuré qu'il seroit pape. Il avoit la plus belle physionomie du monde, les yeux beaux et la bouche, le front grand, le nez bien fait, le visage ouvert. Il avoit beaucoup d'esprit ; personne ne faisoit un conte plus agréablement que lui ; il étoit insinuant ; il avoit des charmes inévitables pour être aimé de ceux qu'il lui plaisoit ; il jouoit fort bien tous les jeux d'esprit et les jeux d'adresse. Il avoit d'abord été attaché à la maison des Colonne, puis au cardinal Sachetti ; après il fut capitaine de cavalerie ; ensuite le cardinal Antoine Barberini l'eut auprès de lui et lui fit prendre la soutane. Depuis s'étant fait connoître homme habile en négociations, il fut employé à la paix de Casal qu'il fit à l'avantage de la France. Le cardinal de Richelieu lui en fit avoir le chapeau de cardinal, et à sa mort il le laissa dans les affaires. Louis XIII s'en servit et en fit tant de cas qu'il ordonna en mourant qu'il seroit un des directeurs de l'État pendant la minorité. La reine Anne d'Autriche ayant eu la régence le choisit pour premier ministre. Il le fut dix-huit ans pendant lesquels il eut de grandes traverses, mais il sembloit que la fortune ne les lui envoyoit que pour lui attirer des honneurs par l'éclat avec lequel elle l'en tiroit. Il avoit aussi pour cette raison pris pour devise un rocher battu des vagues avec ces mots, *quam frustra et murmure quanto*.

« Il n'avoit ni haine ni amitié, et il ne témoignoit ni l'un ni l'autre qu'autant que son intérêt l'obligeoit à le faire. Si ceux qui l'avoient servi lui étoient encore utiles et importans, il les récompensoit fort bien, sinon il ne faisoit pas grand cas de la reconnoissance. On l'outrageoit quand on le comparoit au cardinal de Richelieu ; cependant celui-ci avoit été son maître et le surpassoit en grandes qualités. Le cardinal Mazarin avoit une plus grande étendue d'esprit que le cardinal de Richelieu; celui-ci avoit plus d'honneur et l'âme plus belle que l'autre. »

lui avoit parlé que de maintenir son autorité, il en fut jaloux jusqu'à l'excès, et commença à se moins communiquer. Cependant sa jeunesse, sa bonne mine, ses nouvelles amours, et particulièrement l'abondance qui régnoit encore dans le monde, jointe aux spectacles et aux fêtes, firent que la cour parut à Fontainebleau, pendant l'été de 1661, plus brillante et plus belle qu'elle n'avoit jamais été : et comme chacun dans le commencement d'un gouvernement nouveau est rempli d'espérance, qui est la plus agréable de toutes les passions, ce ne furent que festins, jeux et promenades perpétuelles, où un jeune roi, après avoir choisi une maîtresse digne de lui, commençoit à jouir de la liberté et de la royauté : car jusque-là il n'avoit su ce que c'étoit que l'une ni l'autre.

La perte de Fouquet surintendant des finances, avoit été, à ce que l'on croit, résolue par le cardinal Mazarin [1]; mais non pas du consentement de la Reine-mère, dont enfin il fut abandonné à ses ennemis à la persuasion de madame de Chevreuse, liée d'intérêt avec Colbert, qui, après avoir eu toute la direction des affaires du cardinal et sa confiance, avoit été dès longtemps destiné par ce ministre pour la réforme des finances. Cette

1. Le cardinal ayant vu que le surintendant se faisoit des créatures par son argent qu'il répandoit avec profusion, en avoit conçu de l'ombrage et songeoit à le perdre, lorsqu'il mourut (A. N.).

affaire fut ménagée avec secret et dissimulation de la part du Roi. Il fit beaucoup de caresses à Fouquet; et sous prétexte que cet homme avoit des liaisons considérables, et qu'il avoit fortifié Belle-Isle, sur la côte de Bretagne, le Roi alla lui-même à Nantes pour l'y faire arrêter [1], comptant que sa présence empêcheroit que personne se pût soulever en faveur de ce ministre; ce qui parut puéril aux plus sensés, mais qui flatta le Roi, dans la pensée qu'il en acquerroit la réputation d'un prince résolu, prudent et dissimulé. Fouquet dans l'appréhension qu'il avoit eue du cardinal, s'étoit voulu mettre en état de lui résister, s'acquérant des amis; et comme il étoit naturellement visionnaire, il crut en avoir un bien plus grand nombre qu'il n'en avoit réellement [2]. Il en fit une liste; la moitié

1. Il fut arrêté le 5 septembre 1661 dans la ville de Nantes; ce que je remarque parce que quelques écrivains errent, et par rapport au jour et par rapport à la ville (A. N.).

2. Dès que Fouquet eut été arrêté, toutes ses créatures l'abandonnèrent. Personne même n'intercéda pour lui. Le 20 décembre 1664, il fut condamné à un bannissement perpétuel. Mais comme il parut dangereux de laisser sortir du royaume un homme instruit à fond des affaires du pays, le roi commua la peine en une prison perpétuelle. On le transféra à la citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680, dans les sentiments d'un véritable pénitent, sentiments dans lesquels il avoit vécu depuis sa disgrâce (A. N.).

Il est tout à fait inexact de prétendre que *personne n'intercéda* pour Fouquet. « Les femmes pour lesquelles il s'était perdu, remarque M. Chéruel, l'avaient toujours aimé et protégé; elles ne l'oublièrent certainement pas dans une cir-

de la cour se trouva sur ses papiers, et fut quelque temps dans une grande consternation. D'un autre côté les gens d'affaires prévirent bien l'orage qui alloit fondre sur eux. Quelques-uns furent arrêtés en même temps que le ministre; d'autres se sauvèrent, comme Gourville[1], le plus habile de ses

constance où il s'agissait de son salut. Madame de Sévigné, mademoiselle de Scudéry, madame d'Asserac, madame Duplessis-Guénegaud, la comtesse de Maure, s'intéressaient vivement à lui. Combien d'autres nous sont restées inconnues, qui contribuèrent à former en sa faveur une de ces ligues dont la puissance est irrésistible. La conduite admirable de la femme et de la mère de Fouquet, leur patience, leur zèle, leur courage à toute épreuve donnaient un noble exemple et trouvèrent de nombreux imitateurs. »

Les gens de lettres dont Fouquet s'était montré le Mécène intelligent et généreux se souvinrent noblement de lui dans sa disgrâce; le poète Hesnault lança contre Colbert son fameux sonnet, tandis que la Fontaine, dans son élégie aux *Nymphes de Vaux*, appelait sur l'*illustre malheureux* la clémence royale, et que Pellisson écrivait en sa faveur ces *Défenses* célèbres qui sont restées comme un modèle d'éloquence judiciaire et contribuèrent alors à persuader au public que Fouquet était victime d'une odieuse persécution.

On trouvera d'intéressants détails sur le dévouement des amis du surintendant dans les *Mémoires sur Nicolas Fouquet* déjà cités (tome II, chap. XLVI), et dans l'*Histoire de la détention des philosophes à la Bastille*, par Delort.

1. Gourville, ainsi que cela résulte du réquisitoire dressé contre lui se trouvait gravement compromis : « Le sieur Hérault de Gourville est accusé par M. le procureur général d'abus, malversations et vols par lui commis ès finances du Roi. Il y a même de violentes présomptions du crime de lèse-majesté en son affaire.

« Pour ce qui touche le fait des malversations dans les finances, jamais homme n'en fut plus clairement ni plus positivement convaincu. Tout concourt à la preuve : la bassesse et

confidents, qui mit à couvert beaucoup de biens; et se retira en Flandre. L'emprisonnement fut suivi de l'érection d'une chambre de justice; les prisons furent pleines de criminels et d'innocents:

l'extraction de l'accusé, et les premiers emplois de sa vie dans la servitude la plus abjecte, le changement de sa fortune si soudain, ses richesses immenses en moins de trois années, et telles, qu'en une seule séance la Chambre lui a retranché pour près de trois cent mille livres de revenu, par la suppression des offices des commissaires des tailles; les pensions qu'il a exigées sur les fermiers généraux, les violences qu'il a exercées sur les gens d'affaires, le ministère qu'il a prêté aux dissipations de M. Fouquet, l'abus qu'il a fait du crédit qu'il s'étoit acquis dans son esprit, ses charges, ses profusions qui font encore tant d'éclat et qui lui ont acquis la protection déclarée des grands du royaume; et, au milieu de tout cela, la fuite dont il a pris le parti, pressé par le seul témoignage de sa conscience, après avoir observé que la Chambre travaillant sans dissimulation, il ne pouvoit manquer d'être un des premiers et des principaux objets de sa recherche : toutes ces circonstances ramassées ne peuvent-elles pas passer pour autant de preuves irréprochables de ses crimes et de ses malversations? Et, pour comble de tous ses désordres, la participation qu'il a eue à cet écrit fameux qui contient un projet de moyens pour rallumer la sédition dans le royaume, sont des titres suffisants d'une condamnation bien assurée. »

Mais Gourville, en homme prudent, n'attendit pas qu'on lui fît son procès.

« On dit, qu'on l'auroit fait arrêter, sans M. le Prince, qui répondit au Roi de la bonne conduite de Gourville; mais lui, ne se tenant pas fort en sûreté, s'échappa de la cour et se retira en Poitou, dans les terres du duc de La Rochefoucauld, où il n'avoit pas peur d'être pris. Il passa dans la Franche-Comté, après s'être voulu voir lui-même pendre en effigie à Paris, où il resta caché pendant quelque temps pour mettre ordre à ses affaires et sauver avec lui ses papiers. »

(*Mém. de Brienne.*)

il parut qu'on en vouloit au bien de tout le monde. Colbert persuadé que le Roi étoit maître absolu de la vie, et de tous les biens de ses sujets, le fit aller un jour au Parlement pour en même temps se déclarer quitte et le premier créancier de tous ceux qui lui devoient. Le Parlement n'eut pas la liberté d'examiner les édits. Il fut dit que désormais il commenceroit par vérifier ceux que le Roi lui envoyeroit, et qu'après il pourroit faire ses remontrances; ce qui dans la suite lui fut encore retranché. On peut s'imaginer la tristesse, la crainte, et l'abattement que toutes ces choses produisirent dans le public, et voilà où commença cette autorité prodigieuse du Roi, inouïe jusqu'à ce siècle, qui après avoir été cause de grands biens et de grands maux, est parvenue à un tel excès, qu'elle est devenue à charge à elle-même. On peut donc dire, que l'esprit de tout ce siècle-ci a été du côté de la cour et des ministres, un dessein continuel de relever l'autorité royale jusqu'à la rendre despotique; et du côté des peuples une patience et une soumission parfaite, si l'on en excepte quelques particuliers pendant la régence.

Le Roi, à cette jalousie de son autorité, joignit la jalousie du gouvernement. Il eut peur sur toutes choses, parce qu'il avoit été gouverné, qu'on ne crût qu'il l'étoit encore, et par là ces trois ministres, Le Tellier, Colbert et de Lionne, en lui disant toujours qu'il faisoit tout et qu'il étoit le maître,

éloignèrent de lui, et ceux qui l'avoient bien servi, et ceux qui étoient capables de le bien servir. Ils le réduisirent, comme il ne parloit qu'à eux, à faire tout ce qu'ils vouloient, soit en accordant aujourd'hui une chose à l'un et demain à l'autre, soit en faisant ce qu'ils vouloient tous trois, quand il leur plaisoit de s'accorder[1].

On ne parla plus aux maréchaux de Villeroi, de Grammont et de Clairembault, ni à M. de Turenne, auxquels M. le cardinal avoit accoutumé de communiquer les affaires importantes. Monsieur, jeune et beau, et qui ne songeoit qu'à ses plaisirs ne fut compté pour rien. La Reine-mère elle-même n'eut bientôt plus de part aux affaires: le Roi vécut

1. Dans ses *Additions au Journal de Dangeau*, Saint-Simon rapporte une preuve frappante de l'amour-propre que Louis XIV mettait à ne point paraître gouverné par ses ministres, et du moyen singulier qu'il employait pour arriver à ce résultat. « Un ami du chancelier Le Tellier lui demandoit de le servir auprès du Roi dans une affaire qui lui importoit fort, et sembloit croire que le crédit du ministre devoit être en cette occurrence une garantie du succès. — Ne vous y trompez pas, lui repartit Le Tellier, vous êtes trop mon ami pour que je vous laisse rien sur le cœur, et que je vous cache rien. Ce que vous dites est vrai et ne l'est pas. De vingt affaires que je porteroi au Roi, je seroi toujours très sûr d'en faire passer dix-neuf comme je voudroi, et tout aussi sûr que la vingtième sera décidée tout au contraire, car le Roi, qui veut nous montrer à tous tant que nous sommes qu'il est le maître et qu'il se décide par lui-même, ne manque jamais de prendre cette bisque avec nous. De répondre sur laquelle des vingt affaires le sort tombera de passer outre mon avis, c'est ce dont ni moi, ni pas un des autres ministres, chacun pour son sac, ne peut répondre ni à lui ni à personne. » (*Addition* au 30 octobre 1685.)

sèchement avec elle, et elle se repentit souvent d'avoir consenti à la perte du Fouquet. Pour M. le Prince, qui étoit depuis rentré en grâce [1] et avoit beaucoup de choses à expier, il n'osa pas dire le moindre mot, porté d'ailleurs par son naturel à une souplesse excessive pour la cour. Cette soumission des premières têtes de l'État attira, comme on peut penser, celle de tout le reste du monde; et l'habitude à l'esclavage ne faisant qu'augmenter, il parvint enfin au même excès que l'autorité.

Il faut convenir que dans les derniers temps cette autorité despotique du Roi, et la soumission parfaite de ses sujets ont beaucoup servi à soutenir la guerre que la France a eue contre tant d'ennemis : mais elle n'auroit point eu cette guerre sans l'abus continuel que le Roi et ses ministres firent de cette autorité; car ils s'en enivrèrent tellement, pour ainsi dire, qu'ils voulurent l'exercer sur toute l'Europe, et ne regardèrent plus ni foi ni traité. Et à l'égard du dedans du royaume,

1. Le cardinal Mazarin s'étoit rendu dans l'île des Faisans pour y conclure la paix avec l'Espagne, sur l'assurance qui lui avoit été donnée que le prince de Condé ne seroit point compris dans le traité. Cependant, à l'ouverture des conférences, don Louis de Haro ne laissa pas d'insister sur l'entier rétablissement de ce prince. Le cardinal s'obstina, de son côté, à le refuser; mais don Louis ayant déclaré que, dans ce cas, le roi son maître donneroit au prince, pour le récompenser de ses services, deux ou trois villes frontières des Pays-Bas, Mazarin, à qui ce parti convenoit encore moins, aima mieux consentir que le prince fut rétabli. (A. N.).

s'étant imaginés que tout leur était possible, ils crurent pouvoir réellement convertir des milliers de Huguenots en six mois par des voies indignes et de la sainteté de notre religion et de l'humanité; ce qui fit concevoir aux étrangers, que tous les ordres du royaume étant d'ailleurs opprimés et mécontents, ils pourroient aisément, se liguant tous ensemble, porter la guerre dans le cœur de l'État, et rendre leur condition meilleure qu'elle n'étoit. Que s'ils n'ont pas fait du mal, ils ont fait au moins assez de peur pour obtenir une partie de ce qu'ils souhaitoient; car il faut avouer, que malgré l'ambition d'être les maîtres, et l'orgueil insupportable que de continuelles prospérités nous ont donnés, un des caractères des François dans ce siècle a été la timidité, sans laquelle, malgré notre méchante conduite et les ligues de tant d'ennemis, nous étions encore les maîtres du monde, tant la nation françoise, au milieu de la bassesse de son esclavage, a conservé de force et de valeur.

CHAPITRE III

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR CE QUI A ÉTÉ DIT, ET CE QUI M'EST ARRIVÉ DEPUIS LA FIN DE L'ANNÉE 1662 JUSQU'A LA MORT DE LA REINE-MÈRE, ARRIVÉE LE 20 JUIN 1666.

Il est aisé de recueillir de tout ce que je viens de dire, premièrement, que ce qui a porté l'autorité royale au point où elle est, c'est l'abaissement qu'elle avoit souffert dans le siècle précédent, et le désordre de la guerre civile ; tout de même que l'abus qu'on fait et qu'on fera de cette autorité, produira dans la suite de nouveaux désordres à la première occasion : car, comme dit Horace :

Dum stulti vitant vitia, in contraria currunt.

Pendant que les fous évitent une extrémité, ils tombent dans une autre : et cela est si vrai, que je me souviens d'avoir ouï dire au duc de la Rochefoucault, celui qui avoit été un des principaux acteurs de la dernière guerre civile, qu'il étoit impossible qu'un homme qui en avoit tâté comme lui, voulut jamais s'y commettre, tant il y avoit de peine et d'extrémités à essuyer pour un homme qui faisoit

la guerre à son Roi. Mais l'idée de ces peines venant à s'effacer peu à peu de la mémoire des hommes, et frappant peu l'esprit de ceux qui ne les ont point éprouvées, les mêmes passions et les mêmes occasions rengagent les hommes dans les mêmes inconvénients. On peut remarquer, en second lieu, que comme il n'y a rien sous le ciel qui ne soit sujet à quelque imperfection, cette autorité absolue, qui fait d'un côté la grandeur et la félicité du prince, et contribue au maintien de l'État, fait souvent d'un autre côté la misère des peuples, l'anéantissement des plus nobles sujets, et même de la nation, à mesure qu'elle affaiblit et énerve ce même État. Car l'autorité despotique compatit peu avec les grands talents et les grandes vertus; la soumission aveugle, qui n'est pas le propre des grands génies, devenant pour lors la principale des qualités qui contribuent à la fortune des hommes. Aussi, quoique depuis trente ans il se soit fait de grandes choses en ce royaume, il ne s'y est point fait de grands hommes, ni pour la guerre ni pour le ministère: non que les talents naturels aient manqué dans tout le monde; mais parce que la cour ne les a ni reconnus ni employés; qu'elle ne s'est jamais piquée de choisir ceux que le public honoroit de son choix, et qu'elle s'est opiniâtrée dans les siens, lorsqu'ils étoient mauvais. Les exemples en foule ne me manqueroient pas ici pour prouver ce que je

dis; mais il viendront dans la suite se présenter chacun à leur rang. Je vais présentement continuer la narration des principales choses qui se sont passées depuis la mort de la Reine jusqu'à la paix conclue. Au reste, avant que de passer au récit des choses générales, comme je veux laisser une image de ma vie aussi bien que celle des autres, je dirai ce qui m'est arrivé d'autant plus volontiers, que n'étant rien de fort considérable, on ne sauroit m'accuser de vanité.

J'entroi dans le monde à l'âge de dix-huit ans, et fus présenté au Roi au mois de décembre 1662, l'année d'après la naissance du Dauphin, et celle où fut faite par Sa Majesté au mois de janvier la première promotion de chevaliers de l'ordre. Ma figure qui n'étoit pas déplaisante, quoique je ne fusse pas du premier ordre des gens bien faits, mes manières, mon humeur, et mon esprit qui étoit doux, faisoient un tout qui plaisait assez au monde, et peu de gens en y entrant ont été mieux reçus; à quoi contribua l'amitié que madame de Montausier me témoigna, fondée sur celle qu'elle avoit eue pour mon père, homme de mérite, dont le souvenir n'étoit pas encore éteint. J'oserois même dire que le Roi eut plutôt de l'inclination que de l'éloignement pour moi mais j'ai reconnu dans la suite que cette impression étoit légère, bien que j'avoue sincèrement que j'ai contribué moi-même à l'effacer. Quoi qu'il en soit, j'eus sans peine pour

lors, et sans les demander, toutes les petites distinctions, et tous les agréments que d'autres n'auroient pas eus, même en les demandant. Le Roi fit, l'année 1663, un voyage à Marseille, qui eut l'air de guerre, et n'en fut point une[1]. Il revint avec la diligence qui convenoit à un homme amoureux. Il passa une partie de l'automne à Vincennes où il dansa un ballet dont je fus avec la plupart des courtisans. En 1664, il envoya un secours de 6000 hommes, savoir 4000 de pied et 2000 chevaux à l'Empereur, dont M. de Coligny, qui avoit depuis peu quitté M. le Prince, eut le commandement en qualité de lieutenant général, et M. de la Feuillade sous lui comme maréchal de camp. Je fus des premiers, et je crois le premier, qui m'avisai dès le mois de mars de demander la permission au Roi d'y aller volontairement; je me pressai de le faire, parce que j'étois obligé d'aller chez moi en

1. « Le Roi fit le voyage de Provence, qui étoit nécessaire pour son service et pour faire sentir aux habitans de Marseille qu'il étoit mal content de leur conduite : mais il eût mieux fait de s'adresser à la ville d'Aix qu'à l'autre; car quoiqu'on pût espérer que le Parlement retiendroit le peuple dans son devoir, la division de cette compagnie, et l'envie qu'avoient quelques-uns de dominer causa tous les maux de cette province. Le cardinal eut beau en être averti, il ne connoissoit les affaires de Provence qu'à demi, ne voyant que par les yeux du premier président d'Oppede, qui avoit sa confiance. Leurs Majestés, après avoir fait un long séjour à Marseille, se rendirent à Avignon. Le Roi y reçut de grandes plaintes des maux que la ville d'Orange causoit au Royaume, et Sa Majesté résolut de s'en rendre maîtresse. Cela se fit par un traité. »

Languedoc, d'où il m'était plus court et plus aisé de passer en Allemagne par Lyon et par les Suisses, comme je fis effectivement. Arrivé à Donawert sur le Danube, je trouvai 200 volontaires[1] de la première qualité du royaume, qui alloient faire la même campagne avec une magnificence extraordinaire. Je ne parleroi point du combat de Saint-Gothard où les troupes du Roi se distinguèrent[2], après quoi la paix ayant été faite entre les Turcs et l'Empereur, nous revînmes tous à Vienne pour de là passer en France les uns par l'Allemagne, les autres par l'Italie qu'ils avoient envie de voir. Pour moi, je fus malheureusement arrêté à Vienne par deux blessures que je reçus dans un combat particulier, où je servois un de mes parents contre un autre de mes parents, qui se battirent pour une querelle qu'avoient eue leurs pères. Dès que je fus

1. La noblesse de France montra une si grande ardeur pour aller combattre contre le Turc que Louis XIV fut obligé de la modérer. Il régla, par un édit, le nombre des volontaires qui feraient la campagne. (A. N.)

2. Il eût été à souhaiter que notre auteur nous eût donné la relation de ce combat. Un écrivain de son caractère auroit pu nous fixer. Les François s'attribuent toute la gloire de cette journée, et les Allemands ne leur en accordent qu'une petite partie. On pourroit dire que c'est un effet de l'amour-propre ou de la jalousie de deux nations rivales de tout temps. Mais une chose semble décider en faveur des François, savoir le peu d'exactitude des historiens allemands à rapporter les circonstances de ce combat. Ils disent que M. de Coligny s'y distingua; ils supposent par là qu'il y était; cependant il ne s'y trouva point. Le comte de Bussy Rabutin, son parent et son ami, dit qu'on n'en fut pas content à la cour. (A. N.)

guéri je me mis en chemin, et vins par le golfe de Trieste droit à Venise, et de là je me rendis chez moi en Languedoc, non sans inquiétude, ne sachant comment la cour avoit pris notre combat; car les lois contre les duels étoient plus régulièrement observées que jamais. J'appris avec plaisir que les informations que j'avois fait faire avoient réussi, que l'affaire n'étoit point traitée de duel à mon égard, et que je pouvois revenir à la cour. MM. les maréchaux de Villeroi et de Gramont, et madame de Montausier me servirent dans cette occasion. Enfin je me rendis à la cour, en ayant eu permission au mois d'avril 1665. A la fin de cette année, le Roi formant une compagnie de gendarmes pour monseigneur le Dauphin, qui en avoit déjà une de chevau-légers, me choisit parmi toute la noblesse de la cour pour m'en donner le guidon. J'avoue que je n'ai jamais été si aise, et que je crus être en faveur; mais je vis bientôt que je m'étois trompé. Après avoir remercié le Roi, je remerciai la Reine-mère; car quoiqu'elle n'eût part à rien[1], on la remercioit de tout. Elle mourut peu après, c'est-à-dire le 20 janvier 1666.

1. L'auteur des Mémoires chronologiques parle bien différemment : « Elle n'eut, dit-il, ni à souffrir du Roi son fils, « devenu majeur, ni à se reprocher le choix qu'elle avoit fait du « premier ministre. L'un lui fut soumis, l'autre toujours dé- « voué. Tous deux ne décidoient rien sans la consulter. » Mais cet écrivain si exact en tant d'autres endroits, est justement suspect en celui-ci, où il entreprend de donner un essai du

CHAPITRE IV

LES AMOURS DU ROI JUSQU'A LA MORT DE LA REINE-MÈRE; LA DISGRACE DU COMTE DE GUICHE, DE MADAME LA COMTESSE DE SOISSONS ET DU MARQUIS DE VARDES, ET LA CRÉATION DES NOUVEAUX DUCS.

Je veux répéter ici que ce n'est point une histoire que j'écris, dont je sais quelle doit être l'exactitude; mais seulement une suite des principaux faits avec les réflexions propres à donner l'idée de ce temps, et à faire comme un tableau de ce que j'ai vu, et de la vie des hommes que j'ai connus. Avant que de passer plus loin, il faut dire un mot des amours du Roi. Car l'histoire de ses amours n'est pas une des moindres parties de son histoire, ni celle qui marque le moins son caractère[1]. Mademoiselle de La Vallière n'étoit pas la

panégyrique de cette princesse. Je m'arrêterois plus volontiers à ce qu'en dit notre auteur, témoin oculaire. (A. N.)

1. Je croirois que ce trait seroit un peu malin, Dire dès l'entrée de ces Mémoires, que l'*Histoire des amours de Louis XIV n'est pas une des moindres parties de son histoire ni celle que marque le moins son caractère*, n'est-ce point vouloir insinuer que l'on n'a à parler ni d'un César ni d'un Titus, mais d'un prince dont les différentes amours marquent le principal caractère? (A. N.)

première inclination qu'avoit eue le Roi; la première femme de chambre et favorite de sa mère, nommée la Beauvais, quoique vieille et borgnesse, avoit eu les premières de ses caresses[1].

Il avoit été amoureux de Marie de Mancini[2], nièce du cardinal, et l'auroit épousée si le cardinal l'avoit voulu; ce qu'il rejeta par crainte[3] ou par vertu[4], et maria sa nièce au connétable Colonne.

1. Saint-Simon confirme dans ses *Mémoires* l'authenticité de ce singulier détail :

« Madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère, à qui tout le monde faisoit d'autant plus la cour qu'elle ne s'étoit pas mise moins bien avec le Roi dont *elle passoit pour avoir eu le pucelage*. Je l'ai encore vue vieille, chassieuse et borgnesse, à la toilette de madame la Dauphine de Bavière, où toute la cour lui faisoit merveilles, parce que de temps en temps elle venoit à Versailles, où elle causoit toujours avec le Roi en particulier, qui avoit conservé beaucoup de considération pour elle. » La princesse Palatine rappelle également « qu'elle est la première qui ait appris au roi comment il faut agir avec les dames » ; elle étoit bien au fait de la chose, car elle a mené une vie déréglée. » (*Lettre du* 16 *septembre* 1716.)

2. La liaison du Roi avec Marie de Mancini a été racontée en détail par M. Amédée Renée dans les *Nièces de Mazarin* et par M. de Chantelauze dans son récent ouvrage sur *Louis XIV et Marie Mancini* d'après de *nouveaux documents*. (Didier, éd.)

3. Il pouvoit craindre de choquer toute la cour et principalement les princes du sang, qui auraient pu supporter impatiemment une pareille élévation. (A. N.)

4. Dans ce refus, il pouvoit entrer quelque peu de cette vertu qu'on appelle bienséance, qui auroit été choquée de la disproportion des conditions. (A. N.)

La plupart des contemporains étaient, comme La Fare, indécis sur les sentiments qui avaient inspiré en cette circonstance la conduite de Mazarin. « Ç'a été un grand problème entre les politiques, écrit l'abbé de Choisy, savoir, si le cardinal agis-

Il eut ensuite beaucoup d'inclination pour mademoiselle de La Mothe-Houdancourt[1], demoiselle de Languedoc, fille de la reine des plus aimables, et

soit de bonne foi et s'il ne s'opposoit pas au torrent pour en augmenter la violence. J'ai vu le vieux maréchal de Villeroy et feu M. le Premier agiter fortement la question, non pas ensemble (je l'aurois bien souhaité), mais chacun dans son cabinet. Ils apportoient une infinité de raisons pour et contre; et d'ordinaire ils concluoient en faveur de la sincérité du cardinal, non qu'ils ne le crussent assez ambitieux pour avoir souhaité de voir sa nièce Reine de France, mais ils le connoissoient fort timide et incapable d'aller tête baissée contre la Reine-mère, qui seroit devenue son ennemie sans retour; et cela sur la parole fort périlleuse d'un homme de vingt-cinq ans, qui aimoit pour la première fois. »

Ce témoignage et celui de madame de Motteville sont toutefois de nature à trancher la question. Madame de Motteville rapporte, en effet, que, lorsque Louis XIV proposa à Mazarin d'épouser sa nièce, le cardinal lui répondit « qu'ayant été choisi par le feu Roi son père et depuis par la Reine sa mère pour l'assister de ses conseils, il n'avoit garde d'abuser de la confidence qu'il lui faisoit de sa faiblesse, et de l'autorité qu'il lui donnoit dans ses États pour souffrir qu'il fît une chose si contraire à sa gloire; qu'il étoit le maître de sa nièce et qu'il la poignarderoit plutôt que de l'élever par une si grande trahison. »

Enfin les lettres inédites de Mazarin, publiées par M. Chéruel, fournissent une preuve décisive de la bonne foi du cardinal en cette affaire.

1. Il y a ici confusion dans les souvenirs de La Fare: c'est de mademoiselle de La Motte-Argencourt, qu'il veut parler et non de La Mothe-Houdancourt. La courte passion de Louis XIV âgé de 19 ans, pour mademoiselle de La Motte-Argencourt, avait précédé sa liaison avec Marie Mancini. L'intrigue avec mademoiselle de La Mothe-Houdancourt était postérieure de quatre années, et fut ourdie par la comtesse de Soissons, pour supplanter La Vallière, comme La Fare le constatera lui-même. (Cf. ci-après, p. 52.)

qui dansoit mieux que personne. Celle-ci fut trahie par ses confidents Rousseau et Chamarante, tous deux émissaires du cardinal, qui sachant par ces gens là tout ce que le Roi disoit à cette fille, le lui redisoient un moment après le sachant par d'autres voies, et lui faisoient comprendre qu'il falloit qu'elle eût un autre commerce. Et, effectivement, voyant que le Roi s'éloignoit d'elle, elle se prit d'une violente passion pour le marquis de Richelieu, et cette passion la conduisit enfin dans le couvent des Filles de Sainte-Marie-de-Chaillot, où elle a passé sa vie sans être religieuse, après avoir donné à ce couvent vingt mille écus que le Roi lui donna. Le Roi eut ensuite un grand commerce avec Olympe de Mancini, comtesse de Soissons, qu'il alloit voir tous les jours, même depuis qu'il fut amoureux de mademoiselle de La Vallière[1]. Ce commerce ne cessa que lorsqu'elle fut chassée de la cour pour ses intrigues, que je vais expliquer.

Il faut savoir, pour le bien entendre, que mademoiselle de La Vallière étoit fille d'honneur de Madame, et que dans le commencement que le Roi fut amoureux d'elle, Madame, princesse ambitieuse

1. Françoise-Louise de La Baume Le Blanc, duchesse de La Vallière (1644-1710), aussi célèbre par la passion qu'elle inspira à Louis XIV que par la sublime résignation avec laquelle elle expia durant une pénitence de trente-six années l'égarement de sa jeunesse. — On lira avec intérêt la récente étude que vient de publier M. J. Lair sous le titre de *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*. (Plon, éd.)

et coquette, s'imagina que c'étoit pour elle-même que le Roi avoit de l'inclination. Quoique je sois bien persuadé qu'elle n'eût pas voulu pousser cette affaire à bout, il est certain que la pensée lui en fit plaisir, et donna quelque inquiétude à la Reine-mère. Ainsi, quand Madame s'aperçut qu'elle avoit peu de part aux fréquentes visites du Roi, et qu'elle servoit pour ainsi dire de prétexte à La Vallière, elle conçut beaucoup de dépit contre lui et contre elle, et pour se dépiquer, elle écouta favorablement le comte de Guiche [1], fils aîné du

1. Il serait téméraire de vouloir se prononcer sur la nature de cette liaison; mais, bien que toutes les apparences semblent accuser Madame, on peut invoquer en sa faveur un témoignage décisif, celui de la princesse Palatine, qui, généralement, ne pêche pas par excès d'indulgence dans ses jugements :

« Ce qui me persuade, écrit-elle, de l'innocence de feue Madame, c'est que, lorsqu'elle eut reçu le viatique, elle demanda pardon à Monsieur de toutes les inquiétudes qu'elle lui avoit données, et qu'elle dit qu'elle espéroit aller au ciel, car elle ne l'avoit pas offensé dans le fond. » (*Lettre du 8 juillet* 1718.)

Si étrange que puisse paraître cette assertion, en présence des faits rapportés par les contemporains, elle est cependant justifiable, comme l'a remarqué Sainte-Beuve : « Pour s'expliquer, dit-il, qu'au milieu des pièges et des périls où elle se jouait, Madame n'ait point failli, pour qu'elle ait pu dire sincèrement à Monsieur, à l'article de la mort : « *Monsieur, je ne vous ai jamais manqué*, » il faut se rappeler et les difficultés de sa situation, si observée, et aussi son âge, avec cette sorte d'innocence qui accompagne les imprudences de la première jeunesse. (*Causeries du Lundi*, tome V.)

L'on peut donc admettre sans réserve l'appréciation délicate de Victor Cousin, qui nous présente Madame comme « une personne accomplie et digne de toutes les louanges que Bossuet lui a prodiguées. Ses qualités de tout genre, ajoute-t-il, étaient

comte maréchal de Gramont, jeune homme bien fait qui, à beaucoup d'esprit et de courage, joignoit encore plus d'audace. Dans le même temps, la comtesse de Soissons qui vit le Roi épris des charmes de La Vallière, se rendit à l'amour de Vardes qui n'était plus dans sa première jeunesse; mais plus aimable encore par son esprit, par ses manières insinuantes et même par sa figure, que tous les jeunes gens. On a cru que ce fut par ordre du Roi qu'il s'attacha à la comtesse, et que le Roi fut confident. Ce qui est certain, c'est que cet habile courtisan fit ce qu'il fit plus par ambition que par amour, et fut aussi fâché, et que la comtesse et que Madame, quand il vit que La Vallière possédait seule le Roi. Ces quatre personnes donc, savoir, Madame et le comte de Guiche, comme un jeune étourdi par complaisance pour elle, la comtesse de Soissons et de Vardes formèrent le dessein de perdre La Vallière pour rester les maîtres de la cour. Ils s'imaginèrent que, si par quelque moyen, la jeune Reine pouvoit savoir le commerce du Roi avec La Vallière, elle éclateroit, et feroit éclater la Reine-mère, de manière que le Roi ne pourroit s'empêcher de se défaire de sa maîtresse. Ils écrivent là-dessus une lettre, comme de la part du roi d'Espagne à sa fille, qui l'avertissoit des

admirables; ses fautes ont été légères, car nous doutons qu'elle soit jamais allée, avec le comte de Guiche, au delà d'une coquetterie espagnole, tendre et exaltée. »

amours du Roi. Cette lettre fut composée par Vardes, et traduite en espagnol par le comte de Guiche, qui se piquoit de savoir toutes sortes de langues. Pour l'espagnol, il est certain qu'il le savoit. La lettre arriva à bon port et sans que personne se doutât pour lors d'où elle venoit. La jeune Reine qui aimoit son mari passionnément, et d'autant plus qu'elle en avait été véritablement aimée pendant la première année de son mariage, fut outrée de douleur. La Reine-mère prit son parti : cela donna beaucoup de chagrin et d'inquiétude au Roi, mais ne lui fit pas quitter sa maîtresse. Toute sa mauvaise humeur tomba sur ceux qui avaient eu la hardiesse de l'attaquer par un endroit si sensible. Toutefois, loin de se douter d'où cela lui venoit, il appela Vardes, pour qui il avoit une inclination singulière, et consulta avec lui, qui ce pourroit être qui avoit osé l'offenser. Vardes, adroitement et méchamment, détourna le soupçon sur madame de Navailles, dame d'honneur de la Reine, dont l'humeur austère avoit depuis peu déplu au Roi, lorsqu'elle avoit fait griller toutes les avenues de chez les filles de la Reine, pour l'empêcher d'aller voir mademoiselle de La Mothe Houdancourt[1], pour qui il avoit eu quelque

1. La Fare est ici dans le vrai; ce fut bien pour mettre un terme aux entrevues clandestines de Louis XIV avec mademoiselle de La Mothe-Houdancourt que madame de Navailles fit murer les portes et fermer par des grilles les passages qui

fantaisie, porté à cela par madame la comtesse de Soissons qui avoit toujours pour but de se défaire de La Vallière. Madame de Navailles et son mari furent chassés, sans qu'on dît pourquoi. Madame de Montausier, gouvernante des Enfants de France, fut faite dame d'honneur de la reine, et mademoiselle de La Mothe, gouvernante des enfants[1]. Il se passa ensuite un temps considérable, sans que le Roi, quoi qu'il fît, put savoir d'où étoient venus à la Reine, ces avis qu'on lui avoit donnés. Pendant ce temps-là, Vardes était toujours l'homme de la cour le mieux avec son maître, et celui dont il cherchoit le plus l'approbation. Il arriva, pour son malheur, que le comte de Guiche, ayant été chassé à cause de Madame, cette princesse forma quelque dessein sur Vardes, et voulut lui faire abandonner la comtesse de Soissons. Celle-ci sut retenir son amant, et, fière de ce succès, tint un jour à un ballet des discours sur cela qui outrèrent Madame. Cette querelle s'échauffant, Vardes, pour plaire à la comtesse, fit une imprudence qui ne se peut pardonner à un homme de son âge ; c'est que trouvant M. le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, auprès de mademoiselle de Fiennes,

conduisaient chez les demoiselles d'honneur. (Cf. *Souvenirs de madame de Caylus*, éd. Charpentier, page 95, note 1.)

1. Ce n'est pas mademoiselle de La Mothe, mais sa mère, la maréchale de La Mothe-Houdancourt, qui fut nommée gouvernante du Dauphin.

fille de Madame, il lui dit d'un ton moqueur : *Comment, Monsieur, un prince fait comme vous, s'amuse-t-il aux soubrettes ? Les maîtresses ne sont pas trop bonnes pour vous.* Ce discours que le chevalier de Lorraine dit à son ami le marquis de Villeroi, et qui fut peut-être entendu par d'autres, parvint bientôt jusqu'à Madame. Elle s'en plaignit au Roi, on envoya Vardes à la Bastille. On crut d'abord que ce seroit pour quelques jours ; mais ses ennemis ayant aigri l'esprit de Madame, elle découvrit le secret de la lettre espagnole qu'ils avoient concertée ensemble. Le Roi fut d'autant plus irrité, qu'il se voyoit trahi par ceux qu'il avoit le plus aimés, la comtesse de Soissons et Vardes. Il envoya celui-ci dans un cachot à la citadelle de Montpellier [1], et exila la comtesse dans le gouvernement de Champagne, qu'avoit son mari. Vardes pouvoit, sans ce malheur, espérer d'être fait duc et pair avec quatorze autres que le Roi fit, dont le nombre fut bientôt augmenté de quatre autres. Le duc de Saint-Aignan fut des quatorze

1. L'auteur ignoroit apparemment une circonstance remarquable. Si M. de Vardes fut envoyé dans un cachot à la citadelle de Montpellier, il en sortit au bout de quelque temps. Il eut toute liberté dans la ville de Montpellier, et même la permission de se promener de Montpellier à Aigues-Mortes. J'ajouterai, par occasion, que ce courtisan disgracié profita de sa disgrâce pour acquérir de grandes connoissances par l'étude des sciences, qu'il adoucit par là la rigueur de son exil, et qu'il se fit généralement aimer et estimer de toute la province du Bas-Languedoc. (A. N.)

premiers. Il étoit le confident des amours du Roi[1], du reste comparable à Don Quichotte; car il fit un beau jour assembler le Parlement et toute la France, pour faire entériner une grâce qu'il avoit obtenue pour avoir tué, il y avoit longtemps, cinq hommes lui tout seul[2]; si bien qu'un conseiller de la Grande Chambre à qui on demandoit son opi-

1. François de Beauvillier, duc de Saint-Aignan (1607-1687), membre de l'Académie française, fut chargé par Louis XIV de diriger les fêtes de la cour, mission dont il s'acquitta avec autant d'intelligence que de goût.

2. Le poète Lalanne a rappelé l'aventure dont parle La Fare dans une ballade qu'il adressait au duc en lui envoyant *un mousqueton qui tirait sept fois*.

Parmy les bois et la gaye verdure,
On va cherchant souvent mainte avanture,
Ainsi que vous, tout gentil chevalier,
Lorsque seulet vous alliez vous ébattre,
Quatre assassins venant vous épier,
Vous avez fait, dit-on, le diable à quatre.
En ceucher deux morts roides sur la dure,
Arrester l'un d'une grande blessure,
Et mettre encore en fuite le dernier,
Quoique blessé, comme un démon se battre,
Damp chevalier, on ne peut le nier,
C'est assez bien faire le diable à quatre.
Les demy-Dieux si fiers de leur nature
N'eussent pas fait telle déconfiture,
S'il eust fallu tel péril essuyer;
Celuy qui sceut tant de monstres abattre,
N'eust pas osé contre deux s'essayer,
Et vous, seigneur, faites le diable à quatre.

ENVOY.

Un mousqueton, j'ose vous envoyer,
Avec lequel, s'il vous plaist de combattre,
Vous en pourrez, seigneur, sept défier,
Après avoir tant fait le diable à quatre.

Poésies choisies de Ch. de Serey. T. VI, p. 25.

nion ne répondit autre chose, si ce n'est : *Cet acte gigantesque est certes merveilleux.* Cette recrue de ducs fut violente, et dans la suite on en a tant fait, que le bon mot du cardinal Mazarin a été accompli, qui, pressé par plusieurs gens qui lui demandoient des brevets de ducs, dit un jour : *Hé bien, j'en ferai tant, qu'il sera ridicule de l'être, et ridicule de ne le pas être.* Tout ceci arriva avant la mort de la Reine-mère. Voyons ce qui s'est passé depuis.

CHAPITRE V

LES PRINCIPALES CHOSES QUI SE SONT PASSÉES DEPUIS LA MORT DE LA REINE-MÈRE JUSQU'A LA DEUXIÈME ANNÉE DE LA GUERRE DE HOLLANDE.

La mort d'Anne d'Autriche[1], mère du Roi, n'apporta aucun changement aux affaires, dont elle ne se mêloit plus : mais elle en fit un grand dans la cour[2], qui, dès ce jour-là, commença à changer de face. Cette princesse, qui avoit connu tout le monde et en avoit eu besoin, savoit parfaitement la naissance, et le mérite de chacun, et se plaisoit à les distinguer; fière et polie en même temps, elle savoit ce qui s'appelle tenir une cour mieux que personne du monde; et quoique vertueuse, souffroit même avec plaisir cet air de galanterie qui doit y être pour la rendre agréable, et y maintenir

1. Elle mourut à Paris le 20 janvier 1666 dans sa soixante-cinquième année. Elle étoit fille, sœur, femme et mère de rois. (A. N.)

2. Les affaires qui regardoient l'état essentiel du gouvernement ne changèrent point à la mort de la Reine-mère, parce que cette princesse, depuis longtemps, n'y avoit guère de part. La cour, c'est-à-dire l'état des courtisans changea, parce que le caractère du prince fut différent de celui de sa mère. (A. N.)

la politesse dont en ce temps-là tout le monde faisoit cas; mais qui depuis est devenue inutile, et peut-être même ridicule. On peut dire que les mœurs des hommes et des femmes sont changées entièrement. Quand je dis les mœurs, j'entends les façons de faire; puisque du reste les mêmes passions ont dans tous les temps produit les mêmes effets : mais par exemple il est certain que, comme les femmes paroissoient se respecter plus qu'à présent, on les respectait aussi davantage. Le jeune homme le plus débauché ne buvoit point tous les jours jusqu'à s'enivrer, et quand il étoit ivre, il alloit se coucher. On étoit plus délicat sur les plaisanteries qu'on faisoit les uns des autres. La bonne compagnie étoit plus séparée de la mauvaise. Les gens qui entroient dans le monde avoient plus d'égard pour ceux qui avoient quelque acquis, et n'étoient pas si aisément admis en toutes sortes de compagnies. Comme il n'y eut plus de mérite que celui de faire assiduement sa cour au Roi, et que du jour de la mort de la Reine-mère il passa presque toute sa vie à la campagne, l'urbanité et la politesse des villes se retira peu à peu de la cour, à quoi deux choses contribuèrent beaucoup : l'une, que le Roi ne voulut ni ne sut faire la distinction qu'il convient de faire des hommes; l'autre, qu'ayant une humeur naturellement pédante et austère, il mit insensiblement les femmes sur le pied de n'oser parler aux hommes en public. Sans les rendre plus

sages, il les rendit plus impolies, et parce que la nature ne perd point ses droits, à la fin il les a rendues effrontées. Ses ministres d'un côté, gens de naissance, pour éloigner tout le monde des affaires, lui persuadèrent qu'il ne pouvoit faire de distinction entre les courtisans, sans s'assujettir à mille égards, et affaiblir son autorité : et ses maîtresses de l'autre déchirèrent toutes les femmes pour se faire valoir, et ne leur permirent pas un seul regard, pendant qu'elles faisoient des enfants tous les jours. Ces dames avoient pourtant mauvaise grâce de faire valoir au Roi leur fidélité; car il les tenoit sous la clef, et personne n'osoit les regarder. Après cette digression, continuons notre espèce d'histoire.

Le Roi, quoique mademoiselle de La Vallière fût toujours la sultane-reine, ne laissa pas d'avoir envie de la princesse de Monaco[1], fille du maréchal

1. La liaison du roi avec madame de Monaco, fut encore, s'il faut en croire l'abbé de Choisy, une intrigue ourdie par Madame pour supplanter La Vallière. Mais ce commerce n'eut pas de suite.

« Pour madame de Monaco, je ne voudrois pas mettre la main au feu qu'elle n'ait pas couché avec le roi, écrit la princesse Palatine. Pendant que le roi étoit amoureux d'elle, Lauzun tomba pour la première fois en disgrâce; il avoit une affaire réglée avec sa cousine, mais en secret. Il lui avoit défendu de voir le roi, et une fois qu'elle étoit assise par terre et qu'elle entretenoit le Roi, Lauzun, qui, en sa qualité de capitaine des gardes, se trouvoit dans la chambre, fut saisi d'une telle jalousie qu'il ne put se contenir, et que, faisant semblant de passer, il marcha si rudement sur la main que madame de

de Gramont, dont Peguillain son cousin, fameux depuis sous le nom de comte de Lauzun, avait eu les bonnes grâces du temps qu'elle étoit fille et qu'il logeoit à l'hôtel de Gramont avec elle, où le Maréchal le traitoit comme un de ses enfants. Il étoit encore fort amoureux d'elle, et déjà bien avec le Roi, à qui il parla sur le chapitre de madame de Monaco avec tant de hauteur et de fierté, qu'il fut mis en prison à la Bastille : mais ce qui pouvoit le perdre fit sa fortune. Le Roi qui se soucia peu de madame de Monaco, conçut pour lors une si grande opinion de Peguillain, qu'il en fit ce qu'on verra dans la suite. Il est vrai que celui-ci laissa croître sa barbe dans la prison ; et comme c'étoit un excellent comédien non encore reconnu, il persuada au Roi son désespoir, et en même temps sa passion pour lui. Pendant que le Roi pensoit à madame de Monaco, madame de Montespan commençoit à penser à lui, et eut l'adresse de faire deux choses en même temps : l'une de donner à la Reine une opinion extraordinaire de sa vertu, en communiant devant elle tous les huit jours ; l'autre, de s'insinuer dans les bonnes grâces de mademoiselle de La Vallière, de manière qu'elle ne la quittoit

Monaco avait appuyée contre terre qu'il faillit l'écraser ; le roi qui par là remarqua la chose, le réprimanda ; Lauzun répondit avec arrogance ; alors il fut envoyé pour la première fois à la Bastille. » (*Lettre du* 16 *juillet* 1716.) Saint-Simon et l'abbé de Choisy rapportent un tour plaisant que Lauzun joua aux deux amants dans une de leurs entrevues nocturnes.

plus ; si bien qu'elle passoit sa vie avec le Roi, et faisoit ce qu'elle pouvoit pour lui plaire, à quoi il n'étoit pas difficile de réussir avec beaucoup d'esprit, auprès de La Vallière qui en avait peu[1]. L'été de l'année 1660 se passa de cette manière à Fontainebleau. Le comte Saint-Pol[2], cadet du duc de Longueville, y fit sa première entrée à la cour au retour de ses voyages; jeune prince fort spirituel, et à l'âge de dix-sept ans mûr, avisé, et capable de tout, comme s'il en avoit eu trente. Il fut touché de la beauté et de l'esprit de madame de Montespan, comme plusieurs autres, du nombre desquels je me mis fort imprudemment : car cette femme, dans le dessein de faire voir à la Reine sa bonne conduite, et de persuader au Roi qu'elle ne songeoit qu'à lui, faisoit tous les jours quelques plaisanteries de ses amants au coucher de la Reine, où étoit le Roi, et redisoit ce que chacun de nous lui avoit dit. J'en fus averti, et comme je crus voir que le Roi avoit quelque dessein sur elle, je me retirai en bon ordre ; et bientôt tous les autres firent de même. L'hiver suivant tout le monde ne douta plus qu'elle ne parvînt enfin à ce qu'elle poursuivoit depuis lontemps. Lauzun se mêla de ses affaires ; la médi-

1. L'abbé de Choisy est du même avis. Elle avait, dit-il, « assez peu d'esprit qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle. »

2. Il était fils naturel de madame de Longueville, l'opinion publique lui donnait pour père le duc de La Rochefoucauld.

sance même a publié que madame de Montausier y étoit entrée[1]. Quoi qu'il en soit, la passion du Roi

1. La Fare est trop circonspect dans ses jugements : il n'y avait aucune médisance à prétendre que madame de Montausier était entrée dans l'intrigue de madame de Montespan avec le Roi. Mademoiselle ne cache pas, dans ses *Mémoires* qu'elle favorisait les entrevues des deux amants. Lorsque la cour séjourna à Avesnes du 9 au 14 juin 1667, « madame de Montespan logeoit chez madame de Montausier dans une de ses chambres, qui étoient proche de la chambre du Roi, et l'on remarqua qu'à un degré qui étoit entre deux, où l'on avoit mis une sentinelle à la porte qui donnoit à l'appartement du Roi, on la vint ôter, et elle fut toujours en bas. Le Roi demeuroit souvent tout seul à sa chambre, et madame de Montespan ne suivoit point la Reine. » Lorsque Louis XIV avait donné à madame de Montausier la place de dame d'honneur de la Reine, précédemment occupée par la rigide duchesse de Navailles, il comptait trouver chez elle toute la complaisance dont il avait besoin, et il ne se trompait pas. Madame de Motteville, laisse entendre par une phrase quelque peu alambiquée, mais assez explicite, que madame de Montausier, d'accord en cela avec son mari, se préoccupait avant tout de plaire au Roi, sans montrer beaucoup de scrupule sur les moyens. « Selon ce que j'ai écrit de cette dame, il est aisé de juger qu'elle devoit être agréable au Roi, non-seulement parce qu'elle avoit de belles qualités, mais à cause que le mérite qui étoit en elle, étoit entièrement tourné à la mode du monde et que son esprit étoit plus occupé du désir de plaire et de jouir ici-bas de la faveur, que des austères douceurs qui, par des maximes chrétiennes nous promettent les félicités éternelles. »

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si M. Amédée Renée, l'historien des *Nièces de Mazarin*, a traité sans ménagement ces deux personnages dont la réputation d'honneur paraît peu justifiée. « C'était un couple, dit il, qui posait fastueusement pour la vertu. Mais cette austérité, dont les Montausier faisaient profession pour le monde, n'empêchait pas qu'on ne les vit parmi les plus ambitieux de plaire et de parvenir. La duchesse était cette célèbre Julie que les poètes de l'Hôtel de Rambouillet avaient tant chantée et qui tenait école de beaux sentiments.

pour elle éclata entièrement dans le voyage que la reine fit en Flandre en 1667.

Après avoir parlé d'amour, il est temps de parler de guerre [1]. Celle des Pays-Bas fondée sur les droits de la Reine [2], fut entreprise avec des forces mé-

Satisfaite d'être sage elle-même, elle ne poussa pas la vertu jusqu'à se brouiller avec la fortune. Julie (l'eût-on prévu) devait se montrer l'émule de Marsillac dans l'art discret des complaisances. » Victor Cousin n'est pas aussi sévère, mais en dépit de son indulgence bien connue pour les grandes dames du dix-septième siècle, il constate les faiblesses de madame de Montausier, sans les excuser. « Madame de Montausier dut son élévation au poste de première dame d'honneur, non pas seulement à son mérite très réel, mais à l'espoir qu'elle et son mari donnèrent à Louis XIV qu'ils seraient plus accommodants, et ils le furent..... Nous ne croyons pas, le moins du monde, que madame de Montausier donnât des maîtresses au Roi, mais tout indique qu'elle ferma les yeux sur bien des choses. Aussi M de Montespan, qui avait le mauvais esprit de très mal prendre l'honneur que le Roi faisait à sa femme, fit à madame de Montausier une scène des plus désagréables. Madame de Montausier s'en plaignit au Roi, qui fit chercher Montespan pour le mettre en prison. »

1. Telle est la vie de la plupart des héros et de beaucoup de princes ordinaires. Ce n'est qu'amour et guerre. Cela ne vient-il point de ce que, au lieu de trois facultés, ils ne feroient usage que de deux ? Savoir, du sentiment, où l'amour excelle, et de l'imagination, où réside la fausse gloire de tout détruire, tout vaincre, tout abaisser. Quant à l'esprit, ils ne s'en servent guère que pour mettre quelque ordre dans leurs passions et dans leurs vaines imaginations. (A. N.)

2. Il s'agissoit des prétentions de cette princesse sur le Brabant, la Haute-Gueldre, le Luxembourg, Mons, Anvers, Cambrai, Malines, Limbourg, Namur et la Franche-Comté. La disposition de la Coutume de Brabant déclaroit dévolus aux enfants du premier mariage les biens du père survivant, à l'exclusion des enfants du second lit. Par ce *droit de dévolu*,

diocres [1]; mais la faiblesse des ennemis fut cause que le Roi prit quantité de villes [2], et en auroit pris davantage, s'il n'eût par deux fois interrompu ses conquêtes pour venir revoir la Reine ou plutôt madame de Montespan. M. de Turenne, général de l'armée du Roi, voyant ce jeune prince exact et laborieux dans les fonctions militaires, crut qu'il lui alloit inspirer la passion qu'il avoit lui-même pour ce métier, et que par là se rendant le maître de son esprit, il ferait repentir les ministres du peu de considération qu'ils avoient eu pour lui. Dans cette pensée il les traita avec assez de hauteur, comme aussi les plus vieux courtisans, gens, à dire vrai, indignes pour la plupart qu'on eût beaucoup

Marie-Thérèse, sortie du premier mariage de Philippe IV avec Elisabeth de France, demandoit la succession à ces provinces. Le droit eût été constant si Marie-Thérèse n'eût pas renoncé à tous ses droits par son contrat de mariage. Mais on trouva des jurisconsultes qui décidèrent que cette renonciation étoit nulle, et la cour trouva leurs raisonnements solides, quoique à Madrid et à Vienne on s'efforçât d'en faire voir la faiblesse. (A. N.)

1. L'armée qui marcha vers les Pays-Bas n'étoit pas si faible que le fait entendre notre auteur. Les historiens disent qu'elle étoit de 22 régiments d'infanterie, qui faisoient près de 40,000 hommes, outre 5,000 chevaux sous les ordres du maréchal de Turenne, et 5,000 autres chevaux, qui formoient l'escorte du Roi lorsqu'il se rendit sur la frontière pour commander l'armée en personne. (A. N.)

2. Charleroi, Berg-Saint-Vinox, Ath, Tournai, la citadelle de Courtrai et Lille, tout cela fut pris; Furnes, Douai, le fort de l'Escarpe, la ville de Courtrai, Oudenarde se rendirent, tant par l'espérance de conserver leurs privilèges que par la crainte des châtiments dont le Roi les menaçoit. (A. N.)

d'égard pour eux. Cependant il devoit sans doute ménager davantage les uns et les autres : car cela fut cause que le Roi ayant pris l'hiver suivant la Franche-Comté [1], les ministres se hâtèrent de faire conclure au printemps la paix d'Aix-la-Chapelle, par laquelle on rendit cette province [2] aux Espagnols, et ils nous laissèrent, à peu de chose près, les places [3] que nous avions prises en Flandre. Ce qui autorisa les ministres à s'opiniâtrer pour la paix, fut l'alliance que firent contre nous la Hollande, l'Angleterre [4] et la Suède, qui n'étoient pourtant pas en état d'empêcher que nous ne fissions de grandes conquêtes, et ne prissions peut-

1. Besançon et Gray furent pris; Salins et Dole se rendirent, et cela en treize jours de temps. (A. N.)

2. Deux choses engagèrent le Roi à rendre cette province : la ligue de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande, que les ministres surent faire valoir auprès de lui, et la crainte que l'on avoit que les Suisses ne voulussent pas permettre que cette province passât sous la domination des François. (A. N.)

3. Par le traité d'Aix-la-Chapelle signé le 2 mai 1668, Charleroi, Binch, Ath, Douai, le fort d'Escarpe, Tournai, Lille, Oudenarde, Armentières, Courtrai, Berg et Furnes demeurèrent au Roi, avec leurs baillages, châtellenies, territoires, prévôtés et annexes. (A. N,)

4. Le traité en fut conclu à la Haye le 23 de janvier. L'Angleterre et la Hollande s'engageoient à contraindre le roi d'Espagne de satisfaire la France au sujet de ses prétentions, en lui cédant ce qu'elle avoit déjà conquis ou en lui donnant en échange la Franche-Comté ou le duché de Luxembourg, etc. Il y avoit, de plus, un engagement formel de prendre conjointement les armes contre celui des deux rois qui refuseroit d'accepter ces conditions. Le roi de Suède se joignit dans la suite à ce traité. (A. N.)

être la Flandre. Sur quoi il est à remarquer, qu'il a toujours semblé dans ces derniers temps que nous ne faisions la guerre que par humeur et non par des raisons solides, et que nous concluions la paix quand nous étions las de la guerre, sans que rien nous y obligeât. Ce qui a fait, qu'après quantité de batailles gagnées et de villes prises, la France, sans que la fortune lui ait tourné le dos, se trouve au même état presque que quand elle a commencé la guerre, hormis qu'elle est plus épuisée, et a plus d'ennemis ligués contre elle. L'oisiveté de la paix laissa le champ libre aux amours du Roi et à sa passion pour les bâtiments et pour les fontaines[1]. Il

1. La Fare se borne à constater le goût du Roi. Saint-Simon le caractérise avec une équitable sévérité. « Versailles, Clagny, Marly, Trianon, l'entreprise avortée de conduire à Versailles la rivière d'Eure qui cousta tant d'hommes et de millions et les changements prodigieux qu'il faisoit sans cesse sont témoins des milliards qu'il a dépensés en bâtiments et de son mauvais goust. Jamais de grand, rien de public, tout de fantaisie, d'amusement... Pour les travaux de Maintenon, qui ont cousté tant d'hommes et de millions pour conduire la rivière d'Eure à Versailles, sans aucun succès, leurs vastes ruines qui en restent en tesmoignent encore la folie. » (*Parallèle des trois premiers rois Bourbons.*)

Il vint un moment cependant où Louis XIV comprit la nécessité de suspendre ces prodigalités ruineuses. « Vers le commencement de l'année 16 6, écrit l'abbé de Choisy, il prit la résolution de ménager le Trésor en retranchant les dépenses superflues. Il avoit employé l'année précédente quinze millions en bâtimens, et ne fit le fond que de quatre, l'année courante, résolu seulement d'entretenir les aqueducs déjà commencés pour conduire des eaux à Versailles, en remettant ce grand ouvrage à un temps plus commode et où il auroit moins besoin

fit des dépenses immenses pour faire venir de l'eau à Versailles où il n'y en avoit point. Il défit plusieurs fois ce qu'il avoit fait, et les peuples ne furent point soulagés pendant la paix, qui ne dura que jusqu'en l'année 1672.

On recommença donc la guerre, qui n'avoit d'autre but que l'abaissement de la Hollande dont le Gazetier avoit été trop insolent[1], et d'autre fondement[2] que l'envie de Louvois, secrétaire d'état de la guerre, fils de Tellier, conçut alors de se faire valoir et d'embarrasser Colbert leur ennemi, en l'obligeant de fournir des sommes immenses[3].

d'argent. Cette résolution étoit bonne, mais il n'eut pas la force de la tenir. L'envie de voir une rivière à Versailles fut plus forte, et les travaux continuèrent. »

1. Écrits injurieux, médailles, inscriptions, peintures, tout cela avoit été mis en usage pour outrager le Roi ; du moins le faisoit-on croire au prince, car il seroit difficile de prouver que les États généraux des Provinces-Unies aient autorisé ces excès. On trouve seulement que quelques particuliers s'étoient émancipés de ce côté-là. Mais le projet d'abaisser la Hollande avoit un autre but qu'on ne disoit pas. Le Roi et ses ministres étaient offensés des soins qu'elle se donnait pour conserver à la monarchie d'Espagne les Pays-Bas espagnols, qu'elle regardoit comme la plus forte barrière qu'elle eût à opposer dans l'occasion aux armes de la France. (A. N.)

2. Il est rare que quelque passion des ministres n'entre pour quelque chose dans les déclarations de guerre. Combien de ruptures ne préviendroit pas un prince qui auroit les yeux ouverts sur leur conduite et qui ne se détermineroit à prendre les armes que lorsque la bonté de sa cause seroit incontestable ! (A. N.)

3. Saint-Simon a mis en relief avec une brutale énergie les désastreuses conséquences de l'antagonisme qui existait entre les deux ministres. « Louvois et Colbert étoient rivaux en tout,

Cette guerre[1] s'entreprit d'abord de concert avec

et rivaux avec une haine ouverte. Tout poussa donc Louvois à abuser du goût du Roi pour la guerre. Par là, il devenoit le maître de presque toutes les grâces; par là il épuisoit les fonctions du ministère des affaires étrangères; par là il ruinoit autant qu'il pouvoit la marine et le commerce, qui, s'exerçant loin des yeux du Roi, ne le frappoient point et ne lui laissoient que le regret aux dépenses qui s'y faisoient, et dont il aimoit mieux grossir celles de sa cour et de ses armées; par là il réduisoit Colbert à une dure nécessité d'expédients pour ne laisser pas manquer d'argent, quelques trésors que le Roi voulut dépenser, à exciter par là les cris publics contre lui, et des remontrances des Parlemens qui mettoient le Roi de mauvoise humeur contre son ministre des finances, que Louvois ne cherchoit qu'à épuiser, pour perdre Colbert, et n'avoir plus ni compétiteur dans l'autorité et dans la confiance, ni compétiteur dans ses vues et ses projets. C'est ce qui engagea la guerre de Hollande, l'occupation de la Lorraine, de la Franche-Comté, du Luxembourg, de Strasbourg, les étranges réunions de la chambre, puis du Parlement de Metz, qui mirent toute l'Europe ensemble contre la France; c'est ce qui fit les travaux de la rivière d'Eure, plus marqués au coin de la folie qu'à celui des Romains; c'est ce qui rasa et éleva tant de places, c'est ce qui grossit les armées à un point insoutenable, et qu'on ne peut diminuer, parce que celles de nos ennemis le furent à proportion, et bien plus aisément que nous par l'étendue bien plus grande des pays à faire des recrues et de pays bien plus peuplés; c'est ce qui fit enfin la guerre de 1688, de gaieté de cœur, pour ainsi dire, qui la nourrit, au lieu de l'éteindre, où par la force des armées, portées où il le falloit, ou par des traités, en se contentant du glorieux et de l'utile supportable aux autres; c'est enfin ce qui poussa M. de Savoie à bout, à force d'insultes à l'insu du Roi, et le jeta malgré lui à la guerre, et ce qui désespéra toute l'Allemagne par les incendies et les barbaries du Palatinat et de presque tout le cours du Rhin, et conjura toute l'Europe contre la France. »

1. La France déclara la guerre à la Hollande le 7 avril 1672. Je fais cette remarque, parce qu'un certain écrivain a prétendu qu'il n'y eut point de déclaration de guerre. Il est vrai que,

Charles II, roi d'Angleterre, qui avoit envie d'abaisser les Hollandois[1], en quoi il avoit plus de raison que nous; car il attaquoit les ennemis naturels du commerce d'Angleterre, et pour nous nous attaquions des gens dont le commerce et l'alliance nous étoient avantageux.

Il falloit, pour pouvoir porter nos armées nombreuses jusqu'en Hollande, avoir des magasins sur le Bas-Rhin. Il falloit pour cela gagner l'électeur de Cologne[2], ce qui fut fait par l'assistance de M. de Furstemberg, évêque de Strasbourg, qui gouvernoit ce prince. On donna beaucoup d'argent à cet évêque. Le comte de Chamilly, qui avoit longtemps servi sous monsieur le Prince, et qui étoit pour lors lieutenant-général des armées du Roi, homme de courage, d'esprit, et d'une ambition

dans son manifeste, le Roi disoit seulement qu'il avoit divers sujets de se plaindre des Hollandois, sans en spécifier aucun. (A. N.)

1. Notre auteur auroit pu dire : *A qui le Roi de France avait fait venir l'envie d'abaisser les Hollandois.* Les sollicitations et les intrigues furent employées pour mettre Charles II dans les intérêts de la France et pour le déterminer à prendre les armes. (A. N.)

2. Comme ce prince avoit beaucoup de peine à entrer dans la ligue, on le flatta de l'espérance de faire entrer sous sa domination quelques villes de son électorat qui se trouvoient sous la puissance des Provinces-Unies. L'évêque de Munster entra aussi dans la ligue, mais uniquement par la passion qu'il avoit de faire la guerre. La France trouva un double avantage dans l'alliance de ces deux princes : 1° de concert avec elle ils envahissaient les villes de l'ennemi; 2° ils permettoient aux troupes françaises d'entrer sur leurs terres. (A. N.)

outrée, fut chargé de la négociation, et s'en acquitta si bien qu'elle fut conclue en peu de temps: mais pour plaire au ministre, il écrivoit au Roi qu'il n'y avoit que M. Louvois lui-même qui pût y mettre la dernière main. Ce ministre partit pour Cologne, sûr de la réussite de l'affaire, et il eut le plaisir presque en arrivant de signer le traité, par lequel l'électeur de Cologne livroit au Roi Nuys et Keyserswert, où l'on avoit déjà fait de grands magasins, et donnoit des quartiers d'hiver à la gendarmerie et à quelque cavalerie légère. Je passai donc avec la compagnie des gendarmes Dauphins l'hiver de 1671 et 1672 dans des quartiers auprès de Cologne, d'où nous allions souvent à cette ville. J'y fis connoissance particulière avec le marquis de Grana, qui y étoit de la part de l'empereur, et M. de Bonvisi, nonce du pape, qui depuis a été cardinal ; deux hommes d'esprit, si j'en ai jamais vu qui peu après nous suscitèrent beaucoup d'ennemis. Le marquis de Grana, depuis gouverneur des Pays-Bas, voulut être lui-même le témoin de nos premiers exploits.

Le Roi au printemps attaqua [1] quatre places en

1. On avoit cru que Maëstricht serait attaquée la première. La prudence ne sembloit pas permettre aux François de laisser une place de cette importance derrière eux. Le conseil du Roi ne fut pas de cet avis. Comme l'électeur de Cologne favorisoit la France et que l'évêque de Munster étoit sur le point de déclarer la guerre aux Provinces-Unies, deux choses qui donneroient aux armées françoises la facilité de tirer leurs vivres,

même temps, et les prit toutes quatre en huit[1] jours. L'épouvante se mit dans les troupes des ennemis, composées d'assez bons soldats, mais conduits par des officiers qui n'avoient jamais rien vu, et qui étoient la plupart enfants ou parents des Bourguemaîtres des villes de Hollande.

Après ces premières conquêtes[2] le Roi marcha droit à l'Isarpel avec l'armée que commandoit M. le prince de Condé, et laissa la sienne à M. de Turenne, qui étoit à trois lieues derrière lui. Le malheur voulut que le comte de Guiche, lieutenant-général, amateur de choses extraordinaires, qui avoit vu en Pologne les Tartares passer des rivières à la nage, proposa de passer le Rhin au Tolhuis de la même manière. Il fit croire qu'il y avoit un gué, où il n'y en avoit point ; peu de gens se noyèrent, et il y en eut quelques-uns de tués dans ce passage par quelques escadrons qui étoient sur l'autre bord. M. le Duc et M. de Longueville,

tant du pays de Cologne que de celui de Munster; on conclut qu'il étoit inutile de s'arrêter au siège d'une place qui étoit pourvue pour six mois et munie d'une garnison de plus de 10,000 hommes. On se contenta d'en faire le blocus. (A. N.)

1. Elles furent prises en six jours. Orfoi et Rhimberg se rendirent au Roi, la première le 3 juin, la seconde le 6. Le 4, le prince prit Wesel, et le 3, Buric s'étoit rendu à M. de Turenne. (A. N.)

2. Avant le passage du Rhin, M. le Prince prit encore Emmeric. M. de Turenne prit Réés. Doerekum se rendit au Sr de Beauviré, et Groll ouvrit ses portes à l'évêque de Munster, qui avoit dans son armée un corps de troupes françoises commandé par le duc de Luxembourg. (A. N.)

après qu'on eut passé, s'avancèrent, et trouvant les ennemis, entraînèrent M. le Prince qui les suivoit avec peu de gens. Cela fut cause, qu'ayant poussé quelques escadrons, ces seigneurs et plusieurs autres arrivèrent à une barrière défendue par un bataillon[1]. qui pensa d'abord mettre les armes bas : mais comme quelqu'un[2] cria, *point de quartier*, il firent leur décharge si à propos, que M. de Longueville fut tué, M. de Marillac blessé, et M. le Prince lui-même[3]. Avant cela, Nogent, Guitry, Brouilly, Thaulon et quelques autres, avoient été tués, et le comte de la Salle, de Saulx, Revel, du Mesnil blessés, presque tous volontaires dans cette occasion. Quoi qu'on fît ce qu'on vouloit, qui étoit de passer dans l'île de Betaw, la blessure[4] de

1. C'étoit le régiment d'Aylva Frison qui, se voyant abandonné de sa cavalerie, demanda quartier. (A. N.)

2. Il y en a qui prétendent que ce fut le duc de Longueville lui-même qui cria : « Point de quartier. » On dit même qu'il n'étoit pas à jeun et qu'il tira dans le retranchement un coup de pistolet. D'autres veulent que ce duc, ayant le pistolet à la main et voulant faire signe à la cavalerie, qui étoit encore dans l'eau, le pistolet lâcha ; que le coup fut pris par les Frisons pour le signal de fondre sur eux ; qu'ils firent leur décharge sur ce petit corps de François, et que ce malentendu coûta la vie au duc de Longueville et à divers autres seigneurs. Les François, irrités de voir tant de sang illustre répandu, se jetèrent avec fureur sur les Frisons, dont le plus grand nombre fut taillé en pièces. Le reste fut fait prisonnier. (A. N.)

3. Il fut blessé à la main : d'autres disent pourtant qu'il fut blessé de deux balles au bras. (A. N.)

4. Elle n'étoit pas dangereuse, cependant elle l'empêchoit d'agir ; car elle étoit à la main où il avoit souvent la goutte, et elle lui causoit des douleurs insupportables. (A. N.)

M. le Prince ne laissa pas de déconcerter les desseins du reste de la campagne. M. de Turenne vint se mettre à la tête de l'armée qui quitta M. le Prince, et marcha droit à Arnhem [1] qui se rendit, quoique nous n'eussions pas passé la rivière [2]. Le comte du Plessis y fut tué d'un coup de canon. Le marquis de Rochefort fut détaché pour aller promptement se faire saisir de Muyden, et se rendre maître des écluses. S'il l'eût fait, la Hollande étoit perdue ; car on ne songeoit plus à Amsterdam qu'à en apporter les clefs au Roi : mais ce général, qui, quoique brave, redoutoit fort les événements, ne marcha pas assez diligemment, pour vouloir marcher avec trop du précaution [3], et laissa jeter des troupes dans Muyden [4], qui lâchèrent les

1. M. de Turenne, ayant pris le commandement de l'armée, la partagea d'abord en trois corps, dont l'un alla prendre le fort de Knotzenbourg; les deux autres marchèrent à Isseloort et à Arnhem. Ce ne fut cependant que le lendemain de la prise de Knotzenbourg qu'Arnhem fut assiégé. (A. N.)

2. Ceci mérite explication. Il se pouvoit faire que toute l'armée n'eût pas passé la rivière; mais il est constant que M. de Turenne fit jeter un pont au-dessous de la ville, et qu'il fit investir la place du côté de la terre. Il la fit ensuite sommer. Aussitôt des députés de la ville allèrent le trouver; mais pendant qu'on travailloit aux articles de la capitulation, des traîtres livrèrent aux François la porte de Zavel, avant que la capitulation fût signée; de sorte que la garnison fut faite prisonnière de guerre. (A. N.)

3. Il mit garnison dans Wageningen, Rhenen, Wykté, Duurstede et Armersfoort, d'où il envoya 160 hommes devant Naarden, qui se rendit à composition. (A. N.)

4. Cinq chevau-légers de la garnison que les François

écluses, et en inondant le pays le sauvèrent. Ce coup manqué, M. de Turenne alla prendre Nimègue [1], et le fort de Schenk [2]. Le Roi prit Doësbourg [3], Monsieur prit Zutphen [4]; ensuite on s'alla camper près d'Utrecht [5] qui ouvrit ses portes. Pierre Grotius s'y rendit de la part des États avec

avoient mise dans Naarden, trouvèrent moyen d'entrer dans Muyden. Ils y jetèrent une telle épouvante, qu'on envoya des députés à Mersfoort pour proposer des articles ; mais dans cet intervalle le comte Maurice de Nassau se jeta dans la place, pourvut à sa défense et sauva par là la Hollande. (A. N.)

1. Il passa le Wahal à Schenk, et alla, le 3 de juillet, mettre le siège devant Nimègue. La garnison étoit de deux mille cinq ou six cents hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Elle fit une résistance assez vive ; mais elle se rendit le 19 juillet. (A. N.)

2. Ce fort important par sa situation et par la régularité de ses ouvrages, avoit été pris par M. de Turenne dès le 9 de juin. Le gouverneur, jeune homme de vingt-deux ans et sans expérience, se rendit après deux jours de siège. (A. N.)

3. Le Roi, qui jusque-là avoit été oisif, voulut partager les lauriers. Il assiégea Doësbourg en personne. Cette place étoit défendue par neuf bastions, quatre ravelins et un ouvrage à corne, et pourvue d'une garnison de plus de 3,000 hommes; mais dès que la tranchée eut été ouverte, et que le feu des bombes eut embrasé quelques maisons, les femmes s'étant attroupées. et les soldats ayant refusé de se défendre, la ville fut remise au Roi le 21 juin, et par conséquent près d'un mois avant la prise de Nimègue. Le même jour, Deventer se rendit à l'évêque de Munster, qui le lendemain prit Zwol. Il avoit déjà soumis Grol, Oldenzeel, Otmarse, Enschede, Almelo, Delde, Goor, Borclo. (A. N.)

4. Zutphen fut pris le 21 de juin par le duc d'Orléans. (A. N.)

5. Comme le prince d'Orange reçut ordre d'abandonner Utrecht et de se retirer avec son armée dans la Hollande, la ville d'Utrecht envoya au roi un trompette demander un sauf-conduit pour les députés. Il fut accordé, et les députés conclurent le traité de soumission le 26 de juin. (A. N.)

des propositions raisonnables[1], qu'on ne voulut point écouter, et le roi d'Angleterre y envoya le duc de Bukingham pour être médiateur de la paix; car il vouloit bien l'abaissement des Hollandois, mais non que nous nous rendissions maîtres de la Hollande, qui avoit été et qui étoit encore à deux doigts de sa perte. Pendant que l'on conféroit, les affaires changèrent entièrement de face en Hollande. MM. de Witt furent assassinés dans une émeute populaire[2], par ordre, à ce qu'on croit, de

1. La députation étoit composée de quatre personnes, et Grotius étoit à la tête. Les députés se rendirent le 22 à l'armée du Roi, qui étoit auprès d'Utrecht, et le 23 ils furent visités par MM. de Louvois et de Pomponne. Ces deux ministres leur dirent qu'ils écouteroient leurs propositions, pourvu qu'ils eussent un plein pouvoir pour traiter. Ensuite ils leur insinuèrent que le Roi non seulement vouloit garder tout ce qu'il avoit pris, mais qu'il prétendoit encore être remboursé des frais de la guerre. Des conditions si dures obligèrent Grotius de retourner à La Haye. Le corps de la noblesse fut d'avis que l'on devoit donner aux députés un plein pouvoir pour traiter, à la condition qu'il ne seroit touché ni à la liberté, ni à la religion des sept provinces. Cet avis ayant été suivi, Grotius retourna à l'armée. Il offrit Maëstricht pour le rachat des places, et il alla jusqu'à offrir dix millions pour le remboursement des frais. Mais le Roi ayant voulu avoir beaucoup au delà de ce qui étoit offert, la dernière résolution portée à La Haye y partagea les esprits. La plupart des villes de Hollande et les quatre provinces, Gueldres, Hollande, Utrecht, Over-Issel, vouloient qu'on envoyât un nouveau pouvoir pour traiter. Mais la ville d'Amsterdam et les provinces de Zélande, de Frise et de Groningue s'y opposèrent fortement. (A. N.)

2. Les conditions onéreuses que le Roi prétendoit imposer, aigrirent les esprits des peuples, déjà affligés de leurs pertes. Les partisans du prince d'Orange crièrent que MM. Witt étoient

M. le prince d'Orange leur ennemi [1], qui dès ce moment se mit à la tête des affaires, releva le cou-

la cause de ces malheurs et qu'ils agissoient de concert avec la France. C'en fut assez pour qu'on se portât aux derniers excès. Le 3 de juillet, les deux frères furent inhumainement massacrés. (A. N.)

1. Il ne devoit pas les aimer, puisqu'ils étoient les principaux moteurs de l'édit perpétuel, qui lui fermoit l'entrée aux grandes charges que ses ancêtres avoient possédées. (A. N.)

Le chevalier Temple nous a laissé dans ses *Mémoires* des détails précis sur l'incident peu connu qui provoqua l'assassinat du grand pensionnaire : « M. de Witt et son frère avoient été massacrés à La Haye par la fureur de la populace, destin ordinaire aux ministres qui gouvernent par faction, lesquels sont presque toujours sacrifiés aux premières infortunes qui arrivent dans un État. Le fait et la manière étant fort extraordinaires ont été le sujet de la recherche de bien des gens aussi bien que de la mienne. Voici ce que j'en ai pu apprendre. Le Ruart de Putten, frère aîné de M. de Witt, avoit été accusé d'avoir formé un dessein contre la vie du prince d'Orange et d'avoir tâché de corrompre par de l'argent un domestique de Son Altesse pour le porter à l'exécuter. Ce fait ne fut pas bien prouvé, de sorte qu'on le condamna seulement à un bannissement ; de quoi le peuple fut extrêmement irrité, parce qu'il le croyoit coupable. Le matin qu'on le devoit mettre hors de prison, M. de Witt, contre l'avis de ses amis, voulut absolument y aller lui-même pour l'en tirer avec plus d'honneur et le conduire hors de la ville, et pour cet effet il y alla en carrosse à quatre chevaux. Comme cela n'étoit pas ordinaire à ce ministre, le peuple s'en émut et s'assembla tumultueusement d'abord dans les rues où il passoit et ensuite devant le lieu où le prisonnier étoit gardé. Une partie de la milice de La Haye qui étoit de garde se mêla avec la populace, et ils commencèrent à crier tout haut contre le jugement de la Cour, contre le crime d'un des frères et contre l'insolence de l'autre qui prétendoit, disoient-ils, emmener ce criminel en triomphe. Pendant cette fureur allumée par les discours du peuple, les deux frères vinrent à sortir ; ils furent arrêtés par quelques-uns de la

rage abattu de cette république, ne voulut plus entendre parler de paix, et fit bien voir, comme dit un de nos poètes :

... Qu'aux âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Il fut déclaré stathouder, et excepté la paix de Nimègue, que les États firent malgré lui, ils ne se sont, pendant le reste de sa vie, gouvernés que par ses conseils, ou pour mieux dire par ses ordres. Toute négociation de paix rompue, le Roi s'en retourna en France, et laissa beaucoup de troupes en Hollande avec le duc de Luxembourg pour y commander. Il auroit pu sans peine tomber tout d'un coup sur la Flandre espagnole, dégarnie d'argent et de troupes, et s'en rendre le maître : il se contenta d'y passer en voyageur, et de venir jouir à Versailles du fruit de ses exploits. Il avoit effectivement bien châtié les Hollandois, et montré

milice qui les maltraitèrent d'abord de paroles et qui, dans la suite, en vinrent aux coups ; sur quoi M. de Witt, prévoyant bien la fin de cette tragédie, prit son frère par la main, mais en même temps il fut renversé par terre d'un coup de bout de mousquet. La vie leur fut bientôt ôtée, et leurs corps furent traînés par les rues et déchirés en pièces. C'est ainsi que finit une des plus belles vies d'aucun sujet de ce siècle, dans sa quarante-septième année, après avoir servi ou plutôt gouverné cette république en qualité de pensionnaire de Hollande pendant dix-huit ans, avec beaucoup de gloire pour lui et pour son pays. »

quelle étoit sa puissance [1]; mais il se trouva dans la suite, qu'il n'avoit rien fait de décisif pour son État, quoiqu'il eût été en pouvoir de le faire. Il est impossible de passer cet endroit de notre histoire, qui a été la cause de tout ce qui est arrivé depuis, sans faire cette réflexion, qu'un État ne doit jamais agir contre de certains intérêts fondamentaux, à moins qu'il ne soit résolu de pousser les choses à l'extrémité, et ne voie de l'apparence au renversement total de la puissance qu'il attaque. Nous n'avons jamais songé à prendre la Hollande [2], mais à la châtier : mauvais dessein! Car nous avons imprimé la crainte et la haine dans le cœur de gens, qui, par leur intérêt propre, étoient naturellement nos alliés, et nous l'y avons imprimée de manière, qu'ils ont prodigué leurs biens et risqué leur liberté pour nous abattre.

1. Quelqu'un fit ce distique sur les progrès des armes du roi:

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,
Una domat Batavos luna : quid annus erit? (A. N.)

2. Notre auteur ignoroit apparemment l'accord fait entre la France et ses alliés pour le partage des conquêtes. Suivant le traité, le Roi devoit avoir pour sa part toutes les terres situées entre la Meuse, le Wahal, le Rhin et l'Issel, avec les villes de Zutphen et de Doësbourg, de même que toutes les terres et les places que les États généraux possédoient en commun avec les Espagnols dans le Brabant. L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster devoient partager l'Over-Issel, et le roi d'Angleterre devoit aussi avoir part au gâteau. Il avoit exigé que le Roi de France n'attaqueroit la province de Hollande qu'après qu'il auroit conquis celle de Zélande, dont les Anglois devoient être mis en possession. (A. N.)

Nous avons été cause qu'ils se sont abandonnés à un chef, qui les a aguerris ; et une république, qui, en l'état où elle étoit, ne pouvoit jamais être fort redoutable pour nous, est devenue le plus puissant de nos ennemis, sans qui tous les autres n'étoient pas capables de nous résister. Il ne falloit donc, bien loin de les attaquer, songer qu'à les endormir, et nous aurions fait dans l'Europe tout ce que nous aurions voulu.

Mais si l'entreprise de cette guerre a été vicieuse en son principe, nous avons encore plus manqué dans l'exécution. Car lorsque la fortune nous tendoit les bras, que toutes les places se rendoient, et que nous avions trente mille prisonniers de guerre, nous nous sommes arrêtés à chaque pas. Au lieu de marcher avec toute l'armée, ou une grande partie, à Muyden, qui étoit la grande affaire, on s'est contenté d'y envoyer Rochefort avec cinq cents chevaux, qui le manqua. Le Roi s'arrêta à prendre les places qui sont sur l'Issel, pendant qu'il pouvoit pénétrer dans le cœur de Hollande, qui n'étoit pas encore inondée : il s'amusa à écouter des propositions de paix, quand il n'y avoit rien de bon à faire qu'à se rendre entièrement le maître du pays; après quoi il l'auroit été bientôt de la Flandre espagnole. Chose aussi qu'il ne falloit pas faire, c'étoit de rendre comme on a fait 27000 soldats prisonniers pour deux écus pièce, et de s'en retourner dans le mois d'août avec l'élite de

ses troupes. Je sais qu'on dira qu'il est bien aisé de parler après l'événement; mais quelle est la différence de l'habile ou du malhabile, si ce n'est que l'un voit longtemps devant, et que l'autre ne voit qu'après? Il y avoit encore un autre parti à prendre, après avoir manqué la Hollande, c'étoit de tomber avec toutes ses forces sur la Flandre espagnole. Ce parti n'étoit pas, je crois, généreux: mais peut-être étoit-il nécessaire en saine politique. Toutes ces fautes que je viens de remarquer ne nous ont pas été dans la suite si préjudiciables qu'elles pouvoient et devoient l'être; mais cependant nos ennemis en ont tiré de grands avantages: nous en avons perdu la domination de l'Europe que nous avions acquise [1], et sommes parvenus

1. On convient aisément que les François firent de grandes fautes dans cette guerre. Mais que ces fautes leur aient fait perdre la domination de l'Europe, qu'ils avoient acquise, c'est une rodomontade qui ne devoit pas échapper à notre auteur. Un ouvrage sérieux ne souffre point de pareilles saillies. En quel temps peut-on dire que Louis XIV ait acquis la domination de l'Europe? Qui l'a jamais reconnu pour monarque universel de cette partie du monde? Où sont les rois qu'il a soumis et les républiques qu'il a subjuguées? Il se peut bien faire qu'on ait flatté ce prince de l'espérance d'une monarchie universelle; on l'a même accusé d'y aspirer. Mais s'il a jamais eu une pareille ambition, il a eu plus d'une fois occasion de connoître la vanité d'un tel dessein. (A. N.)

Il n'est nullement question dans la pensée de La Fare d'une monarchie universelle, comme l'a compris l'annotateur. La domination dont il parle c'est la prépondérance incontestée que le génie de Richelieu et de Mazarin avait assurée à la France dans les affaires de l'Europe et qui fut bientôt compromise par la politique extérieure de Louis XIV.

par notre industrie, après avoir réuni tout le monde contre nous, à nous faire plus haïr, et moins craindre.

Les conquêtes que le Roi avoit faites en Hollande, et la rapidité avec laquelle il les avoit faites, tirèrent comme d'un profond assoupissement tout le reste de l'Europe. Les Hollandois ni personne n'avoient pu penser que le Roi pût en trois mois conquérir la Hollande : cependant cela avoit pensé arriver, faute d'avoir suivi les conseils de M. de Witt, pensionnaire de Hollande, et par la supériorité de son génie, le maître de cette République. Cet habile homme avoit proposé aux États, avant que le Roi se pût mettre en campagne, d'attaquer Ruys et de brûler tous les magasins; ce qui nous auroit mis hors d'état de leur porter la guerre. Les États, pour avoir négligé ce conseil, furent à deux doigts de leur perte, et il en coûta la vie à celui qui l'avoit donné pour n'avoir pu le faire exécuter.

Le reste de l'année 1672, se passa en négociations entre l'Empereur et l'Espagne; les princes d'Allemagne et la Hollande s'unirent sur la fin de 1673 pour nous mettre à la raison. Il n'y eut que le roi d'Angleterre, qui ne voulut point nous déclarer la guerre jusqu'à la dernière extrémité, quoique le prince d'Orange, et son parlement, l'en pressassent incessamment, et que Madame, duchesse d'Orléans, sa sœur, qu'il aimoit tendrement, laquelle avoit commencé la liaison des deux rois, fût

morte malheureusement dès l'année 1672, i sans soupçon de poison[1]. A propos de quoi on

1. La Fare, généralement circonspect dans ses assertion borne à constater les soupçons provoqués par la mort droyante d'Henriette d'Angleterre. Saint-Simon, qui se l'écho des commérages de la cour, affirme sans hésitation « personne n'a douté qu'elle fut empoisonnée » et même gro rement et il désigne comme les auteurs du crime le chevali Lorraine et le marquis d'Effiat. La princesse Palatine se nonce dans le même sens.

Mais il résulte des témoignages les plus autorisés que la de Madame doit être attribuée à sa mauvaise constitut Mademoiselle écrit, en effet dans ses *Mémoires* : « On a ou le corps devant un grand concours de médecins, de chirur et de toutes sortes de gens, à cause qu'ayant commencé à tir des douleurs extrêmes en buvant trois gorgées d'eau de corée que lui donna la plus intime et la plus chère de femmes, elle avoit dit d'abord *qu'elle étoit empoisonnée*. M. l bassadeur et tous les Anglois qui sont ici l'avoient presqu mais l'ouverture du corps fut une manifeste conviction du traire, puisque l'on n'y trouva de sain que l'estomac et le qui sont les premières parties attaquées par le poison.... O trouva point de cause de sa mort qu'une bile échauffée lui avoit causé ce mal dont elle était morte. Les méd appellent cela un *choléra-morbus*. Voilà ce que les méd de la cour rapportèrent. »

Comme les médecins de la cour, Gui-Patin dans une ses lettres rapportait la mort de Madame à une cause r relle : « Il y en a, dit-il, qui prétendent par une fausse opi qu'elle a été empoisonnée. Mais la cause de sa mort ne que d'un mauvais régime de vivre, et de la mauvaise cons tion de ses entrailles.... Il est certain que le peuple qui ai se plaindre et à juger de ce qu'il ne connaît pas ne doit être cru en telle matière. Elle est morte comme je vous a par sa mauvaise conduite (*mauvais régime*), et faute de s bien purgée, suivant le bon conseil de son médecin, au elle ne croyait guère, ne faisant rien qu'à sa tête. » Pour ner plus de poids à ce témoignage, il est bon de noter qu

peut s'empêcher de parler de ce qui donna occasion à ces soupçons, et de quelques intrigues de la cour pendant les années de paix qui précédèrent la guerre de Hollande.

années auparavant Gui-Patin constatait la mauvaise constitution de la princesse. « Madame la duchesse d'Orléans, écrivait-il, est fluette, délicate, et du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phthisie. »

CHAPITRE VI

INTRIGUES DU DEDANS DE LA COUR ET LES CHANGEMENTS QUI Y SONT ARRIVÉS DEPUIS L'ANNÉE 1667 JUSQU'EN 1672.

Madame Henriette Stuart, sœur de Charles II, roi d'Angleterre, petite-fille de France par sa mère, l'une des filles de Henri IV, avoit épousé, comme j'ai dit, Philippe de France, frère unique du Roi. Ce prince, jeune, beau, et qui aimoit les plaisirs, commença par être amoureux de sa femme, qui, quoiqu'un peu bossue, avoit non seulement dans l'esprit, mais même dans sa personne, tous les agréments imaginables : mais comme ce prince n'étoit pas destiné à n'aimer que les femmes, la violence de cette passion dura peu, et quoiqu'il ait eu toute sa vie beaucoup de commerce avec le beau sexe, je doute qu'il n'ait eu d'autre passion que celle qu'il avoit eue pour sa femme.

De tout l'amour qu'il eut pour elle, il ne lui resta bientôt que la jalousie. Il eut assez de sujet de l'exercer auprès d'une jeune princesse adorée de tout le monde, un peu coquette, et quoi-

que vertueuse[1], à ce que je crois, bien aise pourtant d'être aimée. D'autre côté, cette princesse ambitieuse vouloit non seulement gouverner son mari, mais toute la cour si elle eût pu, et trouva fort mauvais que du côté du Roi, mademoiselle de La Vallière sa maîtresse, et ensuite madame de Montespan, et du côté de Monsieur, le chevalier de Lorraine son nouveau favori[2], l'empêchassent de gouverner ni l'un ni l'autre. L'évêque de Valence, premier aumônier de Monsieur, et madame de Saint-Chaumont, gouvernante de ses enfants, la firent agir fortement contre le chevalier de Lorraine; mais ils connurent bientôt qu'ils ne pouvoient le perdre auprès du Roi par le moyen de Madame, quoiqu'aidée de M. de Turenne, qui en cette occa-

1. Une vertu commune peut compatir avec quelque retour et quelque réflexion sur le plaisir des sens. Il n'y a qu'une vertu consommée qui renonce à tout partage à cet égard. (A. N.)

2. Philippe de Lorraine-Armagnac, chevalier de Malte, était l'un des courtisans les plus débauchés de son temps. Voici dans quels termes madame de Motteville parle de sa liaison avec Monsieur :

« Le chevalier de Lorraine fait comme on peint les anges, se donna à Monsieur et devint bientôt son favori, maître, disposant des grâces, et plus absolu chez Monsieur qu'il n'est permis de l'être quand on ne veut pas passer pour le maître ou la maîtresse de la maison. Madame parla avec horreur et douleur de ce désordre dont elle se plaignit d'abord à madame de Saint-Chaumont, intime amie de l'évêque de Valence qui, de son côté, ne pouvoit souffrir le chevalier de Lorraine. Ce conseil résolut que Madame entretiendroit le Roi de ses malheurs. Je ne sais si le Roi parla durement à Monsieur, mais Monsieur bouda quelques jours. »

sion fit un personnage assez extraordinaire pour un homme de son poids et de son caractère, à qui le Roi venoit de confier le dessein qu'il avoit d'abaisser les Hollandois, et de leur faire la guerre. Ils jugèrent donc qu'il falloit, pour réussir dans ce dessein, y faire entrer Charles II, roi d'Angleterre, qui aimoit fort sa sœur. Mylord Montaigu, ambassadeur de ce roi, qui était des amis de Madame, et la vouloit faire valoir, persuada au Roi que personne n'étoit si capable de négocier cette affaire. Le Roi changea donc entièrement de conduite envers Madame qu'il avoit souvent négligée, et elle parut tout d'un coup la toute-puissante de la cour. Il se fit une grande liaison entre elle et M. de Turenne, qui, comme j'ai dit, avoit le secret de cette affaire. Il étoit tous les jours chez Madame, et y voyait la marquise de Coatquin, sœur de madame de Soubise, jeune personne sinon des plus belles, au moins des plus piquantes, qui étoit pour lors comme favorite de Madame. Ni l'âge de ce grand capitaine, ni sa sagesse ne l'empêchèrent pas d'en devenir amoureux; et sa faiblesse alla jusqu'à lui faire part du secret de l'État. Monsieur, qui voyoit avec dépit que sa femme, dont il n'étoit pas content, acquéroit beaucoup de crédit dans l'esprit du Roi, se douta bien qu'elle ménageoit quelque affaire de conséquence; mais ne pouvant pénétrer ce que c'étoit, le chevalier de Lorraine, son favori, le tira bientôt de cet embarras. C'étoit le jeune homme

de la cour le plus aimable et le plus spirituel. Il attaqua madame de Coatquin, et il faut dire la vérité, la dame ne résista pas longtemps. Elle lui découvrit les desseins de Madame, et le secret de l'État que M. de Turenne lui avoit confié. Monsieur éclata contre sa femme, et se plaignant au Roi de la manière indigne dont on le traitoit, lui fit connoître qu'il savoit tout ce qu'on lui avoit voulu cacher. On ne fut pas longtemps à découvrir par où il l'avoit appris, et la confusion de M. de Turenne fut extrême, lorsque le Roi lui reprocha la faiblesse qu'il avoit eue pour madame de Coatquin. Il en a toute sa vie été si honteux, que M. le chevalier de Lorraine m'a conté que longtemps depuis, lorsqu'ils furent parfaitement raccommodés ensemble, ayant voulu parler à M. de Turenne de cette aventure, il lui répondit fort plaisamment, selon moi: *Nous en parlerons, quand il vous plaira, Monsieur, pourvu que nous éteignions les bougies.* Depuis cette découverte *Monsieur* traita fort mal sa femme: ils étoient ensemble sans se parler, et tout ce qui étoit du parti de l'un étoit en horreur à l'autre. De là le Roi prit prétexte de faire arrêter le chevalier de Lorraine, comme celui qui fomentoit leur mésintelligence. Il fut d'abord envoyé à Pierre-Encise, ensuite au château d'If. Le marquis de Villeroi, son ami, fut exilé à Lyon. M. le comte de Marsan, son frère, le fut aussi. Monsieur, outré de colère, se retira à Villers-Coterêts,

et y mena Madame. M. Colbert y fut envoyé pour la ramener, et après quelques allées et venues, dans lesquelles on stipula que M. le chevalier de Lorraine sortiroit de prison et iroit à Rome, Monsieur revint à la cour ; mais plus mécontent de sa femme que jamais. Elle fit ensuite un voyage en Flandres avec le Roi[1], et passa jusqu'en Angleterre, où elle conclut avec son frère le traité fait pour attaquer la Hollande. Le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, qui avoit fait il n'y avoit pas longtemps un voyage en France, l'homme le mieux fait qu'on pût voir[2], redoubla pendant ce voyage les jalousies

1. Il s'agit ici du voyage que Louis XV fit sur la frontière au printemps de l'année 1670. Il étoit accompagné de la Reine, du dauphin, du duc et de la duchesse d'Orléans, de la plupart des princes et princesses du sang, et des grands de sa cour. Le but du voyage étoit de visiter les villes que l'Espagne venoit de lui céder, et de faire prendre possession à la Reine et au dauphin des terres qui leur étoient échues par succession. (A. N.)

2. Hamilton, dans ses *Mémoires de Gramont*, a tracé un portrait du duc de Monmouth qui peut servir de commentaire à l'éloge trop bref que La Fare fait de lui : « Sa figure et les grâces extérieures de sa personne étoient telles que la nature n'a peut-être jamais rien formé de plus accompli. Son visage étoit tout charmant. C'étoit un visage d'homme, rien de fade, rien d'efféminé ; cependant chaque trait avoit son agrément et sa délicatesse particulière : une disposition merveilleuse pour toutes sortes d'exercices, un abord attrayant, un air de grandeur, enfin tous les avantages du corps parloient pour lui ; mais son esprit ne disoit pas un petit mot en sa faveur. Il n'avait de sentiments que ce qu'on lui inspiroit, et ceux qui d'abord s'insinuèrent dans sa familiarité prirent soin de ne lui en inspirer que de pernicieux. Cet extérieur éblouissant fut ce qui frappa d'abord. Toutes les bonnes mines de la cour en

de Monsieur[1]; mais Madame qui étoit pour lors la médiatrice des deux rois, fort aimée de l'un par inclination[2] et fort sûre de l'autre, parce qu'il

furent effacées et toutes les bonnes fortunes à son service. Il fit les plus chères délices du roi, mais il fut la terreur des époux et des amants. »

1. L'abbé de Choisy rappelle en détail les prétextes plus apparents que réels qui provoquèrent la jalousie de Monsieur. « L'intérêt que Madame parut prendre à ce prince qu'elle honoroit du nom de son neveu, et auquel elle eut soin d'ordonner les plus magnifiques habits de France, la manière dont il dansoit les contre-danses qu'il apprit à Madame, la familiarité que donne la commodité de parler quelquefois une même langue que les autres n'entendent pas, l'assiduité de ce prince à se trouver aux heures auxquelles Madame étoit visible, les manières de cette princesse toujours charmante, tout cela fit croire qu'il y avoit entre eux une sorte de jargon dont il n'est que trop aisé de soupçonner ceux qui sont naturellement galants. »

Mais, comme il est facile de le voir, l'abbé ne trouve nullement répréhensible la liaison de Madame avec le jeune duc. La princesse Palatine est d'un avis tout différent, et elle le dit avec sa brusquerie ordinaire : « Je trouve l'intrigue de Madame avec le duc de Monmouth plus coupable que celle avec le comte de Guiche ; quoiqu'il fût bâtard, il étoit cependant le fils de son frère. » (*Lettre du 3 juillet* 1718.)

2. Madame de La Fayette explique délicatement cette inclination réciproque de Louis XIV et de Madame. « Elle ne pensa plus qu'à plaire au Roi comme belle-sœur ; je crois qu'elle lui plut aussi d'une autre manière, je crois aussi qu'elle pensa qu'il ne lui plaisoit que comme un beau-frère, quoiqu'il lui plût peut-être davantage ; mais, enfin, comme ils étoient tous deux infiniment aimables et tous deux nés avec des dispositions galantes, qu'ils se voyoient tous les jours au milieu des plaisirs et des divertissements, il parut aux yeux de tout le monde qu'ils avoient l'un pour l'autre cet agrément qui précède d'ordinaire les grandes passions. »

Monsieur, quoique assez jaloux de son naturel, ne songea

avoit besoin d'elle, ne s'en embarrassa guère. Elle revint jouir à Saint-Cloud de la beauté de la saison et de la conversation de ses amis, comme M. de Turenne, M. le duc de la Rochefoucault, madame de la Fayette, Troisville et plusieurs autres. Quoique je ne fusse pas dans sa confidence, j'étois de ceux dont elle recevoit les soins et les assiduités avec le plus de bonté. En cet état florissant, après avoir pris quelques bains à la rivière, un jour après le dîner ayant bu un verre d'eau[1], elle sentit des douleurs cruelles, qui ne la quittèrent point jusqu'à la nuit, qui fut la dernière pour elle. Elle mourut avec toute la fermeté et les sentiments de religion possibles. Il ne se pouvoit guère qu'on ne soupçonnât une telle mort de poison. Cependant elle ne désunit point les deux rois, qui poursuivirent l'exécution de leurs desseins: tant il est vrai, que les rois ne pensent pas[2], et ne

pas, d'ailleurs, à se plaindre de cette innocente liaison, puisque la princesse Palatine, sa seconde femme, écrivait plus tard: « Il n'a jamais inquiété sa femme au sujet de sa galanterie avec le Roi, son frère ; il m'a raconté toute la vie de Madame, et il n'auroit pas passé cela sous silence, s'il l'avoit cru. Je crois donc qu'en cette circonstance on a été injuste envers Madame. (*Lettre du* 13 *août* 1716). »

1. Quelques-uns veulent que ce verre d'eau fut à la glace. (A. N).

2. Dans les rois outre les passions humaines, il y a des passions, qu'on peut appeler royales. Elles absorbent les premières, les suppriment et les étouffent. C'est par une passion humaine qu'un particulier se porte à venger l'empoisonnement de ses parents; par une passion royale Charles II put ne point

se gouvernent pas comme les autres hommes. Cette princesse fut infiniment regrettée. Troisville que je ramenai ce jour-là de St. Cloud, et que je retins à coucher avec moi pour ne le pas laisser en proie à sa douleur, en quitta le monde et prit le parti de la dévotion [1], qu'il a toujours soutenu depuis. Il est certain qu'en perdant cette princesse,

témoigner de ressentiment de la mort de sa sœur. Cependant pour dire les choses comme elles sont, le corps d'Henriette d'Angleterre fut ouvert en présence des ambassadeurs d'Angleterre, et les médecins et les chirurgiens rapportèrent qu'il n'y avoit aucune marque de poison, quoiqu'on lui eût trouvé les parties nobles gâtées. Elle mourut à Saint-Cloud le 30 de juin 1670. Elle dit en mourant qu'elle étoit empoisonnée. Mais est-il extraordinaire qu'une jeune personne de vingt-six ans qui se voit mourir subitement, ait une pareille pensée? (A. N.)

1. Joseph Henri de Peyre de Tréville, comte de Troisvilles, gouverneur de Foix, renonça en 1670 à toutes ses charges et s'adonna à la dévotion. Il était intimement lié avec l'abbé de Rancé, et avec les solitaires de Port-Royal. Il mourut en 1708, âgé de soixante-cinq ans, et fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, son cœur fut porté à Saint-André-des-Arcs.

Ce personnage l'un des plus aimables et des plus spirituels de la petite cour d'Henriette d'Angleterre est depuis longtemps oublié, comme l'a remarqué Victor Cousin dans ses études sur la *Société française au dix-septième siècle* : « Que d'hommes dont aujourd'hui nous ignorons les noms ont jeté autrefois le plus vif éclat et donné d'eux une grande opinion. Qui connaît par exemple, M. de Tréville, le premier causeur du dix-septième siècle, qui charme le cercle brillant de madame Henriette, et l'austère solitude de madame de Longueville, tour à tour, militaire et homme du monde, suivant la cour et attaché à Port-Royal, homme étonnant et aimable dont les plus grands hommes admiraient l'esprit. Il a deux ou trois lignes dans les mémoires du temps. »

la cour perdit la seule personne de son rang qui étoit capable d'aimer et de distinguer le mérite; et ce n'a été depuis sa mort que jeu, confusion et impolitesse[1].

1. Voltaire, dans une note du siècle de Louis XIV, relève cette assertion de notre auteur : « Comment le marquis de La Fare, écrit-il, peut-il dire dans ses *Mémoires* que *depuis la mort de Madame ce ne fut que jeu, confusion et impolitesse.* On jouoit beaucoup dans les voyages de Marly et de Fontainebleau, mais jamais chez madame de Maintenon, et la cour fut en tout temps le modèle de la plus parfaite politesse. »

Pour justifier La Fare et réduire à néant la critique mal fondée de Voltaire, il suffit de faire appel aux contemporains bien informés dont les témoignages corroborent en tout point l'appréciation sévère de notre auteur. Ainsi les jeux tenaient la place principale dans les distractions de la cour : le hoca, le lansquenet, la bassette et le reversi faisaient fureur, et tel gentilhomme parfaitement estimable d'ailleurs, le marquis de Dangeau entre autres, était presque uniquement redevable de sa fortune à son habileté au jeu. Le marquis de Trichâteau écrivait à son ami Bussy-Rabutin, le 6 mars 1670 : « La nuit du lundi au mardi madame de Montespan perdit quatre cent mille pistoles contre la banque qu'elle regagna à la fin. Sur les huit heures du matin, étant quitte, Bouyn qui tenoit la banque voulut se retirer ; mais la dame lui déclara qu'elle vouloit encore s'acquitter d'autres cent mille pistoles qu'elle devoit de vieux, ce qu'elle fit avant de se coucher. » Neuf ans après le comte de Rébenac constatait que « le jeu de madame de Montespan est monté à un tel excès que les pertes de 100,000 écus sont communes. Le jour de Noël elle perdait 700,000 écus; elle joua sur trois cartes 150,000 pistoles et les gagna » Enfin, en 1682, un écrivain anonyme nous apprend que « madame de Montespan a perdu, dit-on, au hoca plus de 500,000 écus. Le Roi l'a trouvé fort mauvais et s'est fort fâché contre elle. » Le grand Roi vieillissant chercha lui-même des distractions dans le jeu. « Sa Majesté, écrit le marquis de Sourches en novembre 1686, résolut, pour donner quelque amusement à sa cour, de

Quelques années auparavant s'étoit élevée à la cour la faveur du comte de Lauzun, autrefois Pé-

aire recommencer les appartements aussitôt qu'elle seroit de retour à Versailles, et même d'y jouer elle-même un très gros eu au reversi, pour lequel chaque joueur feroit un fonds de 000 pistoles. Les joueurs devoient être le Roi, Monseigneur, Monsieur, le marquis de Dangeau et Langlée. » Chez l'austère madame de Maintenon, quoi qu'en dise Voltaire, l'on jouait aussi, discrètement sans doute, mais l'on jouait; il suffit pour s'en convaincre de parcourir la *Correspondance de madame de Caylus*. La Fare ne saurait donc être taxé de partialité sur ce point. Le seul reproche judicieux que l'on puisse lui adresser c'est de n'avoir point reporté la passion du jeu à sa véritable date. Cette passion « bien antérieure à la mort de Madame » avait pris naissance sous la Régence d'Anne d'Autriche. Mazarin, gros joueur et quelque peu fripon, avait contribué par son exemple à la développer, et lors de la surintendance de Fouquet, elle ne connaissait déjà plus de bornes, puisque, au dire de Gourville, on jouait même en carrosse, dans les voyages, des sommes exorbitantes.

Quant à cette *politesse parfaite* dont parle Voltaire, il serait difficile d'en retrouver la trace dans les *Mémoires contemporains*, tandis que les témoignages de grossièreté ne sont pas rares. Voici, par exemple, une scène de Marly racontée par Saint-Simon. Le Roi, sortant de table, avait raillé l'air sérieux de la princesse de Conti : « la princesse piquée laissa passer le Roi, puis, se tournant à madame de Châtillon, dans ce moment le chaos où chacun se lavoit la bouche, lui dit qu'elle aimoit mieux être grave que sac à vin (entendant quelques repas un peu allongés que ses sœurs avoient fait depuis peu ensemble). Le mot fut entendu de madame la duchesse de Chartres qui répondit assez haut de sa voix lente et tremblante qu'elle aimoit mieux être sac à vin que sac à guenilles, par où elle entendoit Clermont et des officiers des gardes du corps qui avoient été, les uns chassés, les autres éloignés à cause d'elle. » Cette conversation ne saurait à coup sûr être regardée comme le modèle d'urbanité. Mais ce n'est pas tout : les manières des princesses répondaient à leur langage, et l'on peut en juger

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

guillain, cadet de Gascogne de la maison de Caumont, le plus insolent petit homme qu'on eût vu

par un trait caractéristique : « Monseigneur en se retirant chez lui monta chez les princesses et les trouva qui fumoient avec des pipes qu'elles avoient envoyé chercher au corps de garde suisse. Monseigneur qui en vit les suites si cette odeur gagnoit, leur fit quitter cet exercice, mais la fumée les avait trahies. Le Roi leur fit le lendemain une rude correction. »

L'exemple donné par les princesses fut d'ailleurs suivi par les dames de la cour, comme nous l'apprend la princesse Palatine: « Le tabac est une chose horrible, j'espère bien que vous n'en prenez pas. Je suis furieuse quand je vois ici toutes les femmes avec le nez sale, comme si elles l'avoient plongé dans l'ordure; elles mettent leurs doigts dans les tabatières de tous les hommes ; j'avoue que cela me dégoûte fort. » (*Lettre du* 5 *août* 1713).

Ce n'est pas tout encore. Le sans-gêne allait plus loin à la cour du grand Roi, ainsi que l'attestent les indiscrétions de la même princesse. « L'ivrognerie, dit-elle, n'est que trop à la mode parmi les jeunes femmes... : les cavaliers boivent aussi volontiers avec la femme de chambre qu'avec sa dame, lorsque celle-ci est coquette; mais à vrai dire ce n'est pas tant ces filles qui boivent ici jusqu'à l'ivrognerie que des personnes de bien plus grande qualité. » Et à l'appui de ces remarques elle n'a pas de peine à citer des exemples. « Madame de Montespan et sa fille aînée peuvent boire considérablement sans être ivres un seul moment. Je les ai vues un jour avaler des rasades du plus fort rosoli de Turin, sans compter ce qu'elles avoient déjà bu ; je pensois qu'elles alloient tomber sous la table, mais c'étoit pour elles comme de boire de l'eau. »

Terminons enfin par un trait caractéristique, que Voltaire, malgré tout son esprit, n'aurait pu réussir sans doute à faire passer comme un modèle de *politesse* et de bon *goût*. « La dernière Dauphine étoit horriblement sale ; parfois elle s'est fait donner un clystère dans le cabinet du roi où il y avoit beaucoup de monde. Elle se tenoit debout devant le feu, derrière un petit écran, et la femme qui lui donnoit se tenait à genoux, après s'être avancée en rampant sur les pieds et sur les mains

depuis un siècle, qui, par le moyen de madame de Montespan dont il étoit le confident, et par sa souplesse, son insinuation et son dévouement, étoit devenu le maître de la cour; et tenoit tête à Louvois, le ministre le plus insolent qu'il y eût alors; car la faveur de Colbert commençoit à baisser. Celle de ce petit homme étoit à son plus haut point, et lui fit concevoir le dessein d'épouser mademoiselle de Montpensier, cousine germaine du Roi, fille de feu Gaston de France, duc d'Orléans, riche de six ou sept cent mille livres de rente, qui avoit pensé épouser le Roi et ensuite Monsieur, et avoit refusé des rois et des souverains. C'est ici où il faut avouer qu'il s'est passé des choses dans ce siècle plus singulières qu'en aucun autre, pour ne pas dire plus ridicules; car toute cette affaire le fut au dernier point. Mademoiselle devint passionnée pour Lauzun, autant, je crois, parce qu'il étoit favori du Roi, que par les qualités aimables qui étoient médiocres en lui et en petit nombre. Quoi qu'il en soit, il mena cette affaire si adroitement et si loin, que tout le monde fut surpris, lorsque M. le duc de Montausier et la maréchale d'Albret allèrent un jour demander au Roi Mademoiselle pour lui; non seulement comme parents

cela passoit pour gentillesse. » Ces quelques exemples suffisent amplement pour montrer lequel des deux a raison, de la Fare ou de Voltaire.

et amis de M. de Lauzun, mais comme députés, pour ainsi dire, de la noblesse de France, qui recevroit, disoient-ils, à grand honneur et à grande grâce, que le Roi voulût permettre qu'un simple gentilhomme qualifié épousât une princesse de ce rang; alléguant plusieurs exemples de pareilles alliances dans les histoires passées. Le Roi, qui étoit déjà préparé et résolu de tout accorder à son favori, les reçut favorablement, et consentit que Mademoiselle fît ce qu'il lui plairoit. Cette princesse enivrée d'amour, et Lauzun enivré de vanité, crurent leur affaire sûre; et ce dernier fut assez sot pour différer ce mariage de quelques jours, afin de le faire dans toutes les formes et avec tout le faste que vouloit sa vanité, comme s'il eût épousé son égale. Pendant ce peu de temps, toute la maison royale, les ministres, et toute la cour se soulevèrent contre ce mariage. La Reine même, qui ne se mêloit de rien, parla au Roi fortement, Monsieur encore davantage; et M. le Prince, quoique respectueusement, lui fit des remontrances qui firent impression. D'autre côté l'archevêque de Paris différa, sous quelque prétexte, de leur donner les bans pour se marier, poussé à cela par le Tellier et Louvois, ennemis déclaré de Lauzun. Mais ce qui rompit entièrement l'affaire, fut madame Scarron, femme de beaucoup d'esprit, que madame de Montespan avoit mise auprès des enfants qu'elle avoit eus du Roi, et qui étoit alors sa principale

confidente. Madame Scarron, dis-je, fit voir à madame de Montespan l'orage qu'elle s'attiroit en soutenant Lauzun dans cette affaire, que la famille royale, et le Roi lui-même lui reprocheroit le pas qu'elle lui faisoit faire[1]. Enfin elle fit si bien, que celle qui avoit fait cette affaire la rompit, et que Lauzun et Mademoiselle eurent au bout de trois ou quatre jours ordre de ne pas passer outre à leur mariage. Ce fut un coup de foudre qui renversa la fortune de Lauzun, et fit en même temps tomber Mademoiselle dans le mépris. Car si ce mariage avoit paru extraordinaire dès qu'il fut publié, sitôt qu'il fut rompu il devint ridicule. Le Roi lui-même annonça à Mademoiselle qu'il n'y falloit plus penser, et offrit à Lauzun pour le dédommager, tous les biens et toutes les dignités qu'il pouvoit lui donner : mais ce favori irrité n'en voulut point. Comme cette aventure fit beaucoup de bruit dans toute l'Europe, le Roi se crut obligé de faire une lettre circulaire à tous les ambassadeurs, qu'ils pussent montrer dans les cours où ils étoient. Elle expliquoit les raisons qu'il avoit eues de permettre d'abord, et de défendre ensuite ce mariage. Quelques-uns ont dit que cette lettre partoit de la plume de Lionne; d'autres ont assuré qu'il n'avoit

1. Tout ce raisonnement n'étoit guère favorable à madame Scarron, elle qui, de simple demoiselle tout au plus devoit un jour devenir la femme du Roi, n'avoit pas trop bonne grâce de s'opposer à l'élévation d'un gentilhomme. (A. N.)

fait que la copier sous le Roi. Quoi qu'il en soit, elle fut imprimée et envoyée partout, et mit le dernier comble au ridicule de cette affaire [1]. Pour

1. Toute conduite où pour ainsi dire on fait les choses avec fracas, sans aucun besoin, est ridicule. De quoi le Roi rendoit-il raison? De quoi cherchoit-il à se justifier devant toute l'Europe? Il s'agissoit d'une gasconnade qui n'avoit pas réussi et de la fureur érotique d'une princesse. Un roi absolu devoit-il compte à l'Europe de la mortification d'un courtisan ébloui par son ambition, et du ridicule que se donnoit une princesse qui avoit la faiblesse de se vouloir dégrader? (A. N.)

Il n'est pas sans intérêt de transcrire ici quelques passages de cette lettre qui, suivant la judicieuse appréciation de La Fare mit le dernier comble au ridicule de cette affaire.

Le grand Roi commence par indiquer les raisons qui le portent à écrire sa circulaire ; « Comme ce qui s'est passé depuis cinq ou six jours par un dessein que ma cousine de Montpensier avoit formé d'épouser le comte de Lauzun, l'un des capitaines des gardes de mon corps, fera sans doute grand éclat partout, et que la conduite que j'y ai tenue pourroit être malignement interprétée et blâmée par ceux qui n'en seroient pas bien informés, j'ai cru en devoir instruire tous mes ministres qui me servent au dehors. »

Puis, après avoir rappelé les divers incidents qui l'amenèrent à donner son consentement tacité au mariage, il indique le motif assez singulier d'ailleurs qui le décida à retirer brusquement l'autorisation accordée. « Hier, m'étant revenu de divers endroits que la plupart des gens se mettoient en tête une opinion qui m'étoit fort injurieuse que toutes les résistances que j'avois faites en cette affaire n'étoient qu'une feinte et une comédie, et qu'en effet j'avois été bien aise de procurer un si grand bien au comte de Lauzun, que chacun croit que j'aime et que j'estime beaucoup, comme il est vrai, je me résolus d'abord, y voyant ma gloire si intéressée, de rompre ce mariage et de n'avoir plus de considération ni pour la satisfaction de la princesse, ni pour la satisfaction du comte à qui je puis et veux faire d'autres biens. J'envoyai appeler ma cousine, je lui déclarai que je ne souffrirois pas qu'elle passât

Lauzun il fut si outré contre madame de Montespan, qu'il s'emporta aux dernières extrémités contre elle, même devant le Roi; si bien que dès ce moment, cette femme jura sa perte, qui ne fut pas longtemps à arriver. Je me souviens qu'étant de retour de Languedoc peu de jours après la rupture de ce mariage, je trouvai M. de Lauzun à Saint-Germain chez une de mes parentes avec qui il était fort bien? et après m'avoir demandé, si je ne l'avois pas bien plaint dans le malheur qui lui étoit arrivé, il parla de madame de Montespan avec tant d'indignation et de mépris, et comme un homme qui se possédoit si peu, qu'étant retourné à Paris voir une femme de mes amies et de celles de M. de Lauzun, dont j'étois depuis quelques années éperdument amoureux, je lui dis : « Votre ami Lauzun est un homme perdu, qui ne sera pas encore six mois à la cour. » En effet, au bout de trois ou quatre mois il fut arrêté à Saint-Germain et en-

outre à faire ce mariage, que je ne consentirois point non plus qu'elle épousât aucun prince de mes sujets, mais qu'elle pouvoit choisir dans toute la noblesse qualifiée de France qui elle voudroit, hors le seul comte de Lauzun, que je la mènerois moi-même à l'église. Il est superflu de vous dire avec quelle douleur elle reçut la chose, combien elle répandit de larmes et de sanglots, et se jeta à genoux, comme si je lui avois donné cent coups de poignard dans le cœur; elle vouloit m'émouvoir, je résistai à tout..... » Cette lettre qui fut publiée dès 1672, à la suite d'un roman assez insignifiant intitulé les *Amours de mademoiselle et de M. Lauzun*, se retrouve dans les Mss. de Conrart (T. XI, in-fol. p. 949, Bibl. de l'Arsenal).

voyé à la citadelle de Pignerol, où il a été plus de dix ans. Beaucoup de gens crurent que c'étoit pour avoir consommé son mariage avec Mademoiselle malgré les défenses du Roi. La plupart ont pensé que le seul crédit de madame de Montespan, qui dit au Roi qu'elle ne se croyoit pas en sûreté de sa vie tant que Lauzun seroit en liberté, fut cause de son malheur; à quoi se joignirent les mauvais offices continuels de Louvois, son plus mortel ennemi, qui lui rendit sa prison la plus cruelle qu'on puisse s'imaginer. Laissons cela, pour parler de trois hommes qui, dans ce temps-là, portèrent leur fortune bien haut en dépit des ministres. Le premier fut Bellefonds, qui s'étoit attaché au Roi dès le temps du cardinal Mazarin, lorsque tout le monde négligeoit de faire sa cour à ce prince. Ce fut lui que le Roi chargea sur la fin des jours du cardinal, de lui venir rendre un compte fidèle de l'état où il étoit et à qui il demanda plusieurs fois, *en est-ce fait?* Bellefonds étoit d'une ambition outrée, et qui aimoit les routes particulières et détournées. Il avoit de l'esprit, et même assez profond, mais peu agréable[1], et sujet à des imaginations creuses. Il étoit faux sur le courage, sur l'honneur

1. L'agrément est comme un vent léger et à fleur de surface, qui donne aux facultés extérieures une certaine mobilité, de la souplesse et de la vivacité. Plus l'esprit est profond, moins il est susceptible des impressions de ce vent et moins il est agréable. (A. N.)

et sur la dévotion, et n'avoit jamais rien fait à la guerre, qui méritât une grande élévation : il étoit pourtant capable de bien penser. Le Roi eut d'abord une grande confiance en lui, et lui donna à la mort de Vervins la charge de premier maître d'hôtel, qui sans être des charges du premier rang, est une de celles qui donnent le plus d'accès auprès du Roi, et le plus d'agrément dans le public. Il la mit sur un très bon pied, et outre cela continua de servir à la guerre si fort au gré du Roi, qu'il fut fait après la campagne de 1667, maréchal de France avec les marquis de Créqui et d'Humières, qui ne l'auroient peut-être pas été si tôt si l'on n'eût eu envie de donner le bâton à Bellefonds. Il se soutint, tant qu'il demeura à la cour, contre Louvois qui n'étoit pas de ses amis; mais quand il fut une fois éloigné[1], Louvois le perdit. Dans la suite nous dirons comment.

Le second, dont je veux parler est la Feuillade, fou de beaucoup d'esprit[2] ; continuellement

1. C'est dans ces occasions que les absents ont tort. L'esprit des princes n'est pas ordinairement assez fort pour résister aux impressions que leur donnent leurs ministres. Ils se conduisent au gré de ces ministres. Comme ils ne suivent point de principes fixes, ils n'ont point de règles, qui sont les filles de l'étude et de la réflexion : c'est le ministre qui médite, qui réfléchit, qui raisonne, qui édifie, qui détruit. (A. N.)

2. François, vicomte d'Aubusson, duc de La Feuillade et de Roannes (né vers 1625, mort en 1691), s'était signalé par sa bravoure dans les campagnes de Hongrie et de Hollande avant de se rendre fameux par cette adoration sans bornes pour

occupé à faire sa cour, et l'homme le plus pénétrant qui y fût, mais qui souvent passoit le but. Celui-ci fit sa fortune par ses extravagances[1], et une des choses qui lui a le plus servi, ce fut de se brouiller alternativement avec tous les ministres.

M. Colbert fut pourtant de ses amis. Du reste il imagina des choses à quoi tout autre n'eût jamais pensé[2]. Il mena, à ses dépens, en Candie deux cents

Louis XIV qui l'a rendu presque ridicule aux yeux de la postérité. « Il se poussa à la guerre, dit Saint-Simon, et fut fort aidé à la cour par son frère l'archevêque d'Embrun qui y étoit en considération et qui lui céda ses droits d'aînesse. De l'esprit, une grande valeur, une plus grande audace, une pointe de folie gouvernée toutefois par l'ambition, et la probité et son contraire fort à la main, avec une flatterie et une bassesse insignes pour le Roi firent sa fortune et rendirent un personnage à la cour, craint des ministres et surtout aux couteaux continuels avec M. de Louvois. Il se distingua toujours par son assiduité et sa magnificence. Il a renouvelé les anciennes apothéoses fort au delà de ce que la religion chrétienne pouvoit souffrir, mais il n'attendit pas que le Roi fut mort pour faire la sienne dont il n'auroit pas recueilli le fruit. Il poussa la servitude jusqu'à monter une fois derrière le carrosse du Roi pour le suivre où il avoit été refusé, et cela lui réussit à merveille. » (Saint-Simon, *addition au journal de Dangeau*, 19 *septembre* 1691).

1. La folie ne mérite proprement ce nom que quand elle est volontaire. L'esprit de la Feuillade peut lui avoir souvent donné occasion de faire des folies agréables, qui ne l'empêchoient pas d'aller à son but. Les Sénèques de la cour n'y font pas toujours bonne fin ; il convient de faire pour les princes ce qu'on fait à l'égard des mélancoliques : il faut les réjouir. (A. N.)

2. On lit en note, dans un *Recueil de chansons manuscrites*, un trait singulier du courage de La Feuillade : « Il fut du nombre des six mille Français qui de l'aveu tacite de Louis XIV allè-

gentilhommes volontaires des meilleures maisons du royaume, dont l'un des principaux étoit M. le comte de Saint-Pol, cadet pour lors, et depuis duc de Longueville, quand son frère fut tout à fait fou.

La Feuillade ne fit rien d'utile pour le salut de la place ; mais il fit une vigoureuse sortie, où il perdit une partie de son monde : il s'en revint. Il alla ensuite en Espagne avec le marquis de Béthune, qui lui devoit servir de second, présenta le combat à Saint-Aunai, parce qu'il avoit parlé du Roi peu respectueusement. Saint-Aunai, goutteux et cassé, nia le fait et se moqua de lui. Cette aventure de Dom Quichotte[1] ne laissa pas de plaire au Roi. Enfin il trouva moyen de se soutenir contre Lauzun et contre Louvois : et devint à la fin duc, maréchal de France, colonel des gardes, et gouverneur du Dauphiné. En cet état, il acheta l'hôtel de la Ferté après la

rent combattre contre les Turcs en 1684, sous le fameux Montecuculi. A la bataille de Saint-Gothard gagnée par ce capitaine, La Feuillade, en l'absence de Coligny, commanda les Français ; il leur dit pour toute harangue : camarades, il y a trois cents lieues pour aller d'ici à Vaugirard et point d'autre chemin pour y aller que de passer sur le ventre de ces b... là. Marchons ! »

1. La folie de la Feuillade en cette rencontre ne fut peut-être pas si grande qu'on se l'imagine. N'étoit-ce point un tour d'adresse pour se procurer une occasion de montrer son zèle pour son maître sans risquer beaucoup. Ce qu'il y a de certain, c'est que, par cette folie, il parvint à son but, qui étoit de plaire à son maître. (A. N.)

mort du maréchal de ce nom, et en fit une place, où il éleva une statue du Roi en bronze[1], qui est un des plus beaux ouvrages de ce temps[2]. Il en avoit déjà fait faire une autre de marbre, et toutes ces

1. N'étoit-ce point un autre excès de folie de consacrer cette statue à l'*homme immortel?* Point du tout. La Feuillade étoit pénétrant; il traita son maître selon le goût des princes flattés. S'il eût moins fait, il eût moins témoigné sa reconnoissance et il eût moins plu à son Roi. (A. N.)

2. « Jamais particulier, remarquent les auteurs du *Dictionnaire historique de Paris,* n'avoit entrepris de consacrer à la gloire de son prince un monument aussi magnifique, ni d'une si grande dépense. Dans cette vue il acheta en 1684 l'hôtel de la Ferté-Sennecterre, et le fit abattre pour ouvrir cette place; mais comme cet emplacement ne suffisoit pas, il engagea l'Hôtel de ville à acheter l'hôtel d'Emery et plusieurs autres maisons qui furent toutes renversées pour ce dessein. »

L'inauguration du monument fournit à la Feuillade une nouvelle occasion d'étaler aux yeux de tous son adulation enthousiaste pour Louis XIV. Laissons parler l'abbé de Choisy :

« On vit à la face de Dieu et des hommes une cérémonie fort extraordinaire. Le maréchal de la Feuillade fit la consécration de la statue du Roi qu'il avoit fait élever dans la place nommée des Victoires. Le Roi est à pied, et la renommée lui porte une couronne de laurier sur la tête. C'est le plus beau jet qu'on ait encore vu. La Feuillade fit trois tours à cheval autour de la statue, à la tête du régiment des gardes dont il étoit colonel et fit toutes les prosternations que les païens faisoient autrefois devant les statues de leurs empereurs. Le prévot des marchands et les échevins étoient présents, il y eut le soir un feu d'artifice devant l'Hôtel de ville, et des feux par toutes les rues..... On dit que La Feuillade avoit dessein d'acheter une cave dans l'Église des Petits-Pères, et qu'il prétendoit la pousser par dessous terre jusqu'au milieu de la place des Victoires afin de se faire enterrer précisement sous la statue du Roi. Il avoit aussi la vision de fonder des lampes perpétuelles qui auroient éclairé la statue nuit et jour. On lui retrancha le jour. (*Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV.*)

marques de sa reconnaissance envers le Roi avoient beaucoup plu à ce prince. Pour moi, quoique la plupart des gens ayent trouvé dans cela une ostentation folle, je ne saurois désapprouver qu'un courtisan qui a reçu de grands bienfaits de son maître, laisse un pareil monument de sa reconnoissance, supposé qu'on admette des pensées vaines dans un prince sage et dans un sujet qui le seroit aussi [1].

1. La Feuillade s'était préoccupé d'assurer à son œuvre une longue durée, ainsi que l'on peut en juger par les dispositions suivantes extraites de son testament. « 7° Ledit seigneur donataire voulant pourvoir à ce que la statue qu'il a érigée au Roi dans la place des Victoires soit conservée à perpétuité dans son entier et dans toute sa beauté avec tous ses ornemens, et que les lumières établies pour éclairer la dite place soient entretenues, il veut et ordonne que le dit Louis d'Aubusson de La Feuillade, son fils, et tous ceux qui, étant appelés à la dite substitution jouiront après lui des dites terres et seigneuries, soient tenus de faire redorer à leurs frais, tous les vingt-cinq ans, la dite statue et les ornements qui sont à présent dorés, si le prévôt des marchands et les échevins de cette ville le jugent à propos ; comme aussi d'entretenir à leurs frais de toutes réparations grosses et menues tous les dits ouvrages. 8° Seront pareillement tenus d'entretenir à leurs frais dans les quatre fanaux des lumières suffisantes pour éclairer la dite place des Victoires pendant la nuit et dans toutes les saisons de l'année ; comme aussi de payer les gages d'une personne qui sera par eux préposée pour faire allumer les dites lumières, faire nettoyer les fanaux, etc. 9° Et afin que les dits ouvrages soient conservés, et les dites lumières entretenues avec plus de soin, le dit seigneur donateur désire et demande que de cinq ans en cinq ans, le cinquième du mois de septembre, fête de saint Victorin, jour de la naissance du roi Louis XIV, les dits ouvrages soient vus et visités par le dit prévôt des marchands et échevins de cette ville de Paris, et par deux experts par eux

Le troisième, qui a eu part à la faveur du Roi, et a mis à la fin de grands établissements dans sa maison, c'est le prince de Marsillac à présent de la Rochefoucauld. Il avoit commencé pendant les guerres civiles par porter les armes contre le Roi, et s'étoit trouvé au combat de Saint-Antoine avec son père, l'homme de son temps le plus galant, le plus délié, le plus poli, et l'un des principaux auteurs de ces dernières guerres civiles. Après qu'elles furent finies, son fils ne songea, par ses assiduités, qu'à effacer[1] de l'esprit du Roi les méchantes impressions qu'il avoit conçues contre sa maison; et effectivement il y réussit, étant homme de mérite, poli et sage de bonne heure[2]: caractère que le Roi

nommés; et sera dressé procès-verbal de la dite visite, et des réparations qui seront à faire aux dits ouvrages dont sera délivré une expédition au dit donataire, ou substitué qui jouira pour lors des dites terres et seigneuries, et sera contraint de faire incessamment les dites réparations et de payer les experts qui en auront fait les devis. »

1. Rien cependant de plus difficile que d'effacer un tel péché. Le prince de Marsillac y réussit et eut même part à la faveur du Roi; mais il y parvint par un autre endroit que la Feuillade : le fils d'un des auteurs des guerres civiles et qui lui-même avoit porté les armes contre son prince, n'auroit pas été propre à divertir le Roi; il crut devoir se faire estimer par son mérite, se faire aimer par sa politesse et s'attirer de la confiance par sa sagesse : voies sûres pour faire fortune auprès des grands princes, mais voies qui, à la honte des courtisans, ne sont que trop souvent négligées. (A. N.)

2. François VII, duc de La Rochefoucauld, prince de Marcillac, fils du célèbre auteur des *Maximes* (né en 1634, mort en 1714), fut, d'après madame de Caylus « une espèce de fa-

a toujours aimé, quoiqu'il ait fait de grandes fortunes à bien des fous.

vori» dans un temps où le Roi avait pris la résolution de ne plus avoir de « favori déclaré. »

Mais les causes de cette faveur n'étaient pas aussi honorables que l'annotateur de La Fare semble le croire. Le Roi avait surtout apprécié ses mérites et ses services lorsqu'il prit pour maîtresse mademoiselle de Fontanges.

« M. de La Rochefoucauld, quoique lié devant et après avec madame de Montespan, et encore plus avec madame de Thianges, avait été l'entremetteur de cet amour, dont à la mort de Soyecourt, en 1669, il eut la charge de grand veneur. Sur quoi on fit une chanson qui disoit que, pour avoir mis la bête dans les toiles, le Roi l'avoit fait son grand veneur. Il y avoit déjà sept ans qu'il étoit grand maître de la garde-robe. » (Saint-Simon, *Additions au Journal de Dangeau*, 7 avril 1688.)

L'abbé de Choisy nous apprend d'ailleurs que la faveur royale lui profitait seulement à demi : Cet autre Griselidis parmi les courtisans, qui après avoir été quinze ans de tous les plaisirs du Roi, et presque son favori, sans avoir de chausses, passa tout à coup de la souveraine indigence à la souveraine opulence, par la source intarissable des grâces que le Roi fit couler chez lui dans le temps qu'il s'y attendoit le moins, et qu'il commençoit aussi à désespérer ; mais il n'a jamais su profiter des libéralités du roi, et quand on lui donnoit cent mille écus, ses valets en prenaient d'abord cinquante. »

CHAPITRE VII

SUITE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE ET DE LA COUR, DEPUIS LA FIN DE 1672 JUSQU'A LA FIN DE 1674.

Revenons à la guerre commencée en 1672; d'abord contre la Hollande seule; mais qui devint dans peu celle de presque toute l'Europe. L'Empire, l'Empereur et l'Espagne avoient trop d'intérêt à soutenir cette république pour ne se pas mettre en campagne. Aussi le Roi fut à peine revenu de ses fameuses expéditions, qu'il vit ces puissances se préparer à lui faire la guerre. Ses conquêtes pouvoient s'étendre[1] dans la Hollande inondée, et les Espagnols ne lui avoient point encore déclaré la guerre. Il crut avec raison ne pouvoir mieux faire au commencement de l'année 1673, que de prendre Maëstricht, pour s'assurer de ce côté-là une com-

1. Il eût été bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'étendre des conquêtes dans une province inondée. Louis XIV le sentit bien; se voyant arrêté tout court, il fit publier un manifeste, dans lequel il déclaroit que, puisque pour se garantir de l'effort de ses armes on avoit mis le pays sous l'eau, il reviendroit pendant les glaces pour mettre tout à feu et à sang. (A. N.)

munication avec ce qu'il avoit pris en Hollande, n'en ayant que par Bonn et par le Rhin, qui pouvoit être aisément interrompue toutes les fois que les Allemands seroient assez forts pour aborder la ville de Cologne. On fit donc pendant l'hiver les préparatifs nécessaires pour ce siège, et, pendant ce même hiver, M. le duc de Luxembourg, qui commandoit en Hollande, voulut profiter des glaces pour pénétrer jusqu'au fond du pays; mais après avoir emporté Woërden[1] avec la dernière valeur, il ne put passer plus avant : le dégel en empêcha. D'autre côté M. de Turenne, qui avoit pris des quartiers en Westphalie, y fit hiverner un corps de troupes considérable. Fatigué d'une longue campagne et d'une saison très rude, il se rétablit pourtant si parfaitement, qu'il en composa au printemps une très belle armée. Les choses étant en cet état, on passa sans obstacle dans le pays espagnol; on investit Maëstricht, dont la circonvallation aussi bien que la réputation étoient grandes, et où il y avoit une forte garnison[2], sous un commandant nommé Fariaux, qui avoit autrefois acquis de la réputation à la défense de Valenciennes. Cette

1. Le 18 septembre. (A. N.)

2. Avant que d'investir Maëstricht, Louis XIV fit bloquer Bruxelles, mais uniquement pour donner de la crainte aux Espagnols et pour leur faire prendre le change. L'artifice réussit. Ils rappelèrent de Maëstricht les troupes espagnoles qui y étoient et ils les jetèrent dans Bruxelles. C'étoit ce que le Roi attendoit; aussitôt il alla assiéger Maëstricht. (A. N.)

entreprise était effectivement digne du Roi : mais comme il n'y avoit point d'armée en campagne pour secourir la place, et que les fortifications n'en étoient pas revêtues, elle fut, après quelque action de vigueur de part et d'autre, emportée en dix-sept jours[1] de tranchée ouverte. Le Roi, selon sa coutume, se montra dans ce siège, vigilant, exact, laborieux ; mais les excessives précautions que le faux zèle de Louvois et de quelques autres firent prendre pour la sûreté de sa personne, et qu'il souffrit[2], ne firent pas un fort bon effet chez une nation qui (follement si vous le voulez) fait gloire non seulement de braver, mais de chercher les

1. La place capitula le 30 de juin. Le siège coûta 3,000 hommes au Roi de France, et environ le même nombre aux Hollandois. Cependant Samson, dans la *Vie de Guillaume III*, prétend que les François en perdirent à ce siège jusqu'à 9,000, et quelques écrivains ne font monter la perte des assiégés qu'au delà de 1,200 hommes. Une chose certaine, c'est qu'au commencement du siège, la garnison étoit de plus de 6,000 hommes, et que dans le temps de la capitulation, il n'en restoit que 3,300, qui furent conduits à Bois-le-Duc avec toutes les marques d'honneur. (A. N.)

2. Les rois peuvent faire d'autres lois de bienséance que les particuliers. La différence est grande entre un roi et un grand capitaine. Le premier n'a qu'à soutenir sur le trône une gloire qui est comme née avec lui ; le second, doit chercher cette gloire et l'acquérir au milieu des hasards. Mais quand un roi fait tant que de descendre du trône pour donner l'exemple et pour conduire lui-même ses troupes aux occasions, il doit payer de sa personne, sans quoi il prétend en vain à l'héroïsme, qui est peut-être celle de toutes les qualités qui, dans un certain sens, déshonorent le plus le genre humain. (A. N.)

périls. Je sais que ce n'est pas là le personnage d'un Roi ; mais quand il veut conduire les autres aux occasions, il ne doit pas paraître grossièrement les éviter, surtout s'il affecte la réputation de guerrier et de héros qu'il sembloit ambitionner alors, et à laquelle il a depuis renoncé [1]. Maëstricht

1. La Fare a tort de suspecter la bravoure de Louis XIV, ainsi que le prouvent divers faits rapportés par l'abbé de Choisy :

« On verra le Roi, dit-il, dans la tranchée de Lille attirer par son courage cette belle parole d'un soldat qui, le voyant exposé aux coups de mousquet, et un page de la grande écurie tué derrière lui, le prit rudement par le bras en lui disant : « *Otez-vous, est-ce là votre place?* Il est vrai que son courage pensa se laisser aller aux continuelles instances de ses courtisans empressés et flatteurs. Le vieux Charost, qui étoit alors capitaine des gardes du corps en quartier, lui ôta de dessus la tête son chapeau et son bouquet de plumes et lui donna le sien ; mais le voyant un moment après un peu incertain de ce qu'il avoit à faire, il lui dit : *Il est tiré, sire, il faut le boire.* Le Roi le crut, demeura dans la tranchée, et lui en sut tant de gré que dès le soir même il rappela à la cour le marquis de Charost, qui étoit exilé je ne sais où..... Enfin on verra le roi céder à peine aux instances de M. de Turenne, qui le menaça bien sérieusement de quitter l'armée, s'il continuoit à venir à la tranchée sur un grand cheval blanc, avec un plumet blanc, comme pour se faire mieux remarquer. »

Louis XIV ne montra pas toujours, à vrai dire, une aussi courageuse témérité, et dans certaines occasions, il laissa maladroitement échapper *cette gloire de héros qu'il ambitionnait :* « Le Roi, par exemple, remarque le même écrivain, a fait deux fautes considérables et irréparables. La première, de n'avoir pas passé le Rhin à la nage après le comte de Guiche, à la tête de ses gardes du corps. Il y avoit peu de danger à courre, et une gloire infinie à acquérir. Alexandre et son Granique n'auroient eu qu'à se cacher. Il est vrai qu'il faut lui rendre justice ; il le vouloit, mais M. le Prince, qui n'osoit pas

pris, la campagne fut finie pour le Roi. Il sépara ses troupes en plusieurs corps[1] : il en envoya dans le pays de Trèves, pour joindre M. de Turenne, qui observoit les démarches de l'armée que M. de Montecuculli, généralissime de l'Empereur, assembloit en Bohême. Je fus de ces troupes, et joignis M. de Turenne sur le Tauber à Marienthal, où il assembloit son armée dispersée dans des quartiers, pour marcher le lendemain au-devant de M. de Montecuculli dans les plaines de Rotambourg, résolu de lui donner bataille. Il ne tint effectivement qu'à M. de Montecuculli de la donner; mais il l'évita sagement et finement[2], son dessein étant de gagner le Rhin et de prendre Bonn avant qu'on y eût jeté

mettre le pied dans l'eau à cause de sa goutte, comment eût-il osé passer en bateau, le Roi passant à la nage ? » C'est à propos de cet épisode que Boileau écrivait :

> Louis les animant du feu de son courage
> Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

1. Il alla lui-même en Lorraine, et de là il passa en Alsace dans le dessein d'empêcher la ville de Strasbourg de se déclarer contre lui ; il n'eût pas fait brûler une des arches du pont de cette ville que les habitants lui accordèrent ce qu'il demandoit. (A. N.)

2. Il n'y eut en cette occasion ni sagesse ni finesse de la part de Montecuculli. Il avoit ordre de ne point livrer une bataille générale, aussi ne le fit-il pas, malgré l'ardeur de ses troupes, qui se plaignoient qu'on leur arrachoit la victoire des mains. Il ne laissa pas d'incommoder beaucoup le camp des François auprès d'Ochsenfurt, ce qui obligea M. de Turenne de se retirer la nuit et d'aller camper du côté de Wertheim. De son côté, Montecuculli alla se joindre avec le prince d'Orange, après quoi il prit Bonn le 13 de novembre. (A. N.)

une partie de l'infanterie nombreuse que le Roi avoit en Hollande. Cependant, soit faute de prévoyance ou par malice, Louvois, ennemi déclaré de M. de Turenne, laissa prendre cette place, et en rejeta la faute sur ce maréchal, qui pourtant avoit dès longtemps averti le Roi et son conseil, qu'il ne pouvoit conserver que le Haut-Rhin, et qu'il falloit se servir de la quantité de troupes qui étoient inutiles en Hollande, pour conserver Bonn. Les courtisans, pour plaire au ministre, blâmèrent fort M. de Turenne et il en fut si piqué, qu'ayant trouvé M. le Prince assez mécontent aussi de la conduite de Louvois, ils résolurent tous deux d'attaquer ce ministre insolent et de dire au Roi ce qu'ils pensoient véritablement de lui ; c'est-à-dire qu'il étoit capable, par son application et son activité, de servir à l'exécution des desseins de Sa Majesté, mais non pas de gouverner les armées de loin, comme il prétendoit faire : qu'il n'avoit ni assez de de vue, ni assez d'expérience pour cela, et étoit d'une férocité, d'un orgueil et d'une témérité capables de tout gâter. M. de Turenne pendant l'hiver poursuivit son dessein et parla effectivement au Roi sur le chapitre de son ministre favori, de la manière dont je viens de dire[1]. Il fit plus, il dit à

1. Le jeune Brienne confirme dans ses *Mémoires* les réflexions de La Fare sur la rivalité de Louvois et de Turenne : « M. de Turenne ne pouvoit souffrir M de Louvois. C'était l'eau et le feu. M. de Louvois, de son côté, ne pouvoit voir quelqu'un au-

Louvois lui-même tout ce qu'il venoit de dire au Roi, et le traita comme un écolier indigne de son poste. Pour M. le Prince, il n'eut pas la force de seconder M. de Turenne, ce qui fut cause que cette remontrance n'eut point d'effet. L'ostentation même avec laquelle M. de Turenne, amateur de la

dessus de lui dans les emplois de la guerre. Quoiqu'il n'eût jamais commandé d'armée, il s'imaginoit, parce qu'il commandoit à la baguette aux gens de guerre, en savoir lui seul plus que M. de Turenne et le prince de Condé ensemble. Ces deux grands capitaines l'auroient sans doute perdu auprès du Roi, et M. de Turenne y étoit résolu ; mais l'évêque d'Autun, créature de M. Le Tellier, fit tant par ses intrigues qu'il détacha M. le Prince d'avec M. de Turenne en cette conjoncture, et que de cette manière il sauva M. le marquis de Louvois. Sa jalousie étoit extrême de ce que Sa Majesté demeuroit des demi-journées entières avec ce maréchal de camp général, pendant que lui (Louvois) attendoit dans l'antichambre que M. de Turenne sortît pour pouvoir parler au Roi. Il n'en falloit pas davantage pour les brouiller ensemble, et cette mésintelligence entre le général des armées et le ministre de la guerre fut fort nuisible au service du Roi. »

Les chansonniers de la cour n'oublièrent point cette aventure dans leurs couplets :

Le vicomte dit de Louvois
Ce que toute la terre en pense,
Quand il a osé dire au Roi
Que de tous les maux de la France
Ce petit-fils de procureur
Etoit et la cause et l'auteur.
A ce connétable insolent
Qui fait le petit dieu sur terre,
Il lui dit qu'effectivement
Il n'étoit pas homme de guerre,
Et qu'il feroit mieux le métier
De commissaire de quartier *.

* M. Louvois, le grand-père du chancelier, avait été commissaire de quartier.

gloire et de la faveur populaire, donna au public la conversation qu'il avoit eue avec le Roi, et le peu de ménagement qu'il avoit eu pour son ministre, déplurent à Sa Majesté, à qui le vieux Tellier, pendant qu'il faisoit des soumissions à M. de Turenne ne manqua pas de faire remarquer tout ce qu'il y avoit à remarquer dans ce procédé.

Le Roi résolut en 1674 [1] d'entrer de bonne heure

1. Dès le commencement de juin 1673, les plénipotentiaires des puissances intéressées dans la guerre s'étoient assemblés à Cologne et y négocioient un traité de paix sous la médiation du roi de Suède. Mais, trois choses contribuèrent à rendre la négociation infructueuse : 1° les prétentions exorbitantes de la France ; 2° les intérêts du duc de Lorraine ; 3° l'arrêt du prince Guillaume de Furstemberg. Ce prince, qui favorisoit le parti de la France, avoit empêché que l'électeur de Cologne, dont il étoit ministre, ne fît son traité particulier avec l'Empereur, et vouloit être plénipotentiaire de cet électeur aux conférences pour la paix ; 40 hommes l'enlevèrent sur le soir, le 4 de février, dans Cologne même, et l'emmenèrent à Bonn. Le Roi de France, l'électeur de Cologne et le roi de Suède, en qualité de médiateurs, se plaignirent du violement du droit des gens. Mais l'Empereur répondit qu'il n'avoit eu nulle connoissance que le prince de Furstemberg fût revêtu du caractère de plénipotentiaire ; qu'il l'avoit regardé comme un vassal de l'Empire et de la maison d'Autriche, qui tramoit diverses choses préjudiciables à l'Empereur et à l'Empire, et que son arrêt étoit d'autant plus juste qu'on lui ôtoit par là le moyen de continuer ses mauvaises pratiques. En vain la Suède répliqua que ce prince avoit été reconnu pour plénipotentiaire ; qu'il étoit conseiller intime de l'électeur de Cologne ; qu'il n'avoit jamais prêté serment à l'Empereur, et qu'il avoit renoncé à ses biens en faveur de ses frères ; on ne put obtenir sa liberté. Ce refus obligea le Roi de France de rappeler ses plénipotentiaires, qui firent de grandes menaces en se retirant ; et ce sont ces menaces que Louis XIV vouloit effectuer en commençant la campagne de si bonne heure. (A. N.)

en campagne, et de commencer par attaquer la Franche-Comté[1]. Monsieur de Turenne informé de ses desseins, car il ne s'en formait point sans lui, eut avis que M. le duc de Lorraine marchoit avec un corps de sept à huit mille hommes, pour se jeter apparemment dans cette province. Il pria le Roi de le laisser partir dans le moment, pour aller s'opposer aux desseins du duc de Lorraine; et étant arrivé sur les frontières de la Lorraine et de la Franche-Comté, il trouva moyen, en faisant faire beaucoup de mouvements à un petit corps de cavalerie et de dragons qu'il avoit, de persuader M. le duc de Lorraine qu'il assembloit une grosse armée ; ce qui empêcha ce duc d'entrer en Franche-Comté avec ses troupes : que s'il l'avoit fait, les desseins du Roi sur cette province étoient déconcertés. M. de Turenne ne se contenta pas du service qu'il venoit de rendre; ayant appris que le duc de Lorraine, après avoir manqué son dessein, se retiroit avec le corps qu'il avoit amené, il jugea si précisément de la route qu'il tiendroit et du temps qu'il emploieroit à faire sa marche, qu'il résolut d'assembler en passant tout ce qu'il

1. Quoique les alliés de la France l'eussent abandonnée (car l'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster avoient fait la paix avec les Provinces-Unies), Louis XIV, sans s'étonner de ces changements, résolut d'employer toutes ses forces contre la maison d'Autriche, et surtout de faire sentir au roi d'Espagne tout le poids de son indignation pour avoir fait alliance avec ses ennemis. (A. N.)

pourroit de troupes dispersées dans ses quartiers jusqu'à Philisbourg, sûr, à ce qu'il disoit, de rencontrer le duc de Lorraine vers Zinsheim. L'effet fit voir qu'il raisonnoit juste. Il partit donc d'auprès de Bâle, M. le grand prieur de Vendôme, jeune prince vif et hardi à ses côtés, et arriva avec toute la diligence possible à Philisbourg. Il fit passer sur le pont-volant toutes les troupes qu'il avoit assemblées, à mesure qu'elles arrivèrent; il y joignit une partie de l'infanterie de cette place. Avec ce corps, qui étoit presque égal à celui du duc de Lorraine, il marcha droit à Zinsheim, où il avoit toujours prévu qu'il le rencontreroit. Il l'y trouva effectivement, mais il trouva aussi de grands obstacles à l'attaquer et à le vaincre; et quoique je n'aie pas entrepris de donner dans cet ouvrage des relations exactes de combats, et surtout de ceux que je n'ai point vus, cette action est pourtant si singulière, et j'en ai si bien appris les circonstances de ceux qui y étoient, que je crois en pouvoir donner une idée juste; et c'est pourquoi j'entreprends de la rapporter.

M. de Turenne arrivant à Zinsheim [1] vit les troupes du duc de Lorraine qui se mettoient en

1. Zinsheim est une fort petite ville de peu de conséquence, et qui étoit peu renommée avant cette bataille. Elle est située presque à égale distance de Heidelberg, de Heilbron et de Spire, et le terrain où elle est bâtie est coupé de quantité de collines. (A. N.)

bataille sur une petite hauteur de l'autre côté de la ville et d'un ruisseau, dans un terrain assez étroit pour qu'elles l'occupassent entièrement. Le duc avoit aussi jeté quelques dragons dans Zinsheim, si bien qu'il falloit emporter la ville, dont les murailles étoient en leur entier, et passer un ruisseau, avant que de le pouvoir combattre. Notre général ne perdit point de temps, et fit attaquer Zinsheim par son infanterie, qui l'emporta d'emblée[1]. Il la posta ensuite dans des haies à droite et à gauche de l'autre côté du ruisseau, et commença à faire défiler sa cavalerie quatre à quatre par la porte de la ville, et à former d'abord une ligne de peu d'escadrons, couverte du feu de son infanterie. A mesure que sa cavalerie prenoit du terrain, son infanterie avançoit des deux côtés dans les haies pour la soutenir. Effectivement les ennemis qui occupoient un plus grand front étant venus la charger lorsqu'elle étoit à moitié passée, et même y ayant mis quelque désordre, elle se rallia sous le feu de l'infanterie qu'ils ne purent soutenir. Cependant le reste de nos troupes passoit toujours, et formoit une seconde ligne : mais comme il falloit que la première s'avançât pour laisser du terrain à la seconde, le duc de Lorraine en homme expérimenté, prit ce temps-là pour faire une seconde décharge. La faute qu'avoit faite Saint-

1. Le 16 juin. (A. N.)

Abre, lieutenant général, en débordant trop les haies, et laissant son flanc découvert devant un ennemi qui occupoit un plus grand front que lui fit qu'une partie de cette ligne fut battue et lui tué. Mais l'affaire fut rétablie par la seconde ligne, et par les bons ordres de M. de Turenne : et lorsqu'il vit toutes ses troupes passées, et qu'il les eut étendues de côté et d'autre, en sorte qu'il avoit un front égal à celui des ennemis, il mit l'épée à la main, et chargea lui-même à la tête du régiment-colonel avec tant d'audace, qu'il mit en fuite [1] l'armée du duc de Lorraine, et la poursuivit longtemps jusqu'à des bois et des défilés, où il en prit et en tua grand nombre [2]. Ce fut la troisième action où se trouva M. le grand prieur de Vendôme fort jeune encore, qui s'étoit trouvé enfant à la sortie de Candie, et au passage du Rhin en 1672 et qui s'est signalé depuis en beaucoup d'autres batailles [3].

1. Pour dire les choses comme elles sont, cette fuite du duc de Lorraine fut une retraite assez honorable ; il n'y eut point de déroute, et il s'en faut de beaucoup qu'on ne le poursuivit aussi vivement que notre auteur le donne à entendre. (A. N.)

2. On fait monter les morts à 2,000 et les prisonniers à 1,100. L'ennemi perdit aussi une partie de son bagage. Il y en a qui laissent le succès de cette bataille assez incertain. Ce qu'il y a de constant, c'est que M. de Turenne demeura le maître du champ de bataille et que, par conséquent, la victoire fut de son côté, outre qu'il eut l'avantage de faire des prisonniers et d'enlever une partie du bagage des ennemis. La bataille se donna le 16 de juin. (A. N.)

3. Philippe, chevalier de Vendôme, grand prieur de Malte.

Cette victoire donna un heureux commencement à cette campagne, qui d'abord paraissoit devoir être funeste à la France : car jamais elle n'avoit eu jusque-là tant d'ennemis à combattre, ni vu contre elle de si grosses armées : le dedans du royaume paraissoit mal disposé ; la Guyenne, la Normandie et la Bretagne étant prêtes à se révolter. Il faut avouer qu'en cette occasion on ne peut trop louer M. de Turenne, seul capable d'imaginer et d'exécuter une action pareille, laquelle il sou-

étoit le frère du célèbre général qui assura par ses victoires le trône d'Espagne au duc d'Anjou. Sous les ordres de son oncle, le duc de Beaufort, il se fit remarquer par son courage à Candie, à peine âgé de quatorze ans ; plus tard, il fut surtout redevable de sa triste célébrité à l'existence scandaleuse qu'il menoit dans son palais du Temple. Saint-Simon, qui signale à diverses reprises sa vie honteuse et sa crapule journalière, n'a point négligé de tracer avec une franchise brutale le portrait de ce personnage : « Il avoit, dit-il, tous les vices de son frère. Sur la débauche, il avoit de plus que lui d'être au poil et à la plume, et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir, depuis trente ans que porté dans son lit ivre-mort, coutume à laquelle il fut fidèle le reste de sa vie. Il n'avoit aucune partie de général ; sa poltronnerie reconnue étoit soutenue d'une audace qui révoltoit ; plus glorieux encore que son frère, il alloit à l'insolence, et pour cela même ne voyoit que des subalternes obscurs : menteur, escroc, fripon, voleur, malhonnête homme jusque dans la moelle des os qu'il avoit perdus de vérole, suprêmement avantageux et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avoit besoin, et prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu ; avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde. Il avoit beaucoup d'esprit et une figure parfaite en sa jeunesse, avec un visage autrefois singulièrement beau. En tout, la plus vile, la plus méprisable et en même temps la plus dangereuse créature qu'il fût possible. »

tint de quatre autres combats pendant le reste de cette campagne, qui fut sa dernière. Il fut tué malheureusement d'un coup de canon au commencement de la campagne suivante, lorsqu'il étoit prêt à faire repasser les montagnes d'au delà du Rhin à M. de Montecuculli.

Cette année 1674, le Roi marcha de bonne heure à la conquête de la Franche-Comté, qu'il prit tout entière en six semaines. Il envoya en Flandre M. le prince de Condé pour s'opposer aux desseins des ennemis, qui assembloient une armée de plus de 60,000 hommes. Il faut remarquer qu'en même temps que le Roi prenoit la Franche-Comté, il avoit ordonné à M. le prince de Condé d'attaquer Valenciennes ou Mons, et disoit tous les jours à ses courtisans, qu'au moment qu'il parloit une de ces deux places étoit investie : mais on peut dire qu'en cette occasion son général fut plus sage que lui ; car n'ayant tout au plus que trente-deux ou trente-trois mille hommes, et sachant[1] que M. le prince d'Orange alloit marcher à lui avec soixante mille, il ne songea qu'à choisir un poste où il pût l'attendre en sûreté, et où il pût déconcerter ses projets. Il se posta dans un camp naturellement

1. On savoit tout de Vienne. Il y avoit des traîtres dans le conseil de l'Empereur, et ce qui s'y agitoit étoit si peu secret que, l'année précédente, Montecuculli n'avoit point craint d'écrire à l'Empereur : « Qu'il étoit indifférent qu'on lui dépê-« chât des courriers ou qu'on les envoyât à Paris. » (A. N.)

retranché par le ruisseau de Piéton, qui est assez profond et difficile à passer. Il ne s'éloigna pas de Charleroi qui étoit à sa droite, d'où il tiroit ses vivres, et sa gauche s'étendoit toujours sur la hauteur, jusqu'à une demi-lieue du village de Senef qui étoit dans le fond sur le ruisseau du même nom. Il demeura quelque temps dans ce camp avant que les ennemis marchassent à lui. On sut enfin qu'ils s'approchoient au nombre de plus de 60,000 hommes ; leur armée étoit composée des troupes de l'Empereur [1], et de celles d'Espagne que commandoient Louvigni et le marquis d'Assentar. Le comte de Monterey [2] y étoit, mais comme volontaire, parce que le prince d'Orange [3], stathouder général de Hollande, commandoit le tout.

Cette grande armée, du double plus forte [4] que la nôtre, n'osa l'attaquer dans le poste où elle étoit, mais vint la braver pour ainsi dire, en se campant à Senef [5] tout près de notre gauche.

1. Sous les ordres du comte de Souches, gentilhomme du pays d'Aunis. (A. N.)

2. Le comte Zuniga de Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols.

3. Il n'avoit alors que vingt-trois ans. (A. N.)

4. L'armée du prince d'Orange étoit d'un peu plus de 60,000 hommes, et celle du prince de Condé de 50,000. *Si cette remarque faite par l'éditeur de la précédente édition étoit véritable, il faudroit dire nécessairement que, dans les* 30,000 *hommes qu'avoit M. le Prince, on ne comprenoit pas les troupes du maréchal d'Humières qui s'étoit joint à lui.* (A. N.)

5. Village du Brabant, entre Marimont et Nivelle. (A. N.)

Leur dessein, à ce qu'on dit, étoit d'aller assiéger Ath [1], et de nous combattre si nous allions au secours de cette place. M. le Prince attendit patiemment qu'ils décampoient; et comme il fut averti qu'ils marchoient le premier d'août, il se posta avec les gardes du corps, et quelques brigades de cavalerie et d'infanterie à la gauche avec diligence. Il les vit marcher longtemps, et il s'aperçut qu'à cause de la difficulté du terrain plein de défilés et de bois, leur avant-garde, et même leur corps de bataille étoient éloignés de leur arrière-garde, qui étoit encore au village de Senef pendant que leur tête étoit à Mons. Il résolut dans le moment de faire attaquer cette arrière-garde conduite par le marquis d'Assentar, général de la cavalerie d'Espagne, qui couvroit le prince de Vaudemont avec trois mille chevaux, et pendant qu'il faisoit passer aux gardes du corps le ruisseau pour charger cette cavalerie postée de l'autre côté, il fit attaquer par Montal, avec la brigade de Navarre, le village de Senef où il y avoit 14 ou 1500 hommes de pied. Ils furent tous tués ou pris, et les

1. Quelques-uns disent qu'ils pensoient au siège de Charleroi, et d'autres veulent qu'ils eussent en vue celui d'Oudenarde. Quoi qu'il en soit, le Prince comprit leur dessein ou en fut informé. Il se posta entre Piéton et Fontaine-l'Évêque, et les côtoya dans leur marche. Au bout de quelque temps, le terrain les ayant obligés de se séparer, le Prince attaqua leur arrière-garde et la défit. Mais, comme le rapporte notre auteur, la fin du combat ne répondit pas au commencement. (A. N.)

trois mille chevaux bien battus; Montal eut la jambe cassée ; d'Assentar fut tué. Cela fait, M. le prince de Condé détacha Fourille[1], maître de camp général de la cavalerie, et lieutenant général, pour l'escorte des bagages, s'en empara, et suivit le reste de l'armée des ennemis qui étoient en désordre. Ils se rallièrent pourtant et se postèrent sur une hauteur appelée Saint-Nicolas, escarpée des deux côtés. Ils jetèrent leur infanterie dans les bois. M. le Prince, qui ne vouloit pas lui donner le temps de s'y fortifier, fit attaquer cette infanterie par les premières brigades qui arrivèrent de la nôtre, et leur cavalerie par les gardes du corps, par les gendarmes, et par les chevau-légers de la garde. La hauteur fut emportée, et la plupart de l'infanterie hollandoise culbutée et tuée dans des ravines et des chemins creux qui étoient derrière elle. Jusque-là on avait tué six mille hommes aux ennemis, pris leur bagage[2], et fait quatre mille prisonniers, et nous n'avions perdu que fort peu de gens; et si M. le Prince avoit pu avoir son infanterie[3] ensemble dans ce moment, il défaisoit en-

1. Michel Denis de Chaumejan, marquis de Fourille, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, brave soldat qui, après avoir figuré honorablement aux grandes batailles de Fleurus, Steinkerque, Nerwinde, quitta le service à cause de ses blessures.

2. Les François prirent aussi plusieurs drapeaux et même la caisse de l'armée des Provinces-Unies. (A. N.)

3. Une partie de cette infanterie étoit occupée au pillage, ce

tièrement l'armée des ennemis. Mais parce que l'infanterie de sa droite, qui auroit pu passer par le derrière de son camp, et tomber sur le flanc des ennemis si l'on avoit plus tôt pu découvrir par où ils marchoient, parce que cette infanterie, dis-je, suivoit en colonne celle de la gauche, et passoit par des défilés et des chemins difficiles, elle arriva tard, et essoufflée. M. le Prince ne put pourtant pas lui donner le loisir de se mettre ensemble ; car il voyoit revenir l'armée de l'Empereur qui avoit eu l'avant-garde ce jour-là ; et considérant que si elle étoit une fois postée dans le village du Fey entouré de haies, de ravines et de houblonnières, il ne pourroit jamais l'en chasser, il fit attaquer le poste des ennemis par les régiments à mesure qu'ils arrivoient. Cependant, quoique nos troupes le fissent avec la dernière valeur, on ne put l'emporter, et en cet endroit on perdit autant de monde qu'eux. Alors M. le Prince fit poster la cavalerie dans une petite plaine qui étoit à sa droite, et à la gauche du village du Fey, pour prendre leur derrière ; et de crainte qu'un grand corps de la cavalerie de l'Empereur qu'il vit sur sa droite, ne le prît en flanc, il donna ordre à monsieur de Luxembourg d'aller s'y opposer avec la brigade de

qui donna le temps au prince d'Orange de réparer la perte qu'il venoit de faire et de ranger son armée en bataille de l'autre côté du village de Fey. Les Impériaux profitèrent aussi de ce relâche pour joindre le prince d'Orange. (A. N.)

la gendarmerie, pendant qu'il entroit avec le reste des gardes du corps et la brigade de Caylus dans la petite plaine qui étoit à la gauche du village du Fey. Il trouva la cavalerie de l'Empereur déjà arrivée, et dont les gardes du corps rompirent la première ligne ; mais la seconde les ramena. Il les fit soutenir par la brigade de Caylus, qui les repoussa jusque par delà une petite ravine qui aboutissoit d'un côté au village du Fey, où étoit le gros de leur infanterie, et à un bois où ils en avoient aussi jeté. Cette ravine traversoit toute la petite plaine. Sur la crête ils avoient cinq pièces de canon, et le gros de leur cavalerie arrivoit pour soutenir ce poste, qui étoit le salut de leur armée : car si on les avoit chassés de là, on prenoit à revers toute leur infanterie, qui combattoit contre la nôtre dans les houblonnières, et dans le village du Fey. C'est là où M. le Prince vit bien qu'il avoit besoin de troupes : il envoya à Desroches son capitaine des gardes, pour faire marcher à lui ce qui suivoit M. de Luxembourg. Desroches arriva à la tête de la compagnie des gendarmes de M. le Dauphin que je commandois, composée de deux gros escadrons, et me dit : « Ne suivez point M. de Luxembourg à la tête de votre brigade, et venez au secours de M. le Prince, qui va être défait et perdu, si vous tardez. » J'avançai promptement avec mes escadrons, celui des chevau-légers Dauphins, et les gendarmes d'Anjou. Nous trouvâmes effectivement ce qui

restoit de gardes du corps et la brigade de Caylus obligés de céder, et qui repassoient la rivière; mais en ordre. Nous marchâmes aux ennemis, et nous les poussâmes au delà de la ravine, d'où ils se contentèrent de nous faire un grand feu de canon et de mousqueterie. M. le Prince voulut dans cet instant faire jeter dans cette ravine les deux bataillons des gardes suisses, qui étoient les seuls qu'il avoit là. Ils en auroient fait insensiblement abandonner le bord aux ennemis et par là déterminé l'affaire ; mais ils ne firent que plier les épaules sans s'avancer, se laissant tuer comme des gens qui ont peur. M. le Prince au désespoir, tout furieux qu'il étoit de son naturel, ne dit autre chose, sinon, *il en faut chercher d'autres, ceux-là n'iront pas :* ce qui fait voir combien il étoit maître de lui dans les grandes occasions. Il avoit eu déjà deux chevaux tués sous lui, et en eut là un troisième. Le comte de Saulx, pour lors maréchal de camp, nous mit en bataille, et la cavalerie qui avoit chargé, ayant passé dans nos intervalles, se mit derrière nous, et ensuite tout le reste de la cavalerie sur plusieurs lignes ; après quoi n'y ayant point d'apparence, sans infanterie et sans canon, de forcer les ennemis qui en avoient en cet endroit, nous demeurâmes le reste du jour, qui nous parut très long, exposés dans un petit espace à la portée du pistolet, au feu de cinq pièces de canon qu'on chargeoit souvent à cartouches, et de l'infanterie

qu'ils avoient dans le bois. Cette situation n'étoit pas bonne ; mais elle étoit nécessaire parce qu'il y avoit peu d'apparence de repasser devant les ennemis ces défilés très difficiles, que nous avions passés pour venir là ; non plus que d'abandonner notre infanterie, qui combattoit contre celle des ennemis dans le village du Fey. La nuit vint enfin, et M. le Prince, dont le courage ne se lassoit jamais, ordonna qu'on fît avancer des bataillons nouveaux, et qu'on allât chercher du canon pour rattaquer les ennemis à la pointe du jour. Tous ceux qui entendirent cette proposition en frémirent, et il parut visiblement qu'il n'y avoit que lui qui eût envie de se battre encore : cependant on se préparoit à recommencer. M. le Prince avoit mis pied à terre aussi, et tout étoit dans un grand calme des deux côtés, quand sur les onze heures[1] il se fit de part et d'autre une décharge terrible. Les ennemis disent que nous la commençâmes, et nous prétendons que ce fut eux[2]. Quoi qu'il en

1. Suivant les relations des alliés, on ne se battit que jusqu'à dix heures du soir. La lune s'étant couchée, les François firent leur retraite. (A. N.)

2. « La nuit fit cesser pour une ou deux heures le feu de part et d'autre. Après ce temps-là les ennemis firent du côté de M. le Prince plusieurs décharges si violentes qu'elles donnèrent quelque terreur à ses troupes ; il les rassura par sa présence. Ces deux décharges ne finirent que sur les onze heures du soir. Les ennemis, voyant que tous leurs efforts étaient inutiles, se servirent de la nuit pour se retirer et nous laissèrent maîtres du champ de bataille. » (*Mémoires du duc de Navailles.*)

soit, presque toute la cavalerie s'enfuit, et le comte d'Ostain, premier écuyer de M. le Prince, homme de grand courage, eut bien de la peine à le mettre à cheval. Dès qu'il y fut, il entendit un bruit de tymbales et de trompettes, et y étant accouru, il trouva mon escadron en bon ordre, que je faisois marcher et avancer à un petit bouquet de bois qui étoit sur ma droite entre la ravine et moi, lequel j'avois remarqué le jour, et où dans ce désordre je voulois appuyer la droite de mon escadron pour ne pouvoir pas être pris en flanc, Il fut fort aise de m'avoir trouvé, et après m'avoir donné plus de louanges que je ne méritois, il rallia ses troupes le mieux qu'il put.

Cette épouvante qu'il avoit eue lui fit changer le dessein de rattaquer les ennemis à la pointe du jour, en celui de se retirer dans le moment, ce qu'il n'eut pas de peine à faire en bon ordre, car les ennemis, à ce que nous apprîmes ensuite[1], se retiroient dans le même temps vers Mons. Nous repassâmes donc sur le minuit ce défilé que nous avions passé pour venir dans la plaine où étoit la ravine, et reprîmes le chemin de notre camp, où

1. La nouvelle étoit-elle bien véritable? Ce qui est certain, c'est que les alliés paroissent être restés maîtres du champ de bataille, en cette rencontre; et l'on sait que ce fut là-dessus qu'ils s'attribuèrent en partie l'avantage du combat. Ils se retirèrent pareillement, mais ils laissèrent, pendant le reste de la nuit, quelques-unes de leurs troupes pour observer les mouvements des François. (A. N.)

nous arrivâmes entre huit et neuf heures du matin. Pour les ennemis, ils se retirèrent sous Mons, bien contents de n'avoir pas perdu toute leur armée, qui avoit été en grand danger. J'ai été bien aise de rapporter cette action, parce que c'est la plus grande où je me sois trouvé, et qu'elle a été contée fort différemment, non seulement par des gens de parti différent, mais aussi par ceux du même parti. On blâma à la cour M. le Prince d'avoir trop hasardé sur la fin de cette journée; mais pour moi j'ai toujours cru qu'il auroit manqué à l'État et à lui-même, si, ayant vu jour à défaire entièrement cette armée, il n'avoit pas tenté ce qu'il tenta. Ce qu'il y a de vrai et que les ennemis ne peuvent nier, c'est qu'il les mena toujours battant depuis Senef jusqu'au village de Fey, pendant une lieue et demie; qu'il prit leur bagage, leur tua 8,000 hommes [1], et leur en prit 5,000 avant que d'être arrivé à ce village; qu'ensuite il ne perdit pas plus qu'eux, et que cette journée déconcerta [2] telle-

1. Il y a sans doute de l'exagération dans le nombre des morts et dans celui des prisonniers. De bons écrivains françois disent que le prince d'Orange n'eut que quatre à cinq mille hommes de tués, et que la perte de M. le Prince ne fut guère moindre, de sorte que ce dernier n'auroit eu que l'avantage des prisonniers. Selon les historiens allemands, les François perdirent six mille hommes, et les Allemands n'en eurent que trois mille de tués. Mais ils reconnoissent qu'on leur fit trois mille prisonniers, qu'outre cela, on leur enleva une partie de leur bagage, et qu'ils furent contraints de brûler le reste, de peur qu'il ne tombât entre les mains des ennemis. (A. N.)

2. La bataille de Senef s'étoit donnée le 11 du mois d'août.

ment les projets de cette armée qui était de 60,000 hommes, qu'ils ne purent, sur la fin de la campagne, songer qu'au siège d'Oudenarde, qu'il leur fit lever : si bien qu'on peut mettre cette campagne au nombre des plus heureuses pour la France, et des plus glorieuses pour ce grand homme. La perte ne laissa pas d'être grande de notre côté; il y eut 1,000 officiers de tués, et plus de 6,000 soldats. Quant à celle des ennemis, elle fut beaucoup plus considérable; et le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, passant en France l'année d'après, dit que, le lendemain de cette action, l'armée des puissances alliées s'étoit trouvée plus faible de 20,000 hommes, tués, pris, ou qui avoient déserté[1]. Cette action fit l'effet de tous les grands

et le siège d'Oudenarde fut levé le 21. On ne peut donc pas dire que ce ne fut que sur la fin de la campagne que les alliés purent songer à faire ce siège. A examiner même les choses sans partialité, on trouveroit que ce fut M. le Prince que cette journée déconcerta; car s'il eut l'avantage de faire lever le siège d'Oudenarde, le reste de la campagne il fut hors d'état de rien entreprendre, au lieu que les alliés reprirent Graves le 26 d'octobre, Dinant le 13 novembre et Hui le 2 décembre. Cependant il faut avouer que l'affoiblissement de l'armée de M. le Prince venoit moins des pertes qu'il avoit faites que des différents détachements qu'il envoya en Alsace. (A. N.)

1. Cette bataille fut des plus sanglantes et eut des succès assez divers. Les François eurent d'abord l'avantage. L'ennemi le balança ensuite, et enfin les François eurent du dessous. Le prince de Condé, de l'aveu de tout le monde, y montra une valeur et une prudence consommées, et fit voir qu'il savoit se servir de l'occasion. Cependant le prince d'Orange n'y acquit pas une moindre gloire, soit par le courage avec lequel il com-

combats, qui est de calmer pour quelque temps la fureur des deux partis. M. le prince d'Orange rétablit son armée sous Mons, et fit des préparatifs pour le siège d'Oudenarde; et M. le prince de Condé mit la sienne dans des quartiers de rafraîchissement de l'autre côté de la Sambre, et disposa toutes choses pour, avec les troupes que le Roi lui envoya de la Franche-Comté et ce qu'il pouvoit tirer des places, être en état de tomber diligemment sur les ennemis, de quelque côté qu'ils voulussent poster leur armée. Et en effet, ayant appris qu'ils attaquoient Oudenarde, il y marcha avec tant d'ordre et de diligence, qu'après peu de jours de tranchée ouverte, ils l'aperçurent tout d'un coup arriver avec son armée sur les hauteurs, et levèrent le siège. L'armée d'Espagne auroit même été ce jour-là entièrement défaite, si le comte de Souches, par une contre-marche[1] qu'il fit faire à

battit, soit par son habileté à retirer son armée d'un lieu peu avantageux. Le prince de Condé lui rendit ce témoignage, qu'il s'étoit conduit en *vieux guerrier et en général expérimenté*. Au reste, il en fut de cette bataille comme de toutes celles dont le succès est douteux : chaque parti s'attribua la victoire, et, dans le fond, il paroît que la perte fut à peu près égale de part et d'autre. (A. N.)

1. Il y avoit de la mésintelligence entre les généraux des alliés. Le prince d'Orange affectoit le commandement général, que le comte de Souches ne vouloit pas lui céder. Ce dernier ne se trouva pas au conseil de guerre qui fut tenu pour donner la bataille; et même la veille, sans en faire part à personne, il décampa et prit une route différente à celle que les Hollandois et les Espagnols devoient tenir. Il se contenta d'écrire au prince

l'armée de l'Empereur, à qui il fit occuper les hauteurs qui étoient sur notre gauche, n'avoit donné de l'inquiétude à M. le Prince, qui appréhendoit d'être pris en flanc pendant qu'il tomberoit sur l'armée d'Espagne. La campagne finit en Flandre par cette action, où les ennemis, après s'être vus cette année-là forts de 70,000 hommes, se retirèrent en quartier d'hiver sans avoir rien fait. La plus grande partie de notre armée s'y retira aussi; mais la gendarmerie dont j'étois, et quelques brigades de cavalerie et d'infanterie reçurent ordre de marcher en Allemagne sous le commandement du comte de Sœulx, pour fortifier l'armée de M. de Turenne, qui venoit de donner aux Allemands la bataille de Zinsheim, et les avoit fait retirer dans Strasbourg, mais dont l'armée étoit si faible, et la cavalerie, qui ne mangeoit que des feuilles, en si mauvais état, que c'étoit un miracle qu'il pût tenir tête à l'armée des ennemis, qui, après la jonction de l'électeur de Brandebourg qui la commandoit, se trouvoit de près de 50,000 hommes.

Nous arrivâmes sur la Sarre vers la fin d'octobre. M. de Turenne ne voulut pas que nous joignissions

d'Orange qu'il s'étoit éloigné parce que le lieu qui avoit été choisi pour combattre lui avoit paru trop désavantageux. Le prince d'Orange, pour ne pas se séparer de lui, se mit à le suivre. Cette démarche du comte fut condamnée à la cour de Vienne. Il fut exilé sur ses terres en Moravie, et depuis il ne rentra point en grâce. (A. N.)

l'armée, parce que, dans le dessein qu'il avoit de repasser dans la Lorraine, pour aller rentrer dans l'Alsace par Betfort, il voulut nous laisser rétablir parfaitement, afin que nous pussions faire l'avant-garde de son armée, et donner le temps aux troupes qu'il avoit avec lui de se refaire dans la Lorraine ; et en vérité on ne peut trop admirer sa conduite, et comme il finit cette campagne. Nous demeurâmes donc quelque temps sur la Sarre sous les ordres du comte de Saulx depuis duc de Lesdiguières, qui pendant ce séjour fit lever le siège d'un petit château, appelé Bliescastel, attaqué par un corps de quatre ou cinq mille hommes des ennemis. Il étoit défendu par un capitaine gascon qui y avoit sa compagnie. Chose assez singulière ! Nous trouvâmes cet officier réduit à une telle extrémité, qu'il avoit déjà mangé deux de ses mulets, et étoit prêt à manger sa servante, morte par accident, que pour cet effet il avoit mise dans un saloir. Ce pauvre homme méritoit bien une récompense ; cependant, comme sa compagnie périt presque entièrement dans ce château, qu'il étoit pauvre et n'eut pas de quoi la remettre en bon état l'année d'après, il fut inhumainement cassé ; tant Louvois, secrétaire d'état de la guerre et ministre alors tout-puissant, étoit injuste, dur et cruel. Après cette petite expédition le comte de Saulx fut appelé auprès de Turenne par la maladie de son frère le marquis de Rogny. Je l'accompagnai

dans ce voyage, et nous eûmes la douleur de lui voir mourir un frère honnête homme, aimable et qu'il aimoit, et moi un ami très cher et très sociable. Pendant ce voyage M. de Turenne qui avoit beaucoup de bonté pour moi quoique je fusse encore jeune, et qui m'en avoit donné des marques essentielles, me demanda comment je croyois que finiroit cette campagne? Après m'être excusé de lui dire mon sentiment; comme ne devant être d'aucun poids dans des choses de cette nature, à cause de mon peu d'expérience, et surtout auprès d'un homme comme lui, s'étant obstiné à vouloir que je lui dise ce que je pensois: « Je crois, dis-je, que vous empêcherez l'armée des ennemis de se séparer dans le plat pays et les villages d'Alsace : mais il ne tiendra qu'à eux de mettre toute leur infanterie dans les grosses villes, comme Mulhausen, Colmar, Schlestat et autres. La cour y est effectivement résolue, car elle vous a mandé plusieurs fois, à ce qu'on dit, de séparer votre armée; qu'elle étoit parfaitement contente de ce que vous aviez fait; et qu'il étoit temps de mettre les troupes en quartier d'hiver et en repos. » Il me répondit : « La cour est quelquefois contente lorsqu'elle ne doit pas l'être, et ne l'est pas quand elle le doit. Pour moi je vais au mieux que j'imagine qu'on puisse faire : et fiez-vous à moi, il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France, tant qu'il y aura un Allemand au deçà du

Rhin en Alsace. Remettez seulement vos troupes en bon état, j'en ferai mon avant-garde. Je vis aussi bien que tout le monde, que nous allions encore avoir bien des affaires, et une longue fin de campagne ; mais chacun persuadé de l'utilité, et même de la nécessité qu'il y avoit à la prolonger, s'y disposa de bonne grâce. Quelque temps après que nous fûmes retournés sur la Sarre, où nos troupes étoient en quartiers de rafraîchissement, M. le comte de Saulx reçut ordre de M. de Turenne de le joindre avec le corps qu'il commandoit. M. de Turenne prit sa marche par la Lorraine, le long des montagnes jusqu'à Betfort. Les ennemis crurent qu'il s'étoit retiré pour faire entrer son armée en quartier d'hiver. Ils marchèrent au haut de l'Alsace, mirent des troupes dans Schlestat, dans Colmar et dans Mulhausen, et postèrent aussi une partie de leur infanterie de l'autre côté de la rivière d'Ill. Pendant que nous marchions lentement, M. de Turenne laissa courre sa cavalerie dans la Lorraine; elle y fit un peu de désordre, mais elle s'y rétablit. L'intendant se plaignit souvent à M. de Turenne que le pays étoit au pillage. Il ne répondit autre chose, si ce n'est qu'il le feroit dire à l'ordre, et ne fit pas grand cas de ces remontrances, parce qu'il étoit question de rétablir son armée. Je fus détaché pendant toute cette marche avec 400 chevaux que je commandois sous le chevalier, depuis marquis de Sourdis, pour lors

brigadier, et jamais détachement ne fut plus fatigant, parce que nous marchions toujours à deux journées devant l'armée, qui n'avoit de nouvelles que par nous, et qu'ainsi à la fin de décembre, pendant un hiver des plus rudes qu'on ait vu, nous passions toutes les nuits à cheval. Enfin l'armée arriva à Betfort. M. de Turenne y apprit la situation des ennemis, qui ne l'attendoient pas, et crut qu'avant qu'ils eussent rassemblé tous leurs quartiers, il pourroit tomber sur la marche de quelques-uns d'eux, s'il s'avançoit diligemment avec la tête de son armée. Il ne se trompa pas : il arriva à la tête de la gendarmerie, un des derniers jours de décembre, sur le bord de la rivière d'Ill, avec 15 ou 1800 chevaux dans le temps que 4000 chevaux des ennemis rassemblés des quartiers qu'ils avoient de l'autre côté de cette rivière, marchoient avec tous les bagages à Mulhausen. Il ne balança pas un moment à les faire attaquer; et parce que M. Bournonville [1] qui les commandoit, au lieu de faire

1. Le mauvois succès des armes des alliés en Allemagne fut presque tout rejeté sur ce général. L'électeur de Brandebourg l'accusa de prévarication et de trahison, tant de vive voix que par écrit. Il lui reprocha d'avoir été toujours opposé aux avis les plus salutaires; d'avoir entrepris diverses choses de son chef, sans consulter personne; d'avoir donné des signaux aux ennemis, pour leur faire connoître les mouvements de l'armée; de ne s'être pas saisi de Turkeim, conformément aux lois de la la guerre; d'avoir envoyé, la veille que les alliés décampèrent de Blesheim, un trompette au maréchal de Turenne pour lui en donner avis. L'électeur de Brandebourg ne fut pas le seul à

face à des gués qu'il y avoit à la rivière, et sa gauche à la montagne, ayant une petite ravine devant lui, on passa ces deux gués, c'est-à-dire la gendarmerie à celui de la droite, et Sourdis, avec la cavalerie légère à celui de la gauche dans le flanc des ennemis, dont il renversa quelques escadrons. En même temps les premières troupes de la gendarmerie s'étant formées, passèrent fièrement la petite ravine. Comme je me trouvai à la tête des Écossois et des Anglois qui ne faisoient qu'un escadron, j'eus le plaisir d'en voir battre trois des cuirassiers, et des meilleurs régiments de l'Empereur, qui, après avoir fait leur décharge d'assez près à la vérité, tournèrent tout d'un coup le dos, et furent poursuivis jusqu'à Mulhausen. D'abord je m'en revins à ma troupe qui étoit derrière. J'y arrivai fort à propos; car je la trouvai prête à tomber sur d'autres escadrons des ennemis, qui suivoient leur marche le long de la vallée. Un de ces escadrons étoit celui des chevau-légers du duc de Lorraine.

Ces troupes firent en cette occasion mieux que celles de l'Empereur; et les chevau-légers de Bourgogne, que commandoit le comte de Broglio, n'ayant chargé que la droite et la tête de leur escadron, qui sortit du défilé, et l'ayant fait plier,

se plaindre de la conduite de M. de Bournonville. Les généraux Dunewald et Caprara jurèrent de ne jamais porter les armes avec lui. (A. N.)

la queue et la gauche du même escadron le reprit en flanc et en queue ; si bien que, si je ne fusse arrivé avec la compagnie des gendarmes de M. le Dauphin, ils alloient être défaits. Mais nous poussâmes cet escadron, et tous ceux qui étoient sortis du défilé après lui, jusque par delà la montagne. Dans ce temps-là M. de Turenne apprit qu'un autre corps des ennemis, où il y avoit de l'infanterie marchoit de l'autre côté de la montagne : il craignit que ce corps tombant sur lui ne nous trouvât en désordre, et il nous rallia derrière cette petite ravine dont j'ai parlé. Le comte de Lusignan, qui revenoit avec une petite troupe de gendarmes anglois et écossois, de poursuivre les fuyards, se trouvant de l'autre côté de la ravine, y demeura quelque temps devant trois troupes des ennemis, qui n'osèrent le charger. Je voulus passer la ravine pour aller à son secours avec mon escadron ; mais M. de Turenne m'en empêcha, et à un moment de là le comte de Lusignan ayant été joint par deux petites troupes de cavalerie, qui venoient de Mulhausen, il marcha à ces trois gros escadrons des ennemis qui ne l'attendirent point, et prirent la fuite. M..... homme de qualité, bon et civil officier, fit des merveilles dans toute cette action ; cependant il ne put parvenir à être brigadier : Louvois n'aimant à élever que les gens de peu, ou les gens de condition qui se rendoient, pour ainsi dire, ses esclaves. Après ce combat, M. de Turenne

continua sa marche droit à Colmar, où il avoit appris qu'étoit le rendez-vous de toute l'armée des ennemis, et laissa derrière 300 de leurs dragons dans le château de Ruffac, comptant bien que ceux-là ne lui échapperoient pas, quand il auroit chassé leur armée. Il arriva enfin la surveille des Rois à une demi-lieue de Colmar, où l'électeur de Brandebourg[1] avoit les vivres et le munitions. Les ennemis avoient Colmar à leur gauche et Durkhein à leur droite; mais leur armée, quoique grande, ne pouvoit s'étendre qu'à une demi-lieue de Durkheim, où ils avaient jeté 300 dragons. Du reste toute leur tête étoit couverte du ruisseau de Durkheim, guéable en quelques endroits, mais non pas partout. Il y avoit des vignes et de grands échalas, où l'infanterie avoit même peine à marcher. M. de Turenne résolu d'attaquer les ennemis, donna ses ordres dès le soir, et l'armée ayant campé en bataille, il se mit en marche la veille des Rois au point du jour. Au lieu de marcher droit au ruisseau et à Colmar, il enfourna toute l'armée sur deux colonnes dans le vallon de Durkheim, comme s'il eût voulu grimper la montagne.

1. Les Provinces-Unies avoient engagé ce prince à rompre le traité, que les succès étonnants du maréchal de Turenne l'avoient obligé de faire avec la France. En conséquence, le 1er de juin 1674. elles avoient fait avec lui une nouvelle alliance, dans laquelle l'Empereur et le roi d'Espagne étoient entrés, et le traité portoit que l'électeur fourniroit aux alliés un secours de 16,000 hommes (A. N.)

Personne ne comprenoit rien à son dessein ; car il sembloit prêter le flanc aux ennemis qui pouvoient passer le ruisseau guéable, comme j'ai dit, en plusieurs endroits, et tomber sur lui avant qu'il fût en bataille. Cela m'inquiéta comme plusieurs autres, et comme je pouvois lui dire ce qui me venoit dans la tête, que j'étois sans conséquence, et si j'ose le dire, dans son amitié, il me l'avoit permis ; je gagnai donc la tête de la colonne, et je lui dis : « Je vous demande pardon, Monseigneur, si j'ose vous dire que nous sommes tous inquiets de la marche que vous nous faites faire, et de voir que nous allons du nez dans cette montagne, et que nous sommes tous les uns sur les autres dans cette vallée. » Il me dit : « Effectivement vous n'avez pas tort ; mais j'ai compris que l'armée des ennemis qui a le ruisseau de Durkheim devant elle, et Colmar à sa gauche, où sont ses vivres et ses munitions, ne se déposteroit point d'un bon poste où elle est, pour tomber sur moi, et ne passeroit point le ruisseau ; que d'ailleurs elle n'abandonneroit pas Colmar où sont ses magasins, de peur que je ne me jetasse de ce côté-là et ne m'en saisisse ; que pourtant elle n'étoit pas assez grande pour tenir Durkheim autrement que par un détachement, et qu'ainsi me saisissant de ce poste, comme je vais tâcher de faire tout à l'heure, je me donnerai un passage dans leur flanc, qui les obligera à retourner leur armée, et à me combattre

dans un terrain égal aux uns et aux autres. » En ce moment il fit effectivement attaquer Durkheim où étoient 300 dragons, et l'emporta. Mais comme le passage de Durkheim n'étoit qu'un défilé, où l'on ne passoit tout au plus que quatre de front, et qu'il lui en falloit un plus considérable, il commença à faire jeter des ponts sur le ruisseau à une demi-lieue au-dessous de Durkheim, vis-à-vis d'un endroit où le vallon s'élargissoit du côté des ennemis aussi bien que du nôtre. Les ennemis s'y portèrent avec une grande partie de leur infanterie; et la nôtre, qui peu avant la nuit fit quitter aux ennemis l'autre bord du ruisseau, livra un combat considérable aux ennemis, qui s'étoient postés en cet endroit pour nous en défendre la descente, L'électeur de Brandebourg voyant M. de Turenne dans son flanc, prit le parti de se retirer [1] pendant la nuit, et nous vîmes au point du jour qu'ils avoient abandonné leur camp, et par conséquent l'Alsace, parce que de là à Strasbourg il n'y avoit plus de subsistance, puisqu'ils avoient pendant longtemps mangé tout ce pays. M. de Turenne content de les avoir dépostés, fit observer leur

1. Cet électeur n'étoit pas trop d'humeur d'exposer ses troupes pour l'intérêt d'un autre. Il voyoit que son autorité et ses espérances dépendoient de la conservation de son armée par une suite de cette politique, il n'avoit pas voulu passer dans les Pays-Bas, quoiqu'il s'y fût engagé par son traité. C'est qu'il prévoyoit qu'il ne s'en tireroit pas sans quelque échec considérable. (A. N.)

marche par le comte de Roye, sans les poursuivre et peu de jours après reçut la nouvelle qu'il avoient tous repassé le Rhin[1] sur le pont de Strasbourg. Le vieux duc de Lorraine[2] méchant plaisant de son naturel, qui étoit demeuré à Strasbourg, se piqua du mauvais succès des armes des alliés, et dit: « Qu'un prince par la grâce du Roi avoit fait repasser le Rhin à cinq princes par la grâce de Dieu, et cela sur le même pont où il avoit vu passer cette année 70,000 Allemands armés pour la cause commune. » C'est ainsi que finit cette campagne[3], la plus glorieuse je crois, qu'ait jamais fait monsieur de Turenne, et sa dernière; car il fut tué au com-

1. Cette retraite des Impériaux ne leur fit pas honneur. Ils avoient eu plus de 3,000 hommes de tués. et on leur avoit fait, de leur aveu, autant de prisonniers. Un écrivain françois dit que dans cette affaire *il n'y eut pas peut-être 200 hommes tués; que M. de Turenne n'eut que la peine de marcher, et que tout disparut devant lui.* Cependant il est constant qu'il y eut entre autres deux actions très vives, l'une à Mulhausen, et l'autre à Durkheim, et qu'il demeura sur la place environ 2,000 morts du côté des François. (A. N.)

2. Il ne servoit point, parce que les princes allemands ne vouloient pas lui céder le commandement. (A. N.)

3. Outre que M. de Turenne délogea les alliés des quartiers qu'ils avoient pris dans l'Alsace, il fit encore lever le blocus de Brisac, qui se trouva serré si étroitement, que la famine étoit à la veille de la faire tomber aux mains des ennemis. Le duc de Bournonville alla prendre des quartiers d'hiver dans la Forêt-Noire; les troupes du duc de Lorraine, dans le Kintzigerdal; les troupes de Lunebourg, dans la Souabe; celles de Brandebourg, dans la Franconie; et celles de Munster, dans leur propre pays. (A. N.)

mencement de la campagne suivante. Je me suis étendu à la décrire, parce que j'ai toujours cru que ce fut celle qui avoit décidé du succès de cette guerre, qui ne finit qu'en septante-huit par la paix de Nimègue, la plus honorable que la France ait faite jusques alors.

Il ne faut pas oublier de parler de la mort du chevalier de Rohan, qui eut la tête tranchée au mois de novembre[1] 1674. Il a été le seul homme de qualité jusqu'au jour que j'écris ceci, puni de mort sous le règne du Roi, pour crime de lèse-majesté. Il étoit de l'illustre maison de Rohan, qui, comme celle de Bouillon, a eu dans ces derniers temps le rang de prince en France. C'étoit l'homme de son temps le mieux fait, de la plus grande mine, et qui avoit les plus belles jambes. Cette particularité paraîtra peut-être petite et basse; mais il ne faut pas mépriser les dons de la nature, pour petits qu'ils soient, quand on les a dans la perfection. Au reste, c'étoit un composé de qua-

1. L'exécution se fit le 28 novembre devant la Bastille. (A. N.) — Louis, chevalier de Rohan, fils cadet de Louis VII de Rohan, prince de Guémené et d'Anne de Rohan, sa cousine germaine, né en 1635, décapité en 1674.

M. P. Clément a consacré un chapitre de ses *Trois drames historiques*, et quelques pages de sa *Police sous Louis XIV* au procès du chevalier. Aux divers manuscrits consultés par lui, il convient d'en ajouter un de la Bibliothèque de l'arsenal (n° 4165), qui a échappé à ses recherches et dont nous donnons un extrait ci-après.

lités contraires[1]. Il avoit quelquefois beaucoup d'esprit, et souvent peu. Sa bile échauffée lui fournissoit ce qu'on appelle de bons mots. Il étoit capable de hauteur, de fierté, et d'une action de courage. Il l'étoit aussi de foiblesse et de mauvois procédés, comme il le fit voir dans une affaire qu'il avoit eue avec monsieur le chevalier de Lorraine, qui valoit mieux que lui; car il osa avancer qu'un jour étant à cheval, il l'avoit frappé de sa canne, chose dont il s'est dédit après beaucoup de menteries avérées. Ce même chevalier de Rohan avoit eu autrefois un procédé avec le Roi, encore jeune, et sous la tutelle du cardinal, qui lui avoit donné de la réputation. Voici le fait en peu de mots.

On jouoit fort gros jeu chez le cardinal : le chevalier de Rohan, après avoir beaucoup perdu, se trouva devoir au Roi une grosse somme. On étoit convenu qu'on ne payeroit qu'en louis d'or, et après en avoir compté au Roi sept ou huit cents, il lui compta deux cents pistoles d'Espagne ou environ. Le Roi ne voulut pas les recevoir, et dit

1. Telle était à peu près l'opinion de l'abbé de Choisy : « Il avoit, écrit-il, aussi bonne mine qu'homme du royaume; étoit un homme d'un esprit dérangé, plein d'imaginations agues, brave et magnifique ; il y auroit eu du bon dans sa rte d'esprit si quelque règle avoit pu former en lui quelque ose qui ressemblât aux usages ordinaires et à ce que les tres pensent. » (*Mémoires pour servir à l'Histoire de uis XIV.*)

qu'il falloit des louis. Alors le chevalier de Rohan prit brusquement les deux cents pistoles d'Espagne, et les jeta par la fenêtre, disant : « Puisque Votre Majesté ne les veut pas, elles ne sont bonnes à rien. » Le Roi, piqué, se plaignit au cardinal de cette insolence, et le cardinal, comme son gouverneur, lui dit : « Sire, le chevalier de Rohan a joué en Roi, et vous en chevalier de Rohan. » Ce procédé donna du relief au chevalier de Rohan dans le public, et au Roi, malgré son orgueil et son amour-propre, une idée de ce chevalier, dont il auroit pu profiter s'il l'avoit su faire. Une marque que ce que je dis est vrai, c'est qu'après un grand dérèglement, beaucoup d'extravagances et un mépris de la cour marqué en plusieurs occasions, le Roi l'avoit encore agréé pour la charge de colonel des gardes, lorsqu'elle sortit de la maison de Gramont; grâce dont il ne sut pas profiter, et qui l'auroit garanti d'une mort tragique.

Cet homme, tel que je viens de le dépeindre, perdu de dettes [1], mal à la cour, ne sachant où donner de la tête, et susceptible d'idées vastes, vaines et fausses, trouva un homme comme lui, hors qu'il avoit plus d'esprit, et plus de courage pour affronter la mort. C'étoit La Truaumont, ancien officier [2], qui espéra, se servant du cheva-

1. Ses débauches l'avoient ruiné. (A. N.)
2. Il s'étoit aussi ruiné par ses débauches. (A. N.)

lier de Rohan comme d'un fantôme, faire une grande fortune en introduisant les Hollandois en Normandie, d'où il étoit, et où il avoit beaucoup d'habitudes. Le mécontentement des peuples, et la Guyenne et la Bretagne, prêtes à se soulever, le confirmèrent dans cette pensée. Ces messieurs se servirent d'un maître d'école hollandois [1], et leur traité fut effectivement fait et ratifié. Les Hollandois embarquèrent des troupes sur leur flotte, et ne s'éloignèrent pas beaucoup pendant cette campagne des côtes de Normandie, où on les devoit recevoir [2]. Les États de Hollande étoient convenus, entre autres choses, que, quand tous leurs préparatifs seroient faits, ils feroient mettre certaines nouvelles dans leurs gazettes, et elles y furent mises. La Truaumont partit pour aller assembler ses amis en Normandie, mais sous un autre prétexte, ne leur ayant pas voulu découvrir tout à fait la trahison. Un de ses neveux, nommé le chevalier de Préault, avoit aussi engagé dans leur dessein madame de Villiers, autrement Bordeville, femme de qualité, dont il étoit amoureux et aimé, qui

1. Il s'appelloit Van den Ende; il s'étoit établi à Paris, et demeuroit au faubourg de Saint-Antoine, dans le quartier Picquepuce. Il avoit fait divers voyages dans les Pays-Bas, où s'étoit conclu le traité. (A. N.)

2. Il étoit dit par le traité qu'on leur livreroit Quillebœuf, et ils promettoient 100,000 écus au chevalier de Rohan. Un marchand d'Amsterdam avoit été chargé par le gouverneur des Pays-Bas espagnols de les lui faire toucher. (A. N.)

avoit des terres en ce pays-là, et monsieur le chevalier de Rohan étoit enfin sur le point de partir lui-même quand il fut arrêté et mené à la Bastille[1]. Le Roi, en même temps, envoya Brissac, major de ses gardes, à Rouen, pour prendre La Truaumont. Celui-ci, sans s'émouvoir, dit à Brissac, son ancien ami : « Je m'en vais te suivre, laisse-moi seulement pour quelque nécessité entrer dans mon cabinet. » Brissac, follement, le laissa faire, et fut bien étonné de l'en voir sortir avec deux pistolets[2]. Il appela les gardes qui étoient à la porte de la chambre, qui, au lieu seulement de le désarmer et de le prendre en vie, le tirèrent et blessèrent d'un coup dont il mourut le lendemain, avant que le premier président ait pu lui faire donner la question, et par conséquent sans rien avouer. Cet incident auroit pu dans la suite, sauver la vie au chevalier de Rohan[3], si,

1. On ne sait pas au juste comment cette affaire fut découverte. Quelques-uns disent que le roi d'Angleterre en ayant été informé, le fit savoir à la cour de France. D'autres veulent qu'on ait trouvé le plan de ce complot parmi les dépouilles des ennemis, après la bataille de Senef. (A. N.)

2. La Truaumont, en sortant de son cabinet, déchargea un de ses pistolets sur le major; mais il le manqua, et la balle alla blesser un garde du corps qui n'étoit pas éloigné. Le major, dans le temps qu'on le miroit, cria : *tire!* pour faire voir qu'il n'avoit point peur. A ce mot, un des gardes, croyant que son officier lui donnoit ordre de tirer, lâcha son mousqueton dans le corps de la Truaumont. (A. N.)

3. En effet, on n'avoit point de preuves, point de témoins, point d'écrit signé de la main des accusés; et les commissaires

après avoir tout nié à ses autres juges, il n'avoit pas sottement tout avoué à Besons, qui lui arracha son secret en lui promettant sa grâce, action indigne d'un juge [1]. Le maître d'école fut pendu, et

auroient été fort embarrassés, si le chevalier de Rohan eût continué à nier. (A. N.)

1. Le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 1165, rend compte ainsi qu'il suit de la conduite de Besons dans cette affaire :

« Claude Balin, seigneur de Besons, conseiller d'État ordinaire, étoit un des commissaires qu'on avoit donnés aux prisonniers ; il étoit le plus petit de tous ces juges quant à la taille ; car il n'avoit guère que quatre pieds neuf pouces de hauteur, mais pour l'esprit, il en avoit bien autant que pas un autre, et même peut estre davantage. Ainsi d'abord qu'il vit, qu'au lieu que l'affaire s'éclaircit par les procédures qui se faisoient, elle se brouilloit bien plustôt ; il prit le parti de tirer à part le chevalier de Rohan, et de lui dire que la pitié qu'il avoit de le voir courir à sa perte en niant une chose qui estoit avérée le portoit à lui donner un bon conseil, que s'il étoit à sa place il auroit recours à la clémence du Roy qui avoit tant de bonté qu'il pardonneroit sa faute pourvu qu'il ne s'obstinât pas davantage à la nier, que Latréaumont avoit tout avoué, et qu'ainsi il lui étoit inutile de faire seul le contraire : il ne devoit pas aigrir l'esprit de Sa Majesté qui ressemblait à Henry le Grand, de glorieuse mémoire, lequel n'avoit fait périr le maréchal de Biron que parce qu'il s'étoit obstiné à luy cacher le traité qu'il avoit fait avec le duc de Savoie ; qu'il en arriveroit autant s'il suivoit son exemple, et qu'il ne le lui conseilloit pas, mais bien plustôt de déclarer toutes choses au Roy, selon la pure vérité et de se remettre entièrement à sa miséricorde. L'on a beaucoup blâmé dans le monde M. de Besons d'avoir suborné pour ainsy dire le chevalier par de fausses promesses et de lui assurer que le Roy n'attendoit que l'aveu de sa faute de sa propre bouche, pour lui pardonner, mais c'est à savoir si l'on a raison d'en parler de la sorte, et si un juge n'est pas obligé d'employer son savoir-faire pour obliger un criminel qui s'obstine à cacher

le chevalier de Rohan eut la tête coupée avec le chevalier de Préault et madame de Villiers, qui mourut plus constamment que le chevalier de Rohan même, car il fut d'abord étonné, et montra quelque foiblesse [1] dès qu'il put soupçonner quel

son crime, à le lui déclarer; ne vaut-il pas mieux même se servir de son adresse pour tirer soh aveu que de lui faire donner la question dont les tourmens contraignent souvent un malheureux à se dire coupable, quoiqu'il ne le soit pas; mais, sans m'amuser à creuser cette question qui n'est pas si facile à résoudre qu'on le diroit bien, ce magistrat ayant obligé le chevalier à lui dire ce qui s'estoit passé dans le voyage de Bruxelles, en sut assez pour avoir matière de le condamner, entendit ce qu'il dit touchant Latréaumont, et du traité qu'il avoit fait. Le chevalier lui avoua aussi comme il s'étoit servi du maître de pension pour faire réussir cette affaire, et M. de Besons lui ayant fait signer sa déposition sous prétexte de la porter au Roi, il ne fut plus question que de savoir de lui s'il avoit fait part de son secret à son écuyer : il en convint sans qu'il fût besoin de l'en presser. Le chevalier de Préaux qu'on luy confronta étant tombé d'accord de la chose, et comment de son costé il n'avoit rien caché à madame de Villars de tout s'estoit passé, et le Roy, à qui M. de Besons rendoit compte de tout, ordonna à ses juges d'achever le procès de ses prisonniers. »

1. La foiblesse qu'il montra ne pouvoit être plus grande. Il entra dans des transports épouvantables. On fut contraint de l'enchaîner et de le garder à vue pour empêcher qu'il ne se tuât lui-même. Les exhortations du père Bourdaloue dissipèrent cette fureur, et la grâce opéra dans le cœur du chevalier un changement qui fut regardé comme un miracle. (A.N.)

On trouve dans les manuscrits de Clairambault (Bibliothèque nationale), la relation suivante de l'exécution, écrite par un témoin oculaire, et qui complète les indications de La Fare :

« Les gardes françaises s'étoient saisies, dès sept heures du matin, de toutes les avenues où les chaînes furent tendues; les mousquetaires blancs et noirs les soutenoient par brigades,

seroit son sort; mais il se remit ensuite, et reçut la mort avec résignation et fermeté. Il avoit été

savoir : à la porte Saint-Antoine, à l'entrée de la rue des Tournelles, vis-à-vis de l'hôtel du Maine et vers la rue qui va à la place Royale. La place qui est devant la porte de la Bastille étoit entourée de deux rangs de gardes françaises, et, derrière, un rang de mousquetaires, M. le duc de la Feuillade et le chevalier de Forbin leur donnant les ordres. Dans le milieu de cette place, où il n'y avoit personne, le peuple étant serré contre les murailles, il y avoit une potence et trois échafauds : celui qui est le plus près des Saints-Martyrs pour M. de Rohan, un vis-à-vis de la porte de la Bastille pour de Préaux, et l'autre vis-à-vis le premier pour la dame de Vilars, faisant tous trois un triangle, et presque au milieu la potence pour le maître d'école Van den Enden.

« A deux heures et demie. M. de Rohan sortit de la Bastille à pied, ayant demandé, et de Préaux aussi, de n'être pas mis dans la charrette qui les suivoit, avec les deux autres, la femme et le maître d'école. M. de Rohan parut sans chapeau, les mains liées, tenant un crucifix, le P. Talon à sa droite, le P. Bourdaloue à sa gauche. Il n'eut jamais si bonne mine, quoique l'air un peu abattu. Il se tourna, et jetant par deux fois les yeux de tous côtés, il aperçut près de lui le sieur de Saindoux et quelques autres officiers qu'il salua ; puis avança, et s'arrêta pendant que la charrette approcha et qu'elle s'arrêta entre lui et de Préaux. Le bourreau monta dessus pour entendre la sentence que le greffier lui lut. Pendant ce temps-là, les pères jésuites, embrassant tour à tour M. de Rohan, l'exhortoient de leur mieux; la sentence lue, ils revinrent auprès de son échafaud. Les valets du bourreau lui voulurent aider à monter, mais il se tourna et leur dit : « Laissez-moi, je monterai bien. » En effet, malgré ses mains liées, il ne laissa pas de s'en aider, et monta sur son échafaud où il se mit à genoux, les pères à côté de lui, qui lui parloient toujours : ensuite il baisa le crucifix. Le bourreau s'approcha et lui baissa son collet. A cette action il parut un peu étonné, car il avait fait revue de tout ce terrible appareil : cependant il soutint tout avec fermeté et résignation, et l'on peut dire qu'il est

fort bien vu des dames, et, en dernier lieu, de madame de Mazarin, nièce et héritière du cardinal Mazarin, la plus belle femme de l'Europe, et qui

mort sans foiblesse et sans ostentation, et en vrai chrétien. On lui coupa les cheveux, et on lui découvrit un peu les épaules : on lui banda les yeux et on chanta le salut. Pendant tout cela, le père Talon le cacha de son manteau, autant pour lui épargner de la confusion que du froid. Ses yeux bandés, il se recommanda à Dieu ; le père Bourdaloue descendit, le père Talon s'écarta un peu, et l'exécuteur s'approchant de lui, lui coupa la tête tout d'un coup ; elle roula jusqu'au bord de l'échafaud, et le père Talon, jetant son manteau sur le corps, descendit ; peu après on lui rendit son manteau.

« Ensuite on exécuta le chevalier de Préaux, qui ne fit pas plus de façon, mourut très fermement en regardant la dame de Vilars, n'ayant pas voulu avoir les yeux bandés ; sa tête roula à terre et on la rejeta.

« Après, la marquise, qui fut exécutée l'avant-dernière, monta fort hardiment sur son échafaud, se mit à genoux en chantant le *Salve Regina*, baisa par trois fois le billot, et sans souffrir que le bourreau la touchât, elle aida elle-même à se défaire de sa coiffe pour découvrir ses épaules, et après souffrit fort constamment et fort noblement une pareille mort et sa tête roula à terre. Ensuite on monta le maître d'école à la potence, la question lui ayant ôté l'usage des jambes ; il fut aussitôt pendu par les valets du bourreau, qui leur dit : *Vous autres, pendez-moi ça.*

« J'oubliois de vous dire pendant qu'on exécutoit de Préaux, six soldats de la Bastille vinrent enlever le corps et la tête de M. de Rohan, et les portèrent à la Bastille ; le corps de la dame de Vilars fut mis dans un drap, et enlevé par le côté de la rue des Tournelles, où on le mit dans un carrosse.

« Pour le chevalier de Préaux, on le jeta dans la charrette, après l'avoir deshabillé publiquement ; puis on jeta sur lui tous les ais des échafauds, et, après, le corps de Van den Enden, et, par-dessus tout, la potence. Et c'est par où finit ce triste spectacle, à trois heures et demie. »

l'a été jusqu'à son dernier jour. Elle avoit quitté son mari pour le suivre [1]. Que si la laideur du mari et la bonne mine de l'amant peuvent excuser une femme, elle étoit excusable [2]. Il avoit aussi eu les

1. La Fare paraît mal informé en cet endroit; l'on ne trouve nulle part aucun indice sérieux de cette prétendue passion de la duchesse de Mazarin pour le chevalier de Rohan. Le chevalier avait contribué, il est vrai, à la fuite de la duchesse lorsqu'elle quitta définitivement le palais Mazarin pour passer à l'étranger, mais la duchesse affirma que M. de Rohan était entré tout à fait par hasard dans le complot : « Le chevalier de Rohan, dit-elle, en ayant éu vent, je ne sais comment, nous en parla d'une manière si claire, qu'il y auroit eu de l'imprudence à lui faire mystère, et si obligeante, que nous ne pouvions pas, sans quelque sorte d'ingratitude, refuser son secours... mon frère ayant prié M. de Rohan de ne me point quitter que je ne fusse hors de la ville, il me dit adieu à la porte Saint-Antoine. »

Le chevalier aurait pu se borner à accompagner madame de Mazarin jusqu'à la porte Saint-Antoine ; mais il résolut d'aller la voir à Bruxelles, et le duc de Mazarin, informé de ce voyage, ne garda plus de mesure dans ses plaintes contre lui.

2. Hortense Mancini avait épousé Armand-Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, grand maître de l'artillerie, que le cardinal mourant avait institué son légataire, à la condition de prendre le nom et les armes de Mazarin. L'humeur bizarre de ce personnage, qui dégénéra bientôt en folie, amena une prompte séparation entre les deux époux. « La piété, dit Saint-Simon, toujours si utile et si propre à faire valoir les bons talents, empoisonna tous ceux qu'il tenoit de la nature et de la fortune, par le travers de son esprit. Il fit courir le monde à sa femme avec le dernier scandale, il devint ridicule au monde, insupportable au Roi par les visions qu'il fut lui raconter avoir sur la vie qu'il menoit avec ses maîtresses. Il se retira dans ses terres, où il devint la proie des moines et des béats, qui profitèrent de ses foiblesses et puisèrent dans ses millions. Il mutila les plus belles statues, barbouilla les plus rares tableaux, fit des loteries de son domestique, en sorte que le

bonnes grâces de madame de Thiange, sœur de madame de Montespan; et on prétendoit qu'il avoit aimé madame de Montespan même. Quoiqu'elle n'eût pas répondu à sa passion elle fut touchée de sa mort; mais elle n'eut pas le courage de demander sa grâce. Le Roi, à ce que j'ai ouï

cuisinier devint son intendant, et son frotteur secrétaire. Le sort marquoit selon lui la volonté de Dieu. Le feu prit au château de Mazarin où il étoit. Chacun accourut pour l'éteindre; lui à chasser ces coquins qui attentoient à s'opposer au bon plaisir de Dieu.

« Sa joie étoit qu'on lui fît des procès, parce qu'en perdant il cessoit de posséder un bien qui ne lui appartenoit pas; s'il gagnoit, il conservoit ce qui lui avoit été demandé en sûreté de conscience. Il désoloit les officiers de ses terres par les détails où il entroit et les absurdités qu'il leur vouloit faire faire. Il défendit dans toutes aux filles et femmes de traire les vaches, pour éloigner d'elles les mauvoises pensées que cela pouvoit leur donner. On ne finiroit point sur toutes ses folies. Il voulut faire arracher des dents de devant à ses filles, parce qu'elles étoient belles, de peur qu'elles y prissent trop de complaisance. Il ne faisoit qu'aller de terre en terre, et il promena pendant quelques années le corps de madame de Mazarin qu'il avoit fait apporter d'Angleterre, partout où il alloit. Il vint à bout, de la plupart de tant de millions. »

Madame de Mazarin donne également de curieux détails sur les singularités de son mari dans les *Mémoires* publiés sous son nom, qui furent rédigés par l'abbé de Saint-Réal, mais sans doute inspirés par elle.

« Je ne pouvois, dit-elle, parler à un domestique qu'il ne fût chassé le lendemain. Je ne recevois pas deux visites de suite d'un même homme qu'on ne lui fît défendre la maison. Si je témoignois quelque inclination pour une de mes filles, on me l'ôtoit aussitôt. Si je demandois mon carrosse, il défendoit en riant qu'on y mît les chevaux et plaisantoit avec moi sur cette défense... Il auroit voulu que je n'eusse vu que lui seul au monde. »

dire, fut tenté de la lui donner lui-même; Le Tellier et Louvois lui représentèrent que dans la conjoncture présente un exemple étoit nécessaire, et qu'il n'en pouvoit faire un grand à meilleur marché, puisque le chevalier de Rohan étoit d'une grande naissance, et cependant sans suite et sans amis, mal avec sa mère et avec tous ceux de sa famille dont aucun n'osa se jeter aux pieds du roi[1]. Cela fut trouvé fort mauvois dans le public. On blâma fort sa mère[2] et sa parente, madame de Sou-

Voltaire a raillé spirituellement l'une des bizarreries du duc de Mazarin, citées par Saint-Simon :

> Craignant de faire un choix par sa faible raison
> Il tirait aux trois dés les rangs de sa maison.
> Le sort, d'un postillon faisait un secrétaire,
> Son cocher étonné devint homme d'affaire ;
> Un docteur hibernois, son très digne aumônier,
> Rendit grâce au destin qui le fit cuisinier.

1. La noirceur de son dernier crime pouvoit avoir frappé sa famille, déjà très mécontente de sa conduite passée. (A. N.)

2. La mère du chevalier de Rohan était « la belle-sœur de la célèbre madame de Chevreuse, introduite par elle dans la familiarité de la Reine-mère, qui en accrocha au Val-de-Grâce un tabouret de cachette qu'elle sut bien faire valoir après, et qui fit tant de bruit avec quelques autres dans la régence de Louis XIV, où elle figura fort et par elle-même et plus encore par le duc de Beaufort, son plus grand ami, et par madame de Chevreuse. Elle étoit fille unique du frère aîné du duc de Montbazon, dont elle épousa le fils avec de grands biens ; ce prince de Guémenée étoit un homme fort agréable, plein de bons mots, et qui avoit le tic du monde le plus étrange ; c'étoit de tâtonner et tourner autour de sa bouche à chaque morceau qu'il y mettoit, et chaque verre avant de commencer à boire. Sa femme avoit beaucoup d'esprit, de beauté et d'agrément,

bise, qui étoient en ce temps-là fort bien avec le Roi, à ce qu'on prétendoit, quoique leur commerce [1] fût caché. Madame de Montespan, comme j'ai dit, maîtresse du Roi déclarée depuis longtemps, fut chargée du même blâme dans cette occasion, et ce n'est pas la seule où elle ait montré un cœur dur, peu sensible à la pitié et à la reconnoissance. Je me suis peut-être trop étendu sur cette mort; mais il m'a semblé que cet incident ne laissoit pas d'être propre à faire connoître en partie l'esprit de ce temps-là.

dont tout usage lui étoit bon pourvu qu'elle y trouvât profit, considération et grandeur : on a vu depuis que cette conduite a été plus d'une fois et très utilement suivie dans cette maison. Madame de Guémenée étoit mère du chevalier de Rohan qui eut le cou coupé pour folie et crime de lèse-majesté le 27 novembre 1674. » (Saint-Simon, *Additions au journal de Dangeau*, 15 mars 1685.)

1. C'est la première fois, je pense, que l'on ait attaqué la vertu de madame de Soubise. On a bien dit que le Roi en avoit été épris, mais il n'est pas, à ce que je crois, vraisemblable que madame de Soubise ait répondu à sa passion. Mille particularités répandues à ce sujet dans le public prouvent la résistance de cette princesse : aucune ne donne la moindre idée de sa défaite. (A. N.)

Comme on le verra par les faits rapportés plus loin, l'annotateur de La Fare est ou bien indulgent pour madame de Soubise, ou bien mal informé de ses relations avec Louis XIV. (Cf. p. 192.)

CHAPITRE VIII

SUITE DES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE ET DES INTRIGUES DE LA COUR, DEPUIS LA FIN DE 1675 JUSQU'A LA PAIX DE NIMÈGUE FAITE EN 1678.

Au commencement de l'année 1675 le Roi prit la résolution d'attaquer puissamment la Flandre; et comme il ne pouvoit le faire sans retirer son armée de Hollande, à cause des grandes forces que l'Empereur portoit sur le Rhin, aussi bien que les Espagnols et les Hollandois en Flandre, il ordonna au maréchal de Bellefonds qui commandoit en Hollande, de mettre dans Grave les munitions de guerre et de bouche, et le canon des places qu'on abandonnoit, et de ramener son armée, dont Louvois lui avoit fait donner le commandement pour l'éloigner de la cour, et pour l'exposer à tous les méchants offices qu'il trouveroit occasion de lui rendre : car il est difficile qu'un ministre accrédité auprès de son maître ne trouve aisément moyen de nuire à un général éloigné; exposé non seulement aux mauvois événements, mais même à une sinistre interprétation de ce qu'il fait de bien. Ce maréchal, abondant en son sens, opiniâtre à

l'excès, et incapable de se soumettre, donna bientôt lieu aux mauvois offices du ministre. Il résista longtemps aux ordres réitérés d'abandonner la Hollande. Il prétendoit avoir de bonnes raisons de ne le pas faire, et que le roi étoit mal conseillé. Cela étoit peut-être vrai ; mais Louvois fit entendre au Roi, qu'il déconcerteroit par là ses projets, et que la première qualité d'un général étoit la soumission aveugle aux ordres de la cour. Sur cela Bellefonds fut traité de fou et même de coupable. Il obéit pourtant, mais trop tard à ce qu'on prétendoit. Il arriva à Maëstricht par l'autre côté de la Meuse, en même temps que le Roi arrivoit avec son armée par celui-ci. Le général Spaar, qui avoit assemblé un corps pour tomber sur sa marche, s'étant trop approché de Maëstricht, parce qu'il ne croyoit pas que l'armée du Roi y dût arriver sitôt, fut poursuivi longtemps, et pensa être battu le jour même que nous arrivions près de Maëstricht. Ensuite on ordonna au maréchal de Bellefonds, quoique déjà disgracié, de faire le siège de Navaigne, château assez fort à deux lieues de Maëstricht. Navaigne pris, il eut ordre de se retirer en Normandie dans ses terres, et parce qu'à un dîner qu'il fit avec quelques courtisans chez le comte de Tallard où j'étois, on le plaignit de son malheur, cela ayant été rapporté à Louvois, il en voulut faire un crime à tous tant que nous étions, et il avoit déjà sept ou huit lettres de

cachet écrites et prêtes à signer pour nous exiler. Mais Saint-Pouange[1] l'en empêcha avec bien de la peine ; tant cet homme-là étoit intraitable, farouche et malfaisant[2]. Quoique le maréchal de Belle-

1. Saint-Simon a consacré quelques lignes à la mémoire de ce personnage assez obscur, mais qui jouit d'une grande influence dans les bureaux de la guerre. « Il étoit secrétaire de cabinet et travailla toute sa vie sous M. de Louvois, dont il fut le premier de tous les commis, mais avec une autorité et une distinction qui le rendit un échappé du ministre, avec lequel tout militaire, quel qu'il fût, avoit à compter. C'étoit un bon homme, obligeant, sûr et bon ami, de peu d'esprit et d'une gloire insupportable en tout genre, qui lui sortoit de partout, fort bien fait et fort débauché aussi. C'étoit lui qui travailloit avec le Roi en l'absence de M. de Louvois, qui avoit la confiance de tous les projets qui lui avoient acquis celle du Roi. Lui et son frère (M. de Villacerf), mais lui surtout, étoient fort mêlés dans les bonnes compagnies de la cour, où ils firent une sorte de personnage. Il devint le directeur des premiers temps de M. Barbezieux, à la mort de M. de Louvois, par ordre du Roi et par le désir de la famille. Sur la fin de sa vie, plus considéré qu'aimé de Barbezieux, il quitta son emploi, et obtint la charge de grand trésorier de l'Ordre. » (*Additions au journal de Dangeau.*)

Un chansonnier de l'époque constatait dans ses vers l'importance de ce premier commis :

Si j'étois parent de Louvois
Ou du moins parent de Saint-Pouange,
Je ne manquerois point d'emplois,
Je serois heureux comme un ange :
Hélas que je suis malheureux
De n'être rien à l'un des deux.

2. Tous les contemporains sont unanimes à noter le caractère brutal de Louvois. « C'étoit, dit Saint-Simon, un homme altier, brutal, grossier dans toutes ses manières, comme sa figure le montroit bien ; » et Brienne constate de même qu'il étoit « vif, emporté, brutal et ne se modéroit en rien. » La

fonds soit depuis revenu à la cour; qu'à la place de la charge de premier maître d'hôtel qu'il fut obligé de vendre, le Roi dans la suite lui ait donné celle de premier écuyer de madame la Dauphine, et la survivance à son fils; qu'il ait même commandé depuis l'armée de Catalogne, il n'est pourtant pas revenu dans la faveur du Roi, à qui il est souvent arrivé de s'entêter de certains hommes, et de s'en désabuser de même, sans beaucoup de sujet : caractère d'esprit dangereux dans un homme qui est le maître.

Le reste de cette campagne ne fut pas heureux, à la prise de Limbourg près, dont M. le Prince fit faire le siège par M. le Duc son fils; après quoi les armées ne firent que s'observer en Flandre, sans rien entreprendre de part ni d'autre. En Allemagne, M. de Turenne passa le Rhin avec une petite armée [1] que Louvois son ennemi

princesse Palatine, qui ne l'aimoit guère, à cause de l'incendie sauvage du Palatinat ordonné par lui, déclare que : « c'étoit un diable, rude et impertinent ; il s'étoit fait exécrer de tout le monde par sa brutalité et par ses réponses grossières. Il n'avoit aucune politesse et il étoit détestable. »

On trouve également dans les *Recueils de Chansons manuscrits* ce couplet à son adresse :

Il est toujours furibond,
Le compère, le compère,
Il est toujours furibond,
Et va par saut et par bond,

1. L'armée des alliés n'étoit pas non plus bien forte; il ne leur restoit pas plus de 20,000 hommes de 60,000 qu'ils avoient eu la campagne précédente. (A. N.)

laissa manquer de plusieurs choses nécessaires. Cela ne l'empêcha pas de gagner du terrain sur M. de Montecuculli [1], et de tâcher à lui faire repasser les montagnes, quoique Strasbourg fût pour lui. Les uns croient qu'il en seroit venu à bout, les autres que non ; quoi qu'il en soit, il joignit les ennemis à Salzbach, et ayant trouvé M. de Montecuculli posté à l'autre côté d'un vallon étroit sur une hauteur, il occupa celle qui y étoit opposée, résolu de le combattre s'il étoit possible : mais les ennemis ayant occupé Salzbach, où étoit une tour à l'épreuve du canon, M. de Turenne, qui vouloit faire attaquer ce poste, passa au galop à la tête des troupes pour le reconnoître. Il eut à peine monté à une petite hauteur, qu'il reçut un coup de canon [2] dans le milieu du corps. Ce coup,

1. Il étoit demeuré sans emploi pendant toute l'année précédente, parce que les princes allemands n'avoient pas cru devoir lui céder le commandement. L'expérience fit voir qu'on avoit fait une faute en n'employant pas un général qui avoit infiniment plus d'habileté et de courage que tant de princes qui, comme le dit l'auteur des *Mémoires pour l'histoire*, ne s'étoient assemblés que pour porter la gloire de M. de Turenne au plus haut point où elle pouvoit aller. (A. N.)

2. Il montroit alors à Saint-Hilaire un endroit où il falloit dresser une batterie. Il tomba de son cheval sans prononcer un seul mot, et rendit l'âme sur-le-champ. Il y en a qui prétendent que le coup de canon avoit été tiré au hasard ; mais quelques-uns soutiennent que le margrave de Bade avoit dit au canonnier, en lui montrant M. de Turenne, de pointer sur la personne qui montoit un cheval blanc. On fit sur sa mort ce méchant vers chronographe :

TurennVs perIIt torMenti glanDIne ICtVs. (A. N.)

avant que de le frapper, avoit emporté le bras à Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, qui étoit à ses côtés, dont le fils fondant en larmes de voir son père en cet état, le père lui dit, en lui montrant M. de Turenne étendu : *Ce n'est pas moi, mon fils, qu'il faut pleurer, c'est cet homme, dont la perte est irréparable ;* parole remarquable, qui fait voir combien le véritable mérite a de pouvoir sur les hommes véritablement vertueux. Ainsi finit[1] au comble de sa gloire, non seulement le plus grand homme de guerre de ce siècle et de plusieurs autres, mais aussi le plus honnête homme et le meilleur citoyen, Pour moi j'avouerai, que de tous les hommes que j'ai connus, c'est lui qui m'a paru approcher le plus de la perfection.

On ne peut s'imaginer la consternation que cette mort mit dans l'armée. On résolut de marcher en arrière et de repasser le Rhin ; mais personne ne voulut se charger de l'arrière-garde, emploi qui étoit épineux, à cause des chemins serrés et difficiles. On se retira la nuit avec beaucoup de désordre. M. de Montecuculli se porta sur notre arrière-garde, et M. le marquis de Vaubrun, qui avoit été, quelques jours auparavant, dangereusement blessé d'un coup de mousquet au pied, monta à cheval pour reprendre, comme le plus ancien lieutenant général, le commandement de l'armée

1. Il fut tué le 27 de juillet, et il étoit âgé de soixante-quatre ans. (A. N.)

du Roi; ce qui causa de l'embarras. Le comte de Lorge, neveu de M. de Turenne, qui se trouvoit le plus ancien après Vaubrun, et étoit estimé plus capable de commander, se trouva de jour et prétendit avoir le commandement. Il étoit question de repasser le Rhin devant un ennemi plus fort, et devenu plus audacieux par la mort de M. de Turenne. En cet état, Vaubrun avoit déjà fait passer la moitié de l'armée, lorsque le reste fut vivement attaqué par M. de Montecuculli d'un côté, et par le prince de Lorraine de l'autre. C'est là que nos troupes firent voir que la perte de leur général ne leur avait point abattu le courage. Le comte de Lorge fit ce qu'on pouvoit attendre d'un digne capitaine. On fit revenir les troupes qui avoient repassé au delà du Rhin. Vaubrun lui-même, le pied cassé et la jambe sur l'arçon, chargea à la tête des escadrons comme le plus brave homme du monde qu'il étoit, et y fut tué aussi avec plusieurs autres. Enfin notre armée fit si bien, que les ennemis ayant été repoussés[1], lui laissèrent repasser le Rhin[2] paisi-

1. On peut dire que la retraite des François fut honorable; mais ajouter qu'ils repoussèrent l'ennemi c'est, ce me semble, leur donner un avantage qu'ils n'eurent point. S'ils ne furent point battus, ils le durent moins à la valeur qu'ils témoignèrent en faisant face de temps en temps aux Allemands qu'à la situation du terrain qui étoit entrecoupé de haies et de bois-taillis, derrière lesquels ils combattirent jusqu'au soir et qui leur aidèrent à faire leur retraite en sûreté lorsque la nuit fut venue. (A. N.)

2. Elle repassa ce fleuve à Altenheim où se donna le combat,

blement. Le duc de Vendôme, fort jeune alors, eut la cuisse percée d'un coup de mousquet à la tête de son régiment, et donna dans cette occasion des marques du courage et des talents qui lui ont fait commander depuis avec gloire les armées du Roi dans les conjonctures les plus difficiles. A peine avoit-on reçu à la cour la nouvelle de la mort de M. de Turenne, qu'on apprit que le maréchal de Créqui, regardé presque comme le seul qui pouvoit en quelque façon le remplacer, avoit perdu par sa faute une bataille auprès de Trèves, et par là laissoit toute la frontière ouverte aux ennemis. Cet homme ambitieux crut beaucoup faire pour son avancement et pour sa gloire, si dans le temps que M. de Turenne venoit d'être tué, il pouvoit faire un échec au duc de Zell et au vieux duc de Lorraine, qui marchoient à lui avec une armée plus forte que la sienne. Dans cette pensée, il les laissa passer au pont de Conserbruk en si grand nombre, que quand ils furent passés ils le défirent entièrement[1]. Il est vrai que l'aile droite, où étoit le maréchal, renversa plusieurs fois les ennemis; mais la gauche, commandée par le comte de la Marck, qui y fut

que la cour de France voulut faire passer pour une victoire; mais il est certain que la perte fut égale de part et d'autre. Il y eut environ 2,000 hommes tués de chaque côté. (A. N.)

1. Notre auteur n'est pas le seul qui donne l'honneur de cette action au duc de Lorraine. Cependant il n'y a guère de vraisemblance qu'il se soit trouvé dans l'armée de l'Empire, qui étoit sous le commandement du duc de Zell. (A. N.)

tué, quoique postée très avantageusement, ayant pris la fuite presque sans combattre, la droite fut enveloppée et presque toute l'infanterie perdue. Dans ce désordre, le maréchal de Créqui prit le parti d'un homme au-dessus des autres; il comprit que cette armée qui étoit venue précisément pour tirer M. l'électeur de Trèves de l'oppression où il étoit, iroit sans doute assiéger Trèves, et il trouva le moyen de se jeter dedans pour défendre cette place. Il y auroit peut-être réussi, sans la lâcheté et la trahison d'une partie de l'infanterie, qui, pour ainsi dire[1], le livra prisonnier de guerre aux ennemis. Quoi qu'il en soit, il eut le plaisir de voir par cette action que, dans la plus grande

1. Cet adoucissement est inutile, voici le fait. Boisjourdan, gentilhomme et capitaine de cavalerie, prétendant que M. de Créqui vouloit périr en désespéré pour couvrir la honte de sa déroute, fit soulever la garnison, sortit par la brèche, dressa avec les assiégeants les articles de la capitulation et, à son retour, ses compagnons et lui menacèrent le maréchal de le tuer s'il ne la signoit pas. On ouvrit ensuite une porte aux ennemis, et M. de Créqui, qui s'étoit retiré dans une église, fut obligé de rester prisonnier de guerre, avec l'intendant de l'armée, les trésoriers, les commissaires, etc. Boisjourdan, après une action aussi infâme, ayant eu la témérité de repasser en France pour y mettre son bien à couvert, fut arrêté et envoyé à Metz. Le conseil de guerre le condamna à faire amende honorable et à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 2 d'octobre. Renepont, capitaine de cavalerie et major du régiment de Fontaine et l'aide-major furent conduits le lendemain au lieu de l'exécution, et là, dégradés de milice, bannis pour neuf ans, leurs épées et leurs piques cassées, et condamnés à 4,000 livres d'amende. Plusieurs de leurs complices furent pendus et d'autres bannis. (*Mémoires pour l'histoire.*) (A. N.)

disgrâce, il étoit capable de trouver de la ressource dans son courage, et qu'il ne s'abattoit pas dans les mauvois succès; vertu sublime, qui se trouve en peu de capitaines et peut seule faire leur éloge.

Après cette bataille perdue, et M. de Turenne tué, le Roi, pour réparer sa perte, fit sept maréchaux de France[1]; ce qui fit dire à madame Cornuel, femme d'esprit âgée de quatre-vingts ans, et qui avoit toujours été en possession de dire de bons mots : *Que le Roi avoit changé son louis d'or en louis de cinq sous*[2]. Le duc de Duras, frère aîné du comte de Lorge, fut de ce nombre, et on l'envoya commander l'armée d'Alsace avant que M. le Prince eût pu s'y rendre. Tout le monde fut surpris que le comte de Lorge, qui venoit de faire une très

1. Savoir le duc de Navailles, le comte de Schomberg, le duc de Duras, le duc de Vivonne, le duc de la Feuillade, le duc de Luxembourg, le marquis de Rochefort. (A. N.)

2. Parmi les mots attribués à madame Cornuel, il s'en trouve dont l'authenticité paraît contestable : celui que rapporte La Fare est du nombre, comme le fait observer Victor Cousin : « Brotier, dit-il, dans ses *Paroles mémorables*, a recueilli bien des bons mots de madame Cornuel, mais il faut bien prendre garde à la source d'où on les tire. Par exemple, nous ignorons sur quel témoignage on lui prête ce mot célèbre sur les huit maréchaux nommés après la mort de Turenne. *La monnoie de M. de Turenne*, tout aussi peu fondé que cet autre sur le même sujet attribué par M. Monmerqué à madame de Sévigné sur la foi de *Mélanges inédits de l'abbé de Choisy*, que nous ne connaissons pas : *Le Roi a changé son louis d'or en pièces de quatre sous*. Luxembourg et Schomberg, des pièces de quatre sous! Ni madame de Sévigné, ni madame Cornuel n'ont pu dire cela. » (*La société française au dix-septième siècle, chap. XIV.*)

grande et une très belle action à Altenheim, ne fût pas fait maréchal de France, comme les autres; mais il étoit mal avec Louvois, avec qui il se raccommoda pourtant, et ce raccommodement lui procura bientôt après cette dignité, dont il étoit d'ailleurs très digne.

Le marquis de Rochefort, capitaine des gardes du corps depuis quelques années, le seul des amis de Louvois pour qui il avoit une véritable considération, homme d'esprit et de courage, mais général timide, incertain et peu capable, fut fait maréchal de France à cette promotion. L'on ne sait si de son vivant Louvois n'étoit pas amoureux de sa femme[1]. Mais il est certain qu'il le fut après sa

1. Les *Mémoires de Brienne* tranchent la question laissée en suspens par La Fare, puisqu'il y est dit que « le maréchal de Rochefort pouvoit obéir à celui qui, sous ses yeux, vivoit avec sa femme sans qu'il se scandalisât. »

Saint-Simon donne dans ses *Mémoires* une assez triste idée du caractère de la maréchale et du rôle qu'elle jouait à la cour :

« M. de Rochefort qu'elle épousa, dit-il, étoit ami intime de M. Le Tellier et de M. de Louvois qui lui firent rapidement sa fortune. Il mourut capitaine des gardes du corps, gouverneur de Lorraine, et désigné général d'armée, en allant prendre le commandement au printemps de 1676. Il n'y avoit pas un an qu'il étoit maréchal de France de la promotion qui suivit la mort de M. de Turenne. Cette même protection avoit fait sa femme dame du palais de la reine. Elle étoit belle, encore plus piquante, toute faite pour la cour, pour les galanteries, pour les intrigues, l'esprit du monde à force d'en être, peu ou point d'ailleurs, et toute la bassesse nécessaire pour être de tout et en quelque sorte que ce fût. M. de Louvois la trouva fort à son

mort et que cette passion dura autant que la vie de Louvois. On prétend que le vieux Le Tellier avoit aussi été amoureux d'elle dans les premiers temps de son mariage, et bien des gens ont attribué l'aversion du père et du fils pour moi, à cette passion; car ils s'imaginèrent tous deux que j'en étois amoureux, et mieux traité que je ne l'étois effectivement. Il y avoit plus de coquetterie de ma part et de la sienne que de véritable attachement. Quoi qu'il en soit, ç'a été là l'écueil de ma fortune et ce qui m'attira la persécution de Louvois, qui me contraignit enfin de quitter le service. Mais qu'on est rarement jeune et sage tout à la fois! J'avoue que je ne l'ai pas été en cette occasion, ni en bien d'autres. Avant la maréchale de Rochefort, Louvois avoit aimé éperdument madame du Fresnoi, femme d'un de ses commis, et la plus belle de son temps. Celle-ci, comme l'on dit, lui fit bien voir du pays, le traita comme un petit garçon, et lui fit faire bien des sottises; mais parce qu'il sut habilement faire entrer le Roi dans sa confidence, qui de son côté faisoit beaucoup de choses mal à propos pour madame de Montespan, bien loin que cet

gré, et elle s'accommoda fort de sa bourse et de figurer par cette intimité. Lorsque le Roi eut et changea de maîtresse, elle fut toujours leur meilleure amie; et quand il lia avec madame de Soubise, c'étoit chez la maréchale qu'elle alloit, et chez qui elle attendoit Bontemps à porte fermée, qui la menoit par des détours chez le Roi. »

amour fit tort à Louvois, on fit pour cette femme une charge toute nouvelle en France, de dame du lit de la Reine[1], sur le modèle des dames du lit d'Angleterre ; charge qui donnoit à madame du Fresnoi toutes les entrées et les prérogatives des dames de la première qualité, mais ne l'empêchoit pas d'être la femme d'un commis et la fille d'un apothicaire. Je ne crois pas que cette digression soit inutile pour faire voir quelles ont été les mœurs et quelle a été la prostitution de ce temps-là, que je mettrois encore dans un plus beau jour, si je disois en détail, comme il est vrai, combien ce qu'il y avoit de plus grand de l'un et de l'autre sexe étoit appliqué à faire sa cour à cette femme, qui de son côté répondoit avec toute l'insolence que donnent la beauté et la prospérité jointes à une basse naissance et à fort peu d'esprit.

Pour en revenir aux affaires de la guerre,

1. Saint-Simon a consigné le fait dans ses *Mémoires :* « Madame du Fresnoy, si connue par sa beauté conservée jusque dans sa dernière vieillesse, pour qui le crédit de Louvois fit créer une charge de dame du lit de la Reine, qui a fini avec elle, parce que, avec la rage de la cour, elle ne pouvoit être dame et ne vouloit pas être femme de chambre. » Ce ne fut pas sans peine, d'ailleurs, que Louvois obtint du Roi cette distinction pour sa maîtresse, à ce que raconte la princesse Palatine. « Lorsque M. de Louvois proposa pour la première fois au Roi de nommer madame du Fresnoy sa maîtresse, dame du lit de la Reine, le Roi dit : Vous voulez donc qu'on se moque de vous et de moi. Cependant, Louvois pria avec tant d'instance que le Roi lui accorda sa demande. » (Lettre du 22 février 1720.)

M. le Prince alla sur la fin de la campagne prendre le commandement de l'armée d'Alsace, qu'il trouva retranchée dans un bon camp, mais en fort mauvois état. Il ne laissa pas, dès que M. de Montecuculli voulut faire le siège de Saverne et puis marcher à Haguenau [1], de se porter sur lui, et de l'empêcher de s'établir dans ces endroits; mais il prévit bien que s'il fortifioit le poste de Lauterbourg, il pourroit l'année d'après, attaquer Philisbourg, sans qu'on le pût secourir. En effet le maréchal de Rochefort, qui commanda pendant l'hiver dans la Lorraine et les trois évêchés, ayant laissé établir les Allemands dans ce poste, il fut impossible l'année d'après au maréchal de Luxembourg [2] avec une grosse armée, de secourir Philisbourg, que le jeune duc de Lorraine [3] prit à sa

1. Tout ce détail n'est point exact. Après la mort de M. de Turenne, les Impériaux, qui s'étoient emparés, en Alsace, de Molsheim, de Mutzig, d'Oberenheim et ensuite d'Anlau, en Lorraine, jetèrent les yeux sur Haguenau et marchèrent vers cette place, comme le dit notre auteur. Mais ils firent plus : ils en formèrent le siège, que l'approche du Prince les engagea de lever après quatre jours de tranchée ouverte. Le dessein de Montecuculli étoit d'aller combattre M. le Prince; mais ce grand général, qui ne s'étoit proposé que de secourir Hagueneau, évita le combat. Ce ne fut qu'après avoir levé le siège d'Haguenau et avoir observé quelque temps l'armée françoise, que Montecuculli marcha vers Saberne ou Saverne. (A. N.)

2. Louvois l'avoit fait nommer pour commander en Alsace, afin que le Prince n'eût point cet emploi. (A N.)

3. Il avoit pris le commandement à la place de Montecuculli qui, après s'être mesuré avec M. le Prince et M. de Turenne, ne

barbe[1] ; c'est ce qui dans la suite a causé bien des malheurs à la France, soit parce qu'il en a coûté bon pour le reprendre, soit que l'ayant encore rendu à la paix de Riswick, nous nous sommes ôté toute entrée en Allemagne, et tous moyens d'y soutenir nos alliés. Et c'est ici où il faut encore admirer le bon sens de M. de Turenne, qui a toujours regardé cette place, comme la plus importante à l'État, et disoit qu'il valoit mieux perdre une province que Philisbourg. Après avoir pris Strasbourg, on a été dans d'autres sentiments ; mais la défaite d'Hochstet a bien fait voir depuis la différence qu'il y a de l'entrée que Strasbourg nous donne en Allemagne, à celle que donnoit Philisbourg. Cependant cette place fut perdue par la faute du maréchal de Rochefort ou de Louvois, et je crois que le maréchal en mourut de regret. Il est vrai que la place se défendit autant qu'elle se pouvoit défendre, et de fait ne se rendit à la fin[2] que par un ordre du Roi. Les Allemands employèrent à cette expédition toute la campagne de

croyoit pas devoir se compromettre avec de jeunes généraux. (A. N.)

1. La capitulation s'est faite le 19 de septembre, et huit jours après les Allemands y entrèrent. (A. N.)

2. Il n'y avoit plus moyen de tenir. La ville étoit bloquée depuis six mois, et assiégée dans les formes depuis soixante jours. Outre cela, il n'y avoit plus de poudre dans la place. A la vérité, les Allemands avoient fait les attaques assez mollement ; souvent ils n'avoient ni poudre, ni balles, et ils avoient manqué également et d'ingénieurs et de mineurs. (A. N.)

1676 ; et dans cette même campagne M. le prince d'Orange en Flandre attaqua Maëstricht. Pendant ce siège nous prîmes Aires[1] sous le commandement du maréchal d'Humières[2]; après quoi il renvoya la plus grande partie de ses troupes au maréchal de Schomberg, et nous allâmes faire lever le siége de Maëstricht[3]. Le prince d'Orange crut, en se postant au défilé de Cinq Étoiles, d'embarrasser le maréchal de Schomberg dans sa retraite, et de le combattre avec avantage, avant qu'il eût pu regagner Charleroi et nos places ; mais le maréchal

1. Le 31 juillet, et dans 6 jours de siège. (A. N.)

2. Louis de Crevant, marquis, puis duc d'Humières, maréchal de France. « C'étoit un homme aimable au dernier point, jusque dans ses colères, qui avoit toujours été du plus grand monde et du plus choisi et qui, avec beaucoup de valeur et d'aisance dans les manières, mais avec un esprit médiocre et des talents bornés pour la guerre, en avoit un infini pour la cour, dont il rassembloit chez lui tout l'illustre et l'agréable avec une grande magnificence. C'étoit un homme de toutes sortes de plaisirs et de fêtes qui naissoient moins chez lui partout où il étoit, qu'elles ne s'y trouvoient comme dans leur centre et qui y étoient rendus plus vifs par la beauté extraordinaire de sa troisième fille qui s'est conservée encore jusque dans la vieillesse. Un courtisan de ce caractère ne pensa guère à sa fin, c'est ce qu'il déplora comme le feu duc de Créqui, qui lui étoit en cela fort semblable, et qui s'écrioit amèrement qu'il n'avoit point d'échelle pour monter au ciel. » (*Additions au journal de Dangeau*, 31 août 1694.)

3. Ce siège fut levé le 27 du mois d'août, après quarante jours de tranchée ouverte. Le prince d'Orange y avoit été blessé et avoit perdu, dit-on, près de 12,000 hommes. Il embarqua, sur la Meuse, 30 pièces de canon, 500 blessés, quantité de munitions et de bagages : tout cela tomba entre les mains des François. (A. N.)

repassa fièrement la Méhaigne à sa vue, et la campagne finit peu de temps après.

Au commencement de cette même campagne le Roi perdit la plus belle occasion qu'il ait jamais eue de gagner une bataille. Il s'étoit avancé jusqu'à Condé pendant que Monsieur faisoit le siège de Bouchain. Le prince d'Orange crut qu'en passant promptement l'Escaut sous Valenciennes, il tomberoit sur Mons avant que le Roi pût le secourir; mais le Roi averti à temps de son dessein et de sa marche, partit le soir de Condé et se trouva le lendemain avoir passé l'Escaut, avant que toute l'armée des ennemis fût arrivée à Valenciennes. La faute que nous fîmes fut de nous camper le long de l'Escaut pour la commodité de l'eau; car nous pouvions y mettre notre droite, et notre gauche au bois de l'abbaye de Vigogne, et ainsi nous trouver prêts à la pointe du jour à marcher aux ennemis en bataille: au lieu qu'avant que notre gauche fût à la hauteur de notre droite, il se perdit beaucoup de temps; après quoi il fallut encore marcher en colonne jusqu'à la cense de Hurtebise, qui est à la portée du canon de Valenciennes, avant que de se mettre en bataille.

A mesure que nous nous mettions, nous voyions arriver l'armée des ennemis[1] sur la hauteur de Valenciennes, laissant cette ville à sa gauche. Nous

1. Elle étoit composée des troupes hollandoises et espagnoles, faisant en tout près de 50,000 hommes. (A. N.)

étions tous formés longtemps avant qu'ils fussent tous arrivés, parce que leur pont sur l'Escaut s'étoit rompu. Outre cela il leur manquoit du terrain dans leur derrière pour la seconde ligne, n'y ayant que des creux et des ravines, où ils ne pouvoient faire aucun mouvement et notre gauche les débordoit. En cette situation, tous ceux qui connaissoient le pays, ne doutoient point qu'ils ne fussent perdus et que cette journée ne finît glorieusement la guerre. Le maréchal de Lorge dit au Roi, qu'il s'engageoit à les mettre en désordre avec la seule brigade des gardes du corps; mais Louvois aussi craintif qu'insolent n'eut pas envie que la guerre finît sitôt; et soit qu'il craignît effectivement pour la personne du Roi, ou pour la sienne, qui dans le tumulte d'une bataille n'auroit peut-être pas été en sûreté, tant il avoit d'ennemis, fit si bien, que lorsque le Roi demanda au maréchal de Schomberg son avis, le maréchal repondit que, comme il étoit venu pour empêcher le prince d'Orange de secourir Bouchain, c'étoit un assez grand avantage de demeurer là et de le prendre à sa vue, sans se commettre à l'incertitude d'un événement[1]. Le Roi

1. On prétend que lorsque le Roi demanda l'avis du conseil de guerre pour savoir s'il convenoit d'attaquer les ennemis, tous les maréchaux, à la réserve de M. de la Feuillade, jugèrent l'entreprise trop périlleuse, parce qu'on avoit donné le temps aux ennemis de se retrancher et qu'il eût fallu forcer les retranchements. Dans l'armée ennemie, il y avoit eu pareillement divers avis par rapport au combat. Le prince d'Orange souhai-

depuis a témoigné du regret de n'avoir pas mieux profité de l'occasion que sa bonne fortune lui avoit présentée ce jour-là, quoiqu'il en ait manqué une autre guère moins belle, comme nous le dirons de son lieu.

L'année suivante 1677 il répara bien cette faute en se mettant aux champs dès le mois de mars, et prenant les trois plus considérables villes et places des Pays-Bas avant le temps ordinaire de l'ouverture de la campagne. Il commença par Valenciennes, où ses troupes qui venoient d'emporter une demi-lune, entrèrent par un pont-levis [1], et par une fausse porte, et s'en rendirent les maîtres. Le Roi ne fut pas peu étonné, lorsque le grand prieur aide de camp de jour, qui avoit été des premiers à y entrer, lui en vint apporter la nouvelle [2]. Monsieur attaqua Saint-Omer [3] et le Roi Cambrai [4];

toit fort de se mesurer avec le roi de France; mais le duc de Villa-Hermosa, gouverneur des Pays-Bas, qui voyoit la Flandre perdue s'il venoit à être battu, ne crut pas devoir risquer le sort des Pays-Bas à l'événement d'une bataille. (A. N.)

1. Ce pont-levis avoit été abaissé pour favoriser la retraite des fuyards. Les François les poursuivoient de si près qu'ils entrèrent pêle-mêle avec eux dans la ville et s'en rendirent maîtres, quoiqu'il y eût encore plus de 3,000 soldats, qui furent faits prisonniers. Cet événement arriva le 17 de mars. (A. N.)

2. Dès que le Roi sut la nouvelle de cet heureux événement, il courut à toute bride vers la ville pour la sauver du pillage. (A. N.)

3. Il le prit le 20 d'avril, après 20 jours de tranchée ouverte. (A. N.)

4. Cette place se rendit le 5 d'avril, et le 9e jour du siège. (A. N.)

ces deux conquêtes ne furent pas si faciles. Le prince d'Orange marcha avec 30,000 hommes au secours de Saint-Omer; mais Monsieur le battit bien à Cassel[1]; après quoi le Roi fit à son aise le siège de la ville et de la citadelle de Cambrai, et retourna glorieusement à Versailles, non sans mal au cœur, de ce que Monsieur avoit par-dessus lui une bataille gagnée. On remarqua qu'après la prise de Cambrai, étant venu voir Saint-Omer et Monsieur qui y étoit, il fut fort peu question de cette bataille dans leur conversation; qu'il n'eut pas la curiosité d'aller voir le lieu du combat, et qu'il ne fut pas trop content de ce que les peuples sur son chemin crioient, *Vive le Roi et Monsieur qui a gagné la bataille.* Aussi a-ce été et la première et la dernière de ce prince; car, comme il fut prédit dès lors par des gens sensés, il ne s'est retrouvé de sa vie à la tête d'une armée. Cependant il étoit naturellement intrépide et affable sans bassesse, aimoit l'ordre, étoit capable d'arrangement, et de suivre un bon conseil. Il avoit assez de défauts, pour qu'on soit obligé en conscience de rendre justice à ses bonnes qualités.

Les trois conquêtes dont je viens de parler firent

1. Cette bataille ne fut point équivoque comme tant d'autres; elle ne fut point contestée par les ennemis. Les États généraux eux-mêmes firent connoître la grandeur de leur perte en assignant aussitôt après 600,000 florins pour recruter leurs troupes. La bataille se donna le 11 d'avril. (A. N.)

penser sérieusement les Hollandois à la paix. On s'assembla à Nimègue[1], et l'on peut dire que ce fut là où le Roi parut le maître en Europe. Il pouvoit presque choisir entre l'asservir, ou lui donner la paix, et il étoit au comble de sa gloire, dont il est bien tombé depuis pour avoir écouté et suivi de méchants conseils. Il préféra pour lors la paix à la guerre avec raison ; car il la fit en maître. Mais parce que l'Angleterre[2] commençoit à se mouvoir, et à ne pouvoir consentir que toutes les conquêtes du Roi lui demeurassent par la paix, on résolut au commencement de la campagne de 1678, d'aller prendre Gand : et il faut dire à l'honneur de Louvois, que toutes les mesures pour cette importante conquête furent si bien prises et si bien exécutées[3],

1. Dès le 28 de novembre 1675, le Roi avoit accepté Nimègue pour traiter de la paix, à condition que le prince Guillaume de Furstemberg seroit remis en liberté et qu'on restitueroit les 50,000 écus que le marquis de Grana lui avoit fait enlever à Cologne. (A. N.)

2. Au commencement de l'année 1678, cette couronne avoit conclu à la Haye un traité avec les États généraux, pour engager la France à faire la paix, tant avec l'Espagne qu'avec la Hollande et avec le duc de Lorraine. Pour mettre le roi d'Angleterre en situation de remplir ses engagements, la Chambre des communes résolut d'armer une flotte de 90 vaisseaux de guerre, et d'augmenter de près de 30,000 hommes ses forces de terre. (A. N.)

3. On usa, pour le siège de Gand, de la même ruse qu'on avoit employée pour celui de Maëstricht. Les troupes françoises parurent en vouloir à diverses places, et surtout à Ypres, ce qui engagea le duc de Villa-Hermosa d'y envoyer une partie considérable de la garnison de Gand. C'étoit ce que le Roi de

que ce grand coup réussit, et ensuite la prise d'Ypres[1] : si bien que dès que Barillon, ambassadeur en Angleterre, eut le pouvoir d'offrir à Charles II de rendre Gand par le traité de paix; il fut bientôt conclu, et signé à Nimègue. Par ce traité, le plus glorieux que la France ait peut-être jamais fait, le Roi se chargea de faire rendre à la Suède tout ce que l'électeur de Brandebourg lui avoit pris pendant cette guerre, où elle avoit été presque entièrement chassée de l'Allemagne. Et en effet, les armes du Roi la rétablirent dans tous ses États; ce qui donna le dernier lustre à cette glorieuse paix de Nimègue, que le Roi et les François peuvent regarder comme l'époque de leur grandeur, n'ayant rien fait depuis qui ne les ait conduits à leur ruine, et à l'état pitoyable où ils sont tombés et tomberont, à moins, comme l'on dit, que Dieu ne s'en mêle.

Au reste, le prince d'Orange, qui ne pouvoit consentir à la paix, fit une chose qui découvrit bien son génie élevé et entreprenant. Il avoit la

France cherchoit. Aussitôt il fit investir Gand, le 1er de mars, par 10,000 chevaux. Il s'y rendit en personne le 4, et fit sommer le gouverneur, qui n'avoit que 500 hommes de garnison au plus. Sur le refus que fit le gouverneur, la tranchée fut ouverte la nuit du 5 au 6. Le 9, la ville capitula, et le 12, le gouverneur, qui s'étoit retiré dans le château, battit la chamade et obtint des conditions honorables. (A. N.)

1 Après sept jours de tranchée ouverte, la capitulation fut conclue le 25 de mars. (A. N.)

paix signée [1] dans sa poche; mais il la cacha à son armée, et alla attaquer M. de Luxembourg sous Mons. Il pensa le battre; mais ce général, qui ne s'y attendoit point, se défendit bien [2], et le lendemain la paix fut publiée.

En ce temps-là, ce général ayant demandé que je fusse fait brigadier, attendu que plusieurs autres qui avoient moins de service que moi, comme le marquis de Broglie et son frère étoient déjà maréchaux de camp, il me fut répondu sèchement par Louvois, que j'avois raison, mais que cela ne serviroit de rien. Cette réponse brutale et sincère du ministre, alors tout puissant, qui me haïssoit depuis longtemps, et à qui jamais je n'avois voulu faire ma cour, joint au méchant état de mes affaires, à ma paresse, et à l'amour que j'avois pour une femme qui le méritoit, tout cela me fit prendre le parti de me défaire de ma charge de sous-lieute-

1. Il y en a qui prétendent que ce prince ne reçut que le lendemain la nouvelle de la signature de la paix. Cependant, si l'on fait attention qu'il n'étoit pas fort éloigné de Nimègue, on se persuadera difficilement qu'il n'eût pas connoissance d'un traité signé depuis quatre jours. La paix entre la France et la Hollande fut signée à Nimègue le 10 du mois d'août, et le prince d'Orange attaqua le maréchal de Luxembourg le 14 du même mois. (A. N.)

2. C'est le jugement le plus équitable que l'on puisse porter de cette action. Les François s'attribuent l'avantage du combat, et du côté des Hollandois on chanta aussi la victoire. On fut cependant d'assez bonne foi de part et d'autre pour avouer que le combat avoit été opiniâtre et que la perte étoit considérable des deux côtés. (A. N.)

nant des gendarmes de monseigneur le Dauphin, que j'avais presque toujours commandés depuis la création de ma compagnie, et, je puis dire, avec honneur. Je vendis donc cette charge, avec la permission du roi, 90,000 livres au marquis de Sévigné, enseigne de la même compagnie. C'est ainsi que la haine de Louvois me fit quitter le service, parce que je m'imaginois que cet homme étoit immortel. Il le fit quitter à bien d'autres qui valoient bien mieux que moi,et entre autres au duc de Lesdiguières, un des plus grands seigneur de France, et des plus capables de bien servir.

CHAPITRE IX

CE QUI SE PASSA DE PLUS CONSIDÉRABLE A LA COUR DEPUIS LA PAIX DE NIMÈGUE JUSQU'A LA GUERRE QUI COMMENÇA PAR LE SIÈGE DE PHILIPSBOURG FAIT A LA FIN DE L'ANNÉE 1688.

On peut dire qu'après la paix de Nimègue [1], la domination de la France étoit comme établie dans toute l'Europe, et que son Roi étoit devenu l'arbitre de tout dans cette partie de notre hémisphère. Son État avoit encore toutes ses forces, et en alloit acquérir de nouvelles. Enfin son empire [2]

1. Les François se vantoient d'avoir fait une paix artificieuse avec les Hollandois; une paix artificieuse et utile avec les Espagnols, et une paix artificieuse, utile et glorieuse avec les Impériaux. Ce qui est certain, c'est que l'Empereur en fut pénétré de douleur et couvert de confusion. Il gardoit un silence profond et paroissoit comme pétrifié lorsque quelqu'un le félicitoit de ce traité. On ajoute que, quelquefois, il jetoit un regard si sévère qu'on n'étoit pas tenté de continuer le compliment; et il lui échappa de dire en plein conseil que jamais il n'avoit eu tant de peur que lorsqu'il avoit vu le comte de Rosenberg arriver avec le traité de paix. (A. N.)

2. On ne peut disconvenir qu'après cette paix Louis XIV n'ait été regardé comme le plus puissant prince de l'Europe, et le plus glorieux par les prodiges qu'il avoit opérés; mais il avoit encore bien du chemin à faire avant que de pouvoir se flatter d'être parvenu à une domination universelle. Dès qu'on crut

étoit devenu un mal inévitable aux autres nations; et si le Roi l'eût voulu, cet empire, de forcé qu'il étoit, fût devenu volontaire. Tous les peuples auroient consenti à le lui laisser, s'il avoit marqué de la modération et de l'équité, et qu'il eût paru vouloir entretenir de bonne foi la paix glorieuse qu'il venoit de faire. Tout le contraire est arrivé, et avant que d'en venir aux événements, il faut en chercher la cause.

Le même esprit et le même dessein de supplanter Colbert, qui avoit poussé Louvois à entreprendre la guerre de Hollande, fit qu'il ne put se résoudre à entretenir exactement une paix qui rendoit en quelque façon son ministère inutile. Il connoissoit le génie de son maître, uniquement touché des services présents, et se souvenant peu des services passés, comme l'éprouva Colbert. Ainsi Louvois, homme excellent dans l'exécution, mais dont les vues n'étoient pas assez étendues pour le gouvernement d'un grand État, orgueilleux d'abord et tyrannique, crut qu'il feroit impunément de nouvelles conquêtes pendant la paix, sans que personne osât ni pût lui résister, et traita désormais avec tous les ministres étrangers aussi impérieuse-

qu'il affectoit un pareil empire, on vit la jalousie de toute l'Europe se réunir pour le maintien de sa liberté, et elle conspira pour l'abaissement de la puissance de ce prince dès qu'il essaya de porter ses prétentions au delà de leurs justes bornes. (A. N.)

ment, pour ne pas dire brutalement, qu'il traitoit avec les sujets du Roi.

Il commença donc par établir à Metz une Chambre pour réunir à la couronne tout ce qui en avoit été démembré, et y cita plusieurs princes[1] souverains : ainsi il n'y eut presque plus personne, qui pût compter de posséder son bien en repos ; ce qui fit dans la suite comprendre à toute l'Europe, que pour balancer cette puissance, il étoit nécessaire, pour la sûreté publique, que tout le monde se liguât contre elle.

Une autre cause de la décadence de ce royaume a été la manière dont on a songé à détruire la religion protestante en France. Le dessein même de la détruire n'étoit pas sensé : car il faut remarquer, que les princes et États protestants avoient toujours été pour nous contre la maison d'Au-

1. La Chambre de Metz étoit établie pour réunir à la couronne tous les fiefs démembrés des trois évêchés Metz, Toul et Verdun ; et le conseil de Brisac devoit réunir pareillement à la couronne tout ce qui avoit dépendu, en quelque temps que ce fût, de la haute et de la basse Alsace, de la préfecture de Haguenau et des autres lieux cédés à la France. Par là, on prétendoit ôter à l'électeur palatin la préfecture de Germersheim, Lauterbourg à l'évêché de Spire, le duché de Deux-Ponts au roi de Suède, les comtés de Weldentz, de Hombourg et de Bitche aux princes palatins, le comté de Sarrebruck aux comtes de Nassau, diverses terres aux comtes de Hanau et de Leiningen ; enfin, on dépouilloit le duc de Montbéliard de sa capitale, sous prétexte que c'étoit un fief du duché de Bourgogne, et on prétendoit encore lui ôter plusieurs autres terres qui relevoient de l'Alsace. (A. N.)

triche, et il ne falloit pas irriter les seuls vrais alliés que nous pouvions avoir. Que si nous voulions abaisser, et petit à petit éteindre cette religion, cela se pouvoit faire doucement et à la longue, sans que personne se plaignît ; et c'étoit là le dessein du cardinal de Richelieu, qui n'a pas été suivi, et on a dit que le jésuite La Chaise, confesseur du Roi, n'avoit pas lui-même été de l'avis des violences qu'on a faites. On dit que Le Tellier et Louvois ne vouloient pas la révocation de l'édit de Nantes, que les cagots poursuivoient ordinairement. Cependant lorsque Le Tellier, comme chancelier, en signa la déclaration, il s'écria de joie comme Siméon : *Nunc dimittis servum tuum, Domine*[1]. Et pour Louvois, quand il vit que l'affaire étoit entamée, il la poussa à l'extrémité et aux cruautés qui furent exercées, prétendant convertir en six mois seize cent mille personnes par des traitements indignes, comme je l'ai déjà dit, de la religion et de l'humanité. On en a le détail dans plusieurs livres de ce temps-là ; ainsi il seroit

1. Louvois prit soin de laisser à la postérité un témoignage irrécusable des sentiments de son père à cet égard, sentiments qu'il connaissait bien et qu'il partageait. Dans l'épitaphe du superbe mausolée qui fut élevé au chancelier, on lisait en effet cette phrase : « A l'âge de LXXXIII ans, le 30 octobre de l'an MDLXXXV, huit jours après qu'il eut scellé la révocation de l'édit de Nantes, content d'avoir vu consommer ce grand ouvrage et tout plein des pensées de l'éternité, il expira dans les bras de sa famille, pleuré des peuples et regretté de Louis le Grand. »

inutile d'en parler. Mais il faut remarquer que toutes ces cruautés ont fait sortir du royaume huit cent mille personnes qui ont toutes emporté le plus d'argent qu'ils ont pu ; gens au reste sur qui rouloit une grande partie de commerce; parce que n'étant plus admis dans les charges, ils étoient appliqués, ou à des manufactures, ou à faire profiter leur argent, si bien que leur fuite a causé de très grandes plaies à l'État[1]. Les jalousies des ministres, et le gouvernement des femmes, qui, dans la suite, se sont mêlées de tout, ont été funestes à ce royaume, qui à la fin s'est vu puissamment attaqué, et en même temps dénué de bons conseils.

1. La révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades ont inspiré à Saint-Simon des réflexions identiques. « Ces rigueurs, dit-il, contre tout un peuple dont grâce aux travaux de Louis XIII il n'y avoit plus rien à craindre, dépeuplèrent le royaume, y portèrent une grande confusion et enrichirent les États protestants de nos dépouilles et de nos manufactures et mirent le désespoir dans l'âme de tant de millions de proscrits ou de faux convertis demeurés dans le royaume... En général, catholiques ou protestants, ennemis ou jaloux de la France, virent avec joye l'effet terrible qu'une telle dépopulation alloit faire dans ce royaume, et avec quelle privation de richesse et de commerce ! Elles n'applaudirent pas moins aux moyens violents dont on se servoit au lieu de la patience, des exclusions, des récompenses, de la douceur, des tentations par lesquelles on pouvoit attirer les ministres, priver peu à peu les huguenots de pasteurs et les attirer ainsy à devenir catholiques, sans exposer le royaume à l'affoiblissement qui résultoit si nécessairement d'une expulsion sans comparaison plus ruineuse que n'avoit été celle des Maures à l'Espagne. » (*Parallèle des trois premiers rois Bourbons.*)

Cependant les affaires se soutinrent encore dans les premières années qui ont suivi la paix de Nimègue : mais nos injustices ont à la fin attiré la haine publique, et cette haine a été une des causes de nos malheurs.

Il faut aussi remarquer que, par cette paix de Nimègue, le Roi, dont l'autorité étoit sans borne, s'en est servi pour tirer de ses peuples tout ce qu'il en pouvoit tirer pour le dépenser en bâtiments aussi mal conçus que peu utiles au public, et en fontaines, qui, s'éloignant de la nature, à force d'être magnifiques, sont devenues ridicules. Imitateur des rois d'Asie, le seul esclavage lui plut; il négligea le mérite : ses ministres ne songèrent plus à lui dire la vérité, mais à le flatter et à lui plaire. Il rapporta tout à sa personne; rien ne se fit par rapport au bien de l'État; son fils fut élevé dans une dépendance servile. Il ne le forma point aux affaires, il ne donna sa confiance à aucun de ses généraux, et n'eut point d'égard à leur talents, mais à leur soumission; ce qui fit qu'il ne se forma point de grands hommes de guerre[1]. D'autre

1. Plus sévère encore pour le grand roi, Saint-Simon affirme que le plus sûr moyen de mériter sa faveur était de faire preuve d'ignorance ou d'incapacité, tant il était jaloux du mérite d'autrui. « Toute existence effective, indépendante de luy, telle que la naissance, les dignités, le mérite en tout genre dès qu'il estoit reconnu, particulièrement l'esprit, l'instruction, plus que tout le sentiment et le nerf, tout cela luy fut toujours insupportable, jusqu'à la capacité dans ses généraux et dans

côté, à la place des ministres habiles qu'il avoit, il adopta leurs enfants jeunes, mal élevés, insuffisants et corrompus par la fortune. Louvois pourtant et Seignelay se trouvèrent gens d'esprit et d'activité, mais non pas des ministres sensés et prévoyants. Le premier, méchant, et qui n'avoit en vue que son intérêt et l'ambition d'être le maître ; d'une âme d'ailleurs peu élevée, mais tyrannique ; ce qui lui attira l'aversion de tout le monde : Seignelay, d'un courage et d'un esprit plus élevés, mais emporté, fut cause que Louvois, de peur de déchoir, fit faire au Roi tout ce qui pouvoit lui attirer des guerres éternelles, afin qu'il eût toujours besoin de lui. Mais ce qui piqua le plus ce ministre, dont la rage a produit dans la suite de grands malheurs, fut la faveur de madame de Maintenon qu'on appeloit auparavant madame Scarron, veuve d'un poète burlesque, femme d'un esprit gracieux et insinuant, et qui avoit encore

ses ministres, à la mort desquels il se trouva toujours tellement soulagé qu'il ne pouvoit s'empescher de le montrer et souvent de le dire. Il ne se plut jamais que dans le tremblement devant luy et dans l'aveu d'ignorance ; en sorte que rien n'estoit si destructif pour soy que d'en montrer quelques étincelles et que le capital estoit l'art de luy cacher son esprit et ses connoissances. C'est ce qui valut à des enfans les survivances des charges de secrétaires d'Estat, tandis qu'il refusoit celles des charges les moins importantes, et qu'il mit dans le ministère des gens sans notions d'affaires qu'il se picquoit d'instruire et de former. » (*Parallèle des trois premiers rois Bourbons.*)

quelques restes de beauté. Il ne sera pas hors de propos de faire ici comme un abrégé de sa vie[1]. Elle étoit petite-fille ou arrière-petite-fille du sieur d'Aubigné, qui avoit été en quelque considération à la cour de Henri IV, et qui avoit écrit l'histoire de ce Roi. La mère du sieur d'Aubigné avoit eu quelque commerce avec Henri IV, et d'Aubigné pouvoit être bâtard de ce prince. Quoi qu'il en soit, son fils, père de la dame dont nous parlons, naquit sans biens, et fut un homme d'assez mauvoises mœurs, qui passa une partie de sa vie dans les prisons. Là il devint amoureux de la fille du geôlier et s'étant évadé par son secours, ils s'épousèrent et s'en allèrent en Canada[2] où naquit la dame dont il est question. Elle revint en France à l'âge de dix-sept à dix-huit ans[3] avec de la beauté, de la

1. En ce qui concerne madame de Maintenon et les amours du Roi, nous n'ajouterons que peu de commentaires au récit de La Fare, en nous bornant à renvoyer le lecteur à notre édition des *Souvenirs de madame de Caylus*.

2. Ces particularités ne s'accordent point avec ce que dit M. de Segrais, qui pouvoit être mieux instruit à cet égard que notre auteur. Les mémoires anecdotes de M. de Segrais, imprimés à Paris sous le titre de *Segresiana*, portent que la mère de madame de Maintenon, abandonnée en Angleterre par son mari, avoit emmené sa fille dans l'île de la Martinique, avec une compagnie angloise, et qu'elles en revinrent au bout de quatre ans, ayant gagné trois ou quatre cent francs en petuns. (A. N.)

3. Selon M. de Segrais, madame de Maintenon n'avoit que quatorze ou quinze ans lorsque M. Scarron la demanda en mariage; et il ajoute que le mariage ne se fit qu'au bout de deux ans. (A. N.)

vivacité et de l'esprit et fut obligée, par sa pauvreté, à être demoiselle de madame de Neuillant, mère de la duchesse de Navailles [1]. Cette bonne femme, avare outre mesure, la fit servir à tout, jusque-là qu'on dit, que souvent en l'absence de son cocher elle lui faisoit panser ses chevaux. En cet état, ses amis ne pensèrent qu'à lui trouver un mari quel qu'il fût. Scarron, un homme de bonne maison de robe, de Paris, de beaucoup d'esprit, comme il paroît par ses ouvrages, mais pauvre [2], et devenu cul-de jatte [3], la trouva belle et spirituelle, et l'épousa. La bonne compagnie s'assembloit souvent chez lui avant qu'il fût marié [4]. Sa femme ne l'écarta pas, et la compagnie devint encore meilleure dès qu'elle y fut. Cependant madame Scarron

1. Les éditions antérieures portent ici le mot *Noaille*, ce qui constitue une erreur évidente. Cf. *Souvenirs de madame de Caylus*, p. 6.

2. Il avoit fait donation à ses parents du peu de bien qu'il avoit; mais ses parents le lui rendirent quand ils le virent marié. Ce bien consistoit en une petite terre qu'il vendit huit mille écus. Il avoit, outre cela, une pension de cinq cents écus et son marquisat de Quinet. C'est ainsi qu'il appeloit le revenu que lui apportoient les ouvrages que Toussaint Quinet imprimoit. *Segrais, Mém, anecdotes.* (A. N.)

3. Dans le temps qu'il se maria, il étoit tellement impotent, qu'il n'avoit que la langue et la main de libres. Il écrivoit sur un portefeuille qu'on lui mettoit sur les genoux, ou sur une planche que l'on mettoit devant lui sur des bras de fer attachés à son fauteuil. (A. N.(

4. La maison de Scarron étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de plus poli à la cour et de tous les beaux esprits de Paris. (A. N.)

se gouverna honnêtement : on dit pourtant, et cela passe pour certain, que le marquis de Villarceaux fut amoureux d'elle et bien traité. Il avoit fort aimé auparavant mademoiselle de l'Enclos, très connue sous le nom de Ninon. Je n'ai point vu cette Ninon dans sa beauté; mais à l'âge de cinquante ans, et même jusques au delà de soixante-dix, elle a eu des amants qui l'ont fort aimée, et les plus honnêtes gens de France pour ses amis. Jusqu'à quatre-vingt-sept elle fut recherchée encore par la meilleure compagnie de son temps. Elle est morte avec toute sa raison, et même avec l'agrément de son esprit, qui étoit le meilleur et le plus aimable que j'aie connu en aucune femme. Comme elle savoit bien qu'il n'est point d'amours éternels, elle pardonna à madame Scarron de lui avoir enlevé Villarceaux [1], et fut de ses meilleures amies, jusque-là qu'elles n'ont eu qu'un même lit pendant des mois entiers. Après deux ans [2] de mariage, Scarron mourut, et la Reine-mère continua à la veuve une pension de deux mille livres qu'elle donnoit au mari [3].

1. A propos de cette liaison, Cf. *Souvenirs de madame de Caylus*, p. 93 et note.

2. Il faut lire, sans doute ; « après dix ans. » M. Scarron se maria en 1651, et mourut en 1660, au mois de juin. (A. N.)

3. La pension du mari n'étoit que de quinze cents livres, encore la Reine la lui avoit retranchée quand elle sut qu'il avoit fait la *Mazarinade;* mais quand on représenta à cette princesse qu'il avoit laissé une femme fort belle, vertueuse et de beau-

Le maréchal d'Albret, son amant ou son ami, l'introduisit à l'hôtel d'Albret et à l'hôtel de Richelieu, où elle fit connoissance avec mademoiselle de Pons, depuis madame d'Heudicourt, dont le maréchal étoit devenu amoureux, et avec madame de Montespan, qui avoit épousé un proche parent du maréchal. Madame de Montespan devint maîtresse régnante, et lorsque M. le duc du Maine fut né, ayant songé à le faire élever en secret, elle commit son éducation à madame Scarron, à la persuasion de madame d'Heudicourt. Les autres enfants, qui vinrent ensuite, lui furent aussi confiés, et elle se trouva avoir beaucoup de goût et de talents pour leur éducation. Cependant elle essuya souvent la mauvaise humeur de madame de Montespan. On prétend même que le Roi a dit, plusieurs fois à celle-ci : « Mais si elle vous déplaît, que ne la chassez-vous ? » Madame de Montespan s'est trouvée mal dans la suite de n'avoir pas suivi ce conseil, et elle a été dépostée et chassée de la cour par une personne plus vieille et moins belle

coup d'esprit, que la pauvreté pourroit réduire à de grandes extrémités, la Reine demanda de combien étoit la pension, et un courtisan ayant dit qu'elle étoit de deux mille livres, la Reine en ordonna sur-le-champ le rétablissement sur le pied de deux mille livres, dont elle lui fit porter en même temps le premier payement. Madame de Maintenon se retira alors chez les hospitalières de la place Royale. Madame de Thiange l'attira ensuite chez elle, et elle fut ensuite chez madame la duchesse d'Aiguillon. (A. N.)

qu'elle, et qu'elle avoit toujours regardée comme une soubrette. Voici comment cela arriva.

Les passions les plus grandes ne durent pas toujours, et peu même vont aussi loin qu'étoit allée celle du Roi pour madame de Montespan. Cette passion avoit déjà treize ou quatorze ans d'ancienneté. Il n'avoit pas laissé d'honorer de ses faveurs madame de Monaco, madame de Soubise[1],

1. La liaison du Roi avec madame de Soubise, révoquée en doute par l'annotateur de La Fare (Cf. ci-dessus, p. 155), est affirmée par divers témoignages contemporains dont la véracité ne peut être suspectée, madame de Caylus, par exemple. (Cf. notre édition des *Souvenirs*, p. 55 et suiv.)

Saint-Simon flétrit énergiquement la conduite de M. et madame de Soubise qui spéculèrent tous deux sur leur deshonneur pour la fortune de leur famille. « Un seul commerce subsista longtemps, et se convertit en affection jusqu'à la fin de la belle qui sut en tirer les plus prodigieux avantages jusqu'au tombeau, et en laisser à ses deux fils l'abominable et magnifique héritage. L'infâme politique du mari qui a un nom propre en Espagne qui veut dire *cocu volontaire*, et ne s'y pardonne jamais, souffrit volontiers cet amour et en recueillit des fruits immenses en se confinant à Paris, servant à l'armée et n'allant presque pas à la cour, faisant obscurément les fonds, et distribuant les avantages que, de concert avec lui, sa moitié en tiroit. C'était la maréchale de Rochefort chez qui elle alloit attendre l'heure du berger, laquelle l'y conduisoit, et qui me l'a conté plus d'une fois, avec des contre-temps qui lui arrivèrent, mais qui ne firent obstacle à rien, et ne venoient point de son mari, qui étoit au fond de sa maison à Paris, qui, quoique sachant tout et conduisant tout, feignoit d'ignorer tout avec le plus soin. »

Une preuve encore plus singulière du commerce du Roi avec la princesse, est celle que nous fournit le marquis d'Argenson en parlant de l'un des fils de madame de Soubise, le cardinal de Rohan. « Il laisse entendre, dit-il, avec une sorte de modestie

madame de Ludre, et plusieurs autres : mais madame de Montespan avoit toujours été regardée comme la sultane reine. Comme elle avoit un mari le scandale fut plus grand, surtout lorsque ses enfants eurent été reconnus, et qu'elle les eut fait paraître publiquement à la cour, ce qui y attira aussi madame Scarron. Elle eut dès lors plus de commerce avec le Roi, et s'entremit souvent entre sa maîtresse et lui. Dans ce commerce madame Scarron sut persuader le Roi de son esprit et de sa vertu; si bien qu'à la première occasion elle se trouva avoir sa plus grande confiance. Le Roi dans le fond a toujours été un prince religieux et timoré. Il rencontra par hasard un jour le saint-sacrement que l'on portoit à Versailles à un de ses officiers. Il l'accompagna pour l'exemple jusque chez le mourant, et ce spectacle le toucha si fort, qu'à son retour il ne put s'empêcher de faire part à sa maîtresse du trouble de sa conscience. Elle dit qu'elle étoit aussi touchée de repentir, et ils résolurent de se séparer. L'évêque de Meaux fut appelé pour les aider dans ce dessein; la dame partit pour Paris, et l'évêque, après avoir eu plusieurs

qu'il doit avoir quelque ressemblance avec Louis XIV, tant dans la figure que dans le caractère. En effet, madame la princesse de Soubise, sa mère, étoit très belle. L'on sait que Louis XIV en fut amoureux, et l'époque de ce penchant se rapproche de l'année 1674 qui est celle de la naissance du cardinal de Rohan. » (*Loisirs d'un ministre.*)

conférences, et après avoir fait durant huit jours plusieurs voyages à Paris, dans lesquels il porta, sans le savoir, des lettres qui ne parloient rien moins que de dévotion, fut bien étonné quand il la vit de retour à Versailles, et plus encore quand de ce raccommodement il vit naître monsieur le comte de Toulouse, le dernier des enfants que madame de Montespan a eus du roi. Cependant Sa Majesté commença à supporter impatiemment le joug impérieux de madame de Montespan, laquelle de son côté devint de méchante humeur, dès qu'elle comprit que le Roi étoit capable de changer de sentiments pour elle.

Dès ce temps-là il eut besoin de l'entremise de madame Scarron, de ses conseils, et des consolations que sa conversation douce et spirituelle lui donnoit. Il eut encore plus besoin d'elle, quand il fut devenu amoureux de mademoiselle de Fontanges, demoiselle de bonne maison, depuis peu fille de Madame, d'une extrême beauté, mais hautaine et dépensière, qui fit vanité de l'amour que le Roi avoit pour elle, et dressa, comme on dit, autel contre autel. Madame de Montespan en pensa crever de dépit, et comme une autre Médée menaça le roi de déchirer ses enfants à ses yeux. Pendant les fureurs de son ancienne maîtresse, il n'avoit de consolation que de madame Scarron, qui tous les jours faisoit des progrès dans son estime et dans ses bonnes grâces. A mesure que

madame de Montespan s'éloignoit de son cœur par ses emportements, l'autre s'en approchoit par ses complaisances. Le Père de La Chaise même, son confesseur, lui fit moins de scrupule de l'amour de mademoiselle de Fontanges que du double adultère; ce qui fit dire fort plaisamment à madame de Montespan, que le Père de La Chaise *étoit une chaise de commodité.* Quoi qu'il en soit, bien que madame de Fontanges mourut fort peu de temps après qu'on l'eût fait duchesse, madame de Montespan ne posséda plus le cœur du Roi, comme elle avoit fait; et dès ce temps-là madame Scarron y eut plus de part. Dès que madame de Montespan s'en aperçut, ce furent des rages inexprimables, qui achevèrent de la perdre, et d'établir sa rivale.

Tant que la Reine vécut, madame Scarron exigea du Roi de bien vivre avec elle, ne se livra point toute à lui, et le persuada en même temps de son attachement pour lui et de sa vertu; si bien qu'après la mort de la Reine, le Roi n'alla plus chez madame de Montespan que par manière d'acquit, jusqu'à ce qu'outrée de voir sa faveur éteinte, elle prit le parti de se retirer de la cour. Ce fut un grand soulagement pour madame Scarron et pour le Roi, qui conserva à madame de Montespan une pension de mille louis d'or par mois. A peu près en ce temps-là madame Scarron ayant acheté la terre de Maintenon, en prit le nom, et quitta celui de son premier mari, qui ne convenoit guère à

l'élévation où elle étoit. Elle affecta aussi une grande piété qui convenoit à son âge et à ses desseins; et ayant inspiré au Roi des sentiments de dévotion qu'elle avoit peut-être véritablement, elle fit tant que pour éviter le trouble de sa conscience, le Roi, à ce qu'on croit, l'épousa en secret[1]. L'arche-

1. La Fare n'affirme rien ; l'abbé de Choisy est plus catégorique et il donne, ce qui est au moins singulier de la part d'un abbé, l'explication la plus naturelle du second mariage de Louis XIV. « Le Roi, après la mort de madame de Fontanges, qui a été la dernière de ses maîtresses, résolut tout de bon de songer à son salut. La Reine mourut ; il ne voulut point se remarier par tendresse pour son peuple ; il se voyoit trois petits fils, et jugeoit prudemment que des princes d'un second lit pourroient dans la suite des temps causer des guerres civiles ; d'autre côté, il ne pouvoit se passer de femme. Madame de Maintenon, qui avoit eu soin de l'éducation de M. le duc du Maine, lui plaisoit fort ; son esprit doux et insinuant lui promettoit une conversation agréable et capable de le délasser des soins de la royauté. Sa personne étoit encore aimable ; ses yeux étoient vifs et perçans, et son âge la mettoit hors d'état d'avoir des enfans. Il s'étoit accoutumé à elle... il résolut de l'épouser secrètement, bien déterminé à ne jamais déclarer ce mariage. »

Duclos, dans une note de ses *Mémoires secrets*, rapporte un mot de la maréchale de Noailles qui confirme l'explication fournie par l'abbé de Choisy : « La Reine, dit-il, mourut le 30 juillet 1683. Quelques-uns fixent à 1686, le mariage du Roi avec madame de Maintenon. Il y a apparence qu'il se fit plus tôt. Louis avoit encore besoin de femme, étoit dévot, et madame de Maintenon trop prude et trop ambitieuse pour n'être pas sage. La maréchale de Noailles, mère du maréchal d'aujourd'hui, étoit si persuadée de la nécessité d'un second mariage, qu'elle dit à madame de Montespan, après la mort de la Reine : *Il faut se presser de marier convenablement cet homme-là, sans quoi il épousera peut-être la première blanchisseuse qui*

vêque de Paris, moins scrupuleux que le Roi, mais bon courtisan, le Père de La Chaise son confesseur et Louvois, furent témoins de ce mariage. Madame de Maintenon[1] fut dès lors maîtresse de la cour, et eut la meilleure part au gouvernement, ce que Louvois souffrit impatiemment, lui qui étoit alors demeuré le maître par la mort de Colbert. Ce dernier ministre, le plus véritablement ministre d'État que nous ayons eu depuis les deux cardinaux de Richelieu et de Mazarin, qui avoit porté les revenus et l'autorité du Roi plus loin qu'il ne falloit pour le bien des peuples, et pour celui du Roi même, s'en étant aperçu, quoiqu'un peu tard, prit des mesures pour remettre toutes choses dans l'ordre; mais Louvois le traversa dans tous ses desseins. Il donna des mémoires contre lui sur les bâtiments, endroit sensible pour le Roi, dont Colbert reçut quelque rebuffade, et l'on dit que le

lui plaira. La maréchale a tenu ce propos à plusieurs personnes et entre autres au président Hénault, de qui je le tiens. »

1. L'élévation de madame de Maintenon avoit été prédite. *Barbé*, dit M. de Segrais, étoit un maçon qui alloit souvent chez Scarron; et comme il se mêloit d'astrologie, il regardoit toujours madame Scarron avec admiration, en disant qu'elle étoit née pour être reine, et qu'elle seroit un jour dans un haut degré d'élévation. S'il s'est trompé, c'est qu'il ajoutoit que cette élévation auroit sa fin peu de temps après qu'il seroit mort; car madame de Maintenon vécut longtemps après la mort de cet homme et se maintint toujours dans l'état de splendeur où elle étoit parvenue. (A. N.)

chagrin qu'il conçut de l'ingratitude de ce prince fut en partie cause de sa mort. Elle arriva presque en même temps que celle de la Reine, et on a remarqué qu'étant à l'extrémité, on lui présenta une lettre du Roi qu'il ne voulut pas lire. Madame de Maintenon, pour tenir Louvois en crainte, se servit dans la suite du marquis de Seignelay, fils de Colbert, jeune homme d'assez d'esprit[1], actif, ambitieux

1. Le marquis d'Argenson, dans ses *Loisirs d'un ministre*, s'est étendu plus longuement sur ce jeune secrétaire d'État qui signala d'une manière si brillante son trop court passage aux affaires. « M. de Seignelay avoit remplacé M. Colbert, son père, seulement dans le département de la marine, avec les défauts auxquels doivent toujours craindre d'être exposés les enfans des ministres, lorsqu'ils deviennent ministres eux-mêmes, c'est-à-dire la suffisance, la présomption et la légèreté. Il avoit pourtant des talens, et surtout la gloire de la marine de France, créée en quelque sorte par son père ; mais il s'écarta de l'esprit dans lequel celui-ci l'avoit formée. C'étoit en vue du commerce, pour le faire fleurir, pour l'étendre, le favoriser et le protéger, que M. Colbert avoit engagé Louis XV à avoir des vaisseaux : il étoit contrôleur général et faisoit dépendre la marine des finances et du commerce. Son fils, avec de l'ambition et de l'audace, réduit au seul département de la mer, le saisit sous un point de vue différent. Les finances étoient passées en d'autres mains ; il s'étoit aperçu combien Louis XIV étoit jaloux de la gloire des conquêtes et de dominer en Europe. C'étoit en tirant parti de cette disposition de l'âme du Roi que M. de Louvois s'étoit attiré la confiance du monarque. Ce fut avec le ministre de la guerre que M. de Seignelay voulut rivaliser. Il entreprit de rendre les armées de la France aussi redoutables par mer qu'elles l'étoient par terre. Il bombarda Gênes, écrasa les Algériens, fit venir sur les vaisseaux du Roi des ambassadeurs de Siam et les promena dans Versailles. L'année suivante, il foudroya Tunis et Tripoli, donna des fêtes brillantes à Louis XIV dans son châ-

magnifique, hautain, et trop adonné à ses plaisirs, entre lesquels et les occupations de son ministère,

teau de Sceaux. Il attaqua les Hollandois par mer et entreprit de rétablir Jacques II sur le trône d'Angleterre, dont le prince d'Orange, son gendre, venoit de le chasser. Enfin, en 1690, la dernière année de sa vie, les flottes du Roi gagnèrent deux batailles navales dans la Manche. »

Le comte de Forbin, qui l'avait vu à l'œuvre, ne lui ménageait pas les éloges en déplorant sa fin prématurée. « Ce fut, écrivait-il dans ses *Mémoires*, une perte considérable pour la marine qu'il avoit portée bien haut, et qu'il auroit sans doute perfectionnée davantage, s'il n'avoit été enlevé au milieu de sa course. En mon particulier, je perdis considérablement à sa mort. Ce ministre m'avoit toujours honoré de sa protection, et j'ai autant à me louer de lui que j'ai à me plaindre de son successeur. Cependant, pour ne parler que de M. de Seignelay, on peut dire qu'ayant été formé par un père infatigable, et d'une capacité consommée, la France a eu peu de ministres si actifs, si laborieux et si vigilans que lui ; que s'il donna une partie de son temps à ses plaisirs, ce fut sans préjudice de ses devoirs qu'il avoit toujours présens et qu'il ne laissa jamais en arrière.

« Outre mille excellentes qualités qui, dans le commerce particulier, le faisoient estimer de tous ceux qui l'approchoient comme ministre, il fut plein de zèle pour le service de son maître, jaloux de l'honneur de la nation dont la gloire lui étoit extrêmement à cœur, et sincère ami du mérite qu'il ne laissa jamais languir dans l'obscurité, quand il le connut. »

Saint-Simon a retracé en quelques phrases d'une concision énergique le caractère de Seignelay : « Il avoit toutes les parties d'un grand ministre d'État, et désespéroit M. de Louvois, qu'il mettoit souvent à n'avoir pas le mot à répondre devant le Roi Ses défauts répondoient à ses grandes qualités, en débauches, en audace, en dépenses, en témérité, en ambition, en orgueil. Jamais tant de bon goût en gens, en choses, en compagnie, en ennemis, et pour la haine et l'amitié, il n'eut de pareil que Louvois. Savant, éclairé, beaucoup d'esprit, de délicatesse, d'étendue, de pénétration, de justesse, beaucoup d'humeur et

il partageoit son temps. Il étoit secrétaire d'État de la maison du Roi, et avoit le département de la marine qu'il poussa au plus haut point où jamais elle eût été en France. Cela augmenta la jalousie et le dépit de Louvois contre madame de Maintenon. Il ne pensa plus qu'à tout brouiller pour se rendre nécessaire, et à consommer des sommes infinies en construction de places qui dans la suite se sont trouvées non seulement inutiles, mais nuisibles. Il avoit fait que le Roi s'étoit saisi de Strasbourg [1] sous de mauvais prétextes. Il lui fit encore attaquer Luxembourg en pleine paix [2], ce qui irrita

même avec ses amis. Sa mort sauva et perdit sa famille, en sauva le bien dont il avoit presque tout dissipé, et la perdit dans tout le reste. » (*Additions au journal de Dangeau*, 2 novembre 1690.)

1. Le prétexte fut que l'Alsace, ayant été cédée à la France par la paix de Westphalie et par celle de Nimègue, et toutes les autres villes de cette province ayant déjà subi le joug, il falloit que Strasbourg en fît de même. La véritable raison qui porta à se saisir de cette place fut un désir de vengeance, de ce que, dans la dernière guerre, malgré les paroles données et les promesses les plus formelles, elle avoit toujours donné passage sur son pont aux troupes allemandes. (A. N.)

2. Depuis la paix de Nimègue, les François formoient tous les jours de nouvelles prétentions sur quelque partie des Pays-Bas espagnols. Ce fut en vain que l'Espagne, par la crainte des suites fâcheuses que pourroit avoir son refus, céda quelques places; Louis XIV en demanda d'autres, et, pour appuyer ces demandes, fit faire le blocus de Luxembourg et accabla le pays de contributions. Le gouverneur des Pays-Bas, par représailles, fit publier, le 12 d'octobre 1683, un ordre de faire les mêmes ravages sur les terres de France. Dès lors la rupture fut entière entre les deux couronnes : les troupes de France

toute l'Europe. Seignelay, d'un autre côté, sur ce que les Génois avoient déplu au Roi, alla lui-même avec une grande flotte bombarder Gênes[1], et obligea cette République à envoyer son doge jusqu'à Versailles demander pardon au Roi, qui le reçut avec tout le faste, et tout l'orgueil des rois d'Asie. Toutes ces expéditions jointes aux dépenses excessives que le Roi faisoit et avoit faites en bâtiments et en fontaines, épuisèrent l'État. Il avoit bâti Clagny pour madame de Montespan ; Marly, pour madame de Maintenon; tout cela avec des

prirent Courtrai et Dixmunde, et l'année suivante Luxembourg, tandis que l'Espagne appeloit à son secours les puissances intéressées à la garantie de la paix de Nimègue. Cette guerre ne fut pas de durée; on la termina par une trêve de vingt ans, conclue premièrement entre la France et les Provinces-Unies, ensuite entre la France et l'Espagne, et enfin entre l'Empereur, l'Empire et la France, car toutes ces puissances avoient fait mine de vouloir soutenir la cause de l'Espagne. (A. N.)

1. On jeta treize mille trois cents bombes, qui causèrent un dommage inexprimable et détruisirent presque entièrement cette ville, l'une des plus riches et des plus magnifiques de toute l'Italie. Les fautes dont la France se plaignoit méritoient-elles un châtiment si sévère? On accusoit les Génois d'avoir formé le dessein de brûler les galères et les vaisseaux français dans les ports de Marseille et de Toulon; d'avoir parlé peu respectueusement de Sa Majesté; d'avoir refusé le passage des sels de France par Savone pour les États de Mantoue; d'avoir fait construire quatre galères pour les joindre à celles d'Espagne; de les avoir armées, quelque représentations qu'on leur eût fait là-dessus de la part du Roi, et de les avoir mises en mer; enfin, d'avoir préféré la protection de l'Espagne à celle de la France, et d'avoir reçu une lettre du roi d'Espagne, par laquelle il prenoit la qualité de protecteur de la République. (A. N.)

dépenses énormes. Louvois devint par la mort de Colbert, surintendant des bâtiments ; de sorte qu'aidé de Mansard il fournissoit tous les jours au Roi de nouveaux desseins pour l'occuper pendant la paix. Seignelay employa de son côté des sommes considérables en construction de navires, ce qui étoit au moins plus utile, mais donnoit beaucoup de jalousie aux Anglais et Hollandais. Tout cela, avec plusieurs choses que je dirai dans la suite, a réuni toute l'Europe contre nous, et l'abus que nous avons fait de la paix, joint à une guerre que nous nous sommes attirée mal à propos, nous a mis hors d'état de soutenir celle qui étoit inévitable pour la succession d'Espagne.

Le Roi, pendant cette paix, maria, en 1680, monseigneur le Dauphin avec la princesse de Bavière [1] ; ce qui n'empêcha pas que dans la guerre qui commença en 1688, son frère ne fût contre nous. Il maria aussi la fille aînée de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre à Charles II, roi d'Espagne [2]. Elle n'eut

1. « Cette princesse, remarque madame de Caylus, était non seulement laide, mais si choquante que Sanguin, envoyé par le Roi en Bavière, dans le temps qu'on traitait son mariage ne put s'empêcher de dire au Roi au retour : *Sire, sauvez le premier coup d'œil.* Cependant, Monseigneur l'aima, et peut-être n'aurait aimé qu'elle, si la mauvaise humeur et l'ennui qu'elle lui causait ne l'avaient forcé à chercher des consolations et des amusements ailleurs. »

2. La jeune princesse subit à contre-cœur ce mariage que lui imposait la politique égoïste de Louis XIV. « Elle partit à regret pour Madrid. Elle voulait épouser Monseigneur. Je vous

point d'enfants non plus que celle qui lui succéda. La cadette de Monsieur épousa le duc de Savoie, qui, étant devenu depuis, par les mauvois traitements qu'il reçut de Louvois, le plus cruel de nos ennemis, nous a fait autant et plus de mal qu'aucun autre. Mais c'étoit alors la mode en France de mépriser les princes étrangers. Les maximes fondamentales d'ûn bon gouvernement passoient dans l'esprit des ministres et du Roi pour une idée ridicule. Il croyoit sa gloire particulière, et son intérêt personnel séparable du bien de l'État. C'est ce qui a attiré l'abaissement de l'un et de l'autre ; et nous allons voir par quels degrés cela est arrivé.

Tant que vécut Charles II, roi d'Angleterre, il fut lié avec le Roi d'intérêt et d'amitié : mais il ne s'abandonna pas entièrement à sa conduite, et ne prit point ses maximes despotiques pour modèle de la sienne. De plus, quoique catholique dans le cœur, comme on prétend qu'il le fit voir à sa mort[1], il ne se déclara point tel, et parut toujours pro-

fais Reine d'Espagne, lui dit le Roi : que pourrais-je faire de plus pour ma fille? — Ah! répondit-elle, vous pourriez plus pour votre nièce. Elle fut enlevée au monde en 1689, au même âge que sa mère. » (Voltaire, *siècle de Louis XIV.*)

1. L'opinion générale est qu'il mourut dans le sein de l'Église catholique. Le duc d'York, son frère, lui ménagea les moyens de faire sa profession de foi, dès qu'il connut ses intentions. Il fit monter un bénédictin par un escalier dérobé dans la chambre du roi, qui abjura la religion qu'il avoit professée jusque-là.

tecteur de la religion anglicane : en sorte qu'encore qu'une partie de ses peuples fût peu contente de l'alliance qu'il avoit avec la France, ils ne crurent pourtant pas avoir assez de sujet de se plaindre de lui pour le pousser à bout. Il faut aussi remarquer qu'il étoit, comme la plupart des autres hommes, composé de qualités contraires ; paresseux, voluptueux, nonchalant et ami du repos ; mais sensé courageux, ferme, et capable d'agir quand il falloit ; du reste d'un aimable et facile accès[1]. Il étoit

L'abjuration fut faite, à ce qu'on assure, en présence du comte de Bath, premier gentilhomme de la chambre, et du comte de Feversham, capitaine des gardes, tous deux protestants. (A. N.)

1. « Charles avait reçu de la nature un heureux caractère et des qualités excellentes. Son éducation avait été bien propre à développer son intelligence et à le former à la pratique de toutes les vertus publiques et privées. Il avait traversé toutes les variétés de la fortune et avait vu les deux côtés de la nature humaine. Lorsqu'il était tout jeune, il avait passé d'un palais à une vie d'exil, de pénurie et de dangers. A l'âge où l'esprit et le corps sont arrivés à leur plus haut point de perfection, où la première effervescence des passions juvéniles a dû s'apaiser, il avait été rappelé de sa vie errante pour venir porter une couronne, Il avait appris au prix d'une amère expérience combien de bassesse, de perfidie et d'ingratitude se cachent sous les obséquieux dehors des courtisans... On pouvait espérer que, formé à une telle école, un jeune homme qui ne manquait ni de talents, ni de qualités aimables deviendrait un grand et bon Roi. Charles sortit de cette école avec des habitudes de sociabilité, des manières polies et engageantes, un certain talent pour la conversation spirituelle, un penchant démesuré pour les plaisirs sensuels, passionné pour la dissipation et les amusements frivoles, incapable d'abnégation et d'énergie, sans foi dans la vertu humaine et les attachements humains, insouciant de renommée, insensible aux reproches.

bien aise que les peuples fussent heureux ; et en

Selon lui, toute personne était à acheter ; seulement quelques-uns faisaient mieux valoir leur prix que d'autres et se vendaient à moins bon marché ; et lorsque ce maquignonnage était mené adroitement, il s'appelait de quelque beau nom... Pensant ainsi du genre humain, Charles s'inquiétait fort peu de ce que le genre humain pensait de lui. Honneur et honte, ces choses lui étaient presque aussi étrangères que la lumière et les ténèbres à un aveugle... Les motifs qui dirigeaient la conduite politique de Charles II, différaient profondément de ceux qui animèrent son prédécesseur et son successeur. Il n'était pas homme à s'en laisser imposer par les théories du gouvernement patriarcal et le droit divin. Il était complètement dépourvu d'ambition ; il détestait les affaires et eût plutôt abdiqué sa couronne que de se donner le soin de diriger réellement l'administration. Telles étaient son aversion pour le travail et son ignorance des affaires, que les simples secrétaires qui l'assistaient lorsqu'il présidait le conseil pouvaient à peine retenir leurs rires devant ses remarques frivoles et son impatience enfantine. Ni la reconnaissance, ni la rancune ne participaient à la direction de sa conduite, car il n'y eut jamais d'esprit sur lequel les services et les injures laissassent d'aussi faibles et d'aussi passagères impressions. Il désirait simplement être roi à la façon dont Louis XV le fut plus tard en France, roi pouvant puiser sans limites dans le trésor pour satisfaire ses goûts particuliers, pouvant payer par des richesses et des honneurs les personnes capables de l'aider à tuer le temps ; pouvant encore, même dans le cas où l'État serait arrivé, par suite d'une mauvaise administration, au dernier degré d'humiliation et à l'extrême limite de la ruine, exclure du seuil de son sérail la vérité déplaisante et se refuser à voir ou à entendre tout ce qui pourrait troubler son voluptueux repos. C'est dans ce seul but qu'il désirait obtenir le pouvoir arbitraire, si cela lui était possible sans périls et sans troubles. Sa conscience n'était pas du tout intéressée dans les disputes religieuses qui divisaient ses sujets protestants ; car ses opinions flottaient dans une sorte de terme moyen sceptique où il se complaisait entre l'incrédulité et le papisme. » (*Macaulay : Histoire d'Angleterre*, trad. Émile Montégut, *Biblioth. Charpentier.*)

effet l'Angleterre n'a jamais été plus riche et tranquille que depuis qu'il fut remonté sur le trône. Il avoit épousé la princesse de Portugal [1], dont il n'eut point d'enfants, et n'étoit jamais sans une maîtresse des plus belles qu'il pût trouver [2]. Madame, sa sœur, dans le voyage qu'elle fit à Douvres, au retour duquel elle mourut, mena avec elle mademoi-

1. Le peuple anglais aurait voulu que Charles II, épousât une princesse protestante; mais il y en avait alors très peu de nubiles dans les cours de l'Europe et celles que l'Allemagne offrait à Charles, étaient laides et maussades. Charles se décida pour l'infante, cédant en cela, dit-on, aux suggestions de milord Clarendon, qui avait à ce mariage un intérêt tout particulier : il croyait que la princesse était hors d'état d'avoir des enfants, et le roi n'ayant pas d'héritiers légitimes, il comptait que la couronne passerait à son gendre le duc d'York. En dépit des prévisions de Clarendon, la reine devint enceinte, mais elle fit une fausse couche; et la fille du chancelier serait effectivement devenue reine, si elle n'était morte avant Charles II. Clarendon lui-même, mort en 1674, n'eut pas la satisfaction de voir sa petite-fille, la femme de Guillaume III, devenue reine d'Angleterre, grâce à la révolution de 1688.

2. Le règne de Charles II est peut-être, dans l'histoire universelle, celui dans lequel les femmes ont tenu la plus grande place. Samuel Pepys constate dans son *Journal*, que lady Byron avait été la *dix-septième* maîtresse du roi lorsqu'il était en pays étranger. Il serait téméraire de vouloir dresser la liste exacte de celles qu'il eut, une fois rétabli sur le trône ; mais on peut citer comme ayant attiré plus particulièrement l'attention publique, madame Palmer, qu'il éleva au rang de comtesse de Castlemaine et de duchesse de Cleveland, et dont il eut six enfants, mademoiselle Stewart, qui devint duchesse de Richmond, Lucy Walters, mère du duc de Monmouth, l'actrice Mary Davis, la vicomtesse Dharmon, la duchesse de Porstmouth, et l'actrice Nell Gwyn, qui avait été d'abord marchande d'oranges, harengère et peut-être pis encore.

selle de Keroüal jeune et jolie, qui lui plut assez pour qu'après la mort de Madame, il chargeât son ambassadeur Montaigu de la faire passer en Angleterre[1]. Elle y fit la même figure que madame de Montespan en France, et encore plus considérable, en ce qu'il lui communiquoit toutes les affaires et que tous les ambassadeurs traitoient avec elle[2]. Il lui donna bientôt des sommes immenses et le titre de duchesse de Portsmouth, et elle ne contribua

1. Louise de Penhoet-Keroalles (née vers 1652, morte en 1725) à peine de retour à Londres fut installée à la cour et publiquement déclarée comme maîtresse du roi. Lorsqu'elle lui eut donné un fils, elle fut créée *duchesse de Portsmouth.*

2. La puissance de la duchesse n'allait pas toutefois jusqu'à dominer entièrement le cœur du roi; Charles II était trop volage pour se borner à une seule maîtresse, et il lui avait donné pour rivale l'actrice Nell-Gwyn.

Madame de Sévigné pour amuser sa fille lui racontait dans une de ses lettres, la lutte des deux favorites:

« Kéroualle n'a été trompée sur rien. Elle avoit envie d'être la maîtresse du Roi: elle l'est..... Elle a un fils qui vient d'être reconnu et à qui on a donné deux duchés. Elle amasse des trésors et se fait aimer et respecter de qui elle peut; mais elle n'avoit pas prévu trouver en chemin une jeune comédienne dont le roi est ensorcelé. Elle n'a pas le pouvoir de l'en détacher un moment. La comédienne est aussi fière que la duchesse de Portsmouth: elle la nargue, lui dérobe souvent le roi, et se vante de ses préférences. Elle est jeune, folle, hardie, débauchée et plaisante; elle chante, elle danse et fait son métier de bonne foi; elle a un fils, elle veut qu'il soit reconnu. Voici son raisonnement: — « Cette demoiselle dit-elle, fait la personne « de qualité. Elle dit que tout est son parent en France. Dès « qu'il meurt quelque grand elle prend le deuil. Eh bien, puis- « qu'elle est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle fait p.... ? « Elle devrait mourir de honte. Pour moi, c'est mon métier. Je « ne me pique pas d'autre chose. Le roi m'entretient: je ne

pas peu à la parfaite intelligence qui fut toujours entre les deux rois[1]. Cependant elle ne put empêcher que Charles II ne donnât en mariage au prince

« suis qu'à lui présentement. J'en ai un fils, je prétends qu'il « doit être reconnu ; et il le reconnaîtra car il m'aime autant « que sa Portsmouth. » — Cette créature tient le haut du pavé et décontenance et embarrasse extraordinairement la duchesse. »

1. Louis XIV, qui avait adroitement préparé son élévation, afin d'avoir un allié dévoué auprès de Charles II, la récompensa de ses services politiques par le titre de duchesse d'Aubigny. En même temps, il écrivit à son père qui l'avait maudite, la lettre suivante, publiée par Walkenaër :

« Les services importants que la duchesse de Portsmouth a rendus à la France, m'ont décidé à la créer pairesse sous le titre de duchesse d'Aubigny, pour elle et toute sa descendance.

« J'espère que vous ne serez pas plus sévère que votre roi, et que vous retirerez la malédiction que vous avez cru devoir faire peser sur votre malheureuse fille. Je vous en prie en ami et vous le demande en roi.

« LOUIS. »

Après la mort de Charles II, elle rentra en France. Le *Journal* de Dangeau, nous apprend (13 nov. 1690) que Louis XIV, porta à 20,000 livres la pension de 12,000 livres qu'il lui avait précédemment accordée, et s'il faut en juger par le témoignage des chansonniers, quoique déjà vieille elle continua à mener une vie peu édifiante.

On publia en Hollande (1690) une *Histoire secrète* de la duchesse qui fut réimprimée à Paris (1705) avec des additions, sous le titre *Mémoires secrets*. Comme tous les libelles satiriques du dix-septième siècle, cet ouvrage renferme quelques vérités perdues dans une foule de calomnies et d'anecdotes inventées à plaisir.

Le fils que la duchesse avait eu de Charles II, Charles de Lennox de Richmond, abjura en octobre 1685 le calvinisme à Fontainebleau, en présence de toute la cour, et entre les mains de Bossuet.

d'Orange, son neveu, la fille aînée du duc d'York, son frère, et son héritier présomptif. Ce duc l'avoit eue de son premier mariage avec la fille de milord Hyde, chancelier d'Angleterre. Le duc d'York avoit eu envie, depuis la mort de sa première femme, de s'allier en France, et d'épouser la fille du duc de Créqui : mais le roi son frère, l'en empêcha, et peu après il épousa la princesse de Modène, dont il a eu un fils et une fille, qui sont avec leur mère à présent réfugiés en France [1].

Tant que Charles II vécut, l'Angleterre jouit d'un profond repos [2], et des richesses que le commerce lui apportoit. A sa mort [3], le duc d'York, quoiqu'il se fût ouvertement déclaré catholique, fut d'un commun consentement proclamé roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et son règne auroit été aussi heureux selon les apparences que celui de son frère, si, à la persuasion de sa femme, et voulant suivre l'exemple et peut-être les conseils de notre Roi, il n'avoit entrepris contre la re-

1. Il ne reste plus que le fils du duc d'York (Jacques II). Ce prince est réfugié à Rome depuis quelques années, et connu dans l'Europe sous le nom de chevalier de Saint-George. (A. N.)

2. Peu désireux de se lancer dans des aventures dont l'issue aurait peut-être troublé sa paisible et voluptueuse existence ; Charles II, répondit un jour à son frère qui préconisait l'adoption de quelque mesure violente: — « Mon frère je suis trop vieux pour recommencer à voyager en pays étranger; vous vous en passerez plus tard la fantaisie, si vous y tenez. »

3. Il mourut le 16 de février 1685, sur le midi. (A. N.)

ligion de son pays, et contre les privilèges de son Parlement. Le premier de ses sujets qui se révolta contre lui, fut son neveu, le duc de Monmouth, fils naturel du roi Charles II. Ce duc, l'homme du monde le mieux fait, perdit un combat, fut pris, et mené à Londres[1], où il eut la tête tranchée pour punition de sa révolte, laquelle ne fit qu'affermir[2] l'autorité du roi Jacques. Ce fut alors qu'il n'appela presque plus aux charges et à la faveur que ceux qu'il croyoit catholiques, du moins dans le cœur ; ce qui fut cause d'une commune conspiration de toute la nation contre lui, qu'il ne sut ni connoître, ni prévenir, ni surmonter. Il étoit pourtant homme de courage; mais de peu d'esprit et de

1. Il y en a qui disent qu'il fut d'abord conduit à Ringwood, d'où il écrivit au roi pour lui demander la grâce de le voir quelques moments, parce qu'il avoit à lui découvrir les secrets les plus importants pour le bonheur et la tranquillité de son règne. Il pouvoit, en effet, avoir des secrets importants à révéler; car on prétend qu'il savoit que le prince d'Orange avoit déjà formé le dessein de détrôner son beau-père : cependant, lorsqu'il vit le roi en présence de deux secrétaires d'État, il se contenta de demander pardon et de pleurer. Mais le conseil jugea qu'il falloit faire un exemple. Le procès fut instruit, et le coupable décapité le 25 de juillet, devant la Tour. Il souffrit beaucoup, le bourreau ne lui ayant fait sauter la tête qu'au cinquième coup. (A. N.)

2. Le duc de Monmouth auroit été d'autant plus à craindre au roi Jacques, qu'il prétendoit que le roi Charles II avoit épousé sa mère en secret, et qu'ainsi il étoit fils légitime de ce prince, par conséquent son plus proche héritier. Il avoit même déjà, sous ce prétexte, pris le titre de roi de la Grande-Bretagne. (A. N.)

peu de résolution. Comme le prince d'Orange étoit son neveu, son gendre et jusqu'alors son héritier présomptif, il n'est pas étonnant que les Anglois se soient adressés à lui pour le maintien de leurs lois : mais il l'est, que Jacques n'en ait rien su, et que, par sa fausse sécurité, il ait trompé le Roi de France, qui recevoit tous les jours des avis que le prince d'Orange armoit une flotte en Hollande pour passer en Angleterre ; à quoi le roi Jacques répondit toujours qu'il avoit une armée dont il étoit assuré, et que c'étoit plutôt aux côtes de France que le prince d'Orange en vouloit. Barillon, ambassadeur du Roi en Angleterre, trompé par milord Sunderland, ministre favori de Jacques, mais qui le trahissoit, aida quelque temps à tromper le Roi, et l'on ne fut certain du dessein du prince d'Orange, que lorsqu'il ne fut presque plus temps d'y apporter remède. Seignelay offrit pourtant au Roi d'armer quarante navires qui seroient prêts assez à temps pour empêcher la flotte hollandoise de passer; mais Louvois traita cela de ridicule et d'impossible, et persuada au Roi de faire une diversion. Si c'eût été en marchant à Cologne ou à Maëstricht, comme on le proposoit de la part du roi d'Angleterre, je ne crois pas que les Hollandois se fussent dégarnis de leurs troupes, comme ils firent. Mais parce que Monseigneur alla attaquer Philipsbourg, ce qui mit aux champs toute l'Allemagne, et n'inquiéta point les Hollandois, le prince

d'Orange, quoique d'abord rebuté par les vents, poursuivit son entreprise : ce qui a été un coup mortel pour la monarchie française. Le conseil de Louvois, en cette occasion, fut le conseil intéressé d'un homme qui vouloit à quelque prix que ce fût attirer la guerre, parce qu'il sentoit sa faveur diminuer, et voyoit celle de Seignelay, protégé par madame de Maintenon, augmenter de jour en jour. Il eut effectivement le plaisir d'allumer la guerre; mais il ne jouit pas longtemps de ce plaisir, non plus que de celui que lui avoit causé la mort de Seignelay, qui arriva seulement un an avant la sienne, non sans soupçon de poison. Et à propos de la mort de l'un et de l'autre, on ne peut s'empêcher de parler de la Chambre des poisons, qui fut établie avec raison, pour punir les coupables et arrêter les progrès de ce crime qui augmentoit chaque jour; mais Louvois s'en servit pour ses vengeances et pour ses inimitiés particulières. On vit plusieurs personnes de la première qualité, et innocentes citées devant ce tribunal, la plupart assez légèrement.

Ce qui donna lieu à la première idée de ce crime, qui étoit alors commun en France, fut l'affaire de madame de Brinvilliers [1], fille du lieutenant civil

1. L'affaire de Madeleine d'Aubray, épouse du marquis de Brinvilliers, constitue l'un des plus lugubres épisodes de l'histoire judiciaire du dix-septième siècle. Elle a été retracée à diverses reprises, entre autres par Alexandre Dumas (*Crime*

d'Aubray, petite femme qui avoit été jolie [1] et galante, mais qui depuis un certain temps visitoit les hôpitaux et faisoit la dévote. Elle étoit dans un commerce étroit avec un homme nommé Sainte-Croix, Gascon qui vivoit d'industrie, et qui avoit été à la Bastille, où il avoit appris la composition des poisons d'un prisonnier Italien. Il se piquoit aussi de chimie. Cet homme, en travaillant un poison violent et prompt, laissa tomber son masque de verre qui le garantissoit de la malignité du venin, et en mourut subitement [2]. Lorsqu'on leva son scellé, on trouva une cassette, que madame de

célèbres, t. I), par Michelet, (*Revue des Deux Mondes*), par A. Fouquier, (*Causes célèbres*) et par P. Clément qui lui a consacré le chapitre IV de son livre sur la *Police au dix-septième siècle*.

1. L'abbé Edme Pirot, docteur en Sorbonne, à qui le président de Lamoignon avait confié la mission de préparer la Brinvilliers à la mort et de l'assister au moment suprême, a laissé une relation très détaillée de ses derniers jours, dans laquelle se trouve un portrait de la dame que nous croyons devoir citer. « Elle avoit, dit-il, les cheveux châtains et fort épais ; le tour du visage rond et assez beau, la peau extraordinairement blanche, le nez assez bien fait ; nuls traits désagréables, mais rien qui pût, à tout prendre, faire passer son visage pour beau Il y avoit déjà quelques rides et il marquoit plus d'années qu'il n'avoit.... Si doux que parût son visage naturellement, quand il lui passoit quelque chagrin au travers de l'imagination, il le témoignoit assez par une grimace qui pouvoit d'abord faire peur et de temps en temps je m'apercevois de convulsions qui marquoient du dédain, de l'indignation et du dépit. » La relation de l'abbé Pirot vient d'être publiée intégralement. (Lemerre, éd. 1883.)

2. La mort de Sainte-Croix ne fut ni aussi prompte ni aussi

Brinvilliers réclama avec empressement. La justice en ordonna l'ouverture, et les poisons s'y trouvèrent étiquetés, avec l'effet qu'ils devoient faire; mais dès que la dame en eut avis, elle s'enfuit en Angleterre[1]. On fit l'essai de ses poisons sur plusieurs animaux; ainsi son crime fut avéré, et Desgrais, exempt habile, mis en campagne pour la chercher. Il faut remarquer que dans le même temps, et

dramatique que le prétend La Fare. L'empoisonneur resta malade plusieurs mois avant de trépasser, et c'est sans doute l'espoir de guérir qui l'empêcha de confier à autrui le soin de détruire les preuves de ses crimes.

1. La Brinvilliers n'avait pas attendu l'ouverture de la cassette pour se soustraire au châtiment qu'elle redoutait. Elle quitta Paris et prit la route d'Angleterre dès que le garde de la cassette auquel elle offrait cinquante louis pour prix de sa complaisance eut refusé de la lui remettre. A peine cette fuite avait-elle ouvert les yeux à la justice que les crimes de la dame et de son amant furent révélés par un sieur La Chaussée, ancien domestique de Sainte-Croix que celui-ci avait fait passer au service du conseiller d'Aubray avec mission de l'empoisonner ainsi que son frère, le lieutenant civil. Ce double forfait accompli, La Chaussée était revenu chez Sainte-Croix. A la mort de son maître, il crut devoir faire opposition aux scellés, en se fondant sur ce qu'il avait laissé en dépôt chez le défunt une certaine somme d'argent. Cette démarche attira l'attention de la police. La Chaussée fut arrêté, jugé et soumis à la question; il avoua tout et fut condamné à être rompu vif et à expirer sur la roue, tandis que la marquise de Brinvilliers était condamnée par contumace à avoir la tête tranchée.

Toutefois plus de trois années s'écoulèrent avant que la justice pût suivre librement son cours en ce qui concernait la marquise. Ainsi que le constatait le registre d'écrou de la Conciergerie, ce fut seulement le 26 avril 1676 qu'on la ramena à Paris. Son procès fut aussitôt repris, et l'arrêt de mort rendu contre elle le 16 juillet fut exécuté le jour même.

même auparavant, l'archevêque de Paris avoit été averti par les confesseurs des paroisses, que plusieurs personnes s'accusoient d'empoisonnement. Il étoit arrivé que bien des gens étoient morts de maladies lentes inconnues, entre autres le père et le frère de la Brinvilliers. Elle ne fut pas longtemps en Angleterre, où le roi Charles la faisoit chercher [1].

1. Cette assertion est en partie inexacte. Colbert avait, il est vrai, chargé son frère, ambassadeur à Londres, de s'entendre avec lord Arlington pour faire arrêter la marquise, et il crut un instant au succès de cette démarche, puisqu'il écrivait le 27 novembre 1672 :

« Sa Majesté a été bien aise d'apprendre que le roi d'Angleterre ait donné les mains à faire arrêter la dame qui est en Angleterre, et que l'horreur de son crime l'ait porté à contribuer à en faire justice. Sa Majesté veut que vous l'en remerciiez de sa part. Cependant, aussitôt qu'elle sera arrêtée ne manquez pas de m'en donner avis par un courrier exprès et faites-la conduire incessamment à Calais. »

Mais le concours promis par Charles II était purement passif, ce qui équivalait à peu près à un refus. Colbert le comprenait bien ; aussi écrivait-il à son frère le 3 décembre :

« Pour la personne que vous savez, Sa Majesté veut que vous représentiez au roi d'Angleterre que la liberté qu'il vous donne de la faire arrêter et envoyer en France ne peut produire aucun effet, d'autant que vous n'avez personne pour faire cette exécution, et quand même Sa Majesté enverroit des personnes pour la faire, il est certain que le peuple qui est fort susceptible d'émotion contre les François ne souffriroit pas que ces officiers fissent une capture de cette qualité dans la ville de Londres, qu'ils en sortissent, qu'ils l'amenassent jusques à Douvres et passer en France. Cela seroit sujet à de si étranges accidents, qu'il est difficile, voire même impossible de la pouvoir pratiquer. Au lieu que, si le roi d'Angleterre vouloit bien la faire arrêter, la faire mettre aussitôt en un bâtiment et l'envoyer promptement à Calais, cela seroit fait et exécuté

A la fin on la prit à Liège [1], et elle fut amenée à Paris, où elle eut la tête tranchée, supplice trop doux pour elle. Mais comme sa famille étoit des plus puissantes de la robe, elle fut épargnée par ses juges [2], quoique convaincue d'avoir empoisonné

auparavant que personne en eût connoissance. Sa Majesté veut donc que vous fassiez en son nom toutes les instances que vous estimerez nécessaires pour porter le roi d'Angleterre à faire cette exécution par ses officiers et que vous fassiez promptement savoir à Sa Majesté ce que vous aurez obtenu sur ce point. » (Archives de la marine, *Dépêches concernant le commerce*. Lettres citées par P. Clément.)

1. La fugitive avait eu probablement quelque soupçon des intentions de Colbert à son endroit; aussi crut-elle prudent de changer de résidence, ne se croyant plus en sûreté en Londres et elle alla s'enfermer dans un couvent de Liège. C'est là que l'exempt de police Desgrais, déguisé en abbé, la retrouva; il lui parla de la France, capta ses bonnes grâces, et lui proposa de la retirer du couvent. Un rendez-vous fut pris à l'une des portes de la ville; l'exempt fit monter la dame dans une voiture et la conduisit en poste à Paris.

2. Cette opinion de La Fare paraît à bon droit inexplicable, et l'on se demande en quoi la Brinvilliers fut épargnée par les magistrats lorsque l'on a lu le dispositif de l'arrêt rendu par le Parlement, dont voici la teneur : « La Cour a déclaré la dite d'Aubray de Brinvilliers duement atteinte et convaincue d'avoir fait empoisonner maître Dreux d'Aubray son père, les dits d'Aubray lieutenant civil et conseiller en la dite cour, ses deux frères, et attenté à la vie de défunte Thérèse d'Aubray sa sœur. Et pour réparation a condamné et condamne la dite d'Aubray de Brinvillers à faire amende honorable au devant de la principale porte de l'église de Paris où elle sera menée dans un tombereau, nuds pieds, la corde au col, tenant en ses mains une torche ardente du poids de deux livres, et là, étant à genou, dire et déclarer que méchamment, par vengeance et pour avoir leur bien, elle a fait empoisonner son père, ses deux frères, et attenté à la vie de défunte sa sœur, dont elle se

non seulement son père et son frère, mais même plusieurs pauvres à l'hôpital, et plusieurs paysans à la campagne, dans la seule vue de faire l'essai de ses poisons. Dès qu'on fut sur ces voies, des soupçons et les indices de crimes semblables tombèrent sur d'autres gens. On en trouva qui en faisoient comme un commerce, entre autres la Vigoureux et la Voisin, qui, en disant la bonne aventure, avoient donné à plusieurs dames de quoi se défaire de leur maris, et même de leurs amants quand elles en étoient lasses. Comme la curiosité naturelle au sexe, et même à plusieurs hommes, avoit amené chez ces femmes quelques gens de la première qualité, qui n'avoient pourtant point songé à empoisonner personne, il étoit arrivé que des dames

repent, en demande pardon à Dieu, au Roi et à la justice; ce fait, menée et conduite dans le dit tombereau en la place de Grève de cette ville, pour y avoir la tête tranchée sur un échafaud qui, pour cet effet, sera dressé en la dite place, son corps brûlé, les cendres jetées au vent; icelle préalablement appliquée à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir révélation de ses complices; la déclare déchue et indigne des successions de ses dits père, frères et sœur, du jour des dits crimes par elle commis, et tous ses biens acquis et confisqués à qui il appartiendra; sur iceux et autres non sujets à confiscation préalablement pris la somme de 4,000 liv. d'amende vers le Roi, 500 liv. pour faire prier Dieu pour le repos des âmes desdits défunts, 10,000 liv. de réparation vers ladite Mangot et tous les dépens, même ceux faits contre ledit Amelin dit La Chaussée. »

Le seul châtiment dont la cour fit grâce à la coupable malgré les réquisitions du procureur général, fut celui réservé d'ordinaire aux parricides et qui consistait dans l'amputation du poing.

leur avoient fait des questions sur la vie du tiers et du quart et même sur celle du Roi et de ses maîtresses. Cela donna un beau champ à Louvois, homme malin et haineux, pour perdre ceux à qui il en vouloit. D'ailleurs la comtesse de Soissons, ennemie de madame de Montespan, à qui elle avoit refusé de céder sa charge de surintendante de la Reine, fut assez légèrement, je crois, décrétée de prise de corps; et parce qu'elle craignit la prison et l'artifice de ses ennemis, elle se retira en Flandre. Sa sœur, la duchesse de Bouillon, parut avec confiance et hauteur devant les juges, accompagnée de tous ses amis, qui étoient en grand nombre, et ce qu'il y avoit de plus considérable. Cela déplut à la cour, et fut cause de son premier exil. Le duc de Luxembourg, capitaine des gardes du corps, le même qui a gagné de grandes batailles, brouillé avec Louvois, qui avoit été de ses amis, et accusé mal à propos pour avoir consulté un nommé Le Sage, alla se remettre prisonnier à la Bastille, et essuya la rigueur des juges, qui le déclarèrent innocent. Il est vrai que sa trop grande curiosité, et son trop grand commerce avec les femmes pouvoient avoir jeté quelque soupçon sur lui : mais il ne méritoit pas l'affront qu'on lui fit. Il est étonnant que Louvois en cette occasion ait poussé jusque-là les premières têtes de l'État, sans que ni eux, ni leurs parents et enfants même s'en soient ressentis. Je ne sais s'il faut l'attribuer à l'autorité du Roi ou à la

bassesse des grands seigneurs, qui a été excessive sous ce règne, aussi bien que le mépris que les ministres et le Roi ont fait de ce qu'il y avoit de plus grand dans l'État, à commencer par son frère et par les princes de son sang.

Dans le temps qui s'écoula entre la paix de Nimègue et le passage du prince d'Orange en Angleterre, l'Empereur fut vivement attaqué par les Turcs dont le grand vizir mit le siège devant Vienne et étoit sur le point de s'en rendre maître, lorsque le roi de Pologne Sobieski joignit ses forces à celles de l'Empereur que commandoit le duc de Lorraine; et tous deux ensemble firent lever le siège de Vienne, où les Turcs reçurent un grand échec [1]. Ils furent encore poussés et battus en quelques autres occasions, et enfin à Barcan. Le roi de Pologne les étant allé attaquer avec ses seules troupes fut un peu malmené, et alloit être environné et pris, si le duc de Lorraine, étant arrivé à son secours, ne l'eût dégagé et battu les Turcs. Cette action et plusieurs autres acquirent à ce duc une

1. Notre auteur semble donner ici dans l'erreur commune. Dire que les Turcs reçurent un grand échec devant Vienne, c'est dire qu'il leur coûta beaucoup de sang. Cependant la vérité est qu'ils ne laissèrent pas plus de 7 à 800 hommes sur le champ de bataille, et qu'il y eut près de 600 chrétiens tués. L'action n'en fut pas moins mémorable par le bonheur qui l'accompagna : l'esprit de vertige prit aux chefs des Turcs, qui jetèrent la terreur dans l'âme des soldats; les uns et les autres prirent la fuite et se sauvèrent à la faveur de la nuit, qui fut très-obscure. La bataille se donna le 12 septembre 1683. (A. N.)

grande réputation, qu'il soutint par la conquête de tout ce que les Turcs avoient pris en Hongrie, et par celle de Bude même. Le duc de Bavière, jeune prince valeureux et avide de gloire, l'accompagna dans ses dernières expéditions, et de son chef fit le siège de Belgrade qu'il prit. Messieurs les princes de Conti, aussi braves et désireux de gloire que lui, allèrent volontaires dans l'armée de l'Empereur faire leur première campagne, et se trouvèrent à la prise de Neuhausel emporté d'assaut, et à la bataille de Gran. Le prince de Turenne [1] les y accompagna, et ils trouvèrent quelques volontaires de qualité français, dont ils se firent une cour; entre autres, le marquis de Lassay, bien moins jeune qu'eux; mais homme d'esprit et d'un grand courage, capable d'aller en chevalier errant chercher les aventures et les occasions de se signaler. Ils revinrent de ce voyage avec beaucoup de réputation. Ils se préparoient à retourner l'année suivante chercher la guerre en Hongrie, si le Roi le leur avoit permis; mais il se ravisa, et révoqua cette permission. Ils partirent brusquement [2], et

1. C'étoit le fils aîné du duc de Bouillon. (A. N.)

2. « Le comte de Tessé, qui revenoit à Paris de sa garnison, les rencontra vers Château-Thierry qui couroient la poste. Ils lui dirent qu'ils alloient en Hongrie, et qu'ils étoient partis sans congé du Roi. Il osa leur remontrer qu'ils faisoient mal. Ils se moquèrent de lui et renouvelèrent de jambes. Tessé leur dit : Messieurs, je ne vous quitterai point, et je m'en vais envoyer un courrier au Roi pour lui dire où vous êtes. — Ils se

furent en Flandre et en Hollande devant qu'on put les joindre pour leur dire la volonté du Roi. Ils y résistèrent longtemps, et aux remontrances réitérées que leur fit le grand prince de Condé leur oncle. Mais Saintraille, qui leur fut envoyé le dernier, les ramena[1]. Ils avoient emmené avec eux le prince Eugène de Savoie, leur cousin[2], pour lors âgé de seize à dix-sept ans, destiné par ses parens à l'Église; mais qui se sentant propre pour autre chose, ne voulant pas suivre leur destination, avoit demandé au Roi une compagnie de cavalerie, qui lui fut refusée. Il se détermina donc à aller avec les princes du sang chercher la guerre en Hongrie; mais, lorsqu'ils revinrent en France, il leur sut fort bien dire que, pour eux, ils ne pouvoient s'empêcher d'obéir au Roi et de retourner en leur pays où ils trouvoient un grand rang et de grands biens; mais que pour lui, il étoit résolu de chercher for-

mirent à rire en disant : Ton courrier ne sera pas à Versailles que nous serons hors du royaume. — Il ne laissa pas de l'envoyer, et prit des chevaux de poste avec eux. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, par l'abbé de Choisy.)

1. La lettre que le Roi écrivit étoit d'un style à les obliger de renoncer à leur dessein. Il y juroit, parole de roi, que s'ils ne revenoient incessamment, ils ne rentreroient jamais dans son royaume de son vivant. (A. N.)

2. « Par les instructions à moi envoyées, dit Voltaire, et puisées dans le dépôt des affaires étrangères, il est évident que le prince Eugène était déjà parti en 1683, et que le marquis de La Fare s'est mépris dans ses *Mémoires*, quand il fait partir les deux princes de Conti avec le prince Eugène, ce qui a induit les historiens en erreur. » (*Note du siècle de Louis XIV.*)

tune[1]. C'est ce même prince Eugène, qu'on peut dire au moment que j'écris ceci le plus grand capitaine de l'Europe, qui a relevé la maison d'Autriche abattue, et a abattu la France.

Il arriva à ces princes, pendant leur voyage, une chose très fâcheuse, et cela par l'indiscrétion de M. de Villeroi. MM. de la Rocheguyon, de Liancourt et de Villeroi, jeunes gens de leurs amis, à qui le Roi avoit refusé la permission de les suivre, leur écrivoient régulièrement. Le malheur voulut que les neveux de M. de Villeroi avoient commerce en France avec quelqu'un qui les détournoit d'obéir au Roi. Ce dernier donna l'avis de faire arrêter un courrier qui alloit les trouver, lequel se trouva chargé des lettres de ces jeunes messieurs. Ils parloient dans ces lettres en vrais étourdis et y traitoient le Roi de gentilhomme campagnard affainéanti auprès de sa vieille femme, et se servoient de paroles si méprisantes, que le Roi ne l'a jamais

1. « C'était le prince Louis de Bade, son cousin, général de renom au service de l'empereur, qui l'avait décidé peut-être à ce parti. Louis XIV, à cette nouvelle, dit en riant : Ne trouvez-vous pas que j'ai fait là une grande perte ? C'était une grande perte, en effet, qu'il ne soupçonnait guère : il envoyait sans regret à ses ennemis l'épée qui allait ébranler son trône : il leur donnait un général aussi grand que Turenne, et il livrait ses armées aux La Feuillade et aux Villeroy. Avec un homme de plus Louis XIV fût mort l'arbitre de l'Europe ; il eût été le grand-roi jusqu'à la fin. En perdant le petit abbé, la France a aussi perdu plus d'une province. » (Amédée Renée, *les Nièces de Mazarin*.)

oublié, d'autant plus que ces messieurs étoient les enfants, l'un, du duc de Villeroi, qu'il traitoit à merveille, et les deux autres du duc de La Rochefoucault, qui étoit une espèce de favori. Il les exila tous trois, et ne voulut point voir le prince de La Roche-sur-Yon à son retour, parce que c'étoit à lui que les lettres s'adressoient. Quant au prince de Conti, son gendre, il voulu bien croire qu'il avoit ignoré ce commerce. Cette aventure a fait beaucoup de tort au prince de La Roche-sur-Yon dans tout le reste de sa vie[1]. Peu de temps après, il devint

1. « Le Roi étoit véritablement peiné de la considération qu'il ne pouvoit lui refuser, et qu'il étoit exact à n'outre-passer pas d'une ligne. Il ne lui avoit jamais pardonné son voyage de Hongrie. Les lettres interceptées qui lui avoient été écrites et qui avoient perdu les écrivains, quoique fils de favoris, avoient allumé une haine dans madame de Maintenon, et une indignation dans le Roi que rien n'avoit pu effacer. Les vertus, les talents, les agréments, la grande réputation que ce prince s'étoit acquise, l'amour général qu'il s'étoit concilié, lui étoient tournés en crimes. Le contraste de M. du Maine excitoit un dépit journalier dans sa gouvernante et dans son tendre père, qui leur échappoit malgré eux. Enfin la pureté de son sang, le seul qui ne fût point mêlé avec la bâtardise, étoit un autre démérite qui se faisoit sentir à tous moments. Jusqu'à ses amis étoient odieux et le sentoient...

« Quelque courtisan qu'il fût, il lui étoit difficile de se refuser toujours de toucher par l'endroit sensible et qu'on n'osoit guère relever, le Roi, qu'il n'avoit jamais pu se réconcilier, quelque soin, quelque humiliation, quelque art, quelque persévérance qu'il y eût si constamment employés, et c'est de cette haine si implacable qu'il mourut à la fin, désespéré de ne pouvoir atteindre à quoi que ce fût, moins encore au commandement des armées, et d'être le seul prince sans charge, sans

l'aîné de sa branche, et prit le nom de Conti à la mort de son frère, qui ne laissoit point d'enfants de la fille du Roi. Ce second prince de Conti est mort dans le temps qu'il se flattoit de vaincre l'aversion du Roi pour lui, et que le bien de l'État et sa réputation l'alloient mettre à la tête des armées. Il marqua du courage et des talents pour la guerre dans les campagnes qu'il fit avec Monsieur de Luxembourg. Il avoit beaucoup d'esprit, et l'avoit fort orné par la lecture ; avec cela, une humeur douce qui le rendoit de la plus aimable conversation qu'un homme puisse être. Sa réputation alla si loin, qu'à la mort de Sobieski il fut élu roi de Pologne par la plus grande partie des Palatinats de ce royaume [1]. Mais il lui fut reproché de n'avoir

gouvernement, même sans régiment, tandis que les autres et plus encore les bâtards, en étoient accablés.

« A bout de tout, il chercha à noyer ses déplaisirs dans le vin et dans d'autres amusements qui n'étoient plus de son âge et pour lesquels son corps étoit trop faible, et que les plaisirs de sa jeunesse avoient déjà altéré. La goutte l'accabla. Ainsi privé de plaisirs et livré aux douleurs du corps et de l'esprit, il se mina, et pour comble d'amertume, il ne vit un retour glorieux et certain que pour le regretter. « (*Mémoires de Saint-Simon.*)

1. Si le prince de Conti fut élu roi de Pologne, ce fut surtout grâce aux négociations dont Louis XIV avait chargé l'abbé de Polignac. « Le Roi le nomma à l'ambassade de Pologne dans des circonstances fort délicates. Jean Sobieski se mouroit. Louis XIV vouloit non seulement conserver du crédit en Pologne, mais même donner pour successeur au roi Jean un prince dévoué à la France. Le prince de Conti s'étoit offert, et Louis XIV avoit chargé très secrètement l'abbé de Polignac de s'occuper du soin de le faire élire, malgré la reine douairière;

pas assez promptement et assez vivement soutenu

qui étoit françoise, mais qui, comme de raison, favorisoit ses enfants, et en dépit de toute cabale contraire. L'abbé tenant ses instructions bien secrètes, étoit arrivé à la cour de Sobieski un an avant sa mort, il avoit enchanté tous les Polonois par la facilité avec laquelle il parloit latin. On l'auroit cru un envoyé de la cour d'Auguste, si on ne l'eût entendu parler françois avec la reine qui se laissa séduire par sa figure et son esprit, mais qui ne pouvoit pas renoncer pour lui à l'intérêt de sa famille. Sobieski mourut et la diète générale s'assembla pour lui choisir un successeur.

« L'éloquence de l'abbé de Polignac, les promesses et les espérances dont il leurra les Polonois, eurent d'abord tant de succès, qu'une bonne partie de la nation ayant à sa tête le primat, proclama le prince de Conti; mais dans le même moment les sommes qu'avoit répandues l'électeur de Saxe furent cause qu'il y eut une double élection, dans laquelle ce prince allemand fut élu. L'un et l'autre prétendant à la couronne arrivèrent pour soutenir leur parti, et continuèrent les moyens qui leur avoient d'abord réussi. Mais ceux de l'électeur étoient plus effectifs et plus solides : il avoit de l'argent et même des troupes. Au contraire le prince de Conti, après avoir reçu les honneurs du roi à la cour de France, aborda sur un seul vaisseau françois à Dantzig, et y séjourna pendant six semaines, mais sans avoir d'autres moyens pour faire valoir les légitimités de son élection que la bonne mine et l'éloquence de l'abbé de Polignac. Ces ressources se trouvèrent bientôt épuisées ; le prince de Conti et l'abbé même furent contraints de revenir en France. Quoique l'on fut trop juste et trop éclairé à la cour de Louis XIV pour ne pas sentir que ce n'était pas la faute de l'ambassadeur si sa mission n'avait pas eu un plus glorieux succès, il fut cependant exilé de la cour pendant quatre ans. » (Marquis D'ARGENSON, *Loisirs d'un ministre.*)

Saint-Simon n'excuse pas complètement l'abbé de Polignac. « Le désir de réussir dans cette grande affaire dont il espérait la pourpre, dit-il, l'avoit aveuglé et tiré de lui des engagements impossibles, de sorte que trompé le premier en tout, il trompa le Roi et le prince de Conti. »

son élection[1]; et s'il l'avoit fait, il auroit été roi, et la Pologne plus heureuse qu'elle n'a été depuis. Il ne parut pas, en cette occasion, avoir l'âme aussi élevée qu'on se l'étoit imaginé ; et une espèce d'ingratitude qu'il eut pour l'abbé de Polignac, ambassadeur du Roi, qui l'avoit servi dans cette élection, le fit connoître pour un homme sans amitié et sans reconnoissance. Il passa aussi pour trop attaché à ses intérêts dans les affaires qu'il eut avec madame de Nemours, et après la mort de cette princesse, avec ses héritiers, pour la principauté de Neuchâtel. C'étoit pourtant de tous les princes que j'ai connus, un des plus parfaits. Quand il fut revenu à la cour, après la mort de M. le Prince, qui lui donna sa fille en mariage, et demanda avec

1. L'un des motifs probables de l'indifférence du prince dans cette circonstance fut la passion qu'il éprouvait pour madame la Duchesse. « On prétend, dit madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, et ce n'est pas je crois sans raison que ce prince, qui n'avoit été jusque-là sensible qu'à la gloire ou à son plaisir, le fut assez aux charmes de madame la Duchesse pour lui sacrifier une couronne. On sait qu'il fut appelé par un parti en Pologne, et on prétend qu'il auroit été unanimement déclaré roi s'il l'avoit bien voulu, et si son amour pour madame la Duchesse n'avoit pas ralenti son ambition. » Aussi lorsqu'il partit pour la Pologne ce fut avec l'intention bien arrêtée d'en revenir promptement : « Noyé dans la douleur la plus profonde, à bout d'obstacles, de difficultés, de délais, il faut avouer qu'il soutint mal un si brillant choix et qu'il ne put cacher ni son désir ni son espérance qu'à la fin il ne réussiroit pas.... Ce prince qui n'avoit pu cacher sa douleur à son départ, ne put empêcher à son retour qu'on ne démêlât son contentement extrême. »

la dernière instance au Roi mourant[1] de pardonner à son neveu, il s'attacha fort à Monseigneur le Dauphin, et y réussit. Le duc de Vendôme étoit en ce temps-là comme favori de Monseigneur, qui passoit tous les ans une quinzaine de jours à Anet à chasser le loup avec la jeunesse de la cour. Il s'y fit une cabale pour M. le prince de Conti, qui, dans la suite, contrebalança la faveur de M. de Vendôme.

D'abord, les princes du sang furent assez unis avec M. de Vendôme et avec le grand prieur son frère; mais cette union ne dura pas longtemps. J'étois depuis quelques années des amis de M. de Vendôme, bien que je fusse de dix ans plus vieux que lui. J'étois aussi parfaitement uni d'amitié avec l'abbé de Chaulieu, pour lors leur favori, et entièrement le maître de leurs affaires. Les choses étant en cet état, le Roi vint à être malade d'une fistule, et se résolut enfin à l'opération pour ces maux-là,

1. Le pardon étoit déjà accordé. Lorsque le Roi commença à se rétablir de sa grande maladie, M. le Duc se trouvant à Fontainebleau, lui dit que M, le prince de Conti étoit bien fâché de n'oser lui-même témoigner à Sa Majesté sa joie. Sur quoi le Roi lui dit qne M. le prince de Conti pouvoit revenir s'il le vouloit. Il vint le lendemain de Chantilly, où il étoit comme en exil, et salua le Roi. Mais si le Roi avoit pardonné au prince de Conti, il ne paroissoit pas lui avoir rendu entièrement ses bonnes grâces. Ce ne fut que peu de temps avant la mort de M. le Prince, que le Roi lui écrivit que, pour l'amour de lui, il rendoit ses bonnes grâces à M. le prince de Conti, et c'est de quoi M. le Prince remercia le Roi dans la lettre qu'il lui écrivit en mourant. (A. N.)

qui pour lors étoient moins communs qu'ils n'ont été depuis. Cela fit craindre pour sa vie, et réveilla, par conséquent, les cabales auprès de Monseigneur, qui devinrent encore plus vives, quand après cette opération le Roi retomba malade d'un antrax qui marquoit la corruption du sang, et pour lequel il lui falloit faire une opération plus rude et plus dangereuse que la première. Quoiqu'il fût effectivement en danger, il ne voulut pas qu'on le crût; ainsi cette maladie n'empêcha pas que, pour divertir Monseigneur à Anet, M. de Vendôme, l'abbé de Chaulieu et moi nous n'imaginassions de lui donner une fête avec un opéra, dont Campistron, poète toulousain aux gages de M. de Vendôme, fit les paroles, et Lully, notre ami à tous, fit la musique. Cette fête coûta 100,000 livres à M. de Vendôme, qui n'en avoit pas plus qu'il ne lui en falloit; et comme M. le grand prieur, l'abbé de Chaulieu et moi, avions chacun notre maîtresse à l'Opéra, le public malin dit que nous avions fait dépenser 100,000 francs à M. de Vendôme pour nous divertir, nous et nos demoiselles. Mais certainement, nous avions de plus grandes vues que cela. Elles se sont évanouies dans la suite, toutes choses ayant bien changé de face, et rien n'étant arrivé de ce que nous nous imaginions alors avec quelque apparence.

M. le Prince, devenu maître de Chantilly après la mort de son père, y donna aussi, l'année d'après, une

fête à Monseigneur, en 1688, qui dura huit jours comme l'autre. M. le Prince étoit l'homme du monde qui avoit plus de talent pour imaginer tout ce qui pouvoit la rendre galante et magnifique; il n'y épargna rien, et y réussit. Ce fut un des derniers jours de cette fête qu'arriva un courrier de la cour, qui apporta à Monseigneur la liste des lieutenants généraux et maréchaux de camp que le Roi avoit faits pour recommencer la guerre. M. de Vendôme reçut une lettre particulière de M. de Louvois, qui lui donnoit avis de sa promotion à ce grade; et quelques autres qui étoient de cette fête, ayant été nommés ainsi que lui, partirent dès le lendemain pour aller se préparer à recommencer la guerre, sur ce qu'il n'étoit plus douteux que le prince d'Orange vouloit passer en Angleterre [1]. A peine Monseigneur fut-

1. Les François entrèrent en campagne au mois de septembre. Ils se saisirent d'abord de Keyserlauter, mirent garnison dans Heidelberg et dans Mayence, et se préparèrent au siège de Philisbourg. Les ennemis ne manquèrent pas de dire que cette irruption étoit une infraction faite à la trêve de vingt-ans; mais ils ne disoient pas que les princes de l'Empire avoient signé à Augsbourg une ligue contre la France. L'Empereur, le roi d'Espagne et le roi de Suède y avoient signé pour les États qu'ils avoient dans l'Empire; ils y avoient fait entrer l'électeur de Bavière, les princes de la maison de Saxe, les cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin; et ils avoient inséré des clauses par lesquelles l'Empereur pouvoit, quand il voudroit, les obliger de déclarer la guerre à la France. Enfin, ils ne disoient pas que Madame avoit des prétentions sur la succession du feu électeur son frère, et que le Palatin refusoit de lui faire raison de ses droits. (A. N.)

il arrivé à Versailles, qu'on prépara tout pour le siège de Philisbourg. Il partit donc quelque temps après pour cette expédition [1]. M. de Vendôme fut fort étonné de n'être pas du nombre des généraux qui devaient faire la campagne ; et quand son frère le grand prieur demanda à y aller, du moins comme volontaire, cela lui fut aigrement refusé ; ce qui marqua que le Roi n'avoit pas peut-être été trop content de la fête d'Anet. Cependant, M. de Vendôme, pour qui il avoit naturellement de l'inclination, regagna ses bonnes grâces ; mais M. le grand prieur, son frère, ne put y réussir. Il s'opiniâtra néanmoins à servir, et servit en Flandre avec M. de Luxembourg, qui lui donna toute sa confiance, non sans raison, car il avait assurément des talents pour la guerre. Voilà comme les choses se passèrent depuis la paix de Nimègue, qui avoit duré dix ans, jusqu'à la prise de Philisbourg, qui fut le signal d'une nouvelle guerre, dans laquelle la France, quoique presque victorieuse, s'est pourtant si fort épuisée, que nous avons succombé dans celle que nous avons eu à soutenir pour la succession d'Espagne, comme la suite le fera voir.

1. Philisbourg fut pris par M. le Dauphin après 20 jours de tranchée ouverte, et la capitulation fut signée le 30 octobre 1683. (A. N.)

CHAPITRE X

CE QUI S'EST PASSÉ DE PLUS CONSIDÉRABLE A LA GUERRE ET A LA COUR, DEPUIS LA PAIX DE 1688 JUSQU'A LA PAIX DE RYSWICK EN 1697.

Le prince d'Orange, en passant en Angleterre, n'avoit peut-être pas tout à fait formé le dessein de détrôner le roi Jacques, son oncle et son beau-père [1], et ce n'étoit pas non plus à cette intention

1. Les États généraux des Provinces-Unies dans la déclaration qu'ils donnèrent à tous les ministres étrangers, disoient qu'ils avoient jugé devoir assister le prince d'Orange, qui étoit sur le point de passer en Angleterre, et qu'ils s'y étoient déterminés parce que Jacques II empiétoit sur les lois fondamentales de sa nation, qu'il vouloit réduire sous un gouvernement arbitraire par l'établissement de la religion catholique et de la destruction de la réformation; qu'il étoit de l'intérêt et de la gloire de leur stathouder de l'empêcher, aussi bien que de rétablir une bonne correspondance entre le roi et ses sujets; que c'étoit pour cela qu'il passoit en Angleterre, non pas, comme on l'avoit publié, avec la moindre intention d'envahir le royaume ou d'ôter le Roi de dessus le trône, beaucoup moins pour s'en rendre le maître, pour renverser le gouvernement et apporter quelque préjudice à la succession légitime, mais uniquement pour secourir la nation, maintenir les lois, la religion et la liberté, assemblant un Parlement libre où l'on prendroit de justes mesures pour se garantir des maux dont on étoit me-

qu'il avoit été appelé par la plus grande partie des seigneurs anglais, dont il avoit les signatures dans sa cassette; mais leur dessein étoit de réformer le gouvernement, assurer la religion et contraindre le roi Jacques à entrer dans une ligue générale contre la France. Cependant, le roi fut dépossédé, et d'une manière peu usitée jusqu'alors; car ce fut sans qu'il y eût un coup d'épée de donné, malgré la férocité des Anglois.

La flotte [1] du prince, après avoir été tourmentée par les vents, n'aborda pas loin d'Exester, et il lui parut d'abord si peu de disposition dans les peuples à le bien recevoir, qu'on dit qu'il délibéra de s'en retourner. Il avoit pour général sous lui le maréchal de Schomberg, originaire Allemand [2],

nacé. Le prince, dans son manifeste, ajoutoit qu'il y avoit des soupçons que le prince de Galles n'avoit pas été mis au monde par la Reine, et que le Parlement qui seroit convoqué feroit la recherche de sa naissance. (A. N.)

1. Elle étoit composée de 65 vaisseaux de guerre, de 10 brûlots et de 500 flûtes, et l'on y avoit embarqué 15,000 hommes, tant cavalerie qu'infanterie. (A. N.)

2. « M. de Schomberg étoit un homme aimable au dernier point, et sa femme encore davantage, qui était Aumale, et s'appeloit mademoiselle d'Harcourt. Il étoit Allemand, et son père étoit maréchal du bas Palatinat et gouverneur des duchés de Clèves et de Juliers. Il avoit servi sous les princes d'Orange et passa au service de la France, où il se distingua tellement qu'il parvint à plusieurs emplois, et que le Roi, voulant soutenir le Portugal malgré la paix, y fit passer des troupes comme d'elles-mêmes, avec M. de Schomberg pour les commander, auquel il ôta tous ses emplois de concert avec lui. Il fit en Portugal la guerre la plus heureuse et la plus glorieuse, et

capitaine très capable et expérimenté, qui avoit, après la paix de 1660 soutenu le Portugal par deux batailles qu'il avoit gagnées, et qui venoit de quitter la France, quand tous ceux de sa religion furent proscrits. La France perdit en lui un bon sujet; mais dont la fidélité étoit suspecte, parce qu'il avoit presque toujours entretenu commerce avec la Hollande et le prince d'Orange. Si en sa jeunesse il avoit servi le grand-oncle de ce prince, il

força les Espagnols à faire la paix et à reconnaître le roi de Portugal le 12 février 1668 et revint en France, où il fut bien récompensé de ses charges perdues. Quoique le Portugal n'ait de grands que le duc de Cadaval, et les ducs d'Aveira, de Véragnar, et le comte d'Oropeza et de Lemos, tous quatre établis en Espagne, M. de Schomberg prétendit avoir été fait grand en Portugal et en tira un tabouret de grâce. Il continua en France de servir avec réputation en chef, et fut un des maréchaux de France faits en 1675 à la mort de M. de Turenne. Il en servit sous le Roi et seul avec distinction jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, un peu après quoi il se retira avec sa famille en Portugal, laissant en France mille regrets et une infinité d'amis. Le Portugal et sa religion ne pouvoient guère s'accorder. Aussi, bientôt après y être arrivé, il passa par mer en Hollande et de là chez l'électeur de Brandebourg qui lui donna les premiers emplois de ses États, de ses armées et de son conseil. Ce fut d'où il s'attacha au prince d'Orange, après avoir perdu à Berlin sa femme dont il n'avait point eu d'enfants. Sa première femme étoit de son même nom, fort différent des Schomberg venus du temps des enfants d'Henri II avec les reîtres et devenus maréchaux de France, et enfin ducs d'Halwin qui étoient de Livonie. Le roi fut extrêmement piqué de le voir engagé au service de ses ennemis. On prétendit que la fantaisie d'avoir la Jarretière y avoit eu part. On ne peut être plus grandement traité qu'il le fut en Angleterre où sa postérité ne dura pas. » (SAINT-SIMON, *Additions au Journal de Dangeau.*)

aida fort le neveu dans cette entreprise. On croit pourtant qu'elle auroit échoué si le roi Jacques, qui avoit une grosse armée [1], eût marché sans perdre de temps à Exester. Mais comme les premiers de sa cour, ses ministres, le prince de Danemark, et sa fille même étoient du complot, il fut entièrement dénué de bons conseils, incapable d'ailleurs d'en prendre lui-même. Barillon, ambassadeur de France, reconnut alors, mais trop tard, qu'il avoit été trompé par Sunderland, et je crois qu'il en est mort de regret [2]. Pendant qu'on délibéroit à Londres, ensuite à Windsor, et puis à l'armée, où le Roi s'étoit rendu, et dont il avoit donné le commandement au comte de Feversham, frère du duc de Duras et du maréchal de Lorge, le prince d'Orange avança avec son armée ; et à mesure qu'il avançoit,

1. Il y avoit 30,000 hommes sur pied, payés exactement tous les mois. Il se flattoit qu'à la faveur de ces troupes il seroit toujours maître de faire ce qu'il souhaiteroit. Mais il ne pensoit pas que c'étoient des Anglois, tout prêts à l'abandonner dès qu'on leur feroit entendre qu'il entreprenoit sur la liberté de sa nation et qu'il violoit les lois du royaume. (A. N.)

2. « Barillon, trompé par le roi d'Angleterre et par ses ministres qui trompoient leur roi répondit toujours qu'il n'y avoit rien à craindre en Angleterre, tandis que d'Avaux mandoit d'Hollande de point en point tout ce qui arriva. Si à la fin de 1688 on eut fait le siège de Maëstricht au lieu de celui de Philisbourg, comme on y balança, l'affaire d'Angleterre étoit avortée avant d'être entreprise comme on le sut bien après. Mais M. de Louvois vouloit absolument la guerre et une guerre générale et longue qui lui donnât toute supériorité. » (SAINT-SIMON, *Additions au Journal de Dangeau*, 11 janv. 1869.)

les peuples se déclarèrent pour lui [1]. Quand il fut à une certaine portée, le Roi fut bien étonné de se voir abandonné de son gendre, de sa fille, et des principaux de sa cour et de plusieurs chefs de son armée, et de quelques corps de ses troupes. Un des premiers qui le quitta, fut milord Churchill [2] frère d'une personne dont ce prince avait eu deux enfants, et lequel il avoit élevé de peu à une assez grande fortune [3]. Cependant la plus grande partie de son armée lui étoit encore fidèle, surtout les Irlandois; et si à la place des chefs qui l'avoient quitté, il en eût substitué d'autres sur-le-champ, et qu'il eût mené son armée au combat, il auroit pu

1. La déclaration qu'il publia le 28 novembre servit beaucoup à grossir son armée et à affoiblir celle du Roi. Il y protesta qu'il ne feroit aucun quartier à ces hommes exécrables qui avoient mis tout en œuvre pour renverser la religion protestante; qu'il ne souffriroit pas qu'on fît tort à personne, pas même aux *papistes*, pourvu qu'ils fussent en l'état que prescrivoient les lois; mais qu'il les traiteroit comme des voleurs et des assassins s'ils paroissoient en armes, s'ils en gardoient dans leurs maisons, s'il les trouvoit dans aucun emploi civil ou militaire, et que ceux qui les assisteroient ou qui marcheroient sous leur commandement seroient traités de la même manière. (A. N.)

2. Connu depuis sous le nom de Marlborough. (A. N.)

3. Miss Arabella Churchill, fille de sir Winston Churchill, née en 1648 et morte en 1730, avoit eu du duc d'York trois enfants dont le plus célèbre fut James de Berwick qui se distingua au service de la France, durant la guerre de la succession d'Espagne, et fut créé maréchal en 1706. » C'étoit, disent les *Mémoires de Grammont*, une grande créature, pâle et décharnée... L'on ne pouvoit comprendre que le duc d'York eût du goût pour un visage comme celui-là. »

faire courir la moitié du péril à son ennemi ; mais il s'en retourna à Londres, inquiet du parti que prendroit cette ville, dont le prince d'Orange s'approcha. Dès qu'il en fut à portée, les lords Hallifax, Nottingham et Godolfin furent députés par le Roi même, pour aller traiter avec ce prince : et certainement l'intention de ces seigneurs n'étoit pas tout à fait de détrôner le Roi, mais bien de le mettre en tutelle par le moyen de son neveu. La peur que la Reine fit à son mari pour son fils, jointe aux mauvais conseils [1] qui lui furent peut-être inspirés par des amis cachés du prince d'Orange, lui firent prendre le parti, avant le retour des lords, de faire passer en France sa femme et son fils, qui n'avoit que six à sept mois. Le comte de Lauzun, que sa bonne fortune fit trouver alors en Angleterre [2], se chargea de leur con-

1. Peut-être que les conseils n'étoient pas absolument si mauvais que voudroit le faire entendre notre auteur. Quoi qu'il en soit, le succès qui avoit accompagné la démarche du prince d'Orange lui fit prendre la résolution de profiter de l'occasion pour s'emparer du trône. On connut, par sa réponse aux députés que le Roi lui avoit envoyés, qu'il n'y avoit aucun accommodement à espérer. Jacques II lui avoit envoyé dire qu'il convoquoit un Parlement libre pour le mois de janvier suivant ; mais le prince se contenta de répondre qu'il alloit se rendre à Londres, et qu'il ne convenoit pas que son beau-père et lui s'y trouvassent ensemble. (A. N.)

2. Madame de Caylus exprime la même idée que La Fare, à peu près dans les mêmes termes : « *La fortune singulière de Lauzun*, dit-elle, *fit qu'il se trouva précisément en Angleterre dans ce temps-là*. On lui sut gré ici d'avoir contribué à une

duite, et ils arrivèrent à bon port. Le Roi lui-même, après avoir vu relever sa garde par une garde hollandaise, sans coup férir, s'échappa pour venir en France; mais il fut reconnu [1] et arrêté sur le point de s'embarquer [2], et ramené à Londres avec de grands respects, où il fut reçu avec des acclamations et des cris de *vive le Roi.* Cependant il n'étoit plus en liberté, et quand le prince d'Orange vint à Londres, on lui déclara que, pour sûreté de sa personne, il falloit qu'il se retirât. Et comme son gendre étoit bien aise qu'il prît le parti de passer en France, qui étoit le plus mauvais qu'il pût prendre, il fut mal gardé à Portsmouth [3], où on le conduisit; et il y a apparence qu'on le laissa tout exprès s'évader et passer en France, où il arriva au commencement de 1689, et y rejoignit sa femme et son fils [4].

fuite à laquelle le prince d'Orange n'auroit eu garde de s'opposer. Le roi cependant l'en récompensa comme d'un grand service rendu aux deux couronnes. A la prière du roi et de la reine d'Angleterre il le fit duc et lui permit de revenir à la cour où il n'avoit paru qu'une fois après sa prison. »

1. Le vaisseau fut obligé de relâcher pour se lester. (A. N.)

2. Il falloit dire sur le point de se rembarquer. (A. N.)

3. Toutes les relations disent que ce fut à Rochester qu'on le mena, et que ce fut de là qu'il se sauva avec le duc de Berwick son fils naturel. Ils arrivèrent à Ambleteuse le 4 janvier 1689, et le 7 à Saint-Germain en Laye, où Louis XIV le reçut comme le plus fidèle de ses alliés et lui assigna pour sa demeure ce même château, avec une pension qui le mettoit en état d'entretenir une cour. (A. N.)

4. « Si le prince d'Orange, remarque madame de Caylus,

Ce changement de domination en Angleterre, qui a fait que les intérêts et les maximes politiques ont changé entièrement, a été un coup mortel pour la France, qui avoit résisté jusque-là aux forces de toute l'Europe, et remporté de grands avantages sur tous ses ennemis. L'union de la Hollande avec l'Angleterre, dont le prince d'Orange, peu après devenu roi[1], étoit le lien, nous a été fatale : cependant la France a encore eu de bons et grands succès ; mais elle n'en a pas su profiter, et elle s'est épuisée.

D'autre côté, l'Empereur qui avoit reconquis la Hongrie et aguerri ses armées, dont les généraux étoient devenus de grands capitaines, fut en état de nous porter la guerre[2]. Le prince de Bade, qui

n'avoit pas été fâché de voir partir d'Angleterre la Reine et le prince de Galles, il fut encore plus soulagé d'être défait de son beau-père. »

1. Les États d'Angleterre, assemblés sous le nom de Convention, décidèrent que Jacques II ayant violé les lois d'Angleterre par le conseil des Jésuites et autres personnes malintentionnées, et ayant abandonné le royaume avoit laissé le trône vacant ; ils conclurent de plus qu'un prince professant la religion romaine ne pouvoit être roi d'Angleterre. Enfin, le 17 février, ils déférèrent la couronne au prince et à la princesse d'Orange, malgré l'opposition de quelques prélats et sans faire aucune mention du prince de Galles. (A. N.)

2. L'électeur de Saxe s'avança du côté du Rhin à la tête d'une armée de plus de 20,000 hommes, composée de ses propres troupes et de celles de Hanovre et de Cassel. L'électeur de Brandebourg s'approcha aussi avec un corps de 20,000 hommes. L'électeur de Bavière marcha vers le haut du Rhin, et le duc de Lorraine du côté de Coblentz, tous deux avec des forces

avoit succédé au duc de Lorraine et gagné des batailles contre les Turcs, s'opposa à nos progrès en Allemagne; et le prince d'Orange, que nous appellerons désormais le roi Guillaume, repassa la mer tous les ans pour se mettre à la tête de ses armées et de celles de la Hollande, et nous fit acheter bien cher les victoires que nous remportâmes sur lui.

Le Roi fit d'abord de grandes dépenses pour équiper une flotte et porter une armée en Irlande, Le roi Jacques y avoit encore des places et une partie des peuples pour lui. Lauzun qui avoit gagné les bonnes grâces de la reine d'Angleterre, fut fait duc à sa prière. Il fut choisi par les deux rois pour commander l'armée sous Jacques. Cette guerre dont Seignelay étoit le promoteur, parce qu'elle ne se pouvoit faire que par le moyen de la marine, ne fut pas du goût de Louvois, qui fit ce qu'il put pour la faire échouer. Mais le roi d'Angleterre s'aida encore plus mal qu'on ne l'aida, au lieu que le roi Guillaume ne perdit pas un moment pour se transporter en Irlande; et en chasser Jacques, qui s'étant mal posté sur la Boyne, y fut

considérables. Quant au Roi de France, il se proposa de demeurer de ce côté-là sur la défensive, et, comme le grand nombre des places que le Dauphin avoit prises l'embarrassoit, il ordonna de conserver seulement celles qui pouvoient faire une bonne défense. Oppenheim, Spire, Worms et quelques autres furent réduites en cendres : expédient trop cruel peut-être, mais justifié en quelque manière par la nécessité. (A. N.)

battu, et vit toutes ses forces dispersées. Le roi Jacques, Lauzun, les troupes et les généraux acquirent peu d'honneur en cette rencontre [1], et plusieurs se rembarquèrent fort mal à propos, de même que le Roi et Lauzun. Le seul Boisselot, capitaine aux gardes françoises, se jetta dans Limerick, et en sortit avec honneur, après avoir soutenu un long siège, et fait périr une grande partie de l'armée du roi Guillaume. Le maréchal de Schomberg fut tué dans cette bataille de la Boyne, et Guillaume même eut avant le combat les épaules effleurées et mises tout en sang d'un bou-

1. L'histoire de la révolution d'Irlande dit que le comte de Lauzun, sa cavalerie et quelques Suisses se battirent avec beaucoup de bravoure, mais que les Irlandois ne le soutinrent pas; ce qui n'empêcha pas le comte de faire une fort belle retraite. (A. N.)

A Paris où l'on chansonnait tout, on rallia leur échec. Voici quelques-uns des couplets composés à cette occasion :

Jacques partant de Dublin,
Dit à Lauzun, un matin :
Prenez soin de ma couronne,
J'aurai soin de ma personne.

De mon trône renversé
Et d'Angleterre chassé,
Je vivais en assurance
Dans mon royaume de France.

A quoi bon me renvoyer
En Irlande guerroyer
Je ne veux plus me défendre
Je cède tout à mon gendre.

Mais quand Jacques fut parti,
Lauzun mit tout en oubli,
Il laissa là la couronne,
Et prit soin de sa personne.

let de canon[1]; mais il ne laissa pas de mettre ses troupes en bataille, et de se trouver au combat : marque de son grand courage; car sa blessure étoit considérable, et il fut obligé de s'absenter assez longtemps de son armée. Cela fit courir le bruit dans toute l'armée qu'il étoit mort. On en avoit tant d'envie en France, que les peuples en firent d'eux-mêmes des feux de joie qui ne furent pas assez tôt arrêtés par la cour, où les principaux ministres, et entre autre Louvois, entretinrent quelque temps l'erreur commune par leurs discours. Le jour que ce bruit se répandit dans Paris, je revenois le soir de Sceaux avec le marquis de Seignelay, et nous fûmes bien surpris de trouver par toutes les rues des feux de joie, des princes d'Orange de paille qu'on jetoit dans le feu en buvant à la santé du Roi, et en y faisant boire les

1. Le dimanche 30 juillet, au camp de Klein-Schifferstadt, Dangeau note dans son *Journal :* « Il est arrivé un courrier ce soir à Monseigneur comme il s'alloit mettre à table. Le Roi lui mande que tous les avis d'Irlande portent que quelques Irlandois, avec le duc de Tyrconnel se sont ralliés aux François, que M. de Schomberg a été tué, et que le prince d'Orange a été blessé de deux coups dont il est mort deux jours après. M. de Louvois a eu encore la confirmation de cette nouvelle-là par Bruxelles. » Le 3 août, il ajoute : « Le prince d'Orange est blessé à l'épaule et à la jambe, mais il n'est point sûr qu'il soit mort; » le 7 : « Les nouvelles du prince d'Orange sont toujours fort incertaines; » et enfin le 11 : « On dit en Irlande que le prince d'Orange est repassé en Angleterre peu de jours après le combat, et que sa blessure a été fort légère. »

passants qu'on arrêtoit malgré eux[1]. Cette fête générale déplut fort à tous les gens sensés; et je ne sais si le prince d'Orange a jamais reçu un plus grand

1. Dangeau constate brièvement cet épisode. « On a fait des feux de joie sur la nouvelle de la mort du prince d'Orange, que le Roi n'a pas approuvés mais les magistrats n'ont pas pu contenir le peuple. » Saint-Simon, plus explicite, ajoute dans une note : « On ne se contenta pas à Paris de feux de joie sur la prétendue mort du prince d'Orange; ce furent des tables établies dans les rues, où les passants étoient arrêtés, pour boire, et il n'étoit pas sûr de le refuser. Les carrosses et les plus grands seigneurs subissoient comme les autres cette folie qui s'étoit tournée en fureur, dont le prince d'Orange fut encore plus flatté, quoique piqué, et que la police eut grand peine à faire cesser. »

Lors de la mort du roi d'Angleterre, l'on n'avait pas oublié ces manifestations intempestives et l'on eut soin d'en prévenir le retour. Le 12 mars 1702, le secrétaire d'État Pontchartrain, écrivit au lieutenant général de police d'Argenson : « Vous aurez apparemment appris qu'il est venu nouvelle d'Angleterre, que le roy Guillaume estoit fort malade, et le roy, se se souvenant des extravagances que le peuple fit, il y a quelques années lorsqu'on le crut mort. Sa Majesté m'a ordonné de vous escrire que, supposé qu'il vinst encore quelque nouvelle fausse ou véritable de sa mort, elle ne veut pas qu'on soit assez osé pour tomber dans un pareil inconvénient, et qu'ainsy vous devez prendre des meseures seures pour l'empêcher par tous les moyens possibles. Mandez-moy qu'elles seront ces mesures, après que vous y aurez fait toutes les réflexions requises, affin que j'en puisse rendre compte à Sa Majesté qui entend que sa volonté sur cela soit totalement exécutée. » (Depping, *Corresp. administr.*, Tome II. p. 742.) Le 30 avril, d'Argenson écrivait à Pontchartrain : « On m'a demandé la permission d'imprimer de méchans vers allégoriques qui ont été composés sur la mort du prince d'Orange, mais avant de les rendre publics, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de vous les envoyer et d'attendre votre décision, » Et Pontchartrain répondait par une note marginale, au crayon : *Ne pas le permettre.*

éloge, ni qui marquât mieux la crainte que ses ennemis avoient de lui, que l'emportement de joie où les mettoit la croyance d'en être défaits. Ce qui est incroyable, c'est qu'on fut un mois entier sans savoir s'il étoit en vie ou non; tant la cour étoit bien avertie. L'année suivante on fit encore passer un grand renfort en ce pays-là. Saint-Ruth en eut le commandement; il avoit de l'audace et du courage; mais peu d'expérience, et ne possédoit aucune des qualités civiles que doit avoir un homme qu'on met dans les premières places. La maréchale de La Meilleraye, vieille folle, s'étoit entêtée de lui du vivant de son époux dont il étoit page, et après la mort du maréchal, elle en fit son mari de conscience. Ce mariage, devenu à la mode, contribua beaucoup à la fortune de Saint-Ruth[1]. Le

1. Il est possible que le mariage de Saint-Ruth ait d'abord contribué à sa fortune; mais si le Roi l'envoya en Irlande, à la prière de la maréchale, c'était moins pour lui donner de l'avancement, que pour débarrasser la *vieille folle* d'un mari qui lui était devenu insupportable. Saint-Simon qui nous révèle cette particularité, trace un singulier tableau du ménage de ces époux mal assortis. « Saint-Ruth étoit un très simple gentilhomme, fort pauvre, grand et bien fait, et que tout le monde a connu; extrêmement laid; je ne sais s'il l'étoit devenu depuis son mariage. C'étoit un fort brave homme et qui acquit de la capacité à la guerre, et qui parvint avec distinction à devenir lieutenant des gardes du corps et lieutenant général. Il étoit aussi fort brutal, et quand la maréchale de La Meilleraye lui échauffoit les oreilles, il jouoit du bâton et la rouoit de coups. Tant fut procédé, que la maréchale n'y pouvant plus durer, demanda une audience au Roi, lui avoua sa faiblesse et sa honte, lui compta sa déconvenue, et implora sa

Roi le fit lieutenant des gardes du corps, l'employa, le fit commander en Dauphiné, et enfin le fit passer en Irlande, comme un homme capable d'y rétablir les affaires. En quoi l'on peut admirer les entêtements que ce prince a pris fort légèrement souvent pour des gens peu élevés par leur naissance, et d'un mérite fort commun. Saint-Ruth étoit un des moins mauvais qu'il a choisi de cette matière. Il joignit en Irlande mylord Tyrconel, qui commandoit pour le roi Jacques, et tous deux ensemble livrèrent la bataille à l'armée du roi Guillaume. Ils combattirent vaillamment et l'on a prétendu que, si Saint-Ruth n'avoit pas été emporté d'un coup de canon, la bataille auroit été gagnée : mais elle fut perdue, et peu de temps après toute l'Irlande soumise au roi Guillaume. Dès qu'il fut débarrassé de la dépendance et de l'inquiétude de cette guerre ; il porta ses forces en Flandre ; cependant la guerre ne s'y fit pas heureusement pour les alliés et pour lui. Il est bien vrai que notre

protection. Le Roi avec bonté, lui promit d'y mettre ordre. Il lava la tête à Saint-Ruth dans son cabinet, et lui défendit de maltraiter la maréchale. Cela fut plus fort que lui. Nouvelles plaintes de la maréchale. Le Roi se fâcha tout de bon et menaça Saint-Ruth. Cela le contint quelque temps, mais l'habitude du bâton étoit si forte en lui, qu'elle prévalut encore. La maréchale retourna au Roi qui, voyant Saint-Ruth incorrigible, eut la bonté de l'envoyer en Guyenne sous prétexte de commandement, dont il n'y avoit aucun besoin que celui de la maréchale d'en être séparée. De là, le Roi l'envoya en Irlande où il fut tué, et il n'eut point d'enfants. »

armée, sous la conduite du maréchal d'Humières. reçut un échec à Valcourt[1] ; et quoiqu'il ne fût pas de la dernière conséquence, Louvois tomba si rudement sur le corps du maréchal son ami, qu'il le détruisit dans l'esprit du Roi; en sorte que, l'année d'après, le commandement fut donné au maréchal duc de Luxembourg, ennemi mortel de Louvois, et étroitement lié avec Seignelay. Louvois s'attira ce déplaisir pour avoir perdu dans l'esprit du Roi le maréchal d'Humières son ami : ce qu'il n'avoit pas fait dans la vue que Luxembourg en profitât; mais seulement pour tenir l'autre plus soumis et plus dépendant. Ce ministre fut de même la dupe des mauvais offices qu'il rendit à Pomponne, secrétaire d'État des affaires étrangères, qu'il poussa jusqu'à le faire sortir du ministère et de sa charge[2], pour la faire tomber sur quelqu'une de ses créatures, car le Roi choisit pour cet emploi le marquis de Croissy, frère de Colbert; ce qui fut un coup de poignard pour Louvois, qui voyoit cette maison se soutenir et s'élever malgré lui. Pomponne, après la mort de Louvois et de Croissy, rentra dans sa charge. Le marquis de Torcy eut la survivance

1. Le maréchal vouloit emporter ce château d'emblée, quoiqu'il fût défendu par un fossé et par une bonne garnison; mais il fut repoussé, et perdit mille ou douze cents hommes. (A. N.)

2. Simon Arnauld, marquis de Pomponne, second fils de Robert d'Andilly, avait succédé à de Lionne en qualité de secrétaire d'État des affaires étrangères, au mois de septembre 1671.

en épousant la fille de Pomponne, et tous deux firent dès lors cette charge conjointement. Elle est ainsi rentrée dans la maison de Colbert, qui va selon les apparences devenir plus puissante que jamais, au lieu que la famille de Louvois, ou pour mieux dire Le Tellier, est entièrement tombée quoiqu'elle possède encore aujourd'hui des richesses immenses, mais sans faveur ni considération aucune.

En 1690, Louvois n'ayant pu empêcher le duc de Luxembourg de commander la principale armée en Flandre, trouva du moins le moyen d'en faire détacher une grande partie, pour composer une armée au maréchal d'Humières du côté de la mer. Il envoya cependant l'ordre positif au duc de Luxembourg, qui étoit entre la Sambre et la Meuse, de passer la Sambre ; ce qui exposoit ce général à un échec presque inévitable, si Waldeck [1], qui commandoit l'armée des alliés, eût été un chef aussi éveillé que lui. Mais quoique expérimenté capitaine, il étoit peu entreprenant ; et s'étoit trop arrêté à Fleurus, qui n'est qu'à trois lieues de la Sambre : la plus grande partie de l'armée du Roi se trouva passée avant qu'il se fût ébranlé pour

1. Les États généraux qui avoient mis tout en œuvre pour assembler une armée considérable sur la frontière du Brabant, en avoient donné le commandement en chef à ce prince, à la recommandation du roi Guillaume. Il commandoit aussi les troupes espagnoles qui s'étoient jointes à l'armée de Hollande. (A. N.)

s'opposer à son passage. La première cavalerie qu'il détacha pour cela fut rencontrée par la gendarmerie, et poussée après un grand combat assez vif, jusqu'à la vue de son camp. Waldeck avoit une grosse armée placée dans un lieu avantageux : mais le duc de Luxembourg, qui ne pouvoit repasser la Sambre devant les ennemis, sans un combat, se prépara toute la nuit à les attaquer le lendemain. Le front de leur corps de bataille étoit couvert d'un ruisseau, de sorte qu'on ne pouvoit attaquer que leur gauche. En cet état le grand prieur, qui étoit auprès du duc de Luxembourg, fit défiler et passer toute la droite, qui tomba sur le flanc de la gauche, pendant qu'on chargeoit leur droite ; ce qui détermina le combat, et mit leur cavalerie en déroute. Leur infanterie se rassembla pourtant et fit un grand feu. Le cheval du duc du Maine y fut tué sous lui, et auprès de lui Sussac son gouverneur, qui l'avoit été de monsieur de Vendôme. On a voulu reprocher depuis à monsieur de Luxembourg d'avoir séparé son armée à la vue des ennemis qui auroient pu profiter de sa séparation : mais comme le terrain étoit tel qu'ils ne pouvoient s'en apercevoir, je trouve au contraire que ce général méritoit beaucoup de louanges. Cette bataille[1] heu-

1. Elle se donna le 1er juillet 1690. Il y eut beaucoup de sang répandu de part et d'autre ; et s'il est vrai, comme le publièrent les alliés, que le nombre des morts étoit à peu près égal les deux côtés, il faut qu'il soit demeuré plus de douze mille

reusement gagnée, a été la source de tous les autres bons succès qu'a eus la France pendant que dura cette guerre. Luxembourg vouloit marcher en avant, et profiter de cette victoire; mais les ordres de la cour, ou pour mieux dire, de Louvois, suspendirent son action, et on lui fit assiéger Charleroi [1], qui se défendit bien, et assez longtemps pour que sa prise fût l'unique fruit de cette bataille, qui pouvoit avoir de plus grandes suites.

Pendant l'hiver le Roi forma le dessein d'attaquer Mons, et Louvois, ministre excellent pour disposer ces sortes d'entreprises, par sa prévoyance et par son activité, lui fournit de bonne heure près de cent mille hommes et toutes les munitions, canons et provisions nécessaires pour former le siège de cette place [2] avant que les ennemis fussent assem-

hommes sur le champ de bataille. On ne peut contester aux François l'avantage d'avoir mis une déroute entière dans l'armée des alliés, et d'avoir fait sept mille prisonniers, parmi lesquels il y avoit neuf cents officiers. (A. N.)

1. Suivant ce que dit notre auteur, il sembleroit que cette ville fut assiégée et prise dans la même campagne, et par M. de Luxembourg. Cependant elle appartenoit encore aux Espagnols en 1693. Le marquis de Boufflers la bombarda le 19 et le 20 d'octobre 1692. L'année d'après, elle fut assiégée par le maréchal de Villeroi, à qui elle se rendit après 26 jours de tranchée ouverte. M. de Luxembourg couvroit le siège. Ce fut toute la part qu'il eut à la prise de cette place. (A. N.)

2. Mons fut assiégé le 25 de mars 1691, et la place capitula le 16 d'avril, après 16 jours de tranchée ouverte. Le Roi qui faisoit le siège en personne, étoit accompagné du Dauphin, de Monsieur, du duc de Chartres, de M. le Prince, du duc de

blés. Je n'entrerai pas dans le détail de ce siège. Je dirai seulement que le Roi, qui ne vouloit point qu'on le commît en rien, fut inquiet lorsqu'il sut que le roi Guillaume s'étoit avancé jusqu'à Hall avec 40000 hommes; et quoiqu'il n'y eût rien à craindre avec le nombre de troupes que le Roi avoit, le duc de Luxembourg fut détaché avec 14000 chevaux ou dragons, pour aller observer et retarder la marche du roi Guillaume. Quelques jours après Mons capitula, le Roi s'en retourna à Versailles, et laissa le commandement de son armée à monsieur de Luxembourg. Cette conquête qu'effectivement le Roi devoit aux soins de Louvois, contribua à le perdre dans son esprit[1]. Ses ennemis,

Bourbon, du prince de Conti, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du duc de Vendôme, et des maréchaux de Luxembourg, de Duras et de La Feuillade. (A. N.)

1. Si le siège de Mons fut un premier coup porté au crédit de Louvois, c'était pour un motif bien différent de celui qu'indique notre auteur. Le Roi fut surtout mécontent de l'imprévoyance du ministre qui avait failli l'exposer à un échec?

Voici comment le duc de Luynes raconte l'affaire et explique l'irritation de Louis XIV. « Mons fut investie le 14 mars, par M. de Boufflers : c'étoit le prince de Berghes qui commandoit dans la place. Il faut admirer la prise d'une ville si importante, par les précautions qu'il avoit fallu prendre pour faire vivre une armée, dans une saison où la terre ne donne aucun secours. Cependant ce fut ce même siège qui commença la disgrâce de M. de Louvois, qui étoit déjà à charge au Roi depuis longtemps. Sa Majesté n'avoit, dit-on, entrepris le siège de Mons, que sur l'assurance que M. de Louvois lui avoit donnée, que le prince d'Orange n'étoit pas en état de venir au secours de cette place. Cependant, soit que le siège fut plus long que ne l'avoit

soutenus de madame de Maintenon[1] firent croire au Roi que Louvois s'en attribuoit toute la gloire. Ainsi lorsque ce ministre croyoit recevoir des éloges et des remerciements de son maître, il s'aperçut qu'il s'éloignoit de lui, et en conçut un dépit mortel, quoiqu'il n'eût plus de Seignelay pour objet

prévu ce ministre (et il faut avouer qu'il fut bien servi), soit que le prince d'Orange eut fait un effort, on apprit qu'il avançoit et qu'il étoit déjà à Hall. Le roi qui craignoit d'être obligé de lever le siège, et peut-être le hasard d'une bataille, fut ému de cette nouvelle. M. de Louvois la traita de vision : elle se trouva vraie. M. de Luxembourg, qui ne travailloit point avec le Roi, fut admis en tiers avec Sa Majesté et le ministre. Il alla au-devant du prince d'Orange, et heureusement Mons se rendit dans le moment. Mais le Roi ne pardonna pas à Louvois de l'avoir exposé à laisser voir sa surprise, en apprenant contre son attente que le prince d'Orange se préparoit à l'attaquer. Le Roi s'exposa beaucoup à ce siège. » (*Note sur le Journal de Dangeau*, 21 mars, 1691.)

1. « Elle fut toujours son ennemie depuis qu'elle sut ce qu'il avoit fait pour empêcher que le Roi ne l'épousât secrètement. Ce prince ayant fait un jour confidence à Louvois des vues qu'il avoit sur madame de Maintenon, mais comme d'une chose qui n'étoit pas encore résolue, et sur laquelle il lui demandoit son avis, Louvois, qui n'en avoit jamais eu la moindre idée, s'écria : Ah, Sire, Votre Majesté songe-t-elle bien à ce qu'elle me dit ? Le plus grand roi du monde, couvert de gloire, épouser la veuve Scarron ! Voulez-vous vous deshonorer. Il se jeta aussitôt aux pieds du Roi, fondant en larmes. Pardonnez-moi, Sire, la liberté que je prends : ôtez-moi toutes mes charges ; mettez-moi dans une prison, et je ne verrai point une pareille indignité. Le Roi lui dit : Levez-vous ; êtes-vous fou ? Il se leva, et sortit du cabinet sans savoir si ses remontrances avoient opéré. Mais le lendemain il crut voir à l'air embarrassé et cérémonieux de madame de Maintenon, que le Roi avoit eu la faiblesse de lui conter tout. » (L'ABBÉ DE CHOISY, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV.*)

de sa jalousie. Ce ministre de la marine étoit mort en 1669, non sans soupçon de poison, qu'on croyoit venir de la part de Louvois, qui en beaucoup d'occasions exerça sur lui son autorité. Luxembourg en agit aussi fièrement avec Louvois. Il n'en fallut pas davantage pour outrer un homme orgueilleux et vindicatif qui ne pardonnoit jamais ; car, par exemple, il ne pardonna pas à monsieur le grand prieur d'être allé droit au Roi, et non pas chez lui, lorsque ce prince vint porter la nouvelle du gain de la bataille de Fleurus, où il s'étoit distingué. Ce fut bien malgré Louvois que le Roi le fit maréchal de camp.

Comme ce ministre avoit maltraité tout le monde, dès que l'on put soupçonner que sa faveur baissoit tout le monde l'attaqua. Une des choses qui lui fit le plus de tort, ce fut le conseil qu'il avoit donné et fait exécuter, de faire brûler Worms, Spire, Frankendal et tout le bas Palatinat, afin que les armées de l'Empereur et de l'Empire ne pussent subsister ni s'établir en deçà du Rhin. Quelques gens ont prétendu que cette barbarie étoit nécessaire en saine politique : beaucoup d'autres n'en sont pas convenus. Quoi qu'il en soit, cette cruauté inspira de l'horreur à toute l'Europe contre le Roi et contre toute la nation. Le Roi s'en repentit, et reprocha à Louvois ce qu'il lui avoit fait faire. La prise de Mayence en 1689 [1], l'avoit aussi irrité contre

1. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg, et le duc de

Louvois ; premièrement sur ce que cette place avoit manqué de poudre et puis parce que le marquis d'Huxelles, créature de Louvois, après avoir défendu son chemin couvert cinquante jours avec tout l'art et toute la valeur possibles, avoit rendu la place tout d'un coup, quoiqu'on crut qu'elle pourroit tenir encore quelque temps, et cela pour avoir manqué de poudre, malgré les assurances que le ministre avoit données qu'il y en avoit plus qu'il n'en falloit et de toutes autres choses abondamment : ce qui ne s'étoit pas trouvé vrai [1]. On reprochoit encore à

Lorraine avoient assiégé cette place le 21 juillet : ils poussèrent les attaques avec vigueur, et la garnison fit une vigoureuse résistance. Mais le marquis d'Huxelles, qui manquoit de poudre, fut forcé de capituler le 9 septembre : le 11, à sept heures du matin la garnison, forte d'environ six mille hommes, sortit de la ville avec toutes les marques d'honneur, et elle fut escortée jusqu'à Landau, par le plus court chemin. (A. N.)

1. « Le marquis d'Huxelles, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus sages et les plus prévoyants, fit pour défendre Mayence, des dispositions si bien entendues que sa garnison n'était presque point fatiguée en servant beaucoup. Outre les soins qu'il eût au dedans, il fit vingt et une sorties sur les ennemis et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux sorties en plein jour ; enfin il fallut se rendre, faute de poudre au bout de sept semaines. Cette défense mérite place dans l'histoire et par elle-même et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immense, pleine d'un peuple oisif qui veut juger de tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu d'yeux, regarda d'Huxelles comme un homme timide et sans jugement. Cet homme à qui tous les bons officiers donnaient de justes éloges, étant, au retour de la campagne, à la comédie sur le théâtre, reçut des huées du public ; on lui cria : *Mayence*! Il fut obligé

Louvois la guerre avec le duc de Savoie, dont il fut doublement l'auteur; soit pour avoir établi à Turin une poste qui ne dépendoit pas du duc, soit pour avoir voulu forcer ce prince à livrer au Roi la citadelle de Turin[1], enfin pour avoir empêché d'arriver à la cour, et de parler au Roi, un seigneur Pié-

de se retirer, non sans mépriser avec les gens sages, un peuple si mauvais estimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges. » (*Siècle de Louis XIV*, chap. XVI.)

On retrouve dans les chansons du temps, un écho des railleries du public :

D'Huxelles doit être content
D'avoir rendu Mayence ;
Il en a sauvé son argent,
C'est là sa récompense.
Mais pour l'honneur il en fait cas
Moins que n'en faisaient les goujats
De Jean de Vert.

Pour nettoyer beaucoup de plats
Et bien vider les verres,
D'Huxelles est un dieu des combats,
C'est un foudre de guerre ;
Mais on ne l'eût pas pris du temps
De Jean de Vert.

Pour un ministre des plus grands,
La belle prévoyance
D'avoir laissé tant de gens
Sans poudre dans Mayence!
Qu'est devenu votre bon sens?
Cela se faisait-il du temps
De Jean de Vert?

L'irritation du public s'expliquait d'ailleurs tout naturellement par le bruit répandu que d'Huxelles, pour servir les desseins de Louvois, avait volontairement rendu Mayence.

1. Le motif de Louvois, en maltraitant ainsi M. le duc de Savoie, étoit de l'obliger à se déclarer contre la France, afin de rendre la paix plus difficile. (A. N.)

montois qui lui avoit apporté carte blanche, et qui étoit venu jusqu'à Orléans. Toutes ces choses l'avoient perdu dans l'esprit du Roi; et le seul besoin qu'il croyoit avoir de cet homme en ce temps de guerre le soutenoit. Car d'ailleurs l'esprit de ce ministre farouche n'étoit pas capable de plier; et un jour entre autres qu'il eut une dispute avec le Roi sur ce que sa Majesté lui dit qu'il payeroit cet ordre de sa tête[1], Louvois s'emporta jusqu'à jeter

1. Dans ses notes sur le *Journal de Dangeau*, le duc de Luynes, rappelle ce fait, en indiquant les différentes versions auxquelles donna lieu la mort subite du ministre : « Les uns disent que M. de Louvois fut empoisonné par les ordres d'un prince étranger que ce ministre avoit poussé à bout; d'autres disent qu'il prenoit des eaux et qu'il fut saisi par les reproches que lui fit le Roi. Ceux qui sont de ce dernier sentiment racontent ainsi la chose : Nous avons déjà vu ce qui s'étoit passé au siège de Mons et le mauvois gré que le Roi sut à M. de Louvois de trouver le prince d'Orange si près de lui. On prétendit aussi qu'il imputa à ce ministre la levée du siège de Coni. Ajoutez à cela le bombardement de Liège auquel le Roi s'étoit opposé parce que des ennemis de M. de Louvois ou de bons citoyens avoient fait entendre à Sa Majesté que son ministre entretenoit la haine de ses voisins par les cruautés qu'il faisoit exercer partout. Il avoit insisté sur le bombardement qui se fit le 4 de juin. Le Roi avoit déclaré précisément qu'il n'en vouloit rien faire, et enfin ce ministre fut obligé d'avouer qu'il n'étoit plus temps de s'en dédire, parce que les ordres en étoient donnés. Cette explication se passoit chez madame de Maintenon; le Roi, qui d'ailleurs étoit mal disposé par ce que nous venons de dire et parce qu'en général toutes les choses violentes lui répugnoient, fut indigné de tant de précipitation et lui laissa voir son ressentiment. M. de Louvois qui n'étoit pas accoutumé à être contredit, au lieu de chercher à se justifier, répondit au Roi assez brusquement et

ses papiers sur la table du conseil, en disant qu'il ne vouloit plus se mêler des affaires [1]. Cette scène après laquelle madame de Maintenon le raccommoda, se passa quelque temps avant la mort de Louvois qui fut extraordinaire. Étant allé le matin pour travailler avec le Roi à son ordinaire, il se trouva mal et changea de visage. Le Roi remit à une autre fois les affaires, et à peine Louvois eut-il le temps d'arriver chez lui, qu'il expira au moment qu'on lui ouvrit la veine. Sa mort fut, aussi bien

jeta son portefeuille sur la table du Roi. Le Roi se leva et prit sa canne; madame de Maintenon craignant l'effet de la colère de Sa Majesté, se mit entre elle et son ministre, mais le Roi la rassura, en lui disant qu'il n'avoit eu nulle intention. M. de Louvois se retira, et le saisissement lui donna la mort. Toute cette histoire pourroit être vraie, sans que cela empêchât que M. de Louvois eût été empoisonné, comme il y a lieu de le croire par le rapport qui fut fait après l'ouverture de son corps. » Il est bon de remarquer, à propos de cette dernière phrase, que le rapport d'autopsie, comme on le verra ci-après, loin de corroborer la supposition du poison lui enlève toute espèce de fondement.

1. « Quinze jours avant de mourir, il sentit la foudre prête à tomber. Je ne sais, dit-il à un de ses amis, si le Roi se contentera de m'ôter mes charges, ou s'il me mettra dans une prison; tout m'est assez indifférent quand je ne serai plus le maître. Son ami tâcha de le rassurer, en le faisant souvenir que depuis dix ans il avoit dit vingt fois la même chose. Tout est changé, dit M. de Louvois; nous avons eu cent fois des disputes fort aigres; je sortois de son cabinet et le laissois fort en colère : le lendemain quand il falloit travailler, il reprenoit son air gracieux. Or depuis quinze jours il a toujours le front ridé; il a pris son parti contre moi, et il n'est plus question que des expédients. » (L'ABBÉ DE CHOISY, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV.*)

que celle de Seignelay, soupçonnée de poison, et on prétend qu'un pot d'eau, qui étoit toujours dans une petite armoire auprès de sa table, fut empoisonné. On a soupçonné le duc de Savoie d'avoir fait faire le coup par Séron, médecin de Louvois, qu'il avoit gagné [1].

1. Sa famille crut que le Roi lui-même avoit eu quelque part à sa mort. « Je n'en crois rien, dit l'abbé Choisy; ces manières ne sont point du Roi, qui commençoit depuis plusieurs années à songer à son salut. » (A. N.)

Le soupçon signalé par l'abbé de Choisy, fut répété par La Beaumelle, et Voltaire qui ne négligeait aucune occasion de prendre à partie le biographe de madame de Maintenon, a relevé avec mépris, cette assertion dans une note du *Siècle de Louis XIV*. « Qui croirait que dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, il est dit que ce ministre craignait que le Roi ne l'empoisonnât. Il est bien étrange que l'on débite à Paris, des horreurs si insensées, à la suite de tant de contes ridicules. Cette sottise atroce est fondée sur un bruit populaire qui courut à la mort du marquis de Louvois. Ce ministre prenait des eaux (de Balaruc) que Séron son médecin, lui avait ordonnées, et que La Ligerie, son chirurgien, lui faisait boire. Ce La Ligerie m'a souvent dit qu'il avait averti M. de Louvois qu'il risquait sa vie s'il travaillait en prenant des eaux. Le ministre continua son travail. Il mourut presque subitement, le 16 juillet 1691. La Ligerie l'ouvrit et ne trouva pas d'autre cause de sa mort que celle qu'il avoit prédite. On s'avisa de soupçonner le médecin Séron d'avoir empoisonné une bouteille de ces eaux. Nous avons vu combien ces funestes soupçons étaient alors communs. On prétendit qu'un prince voisin (Victor-Amédée, duc de Savoie), que Louvois avait extrêmement irrité et maltraité, avait gagné le médecin Séron. La famille même de Louvois fit mettre en prison un savoyard qui frottait dans la maison, mais ce pauvre homme, très innocent, fut bientôt relâché. Or, si l'on soupçonna, quoique très mal à propos, un prince ennemi de la France, d'avoir voulu attenter à la vie d'un ministre de Louis XIV, ce n'était pas certainement une raison

On a dit de Louvois qu'il auroit fallu, ou qu'il ne fût point né, ou qu'il eût vécu plus longtemps; parce que s'il ne fût point né, il n'auroit pas en-

pour en soupçonner Louis XIV lui-même..... La crainte d'être empoisonné par l'ordre du Roi que La Beaumelle attribue à Louvois est une véritable absurdité. »

La Fare se borne à constater le bruit qui courut à la mort de Louvois, tandis que Saint-Simon, Dangeau et la princesse Palatine plus affirmatifs admettent la réalité d'un empoisonnement. Mais ici encore les faits sont en contradiction absolue avec le préjugé populaire, puisque, selon toute apparence, Louvois succomba à une attaque d'apoplexie pulmonaire. Le chirurgien Dionis, qui avait assisté le ministre à ses derniers moments, et fut chargé de procéder à l'ouverture de son corps, après avoir raconté en détail la mort de Louvois dans sa *Dissertation sur la mort subite*, expose ainsi les résultats de l'autopsie :

« Le jugement certain qu'on peut faire de la cause de cette mort est l'interception de la circulation du sang ; les poumons en étoient pleins, parce qu'il y étoit retenu, et il n'y en avoit point dans le cœur, parce qu'il n'en pouvoit entrer ; il falloit donc que ses mouvements cessassent, ne recevant point de sang pour les continuer ; c'est ce qui s'est fait aussi et ce qui a causé une mort si subite.

« Le lendemain [de la mort], M. Séron vint chez moi me dire, que la famille souhoitoit que ce fût moi qui en fis l'ouverture. Je la fis en présence de M. Daquin, Fagon, Duchesne et Séron. En faisant prendre le corps pour le porter dans l'antichambre, je vis son matelas tout baigné de sang ; il y en avoit plus d'une pinte qui avoit distillé pendant vingt-quatre heures par les scarifications que je lui avois faites aux épaules : et ce qui est de particulier, c'est qu'étant sur la table, je voulus lui ôter la bande qui étoit encore à son bras de la saignée du jour précédent, et que je fus obligé de la remettre, parce que le sang couloit, ce qui gâtoit le drap sur lequel il étoit.

« Le cerveau étoit dans son état naturel et très bien disposé ; *l'estomac étoit plein de tout ce qu'il avoit mangé à son dîner ;* il y avoit plusieurs petites pierres dans la vésicule du fiel, *les poumons étoient gonflés et pleins de sang ;* le cœur étoit

gagé l'État dans la guerre et dans les dépenses qui l'ont ruiné ; et, s'il eût vécu jusqu'à ce temps-ci, il avoit des talents propres à soutenir le poids des affaires[1]. De tout ce que j'ai dit, on peut juger de lui et prononcer hardiment que c'étoit un homme capable de bien servir dans le ministère, mais non pas de gouverner[2]. Le Roi, qui ne parut en aucune

gros, flétri, molasse et semblable à du linge mouillé, n'ayant pas une goutte de sang dans ses ventricules.

« On fit une relation de tout ce qu'on avoit trouvé qui fut portée au Roi, après avoir été signée par les quatre médecins que je viens de nommer et par quatre chirurgiens qui étoient MM. Félix, Gervais Dutertre et moi. »

1. Une épitaphe satirique du temps justifie cette réflexion :

Ici gît sous qui tout plioit
Et qui de tout avoit connoissance parfaite,
Louvois que personne n'aimoit
Et que tout le monde regrette.

2. La Fare, qui n'aimait guère le ministre de la guerre, l'apprécie trop brièvement en cet endroit, pour qu'il ne soit point nécessaire d'éclairer le caractère et le rôle de Louvois par quelques extraits des *Mémoires* de Saint-Simon :

« M. de Louvois, écrit-il, étoit le plus grand homme en son genre qui ait paru depuis plusieurs siècles, mais dont les talents ont été aussi les plus funestes à la France par les conjonctures où il s'est trouvé. Rien de plus vaste, de plus fertile, de plus juste que son esprit pour les plus grandes entreprises, et pour le secret d'en masquer tous les préparatifs et les dispositions les plus immédiates, dans l'exécution exacte et entière desquelles il excelloit encore plus. Infatigable dans le travail, et dans un travail de tous les jours et de toutes les années, il pesoit, perçoit, dirigeoit tous les détails avec une aisance inconcevable, dont aucun ne lui échappoit jusqu'aux plus petits, et autant que cela peut être dit d'un homme mortel et borné de sa nature, rien ne lui étoit impossible. Il connaissoit les choses et les gens avec un sens exquis, et s'en servoit à ce à quoi ils

façon le regretter[1], par l'aversion qu'il avoit conçue pour lui, fit mettre en sa place le marquis de

étoient propres avec un merveilleux discernement. La récompense et la punition étoient avec lui certaines, et toujours

1. Il ne cacha même pas la joie qu'il eut de la mort de Louvois. Dans la suite on lui entendit dire qu'il avoit été défait cette année-là de trois hommes qu'il ne pouvoit plus souffrir. Il vouloit parler, selon l'abbé Choisy, de Louvois, de Seignelay et de La Feuillade. Cependant ces trois hommes ne moururent pas dans la même année. » (A. N.)

La Beaumelle a répété la même chose, d'après l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires de madame de Maintenon*, et Voltaire critique naturellement avec aigreur l'assertion de son ennemi, sans se douter que l'abbé est le premier coupable en cette affaire.

« Premièrement, dit-il, M. de Seignelay ne mourut point la même année 1691, mais en 1690. En second lieu, à qui Louis XIV, qui s'exprimait toujours avec circonspection et en honnête homme, a-t-il dit des paroles si imprudentes et si odieuses? A qui a-t-il développé une âme si ingrate et si dure ? A qui a-t-il pu dire qu'il était bien aise d'être défait de trois hommes qui l'avaient servi avec le plus grand zèle ? Est-il permis de calomnier ainsi, sans la plus légère preuve, sans la moindre vraisemblance, la mémoire d'un Roi connu pour avoir toujours parlé sagement ? Tout lecteur sensé ne voit qu'avec indignation ces recueils d'impostures dont le public est surchargé ; et l'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, mériterait d'être châtié, si le mépris dont il abuse ne le sauvait de la punition. » (*Notes du siècle de Louis XIV.*)

En dépit des réflexions fort sensées de Voltaire, il semblerait que le mot contesté fut réellement prononcé par Louis XIV, puisque Saint-Simon l'a répété en le faisant suivre d'une remarque qui prouve combien il fut trouvé étrange : « Les courtisans souhaitoient chacun qu'il se trouvât aussi importuné d'eux, puisque ces trois hommes avoient fait avec lui tout ce qu'ils avoient voulu toute leur vie. » (*Additions au Journal de Dangeau.*)

Barbezieux, second fils de Louvois, qui avoit eu la

dans la proportion des gens et de leur service ou de leur manquement. En tout, d'une grande suite; le plus dangereux ennemi et le plus difficilement réconciliable, l'ami le plus sûr, le plus ardent, le plus voulant par lui-même, magnifique en tout, noble en tout, libéral à pleines mains et faisant à ses amis et à ses proches des présents de souverain, des terres, des maisons, des régiments achetés exprès en entier, des prix entiers de belles et de grandes charges à la cour ; le meilleur parent du monde et le père des pauvres à qui il ne refusa jamais rien et dont les aumônes alloient entre deux et trois cent mille francs par an, car cela dépendoit des œuvres que des personnes de piété lui proposoient, de 20, de 30, de 40 et 50 mille francs à la fois ; vivant en petit roi chez lui, et néanmoins sans insolence, et parlant librement de sa basse naissance, et de toute la distance qui étoit entre ceux qui étoient entrés dans son alliance et lui. Il vivoit avec le chancelier, son père, avec un grand respect et avec une grande confiance, et avec sa femme avec beaucoup de considération et beaucoup de déférence pour ses parents et son alliance. Du reste, il aimoit les femmes et en entretenoient chèrement..... »

Dans ses Additions au *Journal de Dangeau*, Saint-Simon, comme La Fare, soutient l'opinion que Louvois eût été surtout un excellent ministre en sous-ordre : « M. de Louvois n'étoit bon qu'à être premier ministre en plein, et il est fort douteux que son esprit, tout tourné aux détails et aux entreprises, eût eu ce vaste général et cette combinaison immense qui est si nécessaire à un premier ministre pour tout embrasser, le digérer, le distribuer et l'administrer, plus douteux encore qu'il fût instruit des intérêts de tout ce qui compose l'Europe, avec quelque suffisance, et qu'un esprit inflexible naturellement comme le sien eût pu manier des négociations avec quelque moelleuse adresse, même par l'interposition d'autrui..... Mais à quoi il auroit été le plus excellent, c'eût été à être sous un premier ministre ou sous un roi capable de s'en bien servir et de le tenir de si court qu'il n'eût osé les embarquer en rien, et eût été réduit à l'unique exécution de leurs ordres, à leur proposer des projets de grandes choses, sans avoir le crédit et l'ascendant sur eux de les y faire entrer, qu'autant qu'ils leurs auroient paru bons à

survivance de sa charge[1], après que lui-même l'eut fait ôter au marquis de Courtanvaux son aîné, à cause de son incapacité [2].

leurs vues et à la situation de leurs affaires. » (*Additions*, 16 juillet 1691.)

1. « C'étoit un homme d'une figure frappante, extrêmement agréable, fort mâle, avec un visage gracieux et aimable, et une physionomie forte, beaucoup d'esprit, de pénétration, d'activité de la justesse et une facilité incroyable au travail, sur laquelle il se reposoit pour prendre ses plaisirs, et en faisoit plus et mieux en deux heures qu'un autre en un jour. Toute sa personne, son langage, ses manières et son énonciation aisée, juste, choisie, mais naturelle, avec de la force, de l'éloquence, tout en étoit gracieux. Personne n'avoit autant l'air du monde, les manières d'un grand seigneur, tel qu'il eût bien voulu être, les façons les plus polies, et, quand il lui plaisoit, les plus respectueuses, la galanterie la plus naturelle et la plus fine, et des grâces répandues partout. Aussi, quand il vouloit plaire, il charmoit, et quand il obligeoit, c'étoit au triple de qui que ce fût par les manières. Nul homme ne rapportoit mieux une affaire, ni ne possédoit plus pleinement tous les détails, ni ne les manioit plus aisément que lui. Il sentoit avec délicatesse toutes les différences des personnes et avec capacité toutes celles des affaires, de leurs gradations, de leur plus ou moins d'importance, et il épuisoit les affaires d'une manière surprenante ; mais orgueilleux à l'excès, entreprenant, hardi, insolent, vindicatif au dernier des points, facile à se blesser des moindres choses, et très difficile à en revenir. Son humeur étoit terrible et fréquente ; il la connoissoit, il s'en plaignoit, il ne la pouvoit vaincre ; naturellement brusque et dur, il devenoit alors brutal et capable de toutes les insultes et de tous les emportements imaginables qui lui ont ôté beaucoup d'amis. » (SAINT-SIMON, *Mémoires*.)

2. Ce fils aîné de Louvois, qui ne joua qu'un rôle très effacé, n'a pas été ménagé par Saint-Simon, qui le représente comme « un fort petit homme, obscurément débauché, avec une voix ridicule, qui avoit peu et mal servi, méprisé et compté pour rien dans sa famille et à la cour où il ne fréquentoit personne,

Barbezieux avoit effectivement plus d'esprit que l'autre, mais pas plus de sagesse ni d'expérience[1].

avare et taquin, et quoique modeste et respectueux, fort colère, et peu maître de soi, quand il se capriçoit; en tout un fort sot homme et traité comme tel. »

Les chansonniers de la cour en parlaient de même :

Maurice disait à Louvois :
Mon frère vous n'êtes pas sage,
De quatre enfans que je vous vois
Vous négligez bien l'avantage;
Louvois répond avec soupirs
Je sais modérer mes désirs.

Barbezieux réglera l'État,
Souvré remplacera Turenne,
L'abbé vise au cardinalat;
Pour Courtanvaux j'en suis en peine :
Il est sot et de mauvais air,
Nous n'en ferons qu'un duc et pair.

1. « Ce secrétaire d'État qui avoit naturellement de l'esprit, une conception vive et prompte, et une grande habitude de détails auxquels son père l'avoit formé de bonne heure, avoit aussi de grands défauts. Il avoit été gâté dans sa jeunesse par tout le monde, excepté par son père. Libertin, dissipé, impertinent, et traitant quelquefois trop légèrement le militaire, qui, suivant son usage, ne lui épargnoit pas jusqu'aux bassesses, quand il pouvoit obtenir des grâces, et se plaignoit avec hauteur, dès qu'il n'avoit plus rien à espérer; il se livroit à ses bureaux par nécessité, mais il leur imposoit toujours, parce que le fils de M. de Louvois, leur créateur, pour ainsi dire, ne pouvoit manquer de leur inspirer du respect, de la vénération et même de l'attachement. Louis XIV, qui connoissoit les défauts de Barbezieux, s'en plaignoit dans son intérieur, le rabrouoit même quelquefois en particulier; mais il lui laissoit sa place, parce qu'il sentoit l'importance de conserver dans l'administration de la guerre l'esprit et les principes de M. de Louvois. M. de Barbezieux n'entra jamais au conseil d'État. On prétend qu'il mourut pour ainsi dire de rage d'y voir siéger M. de Chamillard, qu'il avoit fait souvent attendre dans l'antichambre de son père et dans la sienne; mais

Cependant il fut bientôt le maître dans l'étendue de sa charge, comme les autres ministres l'étoient chacun dans la leur[1]; car un des malheurs de ce règne a été le pouvoir que le Roi a donné à ses ministres dans chaque partie du gouvernement qui leur étoit commise, sans qu'aucun d'eux ait pensé

selon toute apparence l'alliance ruineuse et mortelle que M. de Barbezieux voulut faire d'une vie libertine avec le travail et les expéditions multipliées qu'exigeoient les préparatifs de la guerre de succession d'Espagne fut ce qui causa la maladie qui l'entraîna en peu de jours au tombeau. » (MARQUIS D'ARGENSON, *Loisirs d'un ministre.*)

1. Si Louis XIV transmit à Barbezieux la succession de Louvois, ce fut presque à contre-cœur; son premier mouvement avait été de l'écarter du ministère. « Dès qu'il apprit la mort de Louvois, il envoya chercher Chamlay et lui offrit la place de secrétaire d'État de la guerre, quoique Barbezieux en eût la survivance. Depuis six ans qu'il travailloit sous son père, Chamlay avoit toujours passé pour le meilleur maréchal des logis d'une armée. Recherché par tous les généraux, estimé du Roi, et qui plus est, de Turenne, il n'en étoit pas moins cher à Louvois, ce qui prouve qu'il étoit nécessaire à tous. Le Roi ne pouvant faire un meilleur choix pour le département de la guerre, le pressa fort de s'en charger. Mais Chamlay fit valoir les titres de Barbezieux et finit par dire : *Si Votre Majesté ne veut pas absolument donner la place au fils, je la supplie de nommer tout autre que moi, qui ne puis me revêtir de la dépouille de son père, mon ami et mon bienfaiteur.* L'action de Chamlay étonna tout le monde, excepté lui qui ne fut étonné que des éloges. Barbezieux fut nommé le soir même. Il n'étoit pas encore majeur, mais le Roi, qui s'imagina avoir créé le père, déclara qu'il formeroit le fils. » (DUCLOS, *Mémoires secrets.*) Il est bon d'ajouter, d'ailleurs, avec l'abbé Legendre, que Barbezieux « eut ordre de ne rien faire dans l'exercice de sa charge que par l'avis de Chamlay, qui lui fut donné pour collègue et pour modérateur. »

au rapport que toutes les parties avoient entre elles et celui qu'elles avoient au corps de l'État; si bien que les plus sensés ont toujours souhaité un premier ministre. Mais la vanité du Roi, qui sortoit de la tutelle du cardinal de Mazarin, n'a jamais pu le permettre, et il a toujours regardé cela comme le plus grand malheur qui pût arriver à un prince. Il n'a pourtant pas moins été gouverné que les autres, mais il a mieux aimé l'être par plusieurs que par un seul[1]. Il a eu d'abord d'habiles ministres, qui l'ont moins mal conduit et qui avoient

1. Les *Mémoires de Brienne* constatent, en effet, que le Roi fut gouverné même par ses valets de chambre. « Louis XIV est un prince très dissimulé et paresseux, quoiqu'il paraisse très actif. Il ne parle que très peu et toujours à propos. Il aime qu'on le soulage dans les affaires. Il est dominé par ses ministres et par ses domestiques même; il n'y a pas jusqu'à Rose et Bontemps qui ne le gouvernent aussi absolument et peut-être plus impunément que n'ont fait le cardinal Mazarin et le marquis de Louvois mon confrère. »

Avec cela, il croyait régler souverainement toutes choses, et cette persuasion même l'empêchait de s'apercevoir qu'il n'était qu'un instrument entre les mains d'autrui. « A la mort du cardinal Mazarin, dit Duclos, Louis annonça qu'il allait gouverner par lui-même; et dès qu'il ne fut plus ostensiblement asservi, il crut régner. En butte alors à tous les genres de séductions, il se laissa persuader qu'il était parfait, et, dès ce moment, il fut inutile de l'instruire. Il céda toujours aux impulsions de ses maîtresses, de ses ministres, ou de son confesseur. Il croyait voir une obéissance servile à ses volontés, et ne voyait pas que ses volontés lui étaient suggérées. »

L'on a déjà vu (Cf. p. 37) à quels singuliers artifices il avait recours pour montrer qu'il ne se laissait point gouverner par ses ministres.

pris quelque sorte d'empire sur lui; à la fin, il a pris des gens de peu d'esprit, dans la pensée qu'il les conduiroit et feroit mieux reconnoître ses grands talents[1]; mais il a été encore gouverné par ceux-ci, sans que les talents du prince aient pu prévaloir par-dessus l'incapacité des ministres. Il s'est même cru obligé de les soutenir en tout et contre tous, et s'est souvent privé pour l'amour d'eux du secours de ceux de ses meilleurs sujets qui avoient le mieux mérité de lui. Le maréchal de Catinat[2], dans la guerre dont je parle, avoit eu le

1. Ce fut en spéculant sur cette manie de Louis XIV que le chancelier Le Tellier assura la fortune de Louvois : « Le Tellier, qui connoissoit les talents de son fils, et l'opinion que le Roi avoit des siens, l'avoit proposé à ce prince comme un jeune homme d'un bon esprit, quoique un peu lent, mais propre au travail et capable de s'instruire si Sa Majesté prenoit la peine de le diriger. Louis, flatté d'être créateur donna des leçons à Louvois, qui les recevait en novice. Ses progrès furent graduels, mais rapides. Le Roi s'étant une fois persuadé que c'étoit lui qui faisoit tout, le ministre fit bientôt faire tout ce qu'il vouloit lui-même. » (DUCLOS, *Mémoires secrets.*)

2. Nicolas de Catinat de La Fauconnerie (1637-1712) fut l'un des plus habiles et des plus brillants généraux de la seconde moitié du règne de Louis XIV, qu'il illustra par les victoires de Staffarde et de Marsaille. Durant la guerre de la succession d'Espagne, il fut placé à la tête de l'armée d'Italie; mais comme il se plaignait à la cour de son allié le duc de Savoie dont il suspectait la fidélité, Louis XIV, cédant aux conseils de madame de Maintenon et de Chamillard le remplaça par l'incapable Villeroi et lui donna le commandement de l'armée d'Allemagne qu'il abandonna à Villars son lieutenant, après la victoire remportée par celui-ci à Friedlingen. Catinat qui joignait aux talents militaires un noble désintéressement et une

commandement de l'armée de Piémont. Il y fit la guerre avec beaucoup de sagesse, de courage et de succès. Il gagna la bataille de Staffarde [1], et il ne tint pas à lui qu'on n'attaquât ensuite et qu'on ne prît Turin. Mais les ordres réitérés de Louvois, son parent et son bienfaiteur, l'obligèrent malgré lui à faire faire dans l'arrière-saison [2] le siège de Coni par Bulonde, qui fut obligé [3] de le lever. La

probité peu commune, refusa d'être fait chevalier des ordres du Roi, pour n'avoir point à fournir de généalogie mensongère; ses soldats l'avaient surnommé *le Père de la Pensée*. Mal récompensé de ses services, sa vie durant, Catinat fut injustement oublié après sa mort, et ce n'est pas sans tristesse qu'on lit dans l'étude que lui a consacré *la Nouvelle biographie générale* cette réflexion finale : « A presque tous nos grands guerriers on éleva des statues et des mausolées; Catinat n'eut jamais sur sa tombe qu'une simple pierre, dans une humble église de village, et ce ne fut pas le Roi qu'il avait servi, ce ne fut pas la patrie qu'il avait illustrée qui gravèrent une inscription sur sa tombe, ce furent des neveux. »

1. Cette bataille se donna le 18 d'août 1690. M. le duc de Savoie laissa sur le champ de bataille quatre mille morts et neuf pièces de canon; il perdit son bagage, et Saluce ouvrit ses portes aux François la nuit suivante. (A. N.)

2. Il y a erreur dans cet endroit, Le siège de Coni ne fut point fait dans l'arrière-saison. Bulonde le commença le 19 juin 1691, et le leva au bout de six jours, à l'approche du prince Eugène de Savoie. (A. N.)

3. La cour ne jugea pas qu'il eût été obligé de le lever, puisqu'elle le fit mettre à la Bastille pour cette démarche. Il avoit pris l'alarme trop aisément. (A. N.)

Nous lisons dans le journal de Dangeau, le 8 juillet 1691: « On a eu nouvelles que M. de Bulonde leva le siège de Coni, le 29 du mois dernier, sur un avis qu'il eut que le prince Eugène venoit avec 4,000 chevaux au secours de la place. Il a laissé une pièce de canon dans la batterie, beaucoup de farines, et

capacité de M. de Catinat qui, à la fin, l'avoit fait faire maréchal de France, ni la voix publique, n'ont pu empêcher que le Roi ne l'ait sacrifié à Chamillard [1].

les blessés qui étoient dans le camp. M. de Bulonde s'est retiré sans les ordres de M. de Catinat, et on croit que le Roi le fera arrêter tant il est mal content de sa conduite. » — Deux jours après, Dangeau ajoute : « Le Roi a envoyé ordre à M. de Catinat de faire arrêter M. de Bulonde, et de l'envoyer dans la citadelle de Pignerol. »

1. Michel de Chamillard fut l'un des exemples les plus frappants de l'engouement de Louis XIV pour des hommes incapables dont il avait la prétention de faire de grands ministres. Rien de plus singulier que l'origine et le développement de sa faveur, tels que les rapporte Saint-Simon.

« Sa fortune fut dit le caustique, auteur des *Mémoires*, d'exceller au billard. Le Roi qui s'amusoit fort de ce jeu, dont le goût lui dura fort longtemps, y faisoit presque tous les soirs d'hiver des parties avec M. de Vendôme et M. le Grand, et tantôt le maréchal de Villeroy, tantôt le duc de Grammont. Ils surent que Chamillard y jouoit fort bien, ils voulurent en essayer à Paris. Ils en furent si contents qu'ils en parlèrent au Roi et le vantèrent tant, qu'il dit à M. le Grand de l'amener la première fois qu'il iroit à Paris. Il vint donc, et le Roi trouva qu'on ne lui en avoit rien dit de trop. M. de Vendôme et M. le Grand l'avoient pris en amitié et en protection, encore plus que les deux autres et firent en sorte qu'il fut admis une fois pour toutes dans la partie du Roi où il étoit le plus fort de tous. Il s'y comporta si modestement et si bien, qu'il plut au Roi et aux courtisans dont il se trouva protégé à l'envi, au lieu d'en être moqué, comme il arrive à un nouveau venu inconnu et de la ville. Le Roi le goûta de plus en plus et il en parla tant à madame de Maintenon, qu'elle le voulut voir. Il s'en tira si bien avec elle que, peut-être pour flatter le goût du Roi, elle lui dit de la venir voir quelquefois, et à la fin elle le goûta autant pour le moins que le Roi. » C'étoit plus qu'il n'en fallait pour attirer à Chamillard des faveurs inespérées; il en fut comblé

A propos du siège de Coni, il faut que je rapporte ici un fait, qui fait bien voir combien le

ou plutôt accablé ; on le vit successivement maître des requêtes, intendant de Rouen, intendant des finances et administrateur des affaires temporelles de Saint-Cyr. Cette place qui le mettait en rapport continuel avec madame de Maintenon, lui valut en 1699 le contrôle général des finances, charge à laquelle Louis XIV ajouta deux ans après celle de secrétaire d'État de la guerre. C'est alors que Chamillard « en homme sage, voulut lui remettre les finances, ne trouvant pas avec raison de comparaison entre la périlleuse place de contrôleur général et celle de secrétaire d'État de la guerre ; et sur ce que le Roi ne voulut point qu'il les quittât, il lui représenta l'impossibilité de s'acquitter de deux emplois ensemble qui, séparément, avoient occupé tout entiers Colbert et Louvois ; mais c'étoit précisément le souvenir de ces deux ministres et de leurs débats qui faisoit valoir obstinément au Roi de réunir les deux ministères et qui le rendit sourd à tout ce que Chamillard put lui dire. »

Chamillard n'avait aucune des qualités requises pour bien remplir la lourde tâche que Louis XIV lui imposait. Madame de Maintenon, tout en le soutenant ne s'abusait pas sur ses aptitudes, et le Roi connaissait mieux que personne son incapacité, puisque cette incapacité même était le principal motif de la faveur dont il l'honorait. Laissons sur ce point la parole à Saint-Simon ! « Très borné, dit-il, et, comme tous les gens de peu d'esprit et de lumière, très opiniâtre, très entêté, riant jaune avec une douce compassion, à qui opposoit des raisons aux siennes et entièrement incapable de les entendre ; par conséquent dupe en amis, en affaires et en tout et gouverné par ceux dont à divers égards il s'étoit fait une grande idée, ou qui avec un très léger poids étoient fort de ses amis ; sa capacité étoit nulle, et il croyoit tout savoir et en tout genre et cela étoit d'autant plus pitoyable que cela lui étoit venu avec ses places, et que c'étoit moins présomption que sottise, et encore moins vanité dont il n'avoit aucune. Le rare est que le grand ressort de la tendre affection du Roi pour lui étoit cette incapacité même. Il l'avouoit au Roi à chaque pas, et le Roi

moindre revers jetoit la consternation dans cette cour. Lorsque Louvois sût la levée du siège de Coni, il alla chez le Roi, pleurant et désespéré, lui porter cette nouvelle, dont il ne pouvoit se consoler [1]. Le Roi dit alors sagement et fort bien : *Vous*

se complaisoit à le diriger et à l'instruire, en sorte qu'il étoit jaloux de ses succès comme du sien propre qu'il en excusoit tout. » Le témoignage du marquis d'Argenson confirme à cet égard celui de Saint-Simon. « Les finances, écrit-il, furent confiées à Chamillard que le Roi aimoit, comme il l'a prouvé, d'une affection toute particulière. On a peine à expliquer un pareil choix, si ce n'est en supposant que, dans l'esprit du Roi la qualité d'honnête homme suppléait à tout, et que Louis XIV s'imaginoit en savoir assez pour remédier lui-même à l'ignorance et à l'incapacité de son ministre. Jamais la France n'avoit eu autant d'ennemis sur les bras. Après les succès brillants de quelques campagnes elle fut vaincue de toutes parts. Certes le plus grand génie y eût succombé. Comment M. de Chamillard y pouvoit-il suffire?..... Mais cinquante ans de règne et de gloire avoient inspiré à Louis XIV la présomption de croire qu'il pouvoit non seulement bien choisir ses ministres, mais encore les diriger et leur apprendre leur métier. Il se trompoit assurément. Il dépendoit bien de lui de réunir sur la même tête les deux emplois de Colbert et de Louvois, mais il n'étoit pas en sa puissance de suppléer à leurs talents. Au bout de six à sept ans la tête de Chamillard succomba sous le poids de ce travail..... Enfin en 1708, M. le duc de Bourgogne vint se jeter aux pieds du Roi, pour le supplier de sauver la patrie en congédiant M. de Chamillard. Il ne falloit pas moins pour déterminer Louis XIV à se défaire de son ministre. M. de Chamillard se retira et jamais il n'y eut d'entreprise plus difficile que celle de rétablir les affaires. »

1. Ce désespoir de Louvois s'accorde mal avec l'étrange accusation qui fut portée contre lui en cette circonstance et que le duc de Luynes a rappelée dans ses *Notes sur Dangeau :* « Je ne sais s'il faut ajouter foi à ce que j'ai entendu conter qu Bulonde leva le siège de Coni par ordre de M. de Louvois, qui

êtes abattu pour peu de chose; on voit bien que vous êtes trop accoutumé à de bons succès. Pour moi, qui me souviens d'avoir vu les troupes espagnoles dans Paris, je ne m'abats pas si aisément. Ce prince a eu depuis besoin de sa fermeté lorsque les méchantes nouvelles sont arrivées coup sur coup de toutes parts. Voilà la dernière fois qu'il sera question de Louvois, si ce n'est pour remarquer le bien et le mal que ces temps-là et les événements ont fait découvrir dans les maximes qu'il avoit établies. Cette même année 1691, le duc de Luxembourg, à la fin de la campagne, battit à Leuze [1] la cavalerie des ennemis. M. le duc de Chartres [2], fils de

craignoit que la guerre ne finît trop tôt, ou qui ne vouloit pas que cette conquête répandît un nouvel éclat sur M. de Catinat; que Bulonde montra l'ordre de M. de Louvois pour sa justification, et que ce fut une occasion au Roi de maltraiter ce ministre. » (*Notes sur Dangeau.*)

On ne manqua pas de railler Bulonde sur son échec :

Un certain bruit court ici,
Que Bulonde a pris Coni ;
Il a menti, s'il s'en vante,
Il n'a pris que l'épouvante.

1. Cette action ne méritoit guère qu'on en parlât de part et d'autre; quoique le choc eût été assez vif. Le maréchal de Luxembourg, à la tête de vingt-huit escadrons, attaqua l'arrière-garde de l'armée des alliés, composée de la cavalerie anglaise et hollandaise; mais il se retira à propos quand il vit que l'infanterie ennemie venoit pour soutenir la cavalerie. (A. N.)

2. Philippe d'Orléans (que l'on appelait depuis son enfance le *duc de Chartres*) n'obtint d'aller à l'armée qu'après avoir épousé une fille naturelle du Roi et de madame de Montespan. Louis XIV, comme l'on sait, n'appréciait guère son frère: « La

Monsieur, âgé de seize ans et qui faisoit alors sa première campagne, s'y trouva aussi bien que M. le duc du Maine[1]. Ce général eut grand soin

disposition où l'on étoit pour le père ne contribua pas à faire aimer le fils, remarque l'auteur de la *Vie de Philippe d'Orléans;* on l'aima d'autant moins qu'il avoit plus de mérite et qu'il étoit capable des plus grandes choses. On le tint éloigné de tout; à peine même lui permit-on de faire quelques campagnes en Flandre. Il s'y distingua fort et fit voir qu'il avoit les qualités qui forment les héros, beaucoup d'intrépidité, de vivacité, de grandes vues, une grande pénétration, une grande application à observer tout ce qui pouvoit l'instruire dans un métier qu'il aimoit et qu'il lui convenoit d'aimer. Ses manières franches et populaires lui attirèrent le cœur du soldat et de l'officier; toute l'armée souhaitoit de l'avoir bientôt à sa tête et convenoit qu'il remplaceroit dignement le grand Condé. Sa valeur fut le prétexte dont on se servit pour le retenir; on ne vouloit pas, disait-on, exposer une tête si précieuse. Le duc et la duchesse d'Orléans surent gré au Roi de la violence qu'il faisoit aux inclinations martiales de leur fils unique et parurent ne point s'apercevoir que c'étoit sa réputation qu'on lui envioit et qu'on vouloit empêcher de croître...

« Le duc de Chartres n'avoit que dix-sept ans lorsqu'il fit sa première campagne sous le maréchal de Luxembourg, en 1691. Dans le combat de cavalerie qui se donna à Leuze sur la fin de la campagne, ce jeune prince vouloit absolument charger à la tête des dragons. Le général eut besoin de toute son autorité pour l'arrêter. Mais dans les deux campagnes suivantes, où se donnèrent les sanglantes batailles de Steinkerque et de Nerwinde, il fut contraint de céder à ses empressements et à ceux du marquis d'Arcis, son gouverneur. »

1. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine (1670-1736), prince légitimé de France, fils naturel de Louis XIV et de madame de Montespan, avait été, dès sa plus tendre enfance, comblé de titres et de faveurs. Lorsqu'il se rendit à l'armée de Flandre pour servir à côté du Dauphin, il venait d'être nommé mestre de camp d'un régiment de cavalerie; en 1690, il devint maréchal de camp et deux ans après lieutenant général.

qu'ils ne s'exposassent pas trop. Mais l'année suivante, à Steinkerque et depuis à Nerwinde, le duc de Chartres fit bien voir qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'à Leuze il n'eût chargé à la tête de ses dragons et montré la valeur qui le distingue autant que sa naissance des autres hommes. En l'année 1692, le Roi forma le dessein d'aller attaquer Namur, place la plus forte des Pays-Bas espagnols, et véritablement l'entreprise étoit digne de lui. Il prit la ville en huit jours[1] de tranchée ouverte, du côté du bas de la Meuse, à la faveur d'une hauteur qui alloit jusqu'à la portée de la plus grande partie des mousquets des remparts; si bien que le Roi Guillaume n'eut pas le temps de venir au secours. Le Roi passa ensuite du côté de la citadelle, posta son armée depuis la Sambre jusqu'à la Meuse, et rétrécit ainsi la circonvallation. Cette citadelle passoit pour presque imprenable; aussi le siège en dura-t-il un mois entier[2], et les pluies continuelles pensèrent la sauver et firent périr une partie de l'armée du Roi. Le roi Guillaume assembla 80,000 hommes[3] pour secourir cette place; mais le duc de Luxembourg l'empêcha[4] d'aborder Namur,

1. D'autres disent en sept jours. Elle se rendit le 5 juin. (A. N.)

2. Elle capitula le 30 de juin. (A. N.)

3. L'Électeur de Bavière avoit joint ses troupes avec celles de ce prince. (A. N.)

4. Les *Mémoires pour l'histoire* sont peut-être plus sincères dans cette occasion. Ils disent que le prince d'Orange et l'électeur de Bavière furent assez longtemps campés le long de la

dont le château se rendit à la fin. Ainsi cette conquête eut un double agrément pour le Roi, l'un, son importance, et l'autre qu'elle avoit été faite à la barbe du roi Guillaume. On auroit pu, dans le moment que la citadelle capitula, joindre l'armée de Luxembourg avec celle du Roi, qui se seroit trouvée d'un tiers plus forte que celle des ennemis, et les combattre dans les campagnes de Fleurus avec une cavalerie beaucoup plus nombreuse et meilleure que la leur, ou, s'ils s'étoient retirés sans combat du côté de Bruxelles, charger et défaire leur arrière-garde, et les mettre ainsi en état de ne plus tenir la campagne. Je le dis dans le moment à Chamlay, qui avoit alors voix au chapitre. Il trouva que j'avois raison ; mais il faut voir, me répondit-il, ce qui convient à cet homme-ci. Effectivement, le Roi a toujours eu de la répugnance à se commettre à un grand événement. Il a paru manquer de courage et d'esprit, quoiqu'il n'en manquât pas, je crois. De l'autre côté, il a trop écouté les conseils prudents, lorsque les plus hardis l'auroient mis au-dessus de tout.

Cette même année 1692, le roi Guillaume, entreprenant de son naturel et fâché d'avoir vu prendre

Mehaigne, sur laquelle ils jetèrent même des ponts, comme s'ils avoient eu dessein d'aller au maréchal ; mais que tous ces mouvements n'aboutirent à rien par la diversité du terrain coupé de bois et de défilés, qui rendit le secours de Namur presque impossible. (A. N.)

Namur, attaqua à Steinkerque le duc de Luxembourg, et pensa le battre, étant tombé avec toute l'armée sur l'aile droite de la nôtre, qui ne fut avertie que fort tard que l'armée ennemie venoit l'attaquer, et n'eut presque pas le temps de se mettre en état de la bien recevoir. Ce qui abusa le duc de Luxembourg, qui étoit un peu incommodé, fut une intelligence qu'il avoit avec un secrétaire[1] du roi Guillaume; car cette intelligence ayant été découverte, on fit donner par ce secrétaire un faux avis à notre général, que les ennemis viendroient faire ce jour-là un grand fourrage du côté de notre armée, si bien que, lors même que nos partis l'assurèrent que l'armée tout entière[2] des ennemis alloit tomber sur lui, il ne le put croire; et il fallut que la brigade de Bourbonnois qui occupoit une hauteur à notre droite fût attaquée, avant qu'il en fût persuadé. Il s'y porta diligemment, et eut la douleur de voir cette brigade en désordre, et les ennemis maîtres de cette hauteur et de

1. Il étoit domestique de l'électeur de Bavière : les uns prétendent que c'étoit un de ses secrétaires nommé Rochemont; d'autres veulent que ce fût un de ses musiciens appelé Millevois; et il en y a qui disent que ce Millevois étoit valet de chambre de cet électeur. (A. N.)

2. Le roi Guillaume perdit l'avantage qu'il devoit espérer du faux avis qu'il avoit fait donner. Il ne voulut pas charger que l'électeur de Bavière et le prince Waldeck ne l'eussent joint. Ce fut le salut de l'armée française; elle eut le temps de se remettre de la confusion où la jeta d'abord la présence d'un ennemi qu'elle n'attendoit pas. (A. N.)

quelques pièces de canon que nous y avions. Il les fit attaquer une et deux fois sans les chasser; à la troisième, s'étant mis avec M. de Chartres, M. le Duc, M. le prince de Conti, M. de Vendôme, M. le grand prieur et les autres officiers généraux à la tête de la brigade des gardes, qui marcha aux ennemis la baïonnette au bout du fusil et l'épée à la main sans tirer, il les emporta et en fit un carnage horrible. On les poursuivit jusqu'au camp d'où ils étoient partis, et on leur prit beaucoup d'étendards et de drapeaux et une partie du canon qu'ils avoient amené[1]. Les ennemis firent une très grande perte de leurs meilleures troupes, et la nôtre, quoique moindre, fut considérable[2].

1. Cette bataille se livra le 3 du mois d'août 1692. M. de Boufflers contribua beaucoup à la victoire, en arrivant durant le combat avec un bon corps de troupes, qui fit des merveilles. (A. N.)

2. Il est intéressant de mettre en regard de ce récit quelque peu succinct de la bataille de Steinkerque le tableau que le maréchal de Berwick en a retracé dans ses *Mémoires* avec plus de détails :

« Le prince d'Orange ayant découvert qu'un secrétaire de l'électeur de Bavière donnoit avis au maréchal de Luxembourg de tout ce qui se passoit, voulut en profiter pour tâcher de surprendre notre armée. Il obligea cet homme à mander que le lendemain les ennemis devoient fourrager. En effet, comme on vint à la pointe du jour avertir M. de Luxembourg que les ennemis paroissoient, il n'y fit aucune attention; toutefois, sur les avis réitérés qu'on lui donna, il monta à cheval et, s'étant porté un peu en avant du camp, il vit les colonnes d'infanterie. Sur quoi, d'abord, il ordonna de faire repasser le ruisseau d'Enghien aux troupes qui étoient campées du côté

Le prince de Turenne, fils aîné du duc de Bouillon, homme d'esprit et de courage et d'une grande

d'où venoient les ennemis ; mais, peu après, il se détermina à ne faire aucun mouvement et à se soutenir dans la situation où il étoit, quoique le ruisseau coupât notre armée en deux, et qu'ainsi la communication n'en fût pas commode pour les mouvements à faire dans une action générale. Il fit donc avancer des troupes, tant pour renforcer que soutenir celles qui étoient campés en avant ; le tout fut exécuté avant onze heures du matin. Les ennemis, cependant, se formoient en colonnes mais à cause du pays très coupé, ils ne purent être en bataille et leurs dispositions faites que vers une heure après-midi ; alors ils attaquèrent notre droite avec furie et, malgré la résistance des troupes, ils nous chassèrent du terrain que nous occupions et se rendirent maîtres du canon. Il n'y eut qu'un bataillon d'Orléans qui se maintint toujours dans son terrain ; la brigade de Pollier, qu'on fit avancer, s'arrêta tout court à une certaine portée des ennemis, mais toutefois ne s'enfuit pas. Sur cela, M. de Luxembourg, qui voyoit l'importance d'un coup de vigueur pour rétablir l'affaire, fit venir la brigade des gardes qui chargea l'épée à la main et culbuta tout ce qui se présenta. Plusieurs brigades, qui étoient sur la droite et la gauche, en firent autant ; de manière que nous poussâmes les ennemis un grand quart de lieue, jusque hors du bois, avec un prodigieux carnage. Notre troupe dorée, composée de monseigneur le duc d'Orléans, de messieurs les ducs de Bourbon, prince de Conti, duc de Vendôme, grand prieur et nombre d'autres, fut pendant toute l'action, avec M. de Luxembourg, exposée au plus grand feu. La nuit approchant, on jugea à propos de ne pas pousser l'affaire davantage, quoique quelques-uns proposassent de profiter de l'occasion et d'attaquer les ennemis. M. de Luxembourg soutint que ce seroit perdre beaucoup de monde, sans pouvoir espérer d'avoir du jour suffisamment pour en faire une action décisive, d'autant que c'étoit un pays fort coupé et plein de haies. L'on perdit de part et d'autre, en deux heures de temps que dura le combat, plus de sept mille hommes sur le champ de bataille, et M. de Luxembourg assura n'avoir jamais vu une action aussi chaude.

« L'on a dit communément dans le monde que nous fûmes

espérance, y fut tué, aussi bien que les marquis de Tilladet, de Bellefonds et quantité d'autres officiers. M. le duc de Chartres fut blessé dans cette occasion, et après s'être fait panser légèrement, revint au combat, ce qui lui fit beaucoup d'honneur aussi bien qu'au marquis d'Arcis, son gouverneur, qui demanda avec opiniâtreté au duc de Luxembourg que ce prince vînt à cette action, quoiqu'il commandât la réserve qui ne s'y trouva pas [1].

surpris par le prince d'Orange: toutefois, par ce que j'ai raconté, l'on voit que M. de Luxembourg, trompé par la lettre de l'espion, ne se doutoit pas que les ennemis eussent intention de marcher à lui ; mais cela ne conclut pas qu'il fut surpris et, en effet, il n'est pas facile à une grande armée d'en surprendre une autre...

« Le prince d'Orange commit deux grandes fautes dans cette journée ; la première c'est qu'il auroit dû attaquer notre gauche en même temps que notre droite, n'étant pas dans l'ordre de s'imaginer battre une armée par une pointe ; la seconde, c'est de n'avoir pas fait soutenir par des troupes fraîches celles qui commencèrent l'attaque ; s'il l'avoit fait, je ne sais pas ce qui en seroit arrivé, mais l'on m'a assuré que, pendant l'action, ce prince resta fort loin, immobile et sans donner le moindre ordre, quoique les officiers généraux envoyassent à chaque instant lui demander des secours. »

1. L'auteur de la *Vie de Philippe d'Orléans* a soigneusement mis en lumière la brillante conduite de ce prince à Steinkerque : « L'armée française, dit-il, avoit été surprise ; le maréchal de Luxembourg, comptant trop sur une intelligence qu'il avoit avec un des secrétaires du duc de Bavière, ne crut qu'il étoit attaqué que lorsqu'il eut vu une de ses brigades en désordre et ses ennemis maîtres d'une hauteur qui étoit à la tête de son camp et du canon qu'il y avoit placé pour en défendre les approches. Il était essentiel, pour sauver son armée, de

Le duc de Luxembourg envoya Albergotti, l'un de ses favoris, qui s'étoit distingué dans cette occasion, en porter la nouvelle au Roi. Albergotti, qui avoit fait une cabale avec le prince de Conti et avec le fils aîné du général pour le gouverner, et qui vouloit le brouiller avec messieurs de Vendôme, et surtout avec le grand prieur, naguère son favori, ne parla que peu ou point d'eux dans le récit qu'il fit au Roi[1]. Cependant ils avoient eu grande part au

reprendre ce poste. Deux fois il l'avoit fait attaquer inutilement ; mais à la troisième, s'étant mis avec les princes du sang, dont le duc de Chartres étoit le premier, à la tête de la brigade des gardes, ils l'emportèrent l'épée à la main et firent un carnage horrible de ceux qui le défendoient. Cette ardeur se communiqua au reste des troupes : on poussa si vivement son avantage que les agresseurs, qui s'étoient attendus à une victoire également facile et certaine, furent repoussés jusque dans leur camp avec une perte très considérable ; on leur prit même beaucoup d'étendards et de drapeaux et une partie de leurs canons. Dans cette action, le duc de Chartres, blessé, fut contraint de se retirer de la mêlée ; après s'être fait panser légèrement, il y revint avec encore plus d'ardeur qu'auparavant, et donna autant de marques de bravoure en poursuivant l'ennemi qu'il en avoit donné en l'attaquant. La conduite de ce prince lui fit un honneur infini, aussi bien qu'au marquis d'Arcis son gouverneur, qui avoit demandé avec une espèce d'opiniâtreté que son illustre élève vînt à cette action, quoiqu'il commandât la réserve qui ne s'y trouva point. »

1. Albergotti, dont le rôle n'était guère honorable en cette circonstance, se fit d'ailleurs remarquer par une perpétuelle duplicité ; aussi Saint-Simon ne l'a-t-il pas ménagé :

« Il avoit, écrit-il, de grands talents pour la guerre et beaucoup de valeur, plus d'ambition encore, et tous moyens lui étoient bons. C'étoit un homme bien dangereux, très intimement mauvois et foncièrement malhonnête homme, avec un froid dédaigneux et des journées sans dire une parole. Son

bon succès. Il étoit certain que Monsieur de Vendôme par lui-même d'abord, et ensuite par son frère, avoit déterminé le duc de Luxembourg à ne pas abandonner la hauteur, et à la reprendre à quelque prix que ce fût : car d'abord ce général vouloit faire repasser à toute sa droite le ruisseau qui était derrière son camp, et s'il l'avoit fait, il couroit le risque d'être entièrement battu. Ces deux frères aussi avoient chargé à la tête des bataillons aussi vivement que personne, et M. de Vendôme avoit disposé la droite, où étoient des régiments de dragons qui firent merveille ; si bien qu'au lieu d'être oubliés, ils devoient avoir une bonne part de la louange que méritoit cette action.

Monsieur de Luxembourg même dit à Monsieur de Vendôme qu'il lui devoit beaucoup, et qu'il le publieroit. Cependant si nous n'avions pas su par nos lettres, l'abbé de Chaulieu et moi, qu'il y avoit

oncle (Magalotti) l'avoit initié dans la confiance de M. de Luxembourg et par là dans la compagnie choisie de l'armée qui lui fraya celle de la cour. Il étoit intimement aussi avec M. le prince de Conti par la même raison, et fort bien avec M. le duc. Il fut accusé, et sa conduite le vérifie, d'avoir passé d'un camp à l'autre, c'est-à-dire d'avoir toujours tenu un filet à M. de Vendôme, lors et depuis sa rupture avec M. de Luxembourg, M. le prince de Conti et leurs amis, et après la mort de M. de Luxembourg, de s'être jeté de ce côté-là sans mesure. M. de Luxembourg fils, M. le prince de Conti et leurs amis s'en plaignoient fort en particulier, en public ils gardèrent des dehors. Albergotti devint un favori de M. de Vendôme, qui lui valut la protection de M. du Maine, laquelle l'approcha de madame de Maintenon. »

eu un grand combat en Flandre, où Monsieur de Vendôme avoit beaucoup de part, il n'eût pas été question d'eux, puisqu'étant arrivé à Versailles dans le temps que cette nouvelle venoit d'être rendue publique, Monsieur qui venoit de chez le Roi, et qui savoit l'intérêt que je prenois à ces Messieurs, me dit qu'ils n'y étoient pas. Mais je le désabusai, et tout le reste du monde fut aussi bientôt détrompé, car l'abbé de Chaulieu s'étant trouvé chez Monsieur le Prince, lorsque Albergotti lui rendit compte de cette action, comme il ne parloit point de Messieurs de Vendôme, Monsieur le Prince lui demanda s'ils y étoient, et Albergotti ne put s'empêcher de répondre oui, fort succinctement. Peu de jours après, comme toutes les lettres de l'armée étoient pleines de leurs louanges, on vit bien qu'il y avoit de l'affectation à ce silence. Messieurs de Vendôme se plaignirent ouvertement de Monsieur de Luxembourg, et furent brouillés avec lui jusqu'au moment de sa mort, qu'il les envoya chercher et leur redemanda leur amitié, de quoi ils furent très touchés l'un et l'autre. Ce n'est pas la première ni la dernière fois en ce siècle-ci, qu'on n'a pas rendu justice à ceux qui s'étoient distingués dans les actions, et je m'imagine qu'il en a été de même dans tous les temps.

Ce combat, qui avoit beaucoup coûté aux deux partis, fit qu'on ne se chercha plus le reste de cette campagne. L'année suivante 1693 il parut d'abord

que le Roi avoit de grands projets qui s'évanouirent tout à coup. On ne sait pourquoi, ni comment, le Roi résolu, à ce qu'il parut, de pénétrer dans les pays ennemis laissa Monsieur son lieutenant général en France avec sept ou huit mille hommes pour garder les côtes, qui étoient menacées par les Anglois. Il faut remarquer que, cette année-là, il y eut en France une grande disette de blé, qui, jointe à l'avarice de ceux qui en avoient provision, causa une espèce de famine, et le pain monta jusqu'à sept sols la livre. Monsieur donc répandoit de l'argent dans tous les chemins depuis Paris jusqu'à Pont-Ourson en Bretagne. Monsieur le chevalier de Lorraine, le marquis d'Effiat et moi, qui étions avec lui dans son carrosse, avions chacun un sac de mille francs en pièces de trente sols ou en écus, dont il n'en restoit aucun à la fin de la journée. Cela acquit fort le cœur des peuples à ce Prince, qui d'ailleurs étoit affable. Il attendoit avec impatience des nouvelles de l'expédition du Roi en Flandre, lorsqu'un courrier lui apporta celle du retour de sa Majesté à Versailles. Il en fut surpris, et fâché au dernier point, et avec raison; car le Roi se vit en état à Gembloux d'accabler le roi Guillaume, qui étoit à l'abbaye du Parc-sous-Louvain qu'il n'osoit abandonner, et n'avoit que 40,000 hommes, lorsque le Roi pouvoit marcher à lui des des deux côtés de Bruxelles avec deux armées de 60,000 hommes chacune. Ce Prince effectivement

se croyoit perdu, dans le temps qu'il apprit que le Roi étoit parti pour Versailles, et envoyoit Monseigneur en Allemagne avec une grande partie de ses forces. Cela lui parut si peu vraisemblable qu'il a dit depuis, qu'il avoit soupçonné l'Empereur et ses alliés d'avoir traité avec le Roi à son insu. Personne n'a jamais su l'auteur de ce conseil[1]:

1. Le maréchal de Berwick rappelle également cette retraite imprévue de Louis XIV et fait remarquer combien elle était impolitique dans l'état des affaires ; mais, pas plus que La Flare, il ne peut en préciser les motifs :

« Le Roi ayant projeté de se rendre maître de la Flandre, y avoit assemblé une armée prodigieuse qu'il partagea en deux. Il en commandoit une, ayant sous lui le Dauphin et le maréchal de Boufflers. Le maréchal de Luxembourg étoit à la tête de l'autre. Nous marchâmes d'auprès de Mons et nous avançâmes à Gembloux, où était le quartier du Roi. On y resta quelques jours pour y attendre, à ce que l'on croyoit, des convois ; mais nous fûmes fort surpris quand, tout à coup, l'on déclara la résolution du Roi de s'en retourner à Versailles et d'envoyer le Dauphin en Allemagne avec une partie de l'armée. Le prince d'Orange, qui n'avoit au plus que cinquante mille hommes, s'étoit campé à l'abbaye du Parc, auprès de Louvain, pour observer et tâcher de couvrir Bruxelles ; mais, avec six-vingt mille hommes, nous l'aurions attaqué et écrasé s'il avoit osé nous attendre ; nous nous serions rendus maîtres de tout le pays ; nous aurions pris Liège et même Maëstricht : rien ne pouvoit s'opposer à nos entreprises et c'est ce qui rendoit la retraite du Roi d'autant plus incompréhensible. Ne pouvant y avoir de bonnes raisons, et même n'en ayant jamais su apprendre ni des ministres ni des généraux, il faut conclure que Dieu ne vouloit pas l'exécution de tous ces beaux projets. Quelques gens ont voulu en rejeter la cause sur madame de Maintenon, laquelle avoit accompagné le Roi sur la frontière où elle étoit restée ; c'est ce que je ne puis pourtant ni affirmer, ni nier. »

mais on a soupçonné qu'il venoit de madame de Maintenon, sur ce que le Roi avoit eu quelques accès de fièvre[1]; et c'est bien là ce conseil de femme, que M. de Luxembourg et tous les autres ministres ont désavoué. Aussi cette retraite n'a pas fait honneur au Roi, qui depuis ne s'est point trouvé à la tête de ses armées, où cependant il avoit toujours été heureux[2]. Ses armes prospérèrent encore le reste de cette campagne sous les ordres de M. de Luxembourg. Ce général avoit envie de surprendre Liège; mais les ennemis avoient fait des lignes très fortes sous cette place, et y avoient laissé 30,000 hommes pour les garder. Le duc de Luxembourg fit tous les apprêts nécessaires pour les attaquer : mais le même jour qu'il avoit fait faire des fascines pour marcher à ces lignes, ayant eu avis que les ennemis, qui étoient plus faibles que lui, se retiroient vers Layette, il résolut de les suivre brusquement, et marcha toute la nuit; en sorte que le lendemain il arriva sur eux, et les trouva campés au delà de Layette. Comme

1. D'autres veulent qu'il eût conçu quelque ombrage de la conduite de Monsieur, qui gagnoit le cœur des peuples par ses libéralités. (A. N.)

2. On publia que le Roi avoit voulu seulement se faire voir à ses troupes pour les animer par sa présence. On disoit aussi que Sa Majesté ayant été prévenue par le prince d'Orange, qui s'étoit posté avantageusement, Elle avoit vu qu'il n'y avoit rien à faire pour Elle dans les Pays-Bas. (A. N.)

il étoit tard, et que son arrière-garde n'étoit pas arrivée, il ne put les attaquer que le lendemain. La plupart des gens croyoient que le roi Guillaume feroit faire une grande quantité de ponts, et se trouveroit passé le lendemain; mais il trouva son poste si bon que, persuadé d'ailleurs que pour maintenir son crédit auprès des Anglois, il falloit se battre, il ne songea qu'à faire toute la nuit un retranchement dans le front de son corps de bataille, à bien garnir, et à fortifier deux villages qui fermoient les deux ailes. Les ordres du duc de Luxembourg ne furent pas d'abord ponctuellement exécutés. Notre droite attaqua trop tôt leur gauche, et ne put pénétrer dans leur village, qui, aussi bien qu'une partie de leur ligne, étoit couvert d'un grand ravin; ce qui fit que les ennemis se voyant en repos sur leur gauche, portèrent la plus grande partie de leurs forces au village de Nerwinde qui étoit à leur droite. Nous nous en rendîmes maîtres d'abord; mais ils nous en chassèrent, et il y eut un temps où le prince de Conti, qui fit des merveilles dans ce combat, et le maréchal de Villeroi furent d'avis de se retirer, mais le duc de Luxembourg ayant demandé à M. le Duc ce qu'il en pensoit, ce prince répondit qu'il s'engageoit de reprendre le village de Nerwinde, si on vouloit lui donner dix bataillons frais : et effectivement il se mit, et le prince de Conti aussi, à la tête de la brigade des gardes, et ils emportèrent

le village. Mais ce n'étoit encore rien de fait[1], si notre cavalerie, dont M. de Chartres étoit général, n'avoit passé le retranchement pour combattre celle des ennemis. Après avoir enfoncé les deux premières lignes des ennemis, il fut repoussé par la troisième, et en danger d'être pris; mais aidé de deux de ses domestiques, et ayant été obligé de tuer lui-même d'un coup d'épée un de ceux qui le poursuivoient, il regagna notre ligne, et après l'avoir mise en ordre, il rechargea la cavalerie des ennemis qu'il mit en désordre, et qui ne se rallia plus, non plus que leur infanterie. De sorte qu'on le jeta dans Layette, où il en périt une grande quantité : si bien que de plus de quatre jours il

1. L'auteur de la *Vie de Philippe d'Orléans* attribue à cette action la même importance que La Fare, et cela à peu près dans les mêmes termes. Cette coïncidence est d'autant moins surprenante que son ouvrage parut en 1736, alors que les *Mémoires* de La Fare étaient déjà publiés :

« A force de sacrifier du monde, le duc de Luxembourg, aidé des conseils, surtout de l'intrépidité du prince de Conti, vint à bout d'emporter le village de Nerwinde. Ce n'étoit rien encore fait si la cavalerie, à la tête de laquelle étoit le duc de Chartres, n'eût passé le retranchement pour combattre celle de l'ennemi. Ce prince ne la laissa point oisive ; il la mena à la charge si vivement qu'elle rompit deux lignes de celle qui lui étoit opposée. Il fut arrêté et repoussé par la troisième ; son ardeur l'avoit si fort emporté qu'il se trouva presque enveloppé par différents pelotons des escadrons qu'il avoit rompu ; son intrépidité le tira de ce danger, il tua de sa main un de ceux qui le poursuivoient avec plus d'activité, il rejoignit la cavalerie qui s'étoit remise en ordre, il la conduisit de nouveau à la charge et rompit tellement celle de l'ennemi qu'il lui fut impossible de se rallier. »

n'y eut pas mille hommes ensemble de toute cette armée[1]. Mais le duc de Luxembourg, faute de pain à ce qu'il dit, ou bien d'espèces pour finir la guerre, ne suivit pas la victoire comme il auroit pu faire. Il est vrai aussi que, quoique vainqueurs, notre perte étoit grande, aussi bien que la fatigue qu'avoit eu notre armée pendant quelques jours. Cette bataille fut des plus sanglantes, et si on en avoit profité, elle pouvoit être décisive. Mais nos

1. On donne indifféremment le nom de Landen et celui de Nerwinde, à cette bataille, qui se donna le 29 de juillet. Les François se vantèrent d'y avoir fait deux mille prisonniers, et d'avoir enlevé 76 pièces de canon, 8 mortiers, 85 étendards ou drapeaux et 12 paires de cymbales. On ne les soupçonnera pas d'exagérer, si l'on fait attention que jamais déroute ne fut plus entière. Quant au nombre de morts de part et d'autre, il seroit difficile de le fixer, chaque parti se faisant un point d'honneur et un principe de politique de diminuer sa perte. Les relations françoises font monter celle des ennemis à quinze mille, et celle de l'armée de France à cinq ou six mille seulement. Les ennemis au contraire, sans s'embarrasser de sauver la vraisemblance, dirent que la perte des Français étoit extrême, et que la leur étoit médiocre. Mais comme ils ne disputèrent point aux François l'honneur de la victoire, c'étoit avouer dans leur langage que le prince d'Orange avoit été bien battu. (A. N.)

« On ne doutoit pas qu'après une victoire si complète le maréchal de Luxembourg ne se rendît maître de tous les Pays-Bas ; mais on fut surpris de voir qu'il ne fît aucun mouvement : il prétendoit n'être pas en état, faute de vivres, de pouvoir marcher en avant. Mais il étoit facile de répondre que le pays étoit plein de subsistances et que la consternation étoit si grande que s'il eût seulement fait avancer un corps considérable on auroit de toutes parts apporté les clefs et des provisions. Bruxelles, Louvain, Malines, Lierre n'attendoient que de le voir paroître, ou une semonce, pour se soumettre. » (*Mémoires du maréchal de Berwick.*)

généraux ont toujours si fort craint la cour, que la peur d'être perdus par de mauvais succès, les a fait s'arrêter aux premiers avantages qu'ils ont remportés, sans songer à les pousser à bout, et cela par cette malheureuse fantaisie de ne penser qu'à plaire au Roi, et point à faire le bien de l'État : en quoi la plupart de nos généraux ont été presque aussi coupables que nos ministres.

Cette même année le maréchal de Catinat gagna en Piémont la bataille de la Marsaille. S'il ne l'eût fait, il falloit qu'il repassât les monts : mais le duc de Savoie voulut profiter des grandes forces que l'Empereur lui avoit envoyées, et ne voulut pas éviter le combat[1] que l'autre cherchoit. Le duc de Vendôme et le grand prieur son frère, brouillés comme je l'ai dit avec M. de Luxembourg, servirent cette année-là en Italie. Le premier, comme plus ancien général, commandoit la gauche de notre armée, et eut beaucoup de part au gain de la bataille, aussi bien que son frère, qui commandoit la gauche de la seconde ligne, et qui eut la cuisse percée. Le duc de Vendôme fut obligé, par la disposition des lieux, à charger avec la gendarmerie de gros bataillons, dont, par la situation extraordinaire du lieu, elle fut d'abord mise en désordre.

1. D'autres relations portent que le duc, qui avoit pris le fort de Sainte-Brigitte, et qui pressoit vivement la ville de Pignerol, se retira de devant cette place, dans la crainte d'en venir à une bataille, et que cependant il ne la put éviter. (A. N.)

Mais il la rallia au bout de cent pas, et quelques escadrons de la seconde ligne l'ayant jointe, il rechargea ces bataillons avec tant de promptitude et de vivacité avant qu'ils fussent en état de soutenir une seconde attaque, qu'il emporta non seulement la première, mais la seconde ligne des ennemis, et se rejoignit au maréchal de Catinat, qui avoit trouvé moins de résistance, et avoit défait leur droite; si bien que la victoire fut complète. Il y eut pourtant quelques-unes de nos troupes qui furent ramenées par quelques escadrons; mais ce désordre fut bientôt réparé, et ils furent poussés jusque dans les portes de Turin [1]. Cette victoire nous rendit maîtres de la plaine du Piémont, où hiverna une grande partie de l'armée du Roi. Ainsi cette campagne fut encore très glorieuse et très avantageuse à la France, et disposa le duc de Savoie à la paix qu'il fit ensuite, et qui attira celle de Ryswick.

1. Il demeura sur la place huit mille hommes des troupes du duc. Tout son canon fut pris avec 106 étendards ou drapeaux. La bataille se donna le 4 d'octobre 1693. (A. N.)

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Aix-la-Chapelle (Paix d'), 65.

Albergotti, chargé de porter la nouvelle de la victoire de Steinkerque, 278. — Comment il s'acquitte de cette mission, 278. — Interrogé par M. le Prince sur le compte de MM. de Vendôme, 280.

Albret (maréchal d'), demande au roi Mademoiselle pour Lauzun, 95. — Ami de madame Scarron, 191.

Ancre (maréchal d'), son caractere, sa mort, 13.

Arcis (marquis d'), gouverneur du duc de Chartres, 277.

Assentar (marquis d'), commande la cavalerie d'Espagne, 122.—Couvre le prince de Vaudemont, 123. — Est tué, 124.

Aubigné (marquis d'), père de madame de Maintenon, 188.

Autriche (Marie-Thérèse d'), femme de Louis XIV, son entrée à Paris, 29. — Avertie des amours du Roi, sa douleur, 52.—S'oppose au mariage de Mademoiselle, 96. — Sa mort, 198.

Autriche (Anne d'), femme de Louis XIII. Protège Mazarin. Persécutée par Richelieu, 20. — Son caractère, 23. — N'a plus de part aux affaires, 37. — Se repent de la perte de Fouquet, 38. — Sa mort, 45.— Prend parti pour Marie-Thérèse, 52.— Effets de sa mort; son caractère, 57.

B

Bade (prince de), s'oppose à nos progrès en Allemagne, 239.

Bavière (duc de), Prend Belgrade, 220.

Bavière (princesse de), épouse le grand Dauphin, 202.

Barbezieux (marquis de), choisi par Louis XIV pour remplacer son père, 260. — Son caractère, 262.

Barcan (bataille de), 219.

Barillon (M. de), offre de rendre Gand, 178. — Trompé par Sunderland, 211. — Le reconnaît, en meurt de regret, 234.

Beaufort (duc de), ses prétentions, 21.

Beauvais (évêque de), ses prétentions, 21.

Bellefonds (maréchal de), s'était attaché au Roi, 100. — Son caractère, sa faveur, 101. — Reçoit l'ordre de ramener son armée, 157. — Résiste à cet ordre; obéit trop tard, est disgracié, 158.—Revient à la cour, 160. — Tué à Steinkerque, 277.

Besons (M. de), sa conduite dans le procès de Rohan, 149.

Béthune (marquis de), va en Espagne, 103.

Bossuet : son rôle, dans la séparation du Roi et de madame de Montespan, 193.

Bouillon (duchesse de), impliquée dans l'affaire des poisons, est exilée, 218.

Bournonville (M. de), ses fautes dans la campagne d'Alsace, 138.
Boyne (bataille de la), 239-241.
Brandebourg (électeur de), avait ses munitions et ses vivres à Colmar, 140. — Se retire devant Turenne, 142. — Perd ce qu'il avait pris à la Suède, 178.
Brissac (M. de), chargé de capturer La Truaumont, 148.
Brinvilliers (madame de), son commerce avec Sainte-Croix, 213. — S'enfuit en Angleterre, 214.— Le roi Charles la fait chercher, 215.— Ramenée en France, son supplice, 216. — Convaincue de nombreux empoisonnements, 217.
Broglie (comte de), commandait les chevau-légers de Bourgogne, 138.
Brouilly (M. de), tué au passage du Rhin, 72.
Bulonde (M. de), assiège Coni, 200.
Buckingham (duc de), médiateur de la paix en Hollande, 75.

C

Catinat (maréchal de), commande l'armée de Piémont; vainqueur à Staffarde, 266. — Fait assiéger Coni, 266. — Est sacrifié à Chamillard, 267. — Vainqueur à la Marsaille, 286.
Chamarante, confident de mademoiselle de La Mothe, 49.
Chambre de Justice (la), 34.
Chamilly (comte de), chargé de négocier avec l'électeur de Cologne, 69. — Laisse à Louvois l'honneur de signer le traité, 70.
Charles II, roi d'Angleterre. — Prend part à la guerre de Hollande, 69. — Ne veut pas déclarer la guerre à la France, 81. — Lié avec Louis XIV, 203. — Sa politique, son caractère, 204-205. — Son mariage, ses maîtresses, 206. — Marie sa nièce au prince d'Orange 209. — L'Angleterre paisible sous son règne, 209.
Charles II, roi d'Espagne, épouse la fille aînée de Monsieur, 202.
Chartres (duc de), se distingue à Leuze, 270. — A Steinkerque, 275. — Revient au combat blessé, 277. — Son exploit à Nerwinde, 285.
Chaulieu (l'abbé de), ami de La Fare, 228-229, 280.
Chevreuse (madame de), ses prétentions, 21. — Contribue à la perte de Fouquet, 32.
Churchill (mylord) abandonne Jacques II, 235.
Cinq-Mars (M. de), 19.
Clairembault (M. de), 37.
Coatquen (Madame de), dévoile un secret au chevalier de Lorraine, 87.
Colbert (Jean-Baptiste), destiné par Mazarin à la réforme des finances, 32. — Gouverne le Roi, 36. — Chargé de ramener Monsieur, 88. — Sa faveur commence à baisser, 95. — Ami de La Feuillade, 102. — Reçoit des rebuffades, 197. — Sa mort causée par le chagrin, 198.
Coligny (M. de), marche au secours de l'Empereur, 43.
Cologne (électeur de), gagné par la France, 69.
Condé (Henri de Bourbon, dit le Grand), ses prétentions, 21. — Ses débuts à la guerre, 24. — Sort de France, 26. — Rentré en grâce, sa réserve, 38. — Commande une armée en Hollande, 71. — Passe le Rhin, 72. — Sa blessure, 73. — S'oppose au mariage de Mademoiselle, 96. — Partage le dépit de Turenne contre Louvois, 113. — Ne le seconde pas, 114. — Sa campagne en Flandre, 121. — Se porte à Senef, 122. — Bat l'armée ennemie à Senef, 123-128.—Est blâmé

à la cour, 130. — Marche sur Oudenarde, 132. — Fait faire le siège de Limbourg par son fils, 160. — Prend le commandement de l'armée d'Alsace, 170-172. — Donne sa fille en mariage au prince de Conti, 227.
Condé (Henri de Bourbon, dit M. le duc, puis M. le prince de), passe le Rhin, 72. — S'empare de Limbourg, 160. — Devenu M. le Prince, donne une fête à Monseigneur, 228. — Son caractère, 229. — Se bat à Steinkerque, 275. — S'engage à reprendre Nerwinde, 284.
Conti (princes de), servent dans l'armée de l'Empereur, 220. — Leur seconde expédition, 221. — Fâcheuse affaire qui leur arrive, 222.
Conti (prince de) auparavant prince de La Roche-sur-Yon. — Lettres à lui adressées, 223. — Son caractère ; élu roi de Pologne, 225. — Ingrat envers l'abbé de Polignac, 226. — Prince des plus parfaits, 226. — S'attache au Dauphin, 227. — Se distingue à Steinkerque, 275. — A Nerwinde, 284.
Conti (prince de), gendre du roi, 223.
Courtanvaux (M. de), fils aîné de Louvois, son incapacité, 261.
Créqui (marquis de), fait maréchal, 101. — Battu à Consarbruck, 164. — Capitule dans Trèves, 165. — Son éloge, 166.
Croissi (Colbert de) remplace M. de Pomponne, 245.

D

Desgrais, exempt de police, recherche madame de Brinvilliers, 214.
Desroches, capitaine des gardes, 126.
Duras (duc de) est fait maréchal, 166.
Dauphin (le), Cf. Monseigneur.

E

Effiat (marquis d') accompagne Monsieur en Bretagne, 281.
Enclos (Ninon de l'), son caractère, son esprit ; ses relations avec madame Scarron, 190.
Empereur (l') soutient la Hollande, 108. — Attaqué par les Turcs, 219. — En état de nous porter la guerre, 239.
Enghien (duc d'), Cf. Condé.

F

Fariaux, commandant à Maëstricht, 109.
Feversham (comte de) commande l'armée de Jacques II, 234.
Fiennes (mademoiselle de), 53.
Fleurus (bataille de), 247.
Fontanges (mademoiselle de) aimée du Roi, 194. — Sa mort, 195.
Fouquet (abbé), 28.
Fouquet (Nicolas), surintendant des finances, se fait des créatures, 28. — Mazarin avait résolu sa perte, 32. — Son arrestation, 33.
Fourille (marquis de) détaché par Condé, 124.
Fresnoy (madame du), maîtresse de Louvois, 168. — Nommée dame du lit de la Reine, 169.

G

Gassion (M. de), 24.
Gênes (Doge de), reçu à Versailles, 201.
Godolfin (lord) chargé de négocier avec le prince d'Orange, 236.
Gourville (Hérault de) s'enfuit en Flandre, 34.
Grammont (M. de), 37, 45.
Grotius (Pierre) chargé par les États de négocier la paix, 75.
Guiche (comte de), amoureux de

Madame ; complote contre La Vallière, 51. — Chassé à cause de Madame, 53. — Propose de passer le Rhin à la nage, 71.
Guise (maison de), 11.
Guitry (M. de), tué au passage du Rhin, 72.
Gustave-Adolphe, roi de Suède, 24.

H

Hallifax (lord), chargé de négocier avec le prince d'Orange, 236.
Henri III (meurtre de), 12.
Henri IV. — Son avènement, veut abaisser les grands seigneurs, 12. — Sa mort, 13.
Hollande (Guerre de), ses causes, 67. — Réflexions sur cette guerre, 78-80.
Hochstet (défaite d'), 171.
Huguenots (les). — Leur conversion, 39. — Destruction de leur religion, 183.
Humières (maréchal d'). — Fait maréchal, 101. — Prend Aires, 172. — Battu à Valcourt ; sa disgrâce, 245.
Huxelles (maréchal d'), laisse prendre Mayence, 252.

J-K

Jacques II, roi d'Angleterre (auparavant duc d'York), avait voulu épouser la fille du duc de Créqui ; épouse la princesse de Modène, 209. — Proclamé roi, 209. — Son autorité affermie, 210. — Ignore les menées du prince d'Orange, 211. — Détrôné d'une manière inusitée, 232. — Mal conseillé, 234, — Abandonné des siens, 235. — Retourne à Londres ; sa conduite, 236. — Veut s'enfuir, est ramené à Londres, passe en France, 237. — Son expédition en Irlande, 239. — Battu à la Boyne, 240.
Kéroual (mademoiselle de), maîtresse de Charles II, créée duchesse de Portsmouth, 207. — Contribue à la bonne intelligence des deux souverains, 208.

L

La Chaise (le P. de), opposé aux violences faites aux Réformés, 184. — Jugé par madame de Montespan, 195. — Témoin du mariage de madame de Maintenon, 197.
La Fare (marquis de), son dessein en écrivant des *Mémoires*. 2. — Son entrée dans le monde, sa figure, son caractère, 42. — Sert dans la guerre contre les Turcs, 43. — Son duel à Vienne, 44. — Rentre en France et revient à la cour, 45. — Choisi pour guidon des gendarmes du Dauphin, 45. — Son inclination pour madame de Montespan, 61. — Se lie avec le marquis de Grana et M. de Bonvisi, 70. — Sert sous Turenne, 112. — Commandait les gendarmes du Dauphin à Senef, 126, 129. — Envoyé en Allemagne, 133. — Sa conversation avec Turenne, 135. — Détaché en avant de l'armée, 136. — Secourt les chevau-légers de Bourgogne, 139. — Autre conversation avec Turenne, 141. — Est cru amoureux de madame de Rochefort, 168. — Motifs qui le déterminent à quitter le service, 179. — Vend sa charge au marquis de Sévigné, 180. — Lié avec Vendôme et Chaulieu, 228, 229. — Son observation à Chamlay, 273. — Accompagne Monsieur en Bretagne, 281.
La Fayette (madame de), amie de Madame, 90.
La Feuillade (duc de), maréchal de camp sous M. de Coligny, 43. —

Sa faveur, 101. — Ses extravagances, 102. — Sa conduite à Candie et en Espagne, 103. — Élève au Roi une statue de bronze, 104.
La Mothe-Argencourt (mademoiselle de), est aimée du Roi, 48. — Sa passion pour Richelieu ; se retire dans un couvent, 49.
La Mothe-Houdancourt (mademoiselle de), est aimée du Roi, 51. — Nommée gouvernante des enfants de France, 53.
La Rochefoucault (duc de), ses prétentions, 21. — Son opinion sur les guerres civiles, 40. — Ami de Madame, 40.
La Rocheguyon (M. de), 222.
Lassay (marquis de), sert dans l'armée de l'Empereur, 220.
La Truaumont, ourdit un complot avec le chevalier de Rohan, 146. — Est tué, 148.
Lauzun (Péguillain, duc de), amant de la princesse de Monaco ; parle fièrement au Roi, est mis à la Bastille, 60. — Se mêle des affaires de madame de Montespan, 61. — Sa faveur, 93. — Son caractère, 94. — Veut épouser Mademoiselle, 95. — Se croit sûr de son affaire, 96. — Sa fortune renversée, 97. — Son irritation contre madame de Montespan, 99. — Est enfermé à Pignerol, 100. — Conduit en France la famille de Jacques II, 236. — Est fait duc ; commande une armée sous Jacques II, 239. — Figure au combat de la Boyne, 240.
La Vallière (mademoiselle de), est aimée du Roi, 47, 49, 50, 51.
Le Sage consulté par M. de Luxembourg, 218.
Lesdiguières (duc de), Cf., Saulx.
Le Tellier (Michel), secrétaire d'État, gouverne le Roi, 36. — Ennemi déclaré de Lauzun, 96. — Fait remarquer au Roi les procédés de Turenne envers Louvois, 115. — Contribue à la perte du chevalier de Rohan, 155. — Amoureux de madame de Rochefort, 168. — Ce qu'il dit à propos de la révocation de l'édit de Nantes, 184.
Liancourt (M. de), 222.
Lionne (Hugues de), gouverne le Roi, 36. — Soupçonné d'avoir écrit la lettre relative au mariage de Lauzun, 97.
Longueville (M. de), passe le Rhin, 71. — Est tué, 72.
Lorge (comte de), dispute le commandement de l'armée à Vaubrun, 163. — N'est pas fait maréchal, 166. — S'engage à cerner l'armée du prince d'Orange, 174.
Lorraine (chevalier de), répète un mot de Vardes, 54. — Favori de Monsieur, 85. — Révèle à Monsieur un secret d'État, 86. — Est enfermé, 87. — Sort de prison, 88. — Accompagne Monsieur en Bretagne, 281.
Lorraine (le vieux duc de), son mot sur l'insuccès des alliés, 143. — Marche contre Créqui, 164.
Lorraine (duc de), marche sur la Franche-Comté, sa retraite, 116. — Battu à Zinsheim, 117, 119. — Prend Philipsbourg, 170. Écrase les Turcs, 219. — Ses conquêtes, 220. — Remplacé par le prince de Bade, 239.
Louis XIV. — Sa minorité, 27. — S'applique aux affaires, 31 — Son caractère, 32. — Sa conduite envers Fouquet, 33. — Jaloux de son autorité. Ne veut pas être gouverné, 36. — Dominé par Colbert, Le Tellier et de Lionne, 37. — Vit sèchement avec sa mère, 37. — Son autorité despotique, 38. — Ses amours : mademoiselle de La Vallière, La Beauvais, Marie Mancini, 46, 47. — Mademoiselle de La Mothe-Argencourt, 48. — Irrité d'une lettre

anonyme, 52. — Ne sait point faire la distinction entre les hommes, 53. — Son envie de la princesse de Monaco, 59, 60. — Sa passion pour madame de Montespan éclate, 68. — Prend plusieurs villes; interrompt ses conquêtes, 64. — Soumet la Franche-Comté, 65. — Ses amours, sa passion pour les bâtiments et les fontaines, 66, 67. — Ses conquêtes en Hollande, 71, 74. — Rentre en France, 77. — N'avait rien fait de décisif dans la guerre de Hollande, 78, 80. — Change de conduite envers Madame, 86. — Sa conduite au sujet du mariage de Mademoiselle avec Lauzun, 96. — Avait chargé Bellefonds de lui rendre compte de l'état de Mazarin, 100. — A fait la fortune de bien des fous, 107. — Prends Maëstricht, 108, 110. — Sépare son armée, 112. — Veut attaquer la Franche-Comté, 116. — Marche à cette conquête, 121. — Son aventure au jeu avec le chevalier de Rohan, 145, 146. — Tenté de faire grâce au chevalier, 155. — Décide d'attaquer la Flandre, 157. — S'entête de certains hommes et s'en désabuse de même, 160. — Fait sept maréchaux, 166. — Perd une belle occasion de gagner une bataille, 173. — Regrette cette occasion, répare sa faute, 175. — Retourne à Versailles, jaloux de Monsieur, 176. — Fait la paix en maître, 177. — Arbitre de l'Europe, 181. — Ses prodigalités; élève son fils dans la dépendance, 186. — Supporte impatiemment madame de Montespan, 194. — Consolé par madame Scarron, 194. — Ne va plus chez madame de Montespan, 195. Épouse madame de Maintenon, 196. — Ses dépenses pour les bâtiments, 201. — Marie le Dauphin, 202. — Fausse idée de sa gloire, 203. — Refuse aux princes d'aller servir en Hongrie, 221. — Son irritation à propos d'une lettre à eux adressée, 223. — Opéré de la fistule, 227. — Craintes pour sa vie, 228. — Mécontent de la fête d'Anet, 230. — Ses dépenses pour la guerre d'Irlande, 239. — Ses mauvais choix, 244. — Veut attaquer Mons, 248. — Inquiet de la marche du roi Guillaume, 249. — Retourne à Versailles, 249. — Irrité de l'incendie du Palatinat, 251. — Autres motifs d'irritation contre Louvois, 252. — Ne le regrette pas, 259. — Pouvoir qu'il donne à ses ministres, 268. — Sa vanité, 264. — Gouverné par des gens incapables, 265. — Son mot à Louvois; sa fermeté, 269. — Attaque et prend Namur, 272. — Ne voulait pas se commettre à un grand événement, 273. — Écoutait trop les conseils prudents, 273. — Ses grands projets en Flandre 281. — Revient à Versailles, 282.

Louvigni (M. de), commande les troupes d'Espagne, 122.

Louvois (marquis de), secrétaire d'État de la guerre. — Veut embarrasser Colbert, 67. — Signe le traité avec l'électeur de Cologne, 70. — Ennemi déclaré de Lauzun, 96. — Ses mauvais offices envers lui, 100. — Perdit Bellefonds, 101. — Précautions qu'il prend pour le Roi à Maëstricht, 110. — Ennemi de Turenne, laisse prendre Bonn, 113. — Était injuste, 134, 139. — Contribue à la perte du chevalier de Rohan, 155. — Fait disgracier le maréchal de Bellefonds, 157, 158. — Veut exiler ses partisans, 159. — Laisse manquer l'armée de Turenne des choses nécessaires, 161. — Amoureux de la marquise de Ro-

chefort, 167; de madame du Fresnoy, 168. — Fait entrer le Roi dans sa confidence, 168. — Assure la prise de Gand, 177. — Sa conduite envers La Fare, 179. — Avait voulu supplanter Colbert, 182. — Établit la chambre de Réunion de Metz, 183. — Pousse à la révocation de l'édit de Nantes, 184. — Son caractère, 187. — Témoin du mariage de madame de Maintenon, 197—Jaloux de Colbert, 197.—Son dépit contre madame de Maintenon; brouille tout pour se rendre nécessaire. 200.—Devient surintendant des bâtiments, 202. — Maltraite le duc de Savoie, 203. — Propose une diversion en Allemagne, 211. — Sa faveur diminue, 212. — Profite de l'affaire des poisons pour perdre ceux à qui il en voulait, 218. — Opposé à la guerre d'Irlande, 239. — Laisse s'accréditer la mort de Guillaume III, 241. — Trompé dans ses calculs, 245. — Compose une armée à d'Humières, 246. — Arrête le maréchal de Luxembourg, 248. — Le siège de Mons contribue à sa perte, 249. — Le Roi s'éloigne de lui, 250. — Incendie le Palatinat, 251. — Est cause de la guerre avec le duc de Savoie, 253. — Perdu dans l'esprit du Roi, 254. — Sa mort soupçonnée de poison, 256. — Appréciation de sa vie, de son caractère, de son rôle, 257, 258. — Désespéré de la levée du siége de Coni, 269. — Ses maximes, 270.

Ludre (madame de), aimée du Roi, 193.

Lusignan (comte de), 139.

Luxembourg (duc de), commande en Hollande, 77. — Veut profiter des glaces du pays, 109. — S'oppose à la cavalerie ennemie, 125. — Ne peut secourir Philipsbourg, 170. — Impliqué dans l'affaire des poisons, 218. — Succède à d'Humières, 245.— Reçoit l'ordre de passer la Sambre, 246. — Se bat à Fleurus, 247. — Veut marcher en avant, 248. — Chargé d'observer le roi Guillaume, 249, — Sa conduite envers Louvois, Vainqueur à Leuze, 270. — Empêche le roi Guillaume d'aborder Namur, 272. — Abusé par un espion, 274. — Brouille et réconciliation avec MM. de Vendôme, 280. — Veut surprendre Liège, 283. — Vainqueur à Nerwinde, 284. — Ne poursuit pas sa victoire, 286.

Luynes, (connétable de), sa faveur auprès de Louis XIII, 14. — Son rôle, 15.

M

Madame (Henriette d'Orléans, dite), femme de Monsieur. Son caractère, 49. — Se croit aimée du Roi: son dépit contre La Vallière, 50. — Écoute le comte de Guiche, 50. — Complote contre La Vallière, 51. — Forme quelques desseins sur Vardes, 53. — Dévoile le secret de la lettre anonyme, 54. — Sa mort soupçonnée de poison, 82. — Était coquette, 84. — Voulait gouverner la cour et son mari, 85. — Toute puissante à la cour, 86. — Son voyage en Flandre et en Angleterre, 88. — Médiatrice de deux rois, 89. — Son retour et sa mort, 90.

Mademoiselle, Cf. Montpensier.

Maine (duc du), sa naissance, 191. — Se distingue à Leuze, 270. — Se bat à Fleurus, 247.

Maintenon (madame de), ci-devant veuve de Scarron. Contribue à la rupture du mariage de Mademoiselle, 96. — Sa faveur, son esprit, 187. — Sa famille, 188.— Recueillie par madame de Neuil-

lant, 189. — Est mariée à Scarron, 189. — Est aimée de Villarceaux, 190. — Se lie avec mademoiselle de Pons et madame de Montespan, dont elle élève les enfants, 191. — Attirée à la cour par madame de Montespan, 193. — Console le Roi, 194. — Sa conduite envers madame de Montespan et la Reine, 195. — Prend le nom de Maintenon, 195. — Sa dévotion, 196. — Son mariage secret; sa puissance à la cour, 197. — Soutient Seignelay contre Colbert, 198. — Marly bâti pour elle, 201. — Soutient les ennemis de Louvois, 251. — Raccommode Louvois avec le Roi, 255. — Soupçonnée d'avoir poussé le Roi à quitter l'armée, 283.

Mancini (Marie de), nièce de Mazarin. Est aimée du Roi, 47.

Mancini (Olympe de). Est aimée du Roi, 49. — Se rend à l'amour de Vardes, 51. — Complote contre La Vallière, 51. — Dispute Vardes à Madame, 53. — Exilée en Champagne, 54. — Impliquée dans l'affaire des poisons, sa fuite, 218.

Mansard (Hardouin), contribue avec Louvois à entretenir le goût du Roi pour les constructions, 202.

Marck (comte de), est tué, 164.

Marillac (M. de), blessé au passage du Rhin, 72.

Marsan (comte de), est exilé, 87.

Marsillac (prince de), favori du Roi, 106.

Mazarin (cardinal). Entre au conseil, 19. — En devient le chef, 20. — Son caractère, 25. — Son rôle, 26, 28. — Sa mort, sa succession, 29. — Empêche le mariage du Roi avec Marie Mancini, 47. — Son mot sur les ducs à brevet, 56.

Mazarin (duchesse de), sa liaison avec le chevalier de Rohan, 152.

Médicis (Catherine de), 11.

Médicis (Marie de), maintient l'autorité royale, 13. — Persécutée par Richelieu, 18.

Meilleraye (maréchale de La), épouse Saint-Ruth, 243.

Mercy (général), 24.

Mesnil (M. du), blessé au passage du Rhin, 72.

Modène (princesse de), femme de Jacques II; refugiée en France, 209. — Son influence sur son mari, 209. — Passe en France, 236.

Monaco (princesse de), aimée du Roi, 59, 192, 194.

Monmouth (duc de), amoureux de Madame, 88. — Se révolte contre Jacques II; est décapité, 210.

Monseigneur, fils de Louis XIV, son son mariage, 202. — Attaque Philipsbourg, 211. — Cabales auprès de lui, 229. — Reçoit la liste des lieutenants généraux, 229. — Se prépare pour le siége de Philipsbourg, 230. — Envoyé en Allemagne, 282.

Monsieur, frère de Louis XIII. — Persécuté par Richelieu, 18, 20. — Son rôle pendant la minorité, 21. — Sa mort, 29.

Monsieur (frère de Louis XIV); son mariage, 29. — N'est compté pour rien, 37. — Son portrait; jaloux de sa femme, 84. — Mécontent du crédit de sa femme, 86. — Se plaint au Roi; traite mal sa femme, 87. — Emmène Madame à Villers-Cotterets, 88. — S'oppose au mariage de Mademoiselle, 96. — Fait le siége de Bouchain, 173. — Attaque Saint-Omer, 175. — Bat le prince d'Orange à Cassel, 176. — Son caractère, 176. — Parle à La Fare de M. de Vendôme, 280. — Sa générosité en Bretagne, 281.

Montaigu (mylord). Fait charger Madame d'une négociation, 86. — Chargé de ramener en Angleterre mademoiselle de Kéroual, 207.

Montal (M. de), attaque le village de Senef, 123. — A la jambe cassée, 124.
Montausier (duc de), demande au Roi Mademoiselle pour Lauzun, 95.
Montausier (madame de), son amitié pour La Fare, 42. — Le sert à l'occasion de son duel, 45. — Devient dame d'honneur, 53. — Accusée d'avoir favorisé les amours de madame de Montespan, 62.
Montecuculli (M. de), observé par Turenne, 112. — Prend Bonn, 113. — Se porte sur l'arrière-garde de l'armée française, 162. — L'attaque; est repoussé, 163.
Monterey (comte de), sert comme volontaire, 122. — Son appréciation de la bataille de Senef, 131.
Montespan (madame de), ses projets, sa conduite, 59. — Passe sa vie avec le Roi; plaisante ses amants, 61. — Choisit madame Scarron pour gouvernante de ses enfants, 96. — Rompt le mariage de Lauzun, 97. — Fait enfermer Lauzun, 100. — Sa liaison avec le chevalier de Rohan, 154. — Est blâmée de n'avoir pas intercédé pour lui, 156. — Ne suit pas le conseil du Roi à l'égard de madame Scarron, 191. — Est supplantée par elle, 192. — Sultane-reine, 193. — Scandale de sa conduite; se sépare d'avec le Roi, 193. — Son humeur, son dépit, 194. — Se retire de la cour, 195. — Clagny bâti pour elle, 201.
Montmorency (maison de), 11.
Montpensier (mademoiselle de), sa passion pour Lauzun, 95. — Se croit sûre de l'épouser, 96. — Tombe dans le mépris, 97.

N

Nantes (édit de), sa révocation, ses conséquences, 184, 185.
Navailles (duchesse de), injustement soupçonnée par le Roi, 52. — Est disgraciée ainsi que son mari, 53.
Nerwinde (bataille de), 283.
Neuillant (madame de), comment elle traite mademoiselle d'Aubigné, 189.
Nimègue (paix de), 144, 177. — Ses clauses, 178, 230.
Nogent (M. de), tué au passage du Rhin, 72.
Nottingham (lord), chargé de négocier avec le prince d'Orange, 236.

O

Orange (prince d'), soupçonné du meurtre des frères de Witt, 76. — Nommé stathouder, gouverne la Hollande, 77. — Pousse le roi d'Angleterre à la guerre, 81. — Marche contre Condé, 121. — Battu à Senef, 122-128. — Se retire sous Mons, 132. — Attaque Maëstricht, 172. — Se propose de tomber sur Mons, 173. — Se porte au secours de Saint-Omer; est battu, 176. — Attaque Luxembourg sous Mons, 179. — Épouse une nièce de Charles II, 209. — Les Anglais s'adressent à lui, 211. — Descend en Angleterre, 212. — Ses projets en Angleterre, 229. — Pourquoi appelé par les seigneurs, 231-232. — Marche sur Londres, 235. — Laisse échapper son beau-père, 236. — Devenu roi d'Angleterre, 237. — Repasse la mer tous les ans, 239. — Blessé à la Boyne, 240. — Fêtes à l'occasion de sa mort prétendue, 241. — Incertitudes à son sujet, 242. — Soumet l'Irlande, 244. — Ne peut secourir Namur, 272. — Attaque Luxembourg à Steinkerque, 274. — Se croit perdu, 282. — Battu à Nerwinde, 284.
Ostain (comte d'), 129.

P

Pays-Bas (guerre des), dite de *Dévolution*, 63.
Plessis (comte du), est tué, 73.
Préault (chevalier de), complice du chevalier de Rohan, 147. — Sa mort, 150.
Prince (M. le), Cf. Condé.
Pomponne (Arnauld de), victime des intrigues de Louvois, 245. — Rentre dans sa charge, 246.

R

Revel (M. de), blessé au passage du Rhin, 72.
Richelieu (cardinal de), entre au Conseil, 16. — Ses entreprises, 18. Son caractère, 19. — Persécuta la Reine et Monsieur, 20. — Ses projets à l'égard des Réformés, 184.
Rochefort (marquis de), manque de prendre Muyden, 73, 79. — Est fait maréchal, 167. — Laisse l'ennemi s'établir à Lauterbourg, 170. — Laisse prendre Philipsbourg, 171.
Rogny (marquis de), sa maladie, sa mort, 134.
Rohan (chevalier de), son portrait, 144. — Son procédé envers le Roi, au jeu, 145. — Devient colonel des gardes; s'associe à La Truaumont, 146. — Ses projets, 147. — Est arrêté, 148. — Avoue tout à Besons, 149. — Sa mort, 150. — Ses relations avec madame de Mazarin, 152-153. — Avec mesdames de Thianges et de Montespan, 154. — Était mal avec sa mère, 155.
Rohan-Guemené (madame de), n'intercède pas pour son fils, 155.
Rousseau, confident de mademoiselle de La Mothe, 49.
Roye (comte de), observe la retraite des alliés, 143.

S

Saint-Abre (M. de) avait commis une faute à Zinsheim, 119.
Saint-Aignan (duc de), créé duc et pair, 54. — Confident du Roi, 55.
Saint-Aunai (M. de), avait mal parlé du Roi, 103.
Saint-Chaumont (madame de), excite Madame contre le chevalier de Lorraine, 85.
Sainte-Croix, gascon, amant de madame de Brinvilliers; sa mort, 213.
Saint-Gothard (bataille du), 44.
Saint-Hilaire (M. de), a le bras emporté par un boulet, 162.
Saint-Pol (comte de), amoureux de madame de Montespan, 61. — Va à Candie, 103.
Saint-Pouange (M. de) empêche Louvois d'exiler les amis de Bellefonds, 159.
Saintrailles (M. de), ramène les princes de Conti, 221.
Saint-Ruth (M. de), avait épousé la maréchale de La Meilleraye, 243. — Envoyé en Irlande, où il meurt, 244.
Salle (comte de), blessé au passage du Rhin, 72.
Savoie (duc de), épouse la fille cadette de Monsieur; devient l'ennemi de la France, 203. — Maltraité par Louvois, 253. — Soupçonné de la mort de Louvois, 256. — Battu à La Marsaille, 287. — Disposé à la paix, 288.
Savoie (Eugène de), refuse de revenir en France; 221. — Devient le plus grand capitaine de l'Europe, 222.
Saulx (comte de), devenu duc de Lesdiguières. Blessé au passage du Rhin, 72. — Met en bataille les gendarmes à Senef, 127. — Commande en Allemagne sous Turenne, 133. — Fait lever le siège de Bliescastel, 134. — Se joint à Turenne, 136. — Quitte le service, 180.

Scarron (veuve de). Cf. Maintenon.
Schomberg (maréchal de), repasse la Méhaigne, 173. — Est d'avis de se borner à surveiller le prince d'Orange, 174. — Quitte la France, 233. — Sert le prince d'Orange, 234. — Est tué à la Boyne, 240.
Seignelay (marquis de), Son caractère, 187.—Soutenu par madame de Maintenon, 198. — Son portrait, 199. — Relève la marine, 200. — Fait bombarder Gênes, 201.—Dépense des sommes considérables pour les navires, 201. — Offre d'arrêter la flotte hollandaise, 211.—Sa mort soupçonnée de poison, 212. — Promoteur de la guerre d'Irlande, 239.
Senef (bataille de), 122-128.
Séron, médecin, soupçonné de la mort de Louvois, 256.
Sobieski (Jean), roi de Pologne, délivre Vienne, écrase les Turcs, 219.
Soubise (madame de), bien avec le Roi; n'intercède pas pour le chevalier de Rohan, 155. — Aimée du Roi, 102-192.
Souches (comte de), sauve l'armée d'Espagne à Oudenarde, par une contre-marche, 133.
Sourdis (chevalier de), brigadier dans l'armée de Turenne, 136.— Attaque le flanc des ennemis, 138.
Spaar (général), s'approche de Maëstricht, 158.
Steinkerque (bataille de), 274-278.
Sunderland (mylord), trompait Jacques II, 211.
Sussac (M. de), gouverneur du duc du Maine, 247.

T

Thaulon (M. de), tué au passage du Rhin, 72.
Thiange (madame de), sa liaison avec le chevalier de Rohan, 154.
Tilladet (marquis de), tué à Steinkerque, 277.
Tilly (général), 24.
Torcy (M. de), épouse la fille de Pomponne, 246.
Toulouse (comte de), sa naissance, 194.
Troisville (comte de), ami de Madame, 90. — Quitte le monde, 91.
Turenne (maréchal de), 24. — Termine la guerre civile, 26.—Écarté des affaires, 37.—Croit se rendre maître de l'esprit du Roi, 64. — Commande l'armée du Roi, 71.— Se met à la tête de l'armée de Monsieur le Prince, 73. — Ses conquêtes, 74. — Aide Madame contre le chevalier de Lorraine, 85. — Dévoile à madame de Coatquen les secrets de l'Etat, 86. — Sa confusion, son mot à ce sujet, 87. — Hiverne en Westphalie, 109. — Observe Montecuculli, 112. — Blâmé par les courtisans; son dépit contre Louvois, 113. — Le traite comme un écolier, 114. — Empêche le duc de Lorraine d'entrer en Franche-Comté, 116.—Le bat à Zinsheim, 117 — Sa mort, 121, 143. — Faiblesse de son armée, 133. — Ses projets, 134.— Sa bonté pour La Fare, 135. — Sa campagne d'Alsace, 135-143. — Passe le Rhin pour repousser Montecuculli, 160. — Est tué d'un coup de canon, 161. — Son éloge, 162. — Son bon sens, 171.
Turenne (prince de), va servir en Hongrie, 220. — Tué à Steinkerque, 276.
Tyrconnel (mylord), commande pour Jacques II, 244.

V
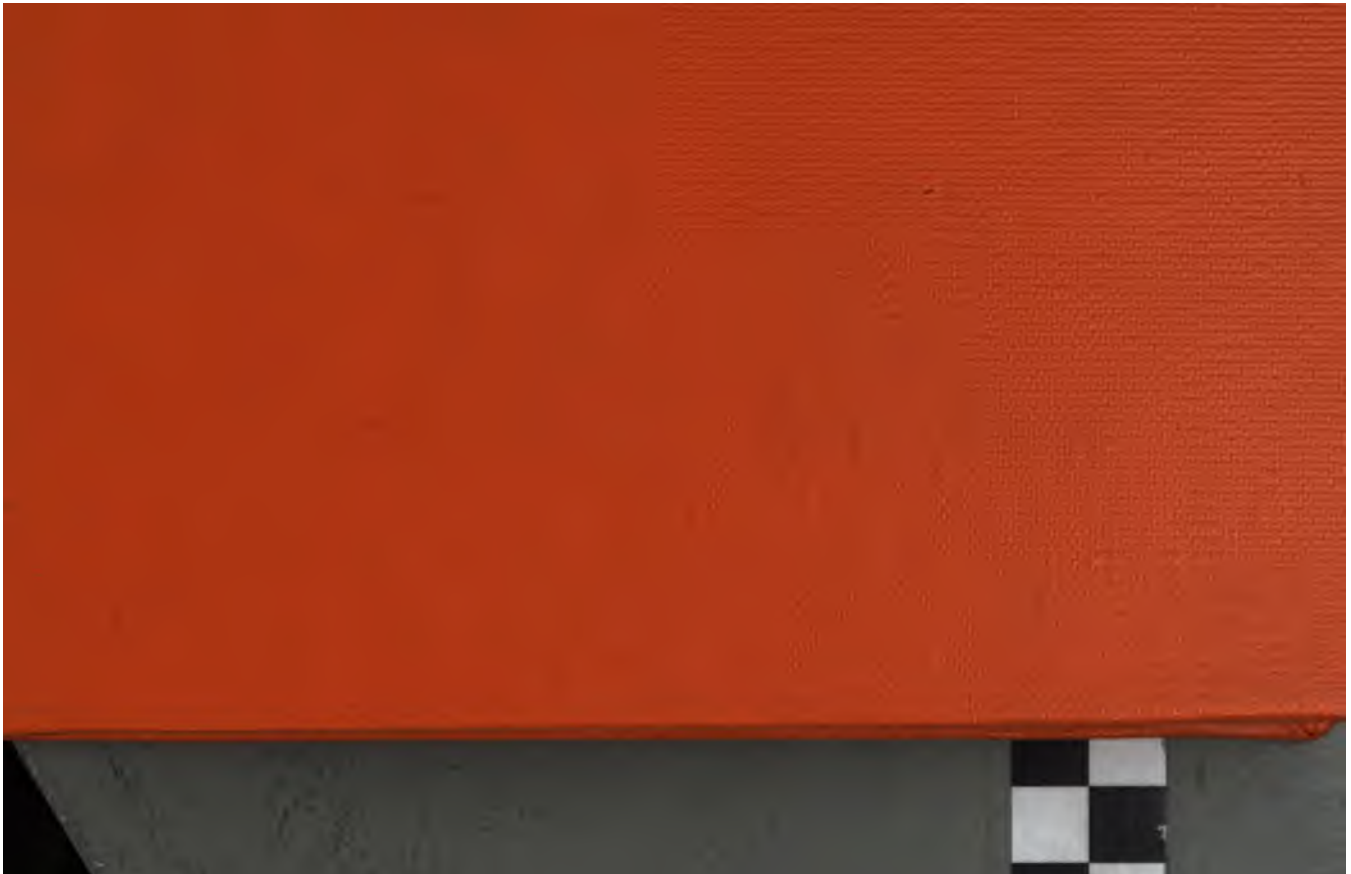
Valence (évêque de). Excite Madame contre le chevalier de Lorraine, 85.